LE DEVOIR

Vol. LXXV — No 261 | Possibilité d'averses. Vents modérés. Max.: 8 (détail page 18) | Montréal, vendredi 9 novembre 1984 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 45 cents; Nouveau-Brunswick: 50 cents; Toronto: 50 cents | 35 CENTS

Anjou QUÉBEC
La véritable boucherie charcuterie française
1025 rue Laurier ouest
272-4065 272-4086

La CEQ accorde son appui au nouveau projet de restructuration de l'enseignement proposé par Bérubé

JEAN-PIERRE PROULX

Après avoir demandé en février dernier le retrait pur et simple du projet de loi 40, la Centrale de l'enseignement du Québec a donné son appui hier au projet de loi 3 visant, lui aussi, la restructuration de l'enseignement primaire et secondaire.

Elle « est disposée, a déclaré hier son président, M. Yvon Charbonneau, à faire un essai loyal des nouvelles structures proposées dans le projet de loi ». À un membre du cabinet de M. Bérubé qui assistait hier midi à la conférence de presse, M. Charbonneau a lancé, sourire en coin: « Allez annoncer la bonne nouvelle »!

Un coup de téléphone donné pour autre chose au cabinet du ministre de l'Education une demi-heure plus tard nous a appris que la « bonne nouvelle » était déjà arrivée à Québec. « C'est incroyable », nous a lancé, jubilante, une attachée politique.

La CEQ constate donc « avec satisfaction » les améliorations apportées par rapport au projet de loi no 40, en particulier en ce qui a trait « au partage des pouvoirs et responsabilités entre les différents paliers de l'organisation scolaire et entre les différents groupes d'intervenants au niveau de l'école ».

On se réjouit aussi de la clarification apportée au rapport entre l'école et les commissions scolaires et du rôle accru du personnel enseignant et professionnel, « en particulier par la création de comités pédagogiques au niveau des écoles et des commissions scolaires ».

De même, a dit M. Charbonneau, « la coopération lui paraît possible entre les parents, les élèves et les personnels par le biais des conseils d'école » que propose la loi. Longtemps hésitante à s'embarquer dans cette voie, (elle avait boycotté les conseils d'orientation en 1980), la Centrale a donc décidé de changer de cap après une réflexion qui a duré au moins deux ans. Au dernier congrès de la CEQ, M. Charbonneau avait d'ailleurs annoncé ses couleurs en proposant dans son rapport moral la coopération institutionnelle avec les parents.

La CEQ appuie aussi la formation de commissions scolaires linguistiques, l'intégration du primaire et du secondaire de même que la réduction du nombre de commissions scolaires.

On se dit heureux aussi de voir les intérêts spécifiques des parents mieux reconnus au sein des commissions scolaires bien que l'on eut préféré les voir élus au suffrage universel plutôt que par un collège électoral issu des conseils d'écoles.

Voir page 10: La CEQ

M. Yvon Charbonneau

Parizeau s'en tient au programme et Landry propose un compromis

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Tandis que le ministre des Finances s'en tient au programme officiel du Parti québécois concernant l'élection référendaire, son collègue des Relations internationales et du Commerce extérieur en a « contre le suicide politique » et propose de « douloureux compromis stratégiques » qui permettent au Québec de continuer à avancer.

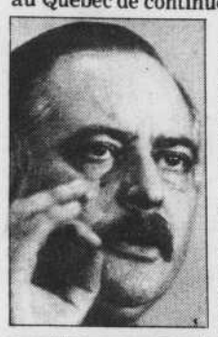

Tels sont les plus récents développements dans le débat interne qui divise le gouvernement et le PQ sur l'option souverainiste et la stratégie électorale. Considérés comme deux des gros canons, MM. Jacques Parizeau et Bernard Landry ont pris position, l'un à la faveur du premier caucus que la députation ministérielle a consacré au sujet litigieux, mardi soir, le second, dans une lettre qu'il a fait tenir hier au premier ministre et président du parti. Ayant lui-même levé, il y a deux semaines, le moratoire qu'il avait imposé à ses ministres, en février dernier, M. René Lévesque est maintenant désireux de conclure le débat dans les meilleurs délais. Dès ce matin, les députés péquistes tiennent un second tour de table.

Mardi soir, parmi les onze députés qui ont pu intervenir, M. Parizeau fut le seul, selon ce que LE DEVOIR, a appris, à épouser la

Voir page 10: Parizeau

Managua-Washington: la tension continue de monter

MANAGUA (AFP, Reuter, AP) — Deuxième note de protestation nicaraguayenne en deux jours : après avoir dénoncé, jeudi soir, la présence de deux « navires de guerre » américains dans ses eaux territoriales, le Nicaragua a protesté, hier, contre la violation de son espace aérien par un avion américain.

Un avion de l'armée de l'air américaine de type SR-71 a survolé, hier matin, durant une dizaine de minutes, une grande partie du territoire nicaraguayen avant de se diriger vers le Honduras, selon une note de protestation du ministère nicaraguayen des Affaires étrangères auprès des autorités américaines.

Dans cette note, adressée au secrétaire d'État, George Shultz, les autorités sandinistes affirment que l'appareil a pénétré dans l'espace aérien nicaraguayen par le département de Chinandega (nord-ouest du pays, limitrophe du Honduras). Il est ensuite descendu vers le sud et a survolé les villes de Leon, Managua et Masaya, poursuit la note, avant de bifurquer vers l'est en direction de la côte atlantique, survolant notamment les ports de Bluefields et El Bluff, avant de regagner le Honduras.

Voir page 10: La tension

WILSON PROPOSE UN SÉVÈRE PROGRAMME D'AUSTÉRITÉ

■ RÉDUCTION DES DÉPENSES ■ AUGMENTATION DU PRIX DE L'ESSENCE ■ HAUSSE DES COTISATIONS DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

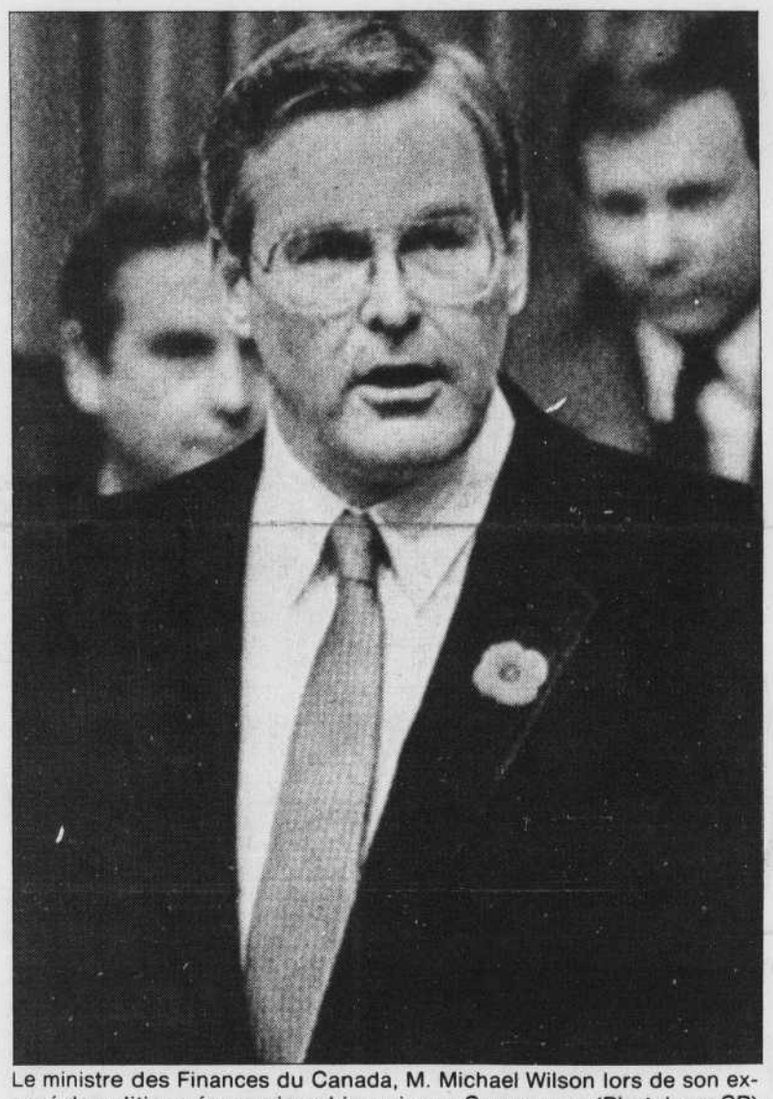

Le ministre des Finances du Canada, M. Michael Wilson lors de son exposé de politique économique hier soir aux Communes. (Photolaser CP)

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a proposé hier aux Canadiens un programme d'austérité où il exige, au nom du renouveau économique, des sacrifices importants dans le but de réduire substantiellement le déficit du gouvernement canadien qui atteint maintenant le niveau record de $34.5 milliards.

Ces sacrifices, qui contratstentnt avec le discours électoral du parti conservateur, sont de tout ordre. En premier lieu, des réductions de dépenses qui, pour la prochaine année atteindront $4.2 milliards mais qui d'ici la fin de la décennie seront de $10 à $15 milliards en dollars constants. Les compressions annoncées hier sont limitées à la réduction des frais généraux et de plusieurs programmes du gouvernement.

Sont touchés pour l'instant Radio-Canada, Pétro-Canada, l'aide au développement, les programmes d'isolation des maisons, Via Rail, la défense. On n'exclut cependant pas dans l'avenir de devoir s'attaquer aux programmes sociaux qui constituent l'essentiel des dépenses gouvernementales.

En deuxième lieu, le ministre des Finances, qui n'augmente pour l'instant pas les impôts, fait appel néanmoins aux ressources des contribuables. Il leur impose une augmentation du prix de l'essence qui se traduira dès samedi pour le consommateur québécois par une hausse de 2.5 cents environ du prix du litre d'essence, compte tenu des taxes provinciales. Il impose également une légère augmentation de 2% des cotisations de l'assurance-chômage. Quant à de véritables hausses d'impôts le printemps prochain, il n'écarte rien.

Le ministre des Finances a annoncé ces mesures hier soir dans un exposé économique et financier présenté aux Communes. En réalité, il s'agissait d'un mini-budget puisque M. Wilson y traitait non seulement de la nouvelle politique économique et financière du gouvernement conservateur, mais aussi de mesures fiscales.

Il envisage notamment pour un proche avenir l'instauration d'un impôt minimum pour les riches, promis en campagne électorale. Il a aussi annoncé pour l'an prochain de nouvelles dépenses, dont $1 milliard pour la formation de la main d'oeuvre.

L'exercice auquel s'est livré hier M. Wilson est tout entier inspiré par un seul objectif: le déficit. « Je suis persuadé que la réduction du déficit est la clé du rétablissement de la confiance et que la confiance est la clé de la croissance et de la création d'emplois », a-t-il dit, en ajoutant que la reprise en main du déficit sera une

Voir page 10: Wilson

L'universalité des programmes sociaux remise en question

PAULE DES RIVIÈRES

OTTAWA — Le principe sacrosaint de l'universalité, que le premier ministre, M. Brian Mulroney, a vigoureusement défendu tout au long de sa campagne électorale, pourrait bien être remis en question à l'occasion de l'examen prochain des programmes sociaux.

Le gouvernement conservateur s'apprête en effet à passer en revue l'ensemble des programmes sociaux au cours des mois qui viennent et n'exclut aucune avenue. C'est ce qu'a indiqué hier le ministre des Finances du Canada, M. Michael Wilson, en livrant ses projets pour un «renouveau économique».

Le gouvernement veut aussi revoir avec les provinces sa contribution à la santé et à l'éducation et tout le système des arrangements fiscaux à la base du régime fédéral.

«Il faut veiller à ce que les politiques sociales de l'Etat soient adaptées aux besoins en évolution de la société canadienne et le gouvernement convient qu'un débat libre est de mise», a expliqué le ministre des Finances.

Le gouvernement conservateur

Voir page 10: Ottawa

Autres informations en pages 2, 11 et 12

Un accueil cordial pour le visiteur français à Ottawa

Fabius et Lévesque se redisent leur désir d'intensifier la coopération

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Le premier ministre français, M. Laurent Fabius, souhaiterait que la coopération franco-québécoise aide les deux sociétés «à maitriser l'extraordinaire mutation technologique» actuelle.

«Quel plus bel avenir pouvons nous souhaiter à la francophonie que d'apporter une contribution positive à l'entreprise de modernisation qui incombe aujourd'hui à chaque société industrielle», a déclaré M. Fabius, lors du diner officiel donné en son honneur par le gouvernement du Québec hier soir à Québec.

De son côté, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, aimerait que la coopération franco-québécoise puisse apporter une certaine contribution à l'amélioration du sort des jeunes «mal-pris» de la société. Il a évoqué alors la parenté des actions menées par les deux gouvernement pour diminuer le chômage des jeunes, le programme de l'Office franco-québécois pour la jeunesse pour l'Année internationale de la jeunesse et les recommandations des jeunes embarqués dans le «Mermoz» l'été dernier.

Les deux premiers ministres ont souligné la nécessité de développer encore davantage les échanges économiques, mais aussi l'importance des investissements dans les industries culturelles, fortement créatrices d'emplois. Tous deux ont aussi déclaré, chacun à leur tour, que Français et Québécois ne devraient plus seulement miser sur leurs ressemblances mais miser sur leurs différences, pour s'épauler mutuellement.

Les deux premiers ministres de France et du Québec ont souligné leur satisfaction devant l'ampleur prise par les relations franco-québécoises depuis une vingtaine d'années: «les échanges de personnes, d'idées, de recherches et de biens atteignent la plupart des secteurs de l'activité humaine, dans leurs aspects les plus novateurs», a déclaré M. Lévesque, qui rappelait le scepticisme entourant les premières ententes.

Lors de son allocution, M. Fabius a fait une courte allusion aux relations Canada-Québec. Il a souligné qu'une atmosphère de «décrispation» (un mot à la mode en France actuellement) ou de «décontraction» semble aussi régner entre Québec et Ottawa. «Je suis heureux si, même modestement, je puis y contribuer», a-t-

Voir page 10: Fabius

Le premier ministre québécois, M. René Lévesque, accueillant son homologue français à Québec hier soir.

la clé d'un maternage plus heureux

Par MONIQUE MORIN et NICOLE MARINIER

« J'affirme que ce merveilleux ouvrage ne représente rien de moins que la seule réponse possible à l'une des questions les plus fondamentales que puisse se poser l'humanité d'aujourd'hui : détruirons-nous la vie parce que nous aurons perdu l'instinct, le désir de l'apprivoiser ? En avons-nous même le choix ? Lisez ce livre et, surtout, n'ayez pas peur d'en parler. »

Yvon Bourassa,
philosophe et hygiéniste.

Stanké

les Editions internationales Alain Stanke 2127, rue Guy, Montreal H3H 2L9 (514) 935-7452

Les coupures budgétaires

Via Rail, Radio-Canada, tout le monde y passe, les militaires y compris!

Paule des Rivières

OTTAWA — Radio-Canada, Via Rail, Pétro-Canada, le Vieux-Port de Montréal mais aussi les dépenses militaires, l'aide à l'étranger, l'aide au développement régional ,le secteur pétrolier et les bureaux de chômage devront tous comprimer substantiellement leurs dépenses, a annoncé hier le président du Conseil du trésor, M. Robert De Cotret.

En indiquant que des réductions de dépenses totalisant $ 4,2 milliards seraient effectuées à compter du printemps prochain, le ministre a confirmé que peu de secteurs seraient épargnés. Plus, il a répété que ces « propositions ne sont qu'une première étape ».

« Tous les ministres ont participé à cet exercice (de révision) auquel aucun programme n'a échappé »,a assuré le ministre hier.

Il poursuivait en ces termes: « Une série de questions fondamentales a été posée à l'égard de chaque dépense, mais compte tenu du temps dont nous disposions, il nous a été impossible de nous attaquer à des questions plus complexes ». Le gouvernement veut, sur d'autres programmes, consulter les provinces.

Mais d'abord, sans doute pour faire taire les mauvaises langues, le président du Conseil du trésor a décidé que lui et ses collègues réduiraient leur salaire de 10 % à compter de janvier. Le premier ministre quant à lui y va d'un 15 %.

A eux seuls, les frais généraux et mesures de resrictions générales dans l'administration fédérale permettront d'économiser $ 700 millions.

D'ailleurs, les effectifs de la fonction publique diminueront d'au moins 7,200 personnes au cours des trois pochaines années, soit 2,400 par année.

Mais le gouvernement réalisera aussi des économies en sabrant dans certains programmes, en réduisant ses prêts à diverses sociétés d'Etat et en imposant des frais aux contribuables pour certains services.

Par exemple, les droits perçus pour les services de Parcs Canada seront majorés et des frais seront institués pour les renseignements météréologiques,l'inscription au registre des divorces coûtera $ 10 et les documents donnés aux candidats à l'immigration seront institués. Même chose pour faire remplacer votre carte d'assurance-sociale. Le ministère des Transports récupérera de cette manière $ 23,5 millions, en haussant notamment les tarifs de stationnement aux aéroports. Il a décidé de « faire assumer une plus grande proportion des coûts aux utilisateurs ».

Si peu de secteurs sont épargnés, peu de citoyens aussi le seront, y compris les chômeurs pour qui l'accès aux prestations d'assurance-chômage seront resserrés.

Les conservateurs ont aussi annoncé que bientôt les indemnités de cessation d'emploi seraient considérées comme un salaire et retarderaient en conséquence l'accès du candidat à l'assurance-chômage; $ 60 millions seront ainsi épargnés. De même, la pension sera considérée ,aux fins de l'assurance-chômage, comme un revenu.

Le gouvernement a aussi l'intention d'abolir les programmes d'emploi Eté Canada (qui fournit annuellement de l'emploi à 80,000 étudiants et qui coûte $85 millions) et celui de formation de la main-d'oeuvre en vertu duquel le gouvernement prévoit $ 40 millions pour la formation des employés.

Ces deux projets sont au nombre des programmes qui seront éliminés et qui en tout permettront des économies de $ 386 millions. Ainsi les sociétés Canagrex (qui coûtait $ 6,6 millions) et Canertech (filiale de Pétro-Canada qui coûtait $ 30,6 millions au trésor fédéral) seront dissoutes et le programme canadien de remplacement du pétrole prendra fin en avril,tout comme celui d'aide à l'isolation des maisons.

Le ministère de l'Energie, des mines et des ressources devra composer avec $ 613 millions de moins et c'est le ministère le plus touché. Son programme d'encouragement du secteur pétrolier et de canadianisation perdra $ 250 millions et son département de recherches $ 60 millions.

Derrière le ministère de l'Energie, en chiffres absolus c'est le ministère de l'Emploi et de l'Immigration qui est le plus touché,vec des réductions de $ 432 millions.

Mais l'avenir reste vague dans le secteur de l'emploi car s'il annonce l'élimination de certains programmes de création d'emplois d'une main, de l'autre il promet $ 1 milliard dans son prochain budget pour la création d'emplois, « durables » ceux-là.

« Nous sommes résolus à trouver des emplois durables à tous ceux qui veulent travailler. Aussi le gouvernement engagera-t-il $ 1 milliard pour aider les Canadiens à acquérir des compétences et à trouver des emplois.

« Notre but n'est pas d'accroître le nombre de programmes temporaires » résumait pour sa part hier le ministre des Finances, M. Michael Wilson. Le gouvernement libéral avait prévu cette année $ 2,2 milliards lui, cette année, pour les emplois.

Dans certains ministères, les coupures prévues sont résumées par un seul chiffre, sans détail. On sait cependant que sur les $ 222 millions que le gouvernement veut économiser au ministère des Affaires extérieures, $180 auraient été injectés normalement à l'aide à l'étranger.

Il est par ailleurs confirmé que le nouveau poste d'ambasssadeur au Fonds pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies à Rome, que les libéraux ont créé pour M. Eugene Whelan, est aboli. « Cinq autres petites missions seront aussi fermées », a indiqué M. De Cotret hier.

Des économies de $ 154 millions seront effectuées au ministère de la Défense « tout en respectant l'engagement que le Canada a pris envers l'OTAN », assure le ministre dans son message, sans préciser davantage et malgré le fait que les conservateurs avaient promis de moderniser les équipements militaires.

Si le Secrétariat d'Etat réalisera des économies de $ 5 millions en diminuant les prêts aux étudiants, l'aide au développement des langues officielles ne semble pas touchée.

De même, la mise sur pied d'un centre de recherche sur les pêches à Mont-Joli, que les libéraux avaient promis mais dont les fonctionnaires ne voulaient pas, ne semble pas compromis.

En revanche, une partie des projets de réaménagement du Vieux-Port de Montréal et de la marina de Chicoutimi « qui n'ont pas été adjugés » seront annulés. Ces deux mesures permettront des économies de quelque $ 3 millions.

Enfin, comme le laissaient entendre les rumeurs des derniers temps, la Société Radio-Canada est particulièrement touchée puisque son budget sera réduit de $ 75 millions, soit plus de 8 % de son budget total. De plus, les fonds supplémentaires de $ 10 millions qui avaient été alloués à la société en vue de l'achat d'équipement de haute technologie « ne seront pas attribués ».

Via Rail devra vivre quant à elle avec $ 93 millions en moins.

Quant aux programmes d'aide prévus pour le développement régional — et qui ont permis au Québec d'obtenir d'Ottawa plus de $ 1 milliard au cours des dix dernières années — ils perdront $ 200 millions l'année prochaine.

Le Conseil national de recherche perd $ 34 millions et les organismes culturels $ 7,5 millions.

Les points saillants

OTTAWA (PC) — Voici les points saillants du premier exposé économique du ministre des Finances, M. Michael Wilson.

- Le gouvernement se contente de freiner la hausse du déficit. De $34.5 milliards pour la présente année financière, il passera à $34.9 milliards l'an prochain;
- des réductions de dépenses de $4.2 milliards seront effectuées d'ici la fin de l'an prochain. Environ $770 millions d'économies viendront de la réduction des fonds accordés à certains programmes, $400 millions du resserrement de critères de programmes comme l'assurance-chômage notamment;
- quelque $400 millions de programmes seront abolis. Le couteau tombera sur des sociétés comme Canagrex et Canartech, on bloque $275 millions de prêts à Petro-Canada et on abolit $250 millions de subventions pour l'exploration de gisements pétroliers;
- une hausse de 2.4 cents le litre d'essence pour les consommateurs est à prévoir avec l'augmentation d'une taxe fédérale. Les fermiers, les pêcheurs et les exploitants forestiers y échapperont toutefois, tout comme l'industrie pétrochimique;
- Via Rail subira une coupure de $93 millions, Radio-Canada de $75 millions;
- Ottawa souhaite épargner $200 millions en resserrant les contrôles sur les bénéficiaires d'assurance-chômage et $85 millions en coupant le programme d'emploi pour étudiants Eté Canada;
- quelque 3,600 postes, dont ceux de 2,400 fonctionnaires, seront atteints par les coupures dans le personnel des sociétés et ministères. On écarte toutefois pour l'instant les mises à pied, prévoyant que tous les fonctionnaires seront replacés d'ici trois ans;
- après une croissance de 4.2% en 1984, le produit national brut ne progressera que de 2.4% l'an prochain. Une croissance annuelle de 3.4% est prévue pour le reste de la décennie;
- l'inflation restera à 4% ou moins d'ici 1990, mais le chômage devrait demeurer à près de 11% d'ici la fin de l'an prochain et ne diminuer que graduellement à 7% à la fin de la décennie;
- les salaires du premier ministre et des membres du cabinet seront réduits de 15 et 10% respectivement au début de l'an prochain. On serrera la vis sur les dépenses du Parlement et on réévaluera le généreux régime de pension des députés;
- on maintient un objectif de 0.5% du PNB à l'aide extérieure;
- le gouvernement s'abstient «pour le moment» de toucher à l'universalité des programmes sociaux mais souligne son intention de réexaminer dans l'avenir le partage des bénéfices;
- Ottawa consent des mesures nouvelles dont le coût atteindra $1.5 milliards pour la prochaine année fiscale, qui viennent s'ajouter aux $200 millions déjà promis pour Canada au Travail;
- dans le secteur des ressources, agriculteurs, pêcheurs et exploitants forestiers auront droit à une réduction totale des taxes sur l'essence d'environ 4.8 cents le litre environ. En revanche, on souligne l'intention de déréglementer les prix de l'essence, laissant présager une hausse générale pour les consommateurs;
- augmentation de la prestation maximale hebdomadaire d'assurance-chômage, qui passe de $255 à $276 au cours de l'année. Les cotisations augmentent aussi de 2% tant pour les employeurs que pour les employés;
- les veufs et veuves entre 60 et 64 ans auront aussi droit à la pension, une facture de $200 millions pour l'an prochain.

Le prix du pétrole pourrait être déréglementé

Miville TREMBLAY
De la Presse canadienne

OTTAWA (PC) — Le gouvernement conservateur se dirige résolument vers la déréglementation du prix du pétrole mais, d'ici là, les consommateurs vont quand même payer à la pompe à essence l'équivalent du prix mondial, soit environ 2.4 cents de plus le litre.

Nous procéderons au cours des prochaines semaines à de vastes consultations sur les moyens de déréglementer le prix du pétrole, a affirmé M. Michael Wilson dans son exposé économique et financier.

En attendant d'avoir révisé le complexe écheveau des prix et des taxes qui fut élaboré par les libéraux dans leur Programme énergétique national, le gouvernement conservateur augmente de $ 17.50 la taxe d'indemnisation pétrolière, ce qui représente une hausse de 1.7 cents le litre à la raffinerie, et qui se traduira normalement par une augmentation de 2.4 cents à la pompe.

La taxe d'indemnisation pétrolière s'applique sur tout le pétrole raffiné et sert à compenser les producteurs canadiens de nouveau pétrole, a qui l'on a promis le prix mondial, et à subventionner les raffineries qui doivent importer du pétrole au prix mondial. Son objectif n'est pas de gonfler les coffres de l'Etat mais d'assurer un prix intérieur uniforme, quelle que soit l'origine du pétrole.

Or le gouvernement conservateur affirme que la hausse annoncée était devenue inévitable car les paiements compensatoires surpassaient de presque $ 1 milliard les recettes provenant de la taxe.

Toutefois, l'industrie pétrochimique, y compris Pétromont, ne sera pas touchée par cette hausse.

Il en sera de même pour le matériel roulant des agriculteurs, des pêcheurs, et des exploitants forestiers et miniers.

Assurance-chômage

Hausse des prestations et des cotisations dès le 1er janvier

OTTAWA (PC) — Les cotisations et les prestations d'assurance-chômage seront haussées le 1er janvier prochain.

Le maximum des gains assurables sera porté de $ 425 à $ 460 par semaine, a annoncé hier le ministre des Finances Michael Wilson, dans son premier exposé budgétaire. Par conséquent, le maximun de la prestation hebdomadaire passera de $ 255 à $ 276.

Par contre, les employés paieront $ 2.35 par tranche de $ 100 de la rémunération assurable au lieu de $ 2.30. Les employeurs devront payer quant à eux $ 3.29 au lieu de $ 3.22.

Par ailleurs, M. Wilson a annoncé que le programme d'allocations au conjoint sera étendu à tous les veufs et veuves âgés de 60 à 64 ans. Quelque 85,000 Canadiens à faible revenu, en majorité des femmes, bénéficieront de ce programme à compter de l'automne 1985. Il s'agit d'un déboursé de $ 200 millions.

De plus, le gouvernement conservateur a décidé de hausser les pensions des anciens combattants, une dépense supplémentaire de $ 22 millions en 1985-86.

« Décisions 85 »

Conférence nationale sur la sécurité économique des femmes

ROBERT LEFEBVRE
De la Presse canadienne

QUEBEC — La fin de la décennie de la femme sera marquée le printemps prochain, au Québec, par une conférence nationale portant sur la sécurité économique des Québécoises.

Cette conférence,appelée « Décisions 85 », réunira autour d'une même table une trentaine d'intervenants représentant les femmes du Québec d'une part et les partenaires socio-économiques d'autre part: syndicats et patronat, monde des affaires, de l'éducation et de la recherche, domaine municipal et gouvernemental, bref tous les secteurs concernés par la problématique de la sécurité économique des femmes québécoises.

La tenue de cette rencontre a été annoncée hier, en conférence de presse, par la ministre déléguée à la condition féminine, Mme Denise Leblanc-Bantey, en présence du premier ministre René Lévesque.

Lorsqu'ils se présenteront à cette conférence, en mai prochain à Montréal, les participants et participantes auront déjà effectué un laborieux travail de préparation.

Dès le mois prochain, des journées de consultations se tiendront dans toutes les régions du Québec sous la responsabilité d'animatrices engagées par le Secrétariat général à la condition féminine.

Dans chacune des régions, les femmes se réuniront pour établir ensemble les propositions d'action qu'elles jugent les plus prioritaires.

On procédera ensuite à une synthèse de ces propositions régionales. Puis les associations de femmes et les représentantes régionales participeront, en janvier, à une rencontre nationale pour établir un cahier unique de propositions qui deviendra le document de base de toutes les réflexions qui s'ensuivront.

C'est à partir de ce document que les partenaires socio-économiques, les décideurs, auront à fournir les réponses et des engagements en regard des attentes exprimées par les femmes.

Le premier ministre Lévesque a souligné pour sa part que le Québec est maintenant doté des instruments législatifs nécessaires à la promotion de la condition féminine, mais qu'il reste encore à changer les mentalités.

Il s'est dit assuré que le Québec figure maintenant parmi les sociétés qui ont le plus évolué sur ce plan, après avoir fait une rapide énumération des législations adoptées ces dernières années par son gouvernement.

Le premier ministre a indiqué que le Livre blanc sur la fiscalité des particuliers, qui sera publié d'ici quelques semaines, contiendra des mesures concrètes à l'intention des femmes et notamment des familles monoparentales.

M. Lévesque a fait savoir également que son gouvernement entend participer, l'été prochain, à la Conférence mondiale de Nairobi, au Kenya, à laquelle assisteront tous les pays membres de l'ONU pour souligner la clôture de la décennie de la femme.

L'achat des 9,000 micro-ordinateurs Comterm

Ryan pose 40 questions à Bérubé

Marie-Agnès Thellier

QUÉBEC — Le critique de l'Opposition officielle en matière d'éducation, M. Claude Ryan, a rendu publiques hier les 40 questions qu'il vient de poser au ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, au sujet des micro-ordinateurs scolaires.

Dans une lettre datée du 7 novembre, M. Ryan pose des questions à la fois sur les engagements du gouvernement à l'égard de la firme Comterm et sur les retombées précises du contrat conclu avec Comterm-Matra.

De plus, M. Ryan réclame une nouvelle fois la publication de certains documents: la proposition faite par Comterm en novembre 1983; la convention-cadre signée entre Comterm et le gouvernement; la version révisée du Plan de développement de la micro-informatique au Québec; la composition du parc de micro-ordinateurs dans le réseau scolaire.

M. Ryan justifie sa curiosité en se référant à « l'importance du contrat accordé à Comterm, les circonstances contestées dans lesquelles fut prise la décision d'accorder le contrat à Comterm, ainsi que les multiples râtés qui ont marqué depuis un an et demi l'évolution du dossier des micro-ordinateurs scolaires ».

Selon l'Opposition officielle, « loin de clarifier la situation confuse engendrée par la politique gouvernementale, le décret publié le 10 octobre soulève au contraire de nombreuses questions auxquelles le gouvernement doit apporter des réponses ». Le 10 octobre dernier, dans la Gazette officielle, paraissait un décret, daté du 19 septembre, autorisant la signature d'une convention-cadre entre le ministère de l'Éducation et la firme Comterm, signature intervenue le 21 septembre dernier.

Comterm a obtenu un contrat pour la fourniture de 9,000 micro-ordinateurs au coût de $ 25.65 millions, dont $13.2 millions dans l'enveloppe budgétaire 84-85 et $12.45 millions dans l'enveloppe budgétaire 85-86. Dès cette année, la firme Comterm recevra une avance de $1.62 millions. Des compensations sont aussi prévues pour Comterm dans le cas où les commandes des commissions scolaires seraient inférieures à 5,000 exemplaires d'ici le 20 septembre 1985 et où les micro-ordinateurs produits par Comterm ne seraient pas achetés trente jours après leur fabrication.

M. Ryan demande notamment à M. Bérubé si se tiendra un banc d'essai pour le modèle MAX 20-E définitivement amélioré. Il veut savoir combien d'appareils ont été jusqu'ici commandés par les commissions scolaires ou les écoles du Québec. On sait que le ministère de l'Éducation a commandé 9,000 micro-ordinateurs, mais les véritables clients sont les commissions scolaires. Or ces commissions ont déjà reçu $8.3 millions cette année pour s'équiper de micro-ordinateurs de diverses marques. Il y aurait actuellement près de 10,000 micro-ordinateurs dans les écoles québécoises, dont aucun MAX 20-E, puisque celui-ci est encore expérimental.

Le député d'Argenteuil demande aussi au ministre de l'Éducation s'il maintient l'objectif de 45,000 micro-ordinateurs dans les écoles et si seul Comterm aura des contrats gouvernementaux pendant les prochains dix-huit mois.

M. Ryan pose diverses questions sur les engagements pris à l'égard de Comterm. Il demande notamment pourquoi le gouvernement garantit le paiement du solde des redevances dûes à Matra pour les appareils produits la première année; pourquoi le gouvernement remboursera les frais d'intérêt encourus par Comterm sur les appareils non réquisitionnés dans les trente jours.

Le porte-parole libéral en matière d'éducation demande à nouveau des précisions quant à l'implication de la Caisse de dépôt et de placement dans Comterm; quant aux contrats gouvernementaux octroyés à Comterm; quant à l'assistance financière accordée à Comterm.

Enfin, M. Ryan veut connaitre la nature précise des retombées socio-économiques devant découler de la convention-cadre pour le contrat des 9,000 micro-ordinateurs produits par Comterm. Il veut savoir par ailleurs si le prix établi pour l'achat des appareils comprend le service après-vente.

guérin
l'éditeur qui édite
Maintenant disponible
Éducation Économique
Luc Bois / Paul Beaudry / Gilles Tanguay
Cahier d'activités — 4,95 $
ISBN-2-7601-0133-9 (86 pages)
En vente dans toutes les librairies

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél. (514)842-3481
déjà paru
Manuel de l'élève — 17,95 $
ISBN-2-7601-1142-3 (429 pages)
guide méthodologique
(à paraitre sous peu) — 35,00 $
En vente dans les librairies:
4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241

Librairie Champigny Inc.
4474, rue St-Denis
Montréal
844-2587
Champigny
ENTRETIEN AVEC
MICHEL TREMBLAY
LE SAMEDI 10 NOVEMBRE
DE 15 À 17 HEURES
VISITEZ NOTRE EXPOSITION «CENTENAIRE» LE NOROÎT

ABONNEMENT AU DEVOIR
Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.
Cochez le tarif choisi:
☐ 32$ (13 semaines) ☐ 62$ (26 semaines) ☐ 120$ (52 semaines)
(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
_____ Ville _____
Code postal _____ Tél.: _____
Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:
LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1
Je m'abonne au DEVOIR

Une étude de l'Office des professions

Les honoraires des professionels devraient être laissés au libre jeu de la concurrence

CAROLE BEAULIEU

La réglementation des honoraires professionnels n'est pas dans l'intérêt du public. Le consommateur serait mieux servi si les professionnels devaient publiciser le prix de leurs services et si ces derniers étaient laissés au libre jeu de la concurrence.

Telles sont les principales recommandations d'une étude rendue publique hier par l'Office des professions du Québec qui émettra, au cours des prochains jours, un avis en ce sens auprès du gouvernement du Québec.

L'étude, réalisée par deux chercheurs de l'université Laval et de l'INRS-urbanisation, soulève déjà un tollé de protestations de la part des professionnels concernés.

Plusieurs représentants des corporations de médecins, dentistes, vétérinaires, architectes, ont vivement quitté hier la salle où se déroulait le lancement du document après avoir dénoncé ses conclusions et menacé de s'y opposer férocement.

L'étude soutient que la réglementation actuelle agit au « détriment des consommateurs », qu'elle ne sert que les intérêts des professionnels, particulièrement de ceux qui sont « bien installés », en empêchant les nouveaux venus d'offrir leurs services à des coûts inférieurs.

Selon les auteurs, le public serait mieux servi s'il pouvait « magasiner » pour un professionnel, et pour ce faire être informé par voie publicitaire des tarifs de ces derniers.

En s'appuyant sur des enquêtes américaines et une étude empirique du marché des services professionnels au Québec le rapport fait trois recommandations:

■ que les corporations n'imposent et ne recommandent plus de tarifs minimums, sauf dans les cas où les professionnels pourront prouver qu'ils sont essentiels à la protection du public;

■ que le régime de publicité des services professionnels soit libéralisé;

■ que le gouvernement procède à une revue critique de la réglementation du marché des services professionnels.

Une telle déréglementation, « graduelle et par phase » toucherait particulièrement les notaires, les avocats, les architectes.

Un précédent avis, émis en 1977 et reprenant globablement les mêmes recommandations, n'avait pas été retenu par le gouvernement.

Selon l'un des auteurs de l'étude, M. André Lemelin, ce silence était beaucoup plus motivé par des raisons politiques que pratiques.

« Il faut comprendre que ces professionnels constituent historiquement l'élite canadienne-française, une élite que le gouvernement péquiste, nouvellement élu alors, ne voulait pas déranger, » de dire M. Lemelin qui, quoique optimiste quant à l'accueil que le gouvernement accordera à ce deuxième avis, craint de le voir mis sur une tablette jusqu'aux prochaines élections.

Les corporations soutiennent de leur côté qu'on ne « magasine pas pour un architecte comme on magasine pour une boîte de petits pois », que seuls « les pas bons font de la publicité » et que les tarifs minimums sont garants de la qualité des services.

Morgentaler est acquitté

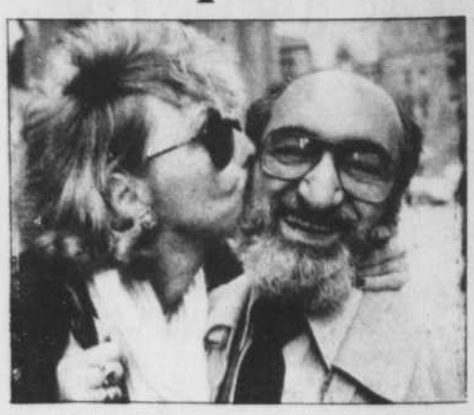

TORONTO (PC) — C'est un Dr Morgentaler rayonnant, embrassé et félicité par une horde de partisans, qui est sorti de la Cour, hier, après qu'un jury l'eut acquitté d'une accusation d'avortement illégal.

Marquant l'apogée d'un procès fertile en émotions et en rebondissements, les six femmes et les six hommes du jury ont déclaré non coupables le Dr Henry Morgentaler et les deux associés de sa clinique d'avortement de Toronto.

L'avocat de la Couronne, Me Alan Cooper, a affirmé qu'il avait besoin de temps pour décider s'il en appellerait du verdict.

Les deux co-accusés, le Dr Robert Scott et le Dr Leslie Smoling, ont été immédiatement acquittés de deux chefs d'accusation connexes, Me Cooper ne pouvant plus présenter de preuves. Le maintien de ces chefs d'accusation dépendait en effet de l'issue du procès.

Le jury avait commencé à délibérer à 13 h mercredi après une dernière adresse du juge William Parker. Le Dr Morgentaler s'est déclaré surpris de « l'extraordinaire rapidité » de la décision.

« C'est inimaginable comme ils ont pris une décision rapide », a-t-il déclaré.

L'énoncé du verdict a aussi pris les spectateurs par surprise. Plusieurs partisans et opposants aux cliniques d'avortement suivaient le procès depuis des mois, mais, à part quelques journalistes, la Cour était pratiquement vide lorsque la décision a été rendue publique.

Le juge William Parker n'a pas commenté le verdict.

Il s'agissait pour le Dr Morgentaler d'un quatrième acquittement par jury. Les trois premiers ont eu lieu au Québec durant les années 1970, pour des chefs d'accusation semblables.

L'avocat de Morgentaler, Me Morris Manning, a basé sa défense sur la notion de nécessité, en soutenant que le besoin et la demande d'avortements justifiaient les agissements du médecin montréalais. Le Dr Morgentaler a admis outrepasser une loi qui limite les avortements aux cliniques accréditées et aux hôpitaux dotés de comités thérapeutiques qui filtrent les demandes.

Les trois médecins disposaient d'une liberté sous caution depuis leur arrestation, il y a un an, lors d'un raid de la police à la clinique torontoise de Morgentaler.

Mortes ou vivantes

94% des personnes portées disparues à la police sont retrouvées

ANGÈLE DAGENAIS

Le service de police de la Communauté urbaine de Montréal poursuit toujours ses recherches pour tenter de retrouver deux garçons du Nord-Est de la ville, Sébastien Métivier (8 ans) et Wilton Lubin (12 ans) vus pour la dernière fois ensemble le 1er novembre dernier vers 18 h, rue Desjardins, où ils habitent tous les deux.

Selon le sergent Perkins, du quartier général de la police, ces jeunes sont certainement en très grand danger après une semaine passée hors de leur foyer d'autant plus que le jeune Wilton souffre d'anémie et doit prendre trois fois par jour des médicaments qu'il n'a pas sur lui présentement. Ces deux enfants n'ont pas un dossier de fugueurs, a-t-il ajouté, bien que le garçon plus âgé soit déjà «rentré en retard» à plusieurs reprises chez lui.

Les policiers du district 52 aidés d'une trentaine d'agents de l'escouade tactique (antiémeute) ont passé au peigne fin tout l'est de la ville depuis le début de la semaine en demandant aux résidents d'explorer leurs cours arrières, dessous de balcons, amas de vieilleries etc. Les recherches se poursuivent dans le Centre-Sud actuellement, de préciser le sergent.

Selon les statistiques du service de police, 5,561 personnes dont 4,111 mineurs sont disparues en 1983 sur le territoire de la CUM. 5,209 ont été retrouvées (mortes ou vivantes), soit 94%.

Les statistiques complètes sont les suivantes:

■ filles de 1 à 10 ans: 101 disparues, 91 retrouvées;

■ garçons de 1 à 10 ans: 327 disparus, 307 retrouvés;

■ filles de 11 à 13 ans: 378 disparues, 362 retrouvées;

■ garçons de 11 à 13 ans: 644 disparus, 613 retrouvés;

■ filles de 14 à 17 ans: 1307 disparues, 1230 retrouvées;

■ garçons de 14 à 17 ans: 1354 disparus, 1268 retrouvés;

■ adultes (F): 834 disparues, 765 retrouvées;

■ adultes (H): 616 disparus, 573 retrouvés.

Dans le cas de jeunes disparus de moins de 12 ans, de personnes âgées ou de toute personnes malade ou handicapée, une recherche immédiate et systématique du district, de tous les parcs de la ville, des endroits plus déserts tels le port de Montréal, les voies ferrées, les terrains vagues, etc, est effectuée sur le champ avec renforts de policiers dans la plupart des cas, précise le sergent Perkins.

Dans le cas d'adolescents, de telles recherches ne sont pas jugées «prioritaires» sauf si des indices montrent que la situation est anormale. Les équipes de Police-Jeunesse (un sergent et de trois à six agents dans chaque district policier de la CUM) s'occupent de ces cas. Des recherches systématiques sont faites de tous les lieux connus fréquentés par les jeunes disparus.

À la suite d'une enquête policière effectuée de 1976 à 1978 (dans le sillage de la CECO) sur les agences de placement de danseuses nues à travers le Québec par les trois corps de police, on avait retrouvé en 18 mois 200 mineures rapportées disparues ou évadées de foyers d'accueil ou centres de détention.

L'opération *Marie* avait mis à jour un réseau de 4,000 danseuses dont 10% étaient des adolescentes de 11 à 17 ans dans un milieu hautement criminogène où le meurtre, la prostitution, la drogue, la fraude, le vol, le trafic des fausses cartes d'identité, etc., relevaient directement du crime organisé.

Selon le sergent Perkins, ce «milieu» est beaucoup plus surveillé aujourd'hui qu'il ne l'était il y a dix ans et il doute que des mineurs puissent aujourd'hui se retrouver dans les clubs ou cabarets licenciés du territoire de la CUM.

En province, c'est peut-être autre chose, a-t-il laissé entendre. Or, l'enquête en question démontrait notamment que 50% des danseuses changeaient de régions presqu'à chaque semaine et que la clientèle semblait préférer des femmes (maintenant aussi sans doute des hommes) de plus en plus jeunes.

Les dossiers de personnes non-retrouvées restent toujours «ouverts» dans l'ordinateur du service de police bien qu'ils ne soient pas nécessairement actifs. Les différents services de police se communiquent informations et indices, précise encore le Sergent Perkins. Des jeunes sont parfois retouvés très loin de chez eux, particulièrement l'été où les fugues et le vagabondage chez les 13-17 ans augmentent considérablement.

Un prix de journalisme au directeur du DEVOIR

L'Association canadienne des périodiques catholiques a remis hier son prix annuel de journalisme au directeur du DEVOIR, M. Jean-Louis Roy, pour son éditorial du 21 septembre intitulé: «Témoin de l'espérance». Publié au lendemain de la visite du pape au Canada, cet éditorial, a expliqué le président de l'ACPC, M. Jacques Barnard, «a su remarquablement faire ressortir la dimension de foi de la visite de Jean-Paul II au Canada.(...) Fasciné par le discours du leader spirituel, l'auteur n'a pas manqué de souligner chez le pape l'alliage de la force et de la tendresse qui n'exclut ni la lucidité de l'analyse sociale et politique, ni l'amour de la personne et la défense de ses droits». En acceptant ce prix, M. Roy a rendu hommage aux personnes qui lui avaient permis de comprendre cet événement et en particulier à l'évêque de Saint-Jean-Longueuil, Mgr Bernard Hubert, et au théologien, Jean-Marie Tillard.

(Photo Jacques Grenier)

COMMUNIQUÉ

CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE

Il est rappelé que l'accès à la réception qu'offrira le Premier Ministre français au Chalet du Mont-Royal ne se fera que sur présentation du carton d'invitation.

Harrison pourra présenter sa requête en cautionnement

(PC) — Le juge Louis Tannenbaum a fait savoir hier qu'il était disposé à entendre dès la semaine prochaine au moins deux personnes prêtes à verser un cautionnement pour l'homme d'affaires Robert Harrison, en prison depuis presque deux mois.

Le président du tribunal a cependant prévenu l'avocat de la défense, Me Joseph Silver, qu'il ne sera sûrement pas satisfait d'un cautionnement de seulement $50,000, comme ce dernier l'a déjà suggéré.

Robert Harrison est accusé d'avoir fraudé la Banque de Montréal dans le but d'aider l'ex-député libéral Bryce Mackasey à régler une dette de $625,000 et d'avoir fraudé plusieurs hommes d'affaires.

De toute façon, Me Saint-Cyr a plaidé pour que l'ancien président du Montreal Board of Trade soit cité à son procès.

LE NOROÎT

«CENTENAIRE»

INVITATION

Chez **HERMÈS**
Le 10 nov. de 14h à 16h
ALEXIS LEFRANÇOIS
MICHEL BEAULIEU
JACQUES BRAULT
CÉLYNE FORTIN
GHISLAINE LEGENDRE
JEAN ROYER
MARIE-JOSÉ THÉRIAULT

Chez CHAMPIGNY
Le 15 nov. de 19h à 21h
Table-ronde: LA POÉSIE, POUR QUI?
Animée par **JEAN ROYER**, avec la participation de CLAUDE BEAUSOLEIL, MICHEL BEAULIEU, LOUISE DESJARDINS, ÉLISE TURCOTTE.
Le 16 nov. de 19h à 21h
Lecture de textes par **JEAN-YVES COLLETTE, FRANCINE DÉRY, RACHEL LECLERC, MICHEL CÔTÉ, JEAN CHAPDELAINE-GAGNON, JEAN CHARLEBOIS.**
Le 17 nov. de 14h à 16h
Lancement de la **PETITE ANTHOLOGIE DU NOROÎT**
Le 22 nov. de 19h à 21h
La lithographie: **IMAGES DU TEMPS** présenté par **GILLES BOISVERT** et **PAUL SÉGUIN.**
Le 23 nov. de 19h à 21h
La calligraphie: **DUCTUS** présenté par **MARTIN DUFOUR.**
La reliure d'art présentée par **PIERRE OUVRARD.**
Le 24 novembre de 14h à 16h
LE COEUR DANS L'AILE
Des ouvrages de **GÉRARD TREMBLAY, ROLAND GIGUÈRE, LÉON BELLEFLEUR, PHILIP SURREY, MILJENKO HORVAT.**

Chez **PANTOUTE**
Le 14 nov. de 17h à 19h
Lancement de la PETITE ANTHOLOGIE DU NOROÎT

À la LIBRAIRIE GÉNÉRALE FRANÇAISE
Présentation d'ouvrages de bibliophilie et ensemble du fonds du Noroît.

Les ouvrages du Noroît sont aussi en montre aux librairies suivantes: **À MONTRÉAL:** Agence du livre français, Flammarion (Saint-Denis), Flammarion (Université), Scorpion (Terrasses), L'Encrier, Gutenberg, Zone Libre, Lettre Son, Coop Cegep Rosemont. **À QUÉBEC:** Librairie Laliberté. À **TROIS-RIVIÈRES:** Clément Morin. **À SHERBROOKE:** Biblairies G.G.C. **À SAINT-JEAN:** Au Gribouillage. **À OTTAWA:** Librairie de la Capitale, Trillium.

NOUS REMERCIONS TOUS CES LIBRAIRES POUR LEUR COLLABORATION.

embauchez! embauchez! embauchez!

Connaissez-vous le programme Canada au travail?

Il s'agit d'un programme du gouvernement du Canada visant à la création de 47 000 emplois productifs pour les chômeurs. Un budget de 250 000 000$ est affecté à ces fins, pour les seuls mois de l'automne et de l'hiver!

Le programme CANADA AU TRAVAIL s'adresse aux entreprises, collectivités, organisations, municipalités et particuliers qui désirent s'engager dans des projets qui permettront de créer au moins trois emplois à plein temps d'une durée de six à 52 semaines. Les activités subventionnées devront tenir compte des priorités de la collectivité dans le contexte du développement économique régional.

Date limite: le 16 novembre

Les employeurs potentiels sont invités à présenter leurs propositions de projet dans les jours qui suivent. Vous trouverez les formules de demande ainsi que des guides détaillés au Centre d'Emploi du Canada ou au bureau de la Direction générale du développement de l'emploi le plus rapproché. N'hésitez pas à communiquer avec ces mêmes bureaux si vous avez des questions ou désirez vous assurer de l'admissibilité de votre projet en vertu de ce programme. Mais faites vite! Pour être admissibles, tous les projets devront être présentés avant le 16 novembre 1984.

Emploi et Immigration Canada | Employment and Immigration Canada

Canada

INFORMATIONS INTERNATIONALES

LE MONDE EN BREF

■ USA : résultats définitifs

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a obtenu 53,428,357 voix, soit 59 % des suffrages, selon les résultats définitifs de l'élection présidentielle américaine. Il a emporté 49 des 50 États américains avec 525 de leurs 538 votes électoraux. Walter Mondale a obtenu 41 % des suffrages, soit 36,930,923 voix. Il n'a emporté que son État natal, le Minnesota, ainsi que le district de Columbia (la capitale fédérale, qui n'a pas le statut d'État), ce qui représente 13 votes électoraux. Le taux de participation a été de 52,9 %, selon une étude d'un institut spécialisé. Cela représente une légère augmentation par rapport à l'élection précédente, où le taux avait été de 52,6 %, mais c'est néanmoins la première fois que la participation s'accroît depuis 1960. Cette année-là, elle avait été de 62,8 %.

■ Acheminement difficile des secours en Éthiopie

BRUXELLES (AFP) — De gros problèmes logistiques se posent pour l'acheminement des secours en Éthiopie où six millions de personnes sont touchées par la sécheresse, a déclaré mercredi à Bruxelles l'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF). Le port d'Assab ne peut en effet décharger que deux mille tonnes de marchandises par jour et le transport routier ne peut suffir, a indiqué le Dr Philippe Laurent, de la section belge de MSF, dans une conférence de presse tenue en présence de plusieurs médecins belges et français revenant des pays africains touchés par la sécheresse. Le Tchad va également connaître d'importants problèmes dans les prochains mois car plus aucune perspective de récolte ne peut y être envisagée en raison de la sécheresse, selon MSF. De plus, son enclavement rend difficile l'acheminement de l'aide alimentaire urgente qui n'atteint les populations affamées qu'après plusieurs mois de transport, a indiqué l'un des médecins de MSF.

■ Yougoslavie : le procès des six piétine

BELGRADE (Reuter) — Des plaintes déposées par l'un des accusés, Vladimir Mijanovic, ont retardé hier la lecture de l'acte d'accusation lors du troisième jour d'audience du procès de dissidents à Belgrade. M. Mijanovic, 38 ans, ancien dirigeant étudiant, a demandé le remplacement du procureur, du président du tribunal et du président de la Cour de Belgrade, qu'il a accusés de partialité. La Cour a annoncé qu'il lui paraissait peu probable que l'acte d'accusation soit lu avant aujourd'hui. Dès le début de l'audience d'hier, M. Mijanovic a demandé le remplacement du procureur, Danilo Nanovic, déclarant qu'il avait commis « une fraude intellectuelle » en interprétant de façon erronée les déclarations de certains témoins. M. Mijanovic et un autre des six accusés ont demandé ensuite le renvoi du président de la Cour de Belgrade, Djuro Svorcan, et celui du président du tribunal, Zoran Stojkovic. M. Mijanovic a accusé le juge Stojkovic d'avoir fait preuve de partialité en citant l'avocate des droits de l'homme, Srdja Popovic, comme témoin au procès, ce qui lui interdit d'être l'avocate de M. Mijanovic. M. Mijanovic a accusé M. Svorcan d'avoir été partial en choisissant une petite salle d'audience. Les six intellectuels dissidents sont accusés de conspiration contre le système politique yougoslave.

■ Genscher ignore tout d'un don de $2 millions

BONN (AFP) — Le don anonyme de 6 millions de marks ($2 millions US) inscrit au budget 1983 du Parti libéral (FDP, coalition gouvernementale), proviendrait de l'ancien trésorier du FDP, Heinz Herbert Karry, assassiné le 11 mai 1981, affirme *Bild Zeitung* d'hier. Le FDP s'était vu contraint mercredi de démentir une rumeur selon laquelle cette somme d'argent aurait été versée par le chef de l'État libyen, le colonel Mouamar Khadafi. Cette affaire de don anonyme préoccupe tout autant les milieux politiques que les retombées de l'affaire Flick. Interrogé sur les informations publiées par *Bild Zeitung*, quotidien à fort tirage, le président du FDP et ministre des Affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher, a déclaré tout ignorer. Selon *Bild*, la veuve de M. Karry, qui aurait découvert la somme sur un compte bancaire secret de son mari, l'a transmise sur un compte du Parti libéral.

Le retrait israélien du Sud-Liban

Ouverture des pourparlers entre le Liban et Israël

NAKOURA (AFP, Reuter) — La première réunion de la conférence militaire libano-israélienne hier à Nakoura, au quartier général de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban), a été consacrée au rôle des Nations unies dans la négociation, a-t-on appris de source proche de la conférence.

Le général Mohammed el-Hajj, chef de la délégation libanaise, a d'emblée exigé « un calendrier du retrait (israélien) total et progressif du Sud-Liban ». Il a ajouté que l'armée libanaise comptait déployer quelques dix mille hommes au Sud-Liban pour y assurer l'ordre.

Selon lui, « les négociations doivent se dérouler dans le cadre des Nations unies et avoir pour base juridique les accords d'armistice libano-israéliens de mars 1949 ».

Pour la délégation israélienne, dirigée par le général Amos Gilboa, les accords d'armistice de 1949 sont caducs, à la fois en raison de la « participation du Liban à la guerre de juin 1967 » et de « l'accord israélo-libanais du 17 mai 1983 ».

Cet accord, rappelle-t-on, a été abrogé unilatéralement par le Liban, le 5 mars 1984, avant que les deux pays aient échangé les instruments de ratification. Israël le considère toutefois comme valide.

Les militaires libanais, qui estiment que les négociations avec Israël doivent se dérouler par l'intermédiaire exclusif des Nations unies, ont au début ostensiblement refusé de serrer la main aux délégués israéliens.

S'exprimant tous en anglais, Israéliens et Libanais ont cependant fini par s'entretenir directement, dans une atmosphère qualifiée de « détendue » par un membre de la délégation des Nations unies.

Les négociations doivent reprendre lundi.

Intervenant par Radio-Damas, la Syrie a fait savoir hier qu'elle s'opposait à ce qu'un « rôle, quel qu'il soit » soit accordé à la milice pro-israélienne ASL (Armée du Sud-Liban) après le retrait militaire d'Israël du Liban.

Le gouvernement israélien souhaite que l'ASL soit déployée dans une zone-tampon sur la frontière pour assurer la sécurité de ses territoires nord.

Le premier ministre israélien, Shimon Pérès, a d'ailleurs tenu à se rendre hier au quartier général de l'ASL à Marjayoun, au sud-est du Liban.

Pendant ce temps, hier, à Beyrouth, l'armée libanaise a fermé quatre des six passages entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest, à la suite de coups de feu et de tirs de roquettes sur toute la capitale, rapportait Radio-Beyrouth.

Un communiqué militaire diffusé par la radio précise que les deux autres passages de la « ligne verte » devaient fermer à minuit heure locale jusqu'à ce qu'une « solution radicale » à la reprise des combats soit trouvée par les quatre membres de la commission de sécurité.

La cause des combats reste indéterminée.

USA : les évêques vont se prononcer sur l'économie

WASHINGTON (AFP) — Les évêques catholiques américains envisagent de se prononcer en faveur d'une plus grande justice économique et sociale dans une lettre pastorale qui risque de susciter une controverse aussi intense que leur prise de position contre les armements nucléaires en mai 1983.

Un projet de lettre en ce sens, intitulé « L'enseignement social catholique et l'économie américaine », vient d'être envoyé pour avis aux 290 évêques américains et sera présenté la semaine prochaine à Washington lors de leur conférence nationale annuelle.

Son contenu n'a pas été rendu public, mais selon des informations concordantes publiées par la presse américaine, ce texte risque de déclencher une vive polémique aux États-Unis dans la mesure où il paraît mettre en cause certains principes capitalistes.

Ce projet de lettre se demande en effet si une philosophie économique fondée sur la réussite individuelle et un rôle minimum du gouvernement — des idées défendues par le président Ronald Reagan — correspond vraiment aux enseignements moraux de l'Église et réclame de plus grands efforts publics en faveur des pauvres et des déshérités.

Il s'agit en gros des positions adoptées par le candidat démocrate Walter Mondale pendant la campagne électorale et le comité de rédaction du projet de lettre a d'ailleurs retardé sa publication après l'élection du 6 novembre tout en s'efforçant de maintenir le secret sur son contenu.

Un groupe d'hommes d'affaires et de responsables catholiques américains, avec à sa tête l'ancien secrétaire au Trésor William Simon, a d'ores et déjà refuté l'orientation anti-capitaliste de cette lettre.

Le projet de lettre, en préparation depuis un an, va être examiné pendant un an par les évêques américains et elle deviendra une lettre pastorale si 80 % d'entre eux approuvent son contenu, après d'éventuelles révisions.

La hiérarchie catholique américaine avait adopté en mai 1983 une lettre pastorale, baptisée le *Défi de la paix*, condamnant sans équivoque les armements nucléaires, leur production et leur usage « immoral », ce qui avait déclenché une vive controverse à travers le pays entre partisans et critiques de l'arme nucléaire.

Chili : la censure s'ajoute à l'état de siège

SANTIAGO (AFP) — Le gouvernement militaire chilien a interdit hier la parution de six revues de l'opposition, imposé la censure à l'ensemble des autres media et soumis le droit de réunion à l'autorisation des représentants locaux du pouvoir central.

Les décrets donnant force de loi à ces mesures ont été signés par le président-général Augusto Pinochet et par son ministre de l'Intérieur, Sergio Onofre Jarpa. Entrés en vigueur avec leur parution au journal officiel hier, ils découlent de l'état de siège imposé à tout le pays mardi dernier, suivi du couvre-feu instauré mercredi sur près de la moitié du pays.

Les six revues interdites sont : *Apsi* et *Analisis* (gauche), *Fortin Mapocho* (centre-gauche), *Cauce* (social-démocrate), ainsi que *Bicicleta* et *Pluma y Pincel*, ces deux dernières à caractère littéraire et culturel.

Une septième publication d'opposition, l'hebdomadaire *Hoy* (démocrate-chrétien), a été soumise à la censure préalable.

Quant au reste de la presse écrite et aux radios et télévisions, le gouvernement a décidé que ces médias devront s'abstenir de faire état de tous commentaires, informations, photos ou images télévisées relatifs à des « actes terroristes » ou à quelque fait que ce soit pouvant, directement ou indirectement, semer la panique ou altérer l'ordre et le calme.

En ce qui concerne le droit de réunion, il ne pourra s'exercer qu'avec le feu vert préalable des intendants (gouverneurs) régionaux. Seuls échappent à cette règle les spectacles et les réunions habituellement organisés dans des lieux publics, proclame le décret.

Mercredi, le gouvernement militaire avait déjà établi le couvre-feu à Santiago et dans plusieurs autres grandes villes du Chili, opéré des perquisitions dans divers locaux occupés par des partis de gauche et interdit le retour au Chili du prêtre espagnol Ignacio Gutierrez de la Fuente, connu pour ses actions en faveur des opposants chiliens.

Le père Gutierrez de la Fuente, 42 ans, actuellement en Europe, est membre de la Vicairie de la solidarité (dépendant de l'archevêché de Santiago). Le gouvernement espagnol a vivement protesté contre son interdiction de séjour au Chili.

DÉCÈS

MARKOWSKI, (Maria). — À Montréal le 26 octobre 1984, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Maria Markowski épouse de Raphaël Markowski fondateur de la maison du cadeau Au Petit Versailles. Outre son époux elle laisse dans le deuil son fils Jacques, sa belle-fille Suzanne (Carrière) et ses trois petits-enfants Pierre, France et Roger. Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité au salon Alfred Dallaire Inc. Laval le 29 octobre 1984. Sincères remerciements de la famille pour témoignages de sympathie exprimés lors du décès de Maria Markowski.

«Toronto Unlimited»

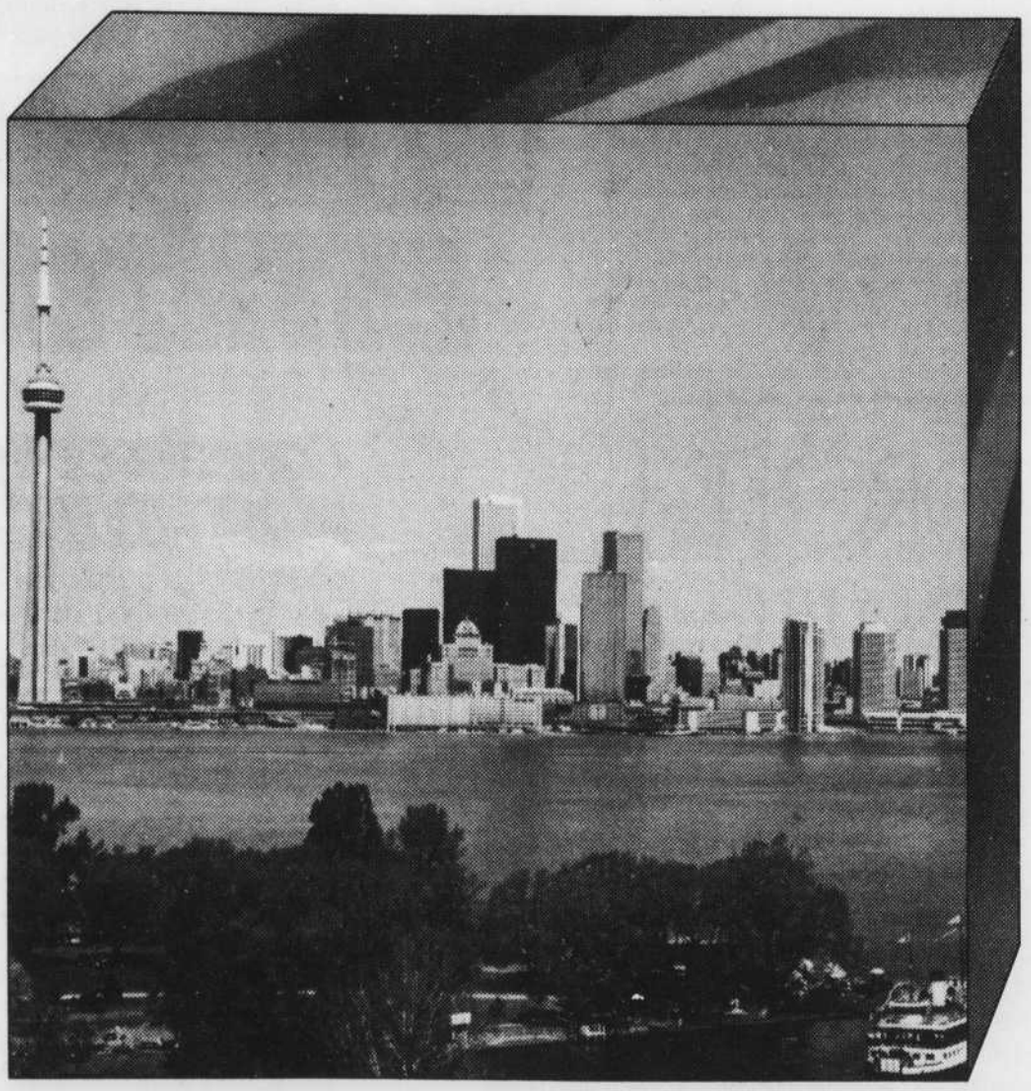

Toronto, le centre du pouvoir économique, le lieu où se prennent les véritables grandes décisions qui influencent la vie de tous les Canadiens. Cette métropole qui regroupe pas moins de 104 nationalités célèbre cette année son 150e anniversaire. À cette occasion, le journaliste Claude Sauvé vous invite à prendre le pouls de cette super-cité dont le rythme de croissance ne se dément pas. Une réalisation de Karl Parent, coproduite par les réseaux français et anglais de Radio-Canada.

Ce soir à 21h00

La télévision de Radio-Canada

Vous méritez ce qu'il y a de mieux

Christian-de-Gageac Ltée.

Importateur exclusif de meubles français et articles de cadeaux.

Venez découvrir dans notre luxueuse boutique, la lampe précieuse, l'objet d'art ou le meuble rarissime en marquetterie de bois de rose, qui feront de votre demeure ce qu'elle se doit d'être: à la fois classique dans son style et racé dans le souci du détail.

Mobilier de salon, salle à manger, chambre à coucher, bureau, miroirs, lampes, horloges, service de table en porcelaine de Limoges, verrerie, coutellerie et revêtement mural.

Styles Louis XIII, XIV, XV, XVI

5500 chemin de la Reine Marie
Tél.: 481-3589

Fermé le lundi matin
Ouvert tous les jours de 10h à 17h30

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.**

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
2171-6716 QUÉBEC INC. Restaurant Bar Le Coq 2501-2505, Bélanger Montréal	Permis additionnel 1 Bar danse et spectacles	2501-2505, Bélanger Montréal
EQUIPEMENT RÉGENCE INC. Hôtel Regence Hyatt 777, Université Montréal	1 Restaurant danse et spectacles	777, Université Montréal
AJAKIE, Hikmat Casse-Croûte Le Colonial 2169, Laurentien St-Laurent	1 Restaurant	2169, Laurentien St-Laurent
ANTONIO PERZIA & LORENZA PERZIA Fromagerie et Charcuterie 3630, Jean-Talon Est Montréal	1 Épicerie	3630, Jean-Talon Est, Montréal
LAHAIE, Henri Au Champion Bar 1407, Laurentide Laval	Autorisation de projection de fims dans 1 Bar danse et spectacles	1407, Laurentide Laval
LE DÉLICE DE PARMENTIER INC. Le Délice de Parmentier 2305, chemin Rockland Magasin 33 Mont-Royal	1 Restaurant	2305, chemin Rockland Magasin 33 Mont-Royal
LOUISE CHAREST & ROBERT MALO Dépanneur Variété Le Prof Enr. 4537, De Castille Montréal-Nord	1 Épicerie	4537, De Castille Montréal-Nord
136428 CANADA INC. Bistro-Tak Brochetterie Enr. 550, Fridolin Laval	1 Restaurant	550, Fridolin Laval
PÂTISSERIE GÉRARD ROLLAND INC. Pâtisserie Gérard Rolland 170, St-Charles Ouest Longueuil	1 Épicerie	170, St-Charles Ouest Longueuil
RODNE DANIEL & FRENEL MARSEILLE Le Disco Club Rody's 4050, Jean-Talon Est Montréal	1 Bar danse et spectacles	4050, Jean-Talon Est Montréal
RESTAURANT MIRADA INC. Restaurant Mirada Inc. 5222, Sherbrooke Est Montréal	Changement de capacité de 1 Restaurant	5222, Sherbrooke Est Montréal
CAFÉ LA VOLCANIQUE INC. Café La Volcanique Inc. 9701, De Lille Montréal	1 Bar (ERRATUM)	9701, De Lille Montréal
2161-1642 QUÉBEC INC. Café Chez Santo Enr. 3296 & 3298, Jean-Talon Est Montréal	1 Restaurant	3296 & 3298, Jean-Talon Est Montréal
RESTAURANT GIGI HOCHELAGA INC. Restaurant Gigi Hochelaga Inc. 4249, Hochelaga Montréal	1 Restaurant	4249, Hochelaga Montréal
LES SERVICES D'ALIMENTATION EATON LIMITÉE La Boutique du Gourmet 677, Ste-Catherine Ouest Montréal	1 Épicerie	677, Ste-Catherine Ouest Montréal
THURSDAY'S RESTAURANT AND BAR INC. Thursday's 1445 & 1449, Crescent Montréal	Changement de capacité de 1 Bar danse	1445 & 1449, Crescent Montréal
LA FRUITERIE BÉLANGER INC. La Fruiterie Bélanger Inc. 1270 Bélanger est Montréal	1 Épicerie	1270, Bélanger est Montréal
WEHBE, Joseph Restaurant Sémiramis 4339, Papineau Montréal	1 Restaurant	4339, Papineau Montréal
BEN KHALIFA, Taoufik Au Petit Matin 3857, St-Denis Montréal	1 Restaurant/1 Restaurant sur terrasse Demande amendée	3857, St-Denis Montréal

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat

Québec

Le GIUM propose un district spécial de réhabilitation dans Saint-Jacques

ALAIN DUHAMEL

La détérioration du secteur est du centre-ville montréalais a atteint une telle ampleur que l'on doit désormais en faire un « district prioritaire de réhabilitation » en mettant à profit ses vastes espaces arasés et en y associant sa population.

Le Groupe d'intervention urbaine de Montréal (GIUM) en a fait la proposition à l'administration municipale dans un rapport qu'il a publié hier sous le titre *Transitions, secteur Saint-Jacques*.

Le secteur visé se trouve compris entre les rues Sherbrooke, Saint-Hubert, Jeanne-Mance et le boulevard Dorchester. On y trouve, entre autres choses, la Place des Arts et le complexe Desjardins, l'Université du Québec à Montréal, la principale station de métro (Berri-De Montigny) et, sans doute, l'une des concentrations les plus importantes de terrains de stationnement et de terrains inoccupés.

La Ville de Montréal a adopté récemment un règlement de zonage pour cette partie de la ville, une initiative que le GIUM accueille favorablement. « Il s'agit ici d'un premier et d'un excellent pas dans la bonne direction » écrit M. Christophe Caron, président du GIUM.

Il invite l'administration municipale à former un comité consultatif d'amnénagement de manière à favoriser, comme ce fut le cas avenue McGill College, un rapprochement dynamique des secteurs privés et publics dans une entreprise commune. « L'expérience a été enrichissante et se révèle prometteuse pour l'évolution du processus de planification à Montréal. Nous espérons que les instances municipales ne seront pas réfractaires à en tirer des leçons et qu'elles sauront les appliquer au secteur Saint-Jacques ».

Plusieurs projets se préparent dans ce secteur, notamment la phase II de la construction du campus de l'UQAM, la construction du Musée des arts contemporains, et quelques projets privés importants à vocation commerciale. La mutation profonde du quartier, entreprise depuis une trentaine d'années, n'est donc pas achevée et elle ne saurait se porusuivre, estime le GIUM, sans un plan d'ensemble, sans critères d'aménagement et de design urbain. « Il devient de plus en plus évident que l'absence de stratégie cohérente et de vision guidant le développement et l'aménagement du centre-ville nuit à la crédibilité de Montréal et, par conbséquent, à son développement économique. »

Le GIUM propose donc la réhabilitation prioritaire de la fonction résidentielle, dans dans le recyclage des immeubles anciens que sur les terrains inoccupés, des programmes de revitalisation des artères commerciales (Sainte-Catherine et Saint-Laurent), création et réaménagement des espaces publics, construction d'équipements communautaires et renforcement de la vocation culturelle de Saint-Jacques.

Le GIUM, qui souhaite un large débat public sur l'avenir de cette partie de la ville, a fait parvenir son rapport à plusieurs représentants des gouvernements, des milieux d'affaires et d'organismes du milieu.

Longueuil prévoit un surplus de $2.1 millions en 1984

ANGÈLE DAGENAIS

Avec des états financiers affichant un surplus de $ 3,5 millions pour 1983 et un surplus anticipé de $ 2.1 pour 1984, sur un budget de $ 78 millions, le maire de Longueuil, M. Jacques Finet, n'hésite pas à parler de l'excellente santé financière de sa municipalité.

Le maire de Longueuil entend continuer à comprimer les dépenses sous le seuil de l'inflation pour 1985, ayant déjà convaincu les employés de bureau de la municipalité notamment à accepter des augmentations de salaire de 4 % (5 % l'an dernier). Si une augmentation de taxes s'avérait nécessaire en 1985, elle sera inférieure à l'inflation, a-t-il souligné publiquement cette semaine au cours d'une séance régulière du Conseil de Ville.

Le maire Finet entend mettre l'accent en 1985 sur la « paix, la sécurité publique, le bon voisinage, la tranquilité de tous et le respect de l'environnement » en faisant davantage respecter les règlements concernant le bruit, la circulation, l'utilisation des parcs, etc. Une enquête interne a en effet démontré que ce que préfèrent les Longueuillois c'est le paisible environnement de la Rive-Sud, perçu comme étant très différent du brouhaha de la métropole, de l'autre côté du fleuve.

M. Finet espère, avec ses partenaires de la Rive-Sud, compléter le dossier de l'intégration tarifaire avec Montréal et stimuler le développement résidentiel dans le nouveau quartier de 1200 unités de logement (Collectivité Nouvelle) qui commence à prendre forme près de la base de plein air, au nord-est de la municipalité. La construction a marqué une hausse de 107 % depuis 1982 sur le territoire longueuillois, a-t-il souligné. Le nombre de logements pour les citoyens à revenu modique s'est accru d'une centaine d'unités au cours de la dernière année portant à plus de 500 ce type de logements. Le ministre de l'Habitation, M. Guy Tardif a promis de débloquer les fonds pour une quarantaine d'HLM supplémentaires à Longueuil au cours de la prochaine année.

Un autre dossier primordial pour Longueuil est celui du rajeunissement du réseau d'égoût qui permettra notamment de réduire les risques d'inondation connus par le passé et la rénovation urbaine commerciale et résidentielle.

La réouverture des décrets

Le SFPQ recommandera de dire « non » à Bérubé

BERNARD RACINE
De la Presse canadienne

QUEBEC (PC) — Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) demandera à ses membres s'ils sont d'accord pour réouvrir le décret leur tenant lieu de convention collective, mais leur recommandera de rejeter cette proposition que leur a faite le gouvernement.

Les résultats de cette consultation, qui commencera lundi, seront connus le 11 décembre.

La décision de recommander le rejet de la proposition du président du Conseil du Trésor Michel Clair a été prise par le Bureau de coordination provincial qui a été consulté la semaine dernière, a révélé hier, au cours d'une conférence de presse, le président du SFPQ Jean-Louis Harguindeguy.

Le SFPQ, a-t-il dit, juge plus approprié de trouver des solutions aux divers problèmes qui le confrontent à son employeur plutôt que d'envisager des solutions à des problèmes hypothétiques qu'il ne devra envisager normalement qu'en 1986.

Les présidents locaux croient qu'il est plus urgent de trouver un règlement aux quelque 7,000 griefs actuellement en suspens et qui ont un impact négatif sur le climat de travail actuel. Certains de ces griefs découlent des conventions collectives de 1978 et 1980.

« Nous allons continuer à vivre avec le décret que le gouvernement nous a imposé jusqu'en 1985 et on négociera dans le cadre de la législation actuelle ou de celle qui sera éventuellement applicable », a déclaré M. Harguindeguy.

« En acceptant de participer aux travaux du comité sur la rémunération, on a démontré notre bonne volonté de régler les problèmes actuels. Nous sommes déçus, cependant, que le gouvernement ait décidé de ne pas donner suite aux travaux du comité avant même que ses travaux soient terminés, a-t-il dit, ce qui démontre le peu de bonne foi de l'employeur ».

M. Harguindeguy a également accusé le gouvernement de ne pas appliquer à ses fonctionnaires les normes imposées à l'entreprise privée sur l'hygiène et la santé au travail.

Il a énuméré une série de problèmes auxquels font face les fonctionnaires et que le gouvernement devrait régler.

Le SFPQ voudrait que soient prévues les conditions d'embauche des employés occasionnels que le gouvernement utilise, selon le syndicat, pour remplacer les employés permanents qui quittent leur emploi.

Le gouvernement devrait régler le problème des employés qui occuperont désormais des emplois à temps partiel, un dossier qui devait être finalisé en avril 1983.

L'employeur, conformément à l'article 70 de la Loi sur la fonction publique, devrait indiquer en priorité sa position quant à la négociabilité de l'ensemble des conditions de travail.

Le Syndicat déplore aussi la décision prise le 30 octobre par le Conseil du trésor refusant de modifier sa proposition sur les règlements de classification déposés en juillet.

Cette revision de la classification touche plus de 5,000 employés, la majorité de sexe féminin, a-t-il noté.

Plutôt que de penser à la prochaine convention collective, le gouvernement devrait donc régler les problèmes actuels, a conclu M. Harguindeguy.

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Les rues de feu"** 8 h.— **"Opération foxbat"** 6 h 10, 9 h 40.
ASTRE II: — **"Splash"** 9 h 05— **"La nuit de l'évasion"** 7 h 10
ASTRE III: — **"Ghostbusters"** 6 h 05, 9 h 40— **"Où sont les mecs"** 8 h
ASTRE IV: — **"Le retour de l'inspecteur Harry"** 9 h.— **"Star 80"** 7 h 10.
BERRI I: (288-2115) — **"La guerre des tuques"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
BERRI II: — **"Le bal"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20.
BERRI III: **"Femmes de personne"** 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50. 7 h. 9 h 05
BERRI IV: — **"Y a-t'il un français dans la salle"** 12 h 20, 2 h 30, 5 h, 7 h 20, 9 h 30 .
BERRI V: — **"Greystoke: la légende de Tarzan, Seigneur des singes"** 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h.
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"Razor's edge"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
BONAVENTURE II: — **"Places in the heart"** 12 h , 2 h , 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
BROSSARD I: (465-5906) — **"The terminator"** 7 h, 9 h
BROSSARD II: (465-5906) — **"Ghostbusters"** 7 h 30, 9 h 30.
BROSSARD III: **"Le trésor des 4 couronnes"** 7 h 15, 9 h 15.
CARTIER-LAVAL:(663-5124) — **"La guerre des tuques"** 7 h 30— **"$200,000 en cavale"** 9 h 20
CHAMPLAIN I: (271-1103) — **"Purple rain"** 7 h 35, 9 h 45
CHAMPLAIN II: — **"Vendredi 13 chapitre final"** 9 h 40— **"Meurtre à la St-Valentin"** 7 h 50
CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — **"The terminator"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20 ven. dern. spect. 11 h 15
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — **"El Paso Wrecking Corp."** 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 20 h, 21 h 45
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— Carte blanche à François Beauchemin: **"La rivière du hibou" "La passagère"** 18 h 35— **"La marquise d'O"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"All of me"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX II: — **"El Norte"** 1 h 25, 4 h 15, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX III: — **"Muppets take Manhattan "** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30— **"Big Chill"** 7 h 30, 9 h 40
CINÉPLEX IV: — **"Woman in red'** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX V: — **"Comfort and joy"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
CINÉPLEX VI: — **"Philadelphia experiment"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VII: — **"Country"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX VIII: — **"Terror in the aisles'** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉPLEX IX: — **"Romancing the stone"** 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Splash"** 1 h, 5 h 10, 9 h 20.— **"La nuit de l'évasion"** 3 h 05, 7 h 15.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Vendredi 13 chapitre final"** 2 h 40, 6 h 10, 9 h 40 **"Meurtre à la Saint-Valentin"** 1 h, 4 h, 7 h 50
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141)— **"Sueurs froides"** 13 h, 15 h 30, 18 h, 20 h 30
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Effroyable créature"** 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35— **"Rues de feu"** 14 h 05, 17 h 50, 21 h 35
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Couples débutants cherchent couples initiés"** 12 h 15, 14 h 50, 17 h 25, 20 h.— **"Détournement de mineur"** 13 h 30, 16 h 05, 18 h 40, 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Notre histoire-...quelle histoire"** 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 50, 21 h 05.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)— Relâche.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **'Viva la vie"** 7 h 15, 9 h 25.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Mario"** 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: **"Un dimanche à la campagne"** 8 h, 10 h.
DORVAL I: (631-8587) — **"American dreamer"** 7 h, 9 h.
DORVAL II: **"Oh God you devil"** 7 h 20, 9 h 20.
DORVAL III: **"Thief of hearts"** 7 h 10, 9 h 10.
DÉCARIE I: (341-3190) — **"The terminator"** 7 h 20, 9 h 20.
DÉCARIE II: — **"First born'** 7 h , 9 h .
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"El norte"** 4 h, 6 h 45, 9 h 20.
ÉLYSÉE II: — **"Les nuits de la pleine lune"** 7 h 05, 9 h 05.
ESPACE 9:(272-1080)— "Victoire des aigles" 7 h — **"Led Zeppelin"** 9 h 15
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"The little drummer girl"** 7 h 20, 9 h 35
FAIRVIEW II: — **"Body Double"** 7 h 15, 9 h 20.
FLEUR DE LYS: (849-0041): **"Une sentence diabolique"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15.
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 7 h, 9 h 10
GREENFIELD 2: — **"Une sentence diabolique"** 6 h 05, 7 h 50, 9 h 40.
GREENFIELD 3: — **"Attention, une femme peut en cacher une autre"** 7 h 25, 9 h 25.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"The little drummer girl"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
JEAN-TALON: (725-7000) — **"Purple rain"** 7 h, 9 h 10
KENT I: (489-9707) — **"Theif of hearts"** 7 h 35, 9 h 25.
KENT II: — **"Oh God, you devil"** 7 h, 9 h.
LA CITÉ I: (844-2829) — **"Oh God you devil"** 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
LA CITÉ II: — **"Evil judgement"** 6 h 40, 8 h, 9 h 50.
LA CITÉ III: — **"Teachers"** 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — **"L'été meurtrier"** 6 h 45 — **"Le crime d'Ovide Plouffe"** 7 h — **"El Norte"** 9 h 15 — **"Jacques et novembre"** 9 h 30. (9 au 15 nov.)
LAVAL I: (688-7776) — **"Indiana Jones: le temple maudit"** 7 h 15, 9 h 35.
LAVAL II: — **"Une sentence diabolique"** 6 h 05, 7 h 50, 9 h 40.
LAVAL III: — **"La filière des Charlots"** — **"Papy fait de la résistance"** 6 h, 7 h 45.
LAVAL IV: — **"Palace en délire"** 7 h 05, 9 h 10.
LAVAL V: — **"Attention une femme peut en cacher une autre"** 7 h 30, 9 h 30.
LAVAL-ODÉON I: (687-5207-)—**"Vendredi 13 chapitre final"** 9 h 30— **"Meurtre à la St-Valentin"** 7 h 45
LAVAL-ODÉON II: — **"Le trésor des 4 couronnes"** 7 h 15, 9 h 15
LOEW'S I: (861-7437) — **"American dreamer"** 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50
LOEW'S II: — **"Teachers"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.
LOEW'S III: — **"Theif of the hearts"** 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 45.
LOEW'S IV: — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
LOEW'S V: — **"Irreconcilable differences"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 35.
MERCIER: (255-6224)— **"La guerre des tuques"** 9 h 15— **"$200,000 en cavale"** 7 h 30
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — **"Mortelle randonnée"** 7 h 15, 9 h 30 **"Faut pas en faire un drame"** 7 h , 9 h .
OUTREMONT: (277-4145)— **"The hotel New Hampshire"** 7 h 15.— **"L'amour à mort"** 9 h 30
PALACE I: (866-6991) — **"Body double"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
PALACE II: — **"Oh God, you devil"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25.
PALACE III: — **"The karate kid"** 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h.
PALACE IV: — **"Metropolis"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.
PALACE V: — **"Purple rain"** 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
PALACE VI: — **"Give my regards to Broad street"** 12 h 15, 2 h 25, 4 h 40, 6 h 55, 9 h 15.
PARADIS I: (866-6991) — **"Les rues de feu"** 6 h 10, 10 h.— **"Tank"** 8 h.
PARADIS II: — **"Gremlins"** 9 h , **"Quelle affaire"** 7 h 15.
PARADIS III: — **"Greystoke la légende de Tarzan "**9 h — **"Bonjour les vacances"** 7 h 15.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— L'héritage Bolognini: **"L'héritage"** 19 h. **"Gestes" et "Mouvement danse"** 21 h 30—(du 9 au 15 nov.)
PARISIEN I: (866-3856) — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
PARISIEN II: — **"Attention une femme peut en cacher une autre"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
PARISIEN III: — **"Le futur est femme"** 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 55.
PARISIEN IV: — **"Il était une fois en Amérique"** 2 h, 8 h.
PARISIEN V: — **"La femme publique"** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — **"La guerre des tuques"** 7 h 30— **"$200,000 en cavale"** 9 h 05.
PLACE LONGUEUIL II: — **"Vendredi 13 chapitre final"** 9 h 40 **"Meurtre à la Saint-Valentin"** 7 h 50
PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — **"Garbo talks"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PLACE VILLE-MARIE II: — **"Brother from another planet"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — **"Amadeus"** 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON II: — **"Soldier's story"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III: — **"First born"** 7 h, 9 h.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — **"Ghostbuster"** 7 h 15, 9 h 15
SAINT-DENIS II: (845-3222) — **"L'étoffe des héros"** 19 h 30
SAINT-DENIS III: — **"Rue de feu"** 17 h 55, 21 h 40— **"L'effroyable créature"** 19 h.40
VERDUN: (768-2092)— **"La guerre des tuques"** 9 h 15— **"$200,000 en cavale"** 7 h 30
VERSAILLES I: (353-7880) — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 7 h, 9 h 10.
VERSAILLES II: — **"Une sentence diabolique"** 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
VERSAILLES III: — **"Attention, une femme peut en cacher une autre"** 7 h, 9 h 05.
VILLERAY: (388-5577) — **"La guerre des tuques"** 7 h 30— **"$200,000 en cavale"** 9 h 15
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — **"American dreamer"** 7 h 15, 9 h 20.
YORK: (937-8978) — **"Choose me"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

SUR SCÈNE

ATELIER CONTINU: 1200 est rue Laurier (270-1178)— « Alice et Gertrude, Natalie et Renée et ce cher Ernest » de Jovette Marchessault, m. en s. Michèle Rossignol, du 24 oct. au 18 nov., mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

AU FOU DU VERSEAU: 1200 St-Hubert (843-4335)— « La duchesse et Edgar » de Patrick Mainville, m. en s. Jacques Charron, du 1 au 18 nov., jeu. au dim. 20h.30

BAR KM/H: 4171 St-Denis (843-4604)— 5 à 7 du vendredi: « Clem, au-but » sax ténor, clarinette basse, le 9 nov. ainsi que le trio Bi-Clan, Robert Gélinas, piano, André Pappathomas, basse électrique et Mike T. Tremblay, batterie

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808)— Hugo Pamcos, harpe du Paraguay, et Claudette Lagacé, folk et guitare, 9 nov. 21h.30 et 23h.30

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Timothée (373-3262)— « Les femmes et l'amour » de Sacha Guitry, collage s'appuyant sur cinq de ses pièces, m. en s. Philippe Grenier, du 11 oct. au 30 déc. jeu. ven. 21h., sam. 19h.30 et 22h.30

CAFÉ ESPERANTO: 3553 St-Urbain (842-8836)— La troupe Sourataque présente une soirée dramatique en Persan, les 9-10-11 nov. à 20h.

LE CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Le fauteuil à bascule » de Jean-Claude Brisville, m. en s. Claude Goyette, du 7 nov. au 29 déc. , lun au sam. 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384)— « Pierrot Fournier chante Brel » du 12 sept. au 11 nov. à 20h. du mer. au dim.— « Le clan et le Bondieu » spectacle de théâtre semi-chanté, production de la Dent de l'Oeil, m. en s. Alain Gabriel, du 7 au 18 nov. mer. au dim. 22h.30

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— Watch What Happens Jazz Band, 8-9-10 nov. 21h.

LA CAVE À MOUSSE 11: 121 est rue Duluth (842-5524)— Katherine Karnas et Mousse, auteurs-compositeurs-interprètes, et Bruno Deschênes et Claude Véziau, pianistes, du 6 au 12 nov.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: 1440 Union, Mtl— L'Orchestre de Chambre McGill, sous la dir. d'Alexander Brott présente un concert intitulé « Hommage à Amadeus » le 9 nov. à 20h.30

CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848)— Slick and The Outlags, 9-10 nov. 22h.

DÎNER-THÉÂTRE LES MASQUES: Hotel Régence Hyatt, 777 Université (879-1370)— « Clic » pièce et m. en s. François Jobin, Pierre Lenoir et Pierre Beaudry, du 4 oct. au 31 déc. du mer. au dim.

L'ESKABEL: 1237 rue Sanguinet (849-7164)— Les Productions Germaine Larose présentent « Le président » de Thomas Bernhard, m. en s. Jean-Luc Denis, du 3 nov. au 2 déc. mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum (521-4191)— « Le rail » conception et m. en s. Gilles Maheu, du 25 oct. au 24 nov. du lun. au sam. 21h.

LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955)— Le Bateau Ivre: Luc Beaugrand, 6 au 11 nov., 3 spectacles par soir à compter de 21h.30.

HÔTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: trio Eli Krantzberg mar. au dim. de 20h. à 03h.— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h.00 à 00.00— Diner-dansant avec pianiste Gerry Pucci

HOTEL REINE ÉLISABETH: Salle Arthur, 900 ouest Boul. Dorchester (861-3511 poste 2227)— « Splendeurs et triomphes universels de la musique » avec Janusz Wolny et Magdalena Kowalewska, du 11 oct. au 18 nov., mer. au sam. 20h.30, dim. 20h.

LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Lambert au piano dim. 16h. à 21h., lun. au ven. de 19h.00 à 22h.00

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Ouvert chaque jour à compter de 16h. du lun. au sam.— Wray Downes avec Dave Young et Reggie Schwager, 9-10 nov.

LE ROUGE ET LE NOIR: 7151 Côte des Neiges (738-2096)— Spectacle de Michel et Normand, 8-9-10 nov. 22h.

LA LICORNE: 2075 St-Laurent (843-4166)— Le Théâtre de la Manufacture présente « Variétés » de Gilbert Turp, m. en s. Daniel Simard, à compter du 9 nov. du mar. au dim. 20h.30

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Lambert au piano de 17h.00 à 19h.00, Eddie Prophete de 21h.00 à 02h.00 du lun. au ven.— Eddie Prophète de 21h. à 02h. sam.

MAISON-THÉÂTRE: Salle Le Tritorium, 255 est Ontario (288-7211)— Le Théâtre Le Carton présente « Le sous-sol des anges » de Louis-Dominique Lavigne, ven. sam. 20h., dim. 14h.

PLANÉTARIUM DOW: 1000 St-Jacques ouest, (872-4530)— « Les trous noirs » 26 sept. au 2 déc., (français)mar. au ven. 14h.15, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h, 15h.30, 16h.30, 20h.30— anglais, mar. au ven. 13h.,, 19h.30, sam. 13h, 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30

QUEEN MARY ROAD UNITED CHURCH: 13 Finchley Road, Hampstead— Ars Musica Montréal présente un concert de Don Beecher, le 9 nov. à 19h.30

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275)— John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. de 22h. à 01h.— Sylvain L'Heureux, chansonnier, du dim. au mar. de 22h. à 01h.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— Noël Ellis and tri-star rockers, reggae, 8 au 11 nov.

SALLE FRED-BARRY: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « Marie-Antoinette, Opus 1 » de Lise Vaillancourt, m. en s. Pol Pelletier, du 19 oct. au 10 nov., du mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA (842-2112)— Les Grands Ballets Canadiens, Giselle acte 11, le 9 nov. à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke— Orchestre Symphonique de McGill, dir. Richard Hoenich, 9-10 nov. à 20h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine (861-5851)— Paul Piché en spectacle le 9 nov. à 21h., le 10 nov. à 22h.30

TANGENTE: 3655 St-Laurent ste 303 (842-3532)— Tangente Danse Actuelle présente « La Compagnie de Danse Paula Ross » les 9-10-11 nov. à 20h.30

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier (288-3161)— « Salt-water moon » de David French, m. en s. Steven Schipper, jusqu'au 16 déc., du mar. au ven. 20h., dim. 19h., matinée le sam. 14h.— Repertory Dance Company of Canada, Judith Marcuse, les 9-10 nov. à 20h.30

THÉÂTRE FÉLIX LECLERC: 1456 est Ste-Catherine (521-4650)— « Je t'aime clé en main » comédie de Kevin Wade, adaptation et m. en s. Guy Fournier, du 13 au 25 nov., du mar. au dim. à 20h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— Jean-Marc Chaput, communicateur, « Le champion c'est toi », 7 au 11 nov. 20h.30

THÉÂTRE MALENFANT: 734 St-Jean-Baptiste, Terrebonne (492-0165)— La Famille Malenfant présente « Montmorency direct » textes Pierre Légaré, m. en s. Raymond Cloutier, du 26 oct. au 30 nov. les jeu. ven. sam. 20h.30

THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « Harold et Maude » de Colin Higgins, m. en s. Jean-Luc Bastien, du 25 oct. au 6 déc.

THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112)— La Cie Jean Duceppe présente « Bonne nuit maman » de Marsha Norman, m. en s. Daniel Roussel, du 23 oct. au 30 nov. mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h.

THÉÂTRE DU PERCE-RÊVE: 9 rang Anctil, Victoriaville (752-5070)— « Tendresses.o.s. » spectacle de Claude Gauthier, les 9-10 nov.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Louis-Fréchette: « Autour du monde » spectacle de Michel Louvain, 9-10 nov. 20h.— Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « Don Quichotte » de Miguel De Cervantès, m. en s. Jean-Pierre Ronfard, du 6 nov. au 1 déc. mar. au sam. 20h.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091½ St-Jean, Québec (694-9631)— « Monogamy » de Claude Meunier et Louis Saia, m. en s. Louis Saia et Claude Binet, du 7 au 24 nov. du mar. au sam. 20h.30

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa (1-800-267-9038)— Salle Studio: « Albertine en cinq temps » de Michel Tremblay, jusqu'au 10 nov.— Salle Théâtre: Shaw Festival: « Célimare » de Eugène Labiche, jusqu'au 10 nov.

TÉLÉVISION

2 CBFT

12.00 Première édition
12.22 Télex Arts
12.30 Allô Bou Bou
13.30 Au jour le jour
14.30 Télé-Feuilleton « Maîtres et valets »
15.30 Prince Noir
16.00 Bobino
16.30 Ulysse 31
17.00 Télé-5
18.00 Ce soir
18.28 Les nouvelles du sport
18.33 Avis de recherche
19.00 A plein temps
19.30 Vivre à trois
20.00 Hors-Série « Sang et honneur » (2e partie)
21.00 Toronto unlimited
22.00 Le téléjournal
22.25 Le Point
23.00 La météo
23.04 Les nouvelles du sport
23.16 Télex Arts
23.25 Cinéma « Bronco Billy » amér. 80 avec Clint Eastwood, Sondra Locke et Geoffrey Lewis
23.45 Cinéma de fin de soirée « Sept morts sur ordonnance » fr. hisp. all. 75 avec Michel Piccoli, Charles Vanel, Gérard Depardieu et Marina Vlady
01.15 Cinéma de fin de soirée « La bataille pour Anzio » it. 68 avec Robert Mitchum, Peter Falk, Earl Holliman et Mark Damon

10 CFTM

12.00 Le dix vous informe
12.15 Ciné Quiz « Ma geisha » amér. 61 avec Shirley MacLaine, Yves Montand, Edward G. Robinson et Yoko Tani
14.30 Forum
15.30 Drôle de monde
16.00 La bande animée
16.30 Les satellipopettes
17.00 Montréal en direct
18.00 Le 18 heures
18.30 Odyssée
19.00 Cinéma du vendredi « Le gendarme et les gendarmettes » fr. 82 avec Louis de Funès, Michel Galabru, Claude Gensac et Jacques François
21.00 La parole est à vous
22.00 Video clip
22.45 Tirages de Loto-Québec
23.00 Les nouvelles TVA
23.25 Le dix vous informe
23.30 Les sports et la couleur du temps

17 RADIO-QUÉBEC

18.00 Passe-Partout
18.30 Téléservice plus
19.27 Tirage de la Quotidienne
19.30 Retraite-action
20.00 Droit de parole
21.00 Vendredi chaud: À toi pour toujours ta Marie-Lou
23.00 Téléservice plus
24.00 Formation médicale continue

99 T V F Q (Câble)

12.30 Des bateaux sous la mer
12.45 Rocking chair
13.30 L'heure de vérité: Laurent Fabius
15.00 Casaques et bottes de cuir
15.30 Le théâtre de Bouvard
16.30 Le village dans les nuages
16.50 L'académie des neuf
17.30 Le Journal
18.00 La bouteille à la mer
18.30 Des chiffres et des lettres
18.55 Atout pic
19.00 Aujourd'hui la vie
20.00 Des bateaux sous la mer
20.15 Rocking chair
21.00 Le petit théâtre: y a rien eu
21.30 Concert: Symphonie fantastique d'Hector Berlioz
22.30 Casaques et bottes de cuir
23.00 Le Théâtre de Bouvard
23.15 Cocoricocoboy
23.30 Le Journal

6 CBMT

12.00 Midday news
12.10 Midday
12.27 Community events
12.30 Parenting
12.58 Program highlights
13.00 All my children
14.00 Dallas
15.00 Coronation street
15.30 All in the family
16.00 Do it for yourself
16.30 Kids of Degrassi street
16.59 Newswatch 6
17.00 Video hits
17.29 Newswatch
17.30 Three's company
18.00 Newswatch
19.00 Roger Whittaker in Kenya
20.00 Tommy Hunter
21.00 Dallas
22.00 The National
22.25 The Journal
23.00 Newswatch
23.20 Newswatch headlines and the national update
23.27 Good rockin' tonight
00.00 Best of midnight special

12 CFCF

12.00 Adventures in rainbow country
12.30 Pulse
13.00 The Don Harron Show
14.00 Another world
15.00 General hospital
16.00 Soap
16.30 Take a break with Matthew Cope
16.37 Family feud
17.00 The price is right
18.00 Pulse
19.00 Entertainment tonight
19.30 Snowjob
20.00 V
21.00 Hunter
22.00 Matt Houston
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Nite Life presents a video explosion with the host Peter King

RISING SUN
Dir.: Roué-Doudou Boicel
TRI-STAR REGGAE ROCKERS
en vedette: NOEL ELLIS
•Dancing partner•
CE SOIR à dim.
286 Ste-Catherine O.
Métro Place des Arts 861-0657

SAN ANTONIO à l'écran!
VICTOR LANOUX
JACQUES DUTRONC
18 ANS Adultes

SEXUALITE EGALITE FRATERNITE
d'après le roman de SAN ANTONIO
Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ?
DOMINIQUE LAVANANT • FRANÇOIS CAVANNA
JACQUELINE MAILLAN • MICHEL GALABRU Action Film
BERRI 4
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12:20 - 2:30 - 5:00 - 7:20 - 9:30

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE
POUR TOUS
ERIC ROHMER
ÉLYSÉE: Sam. Dim. 1.05, 3.05, 5.05, 9.05. Sem. 7.05, 9.05.
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

JEAN ZALOUM et LES PRODUCTIONS KARIM présentent
ILS FUIRENT LA TERREUR DE LEUR PAYS ET PRIRENT LA ROUTE PÉRILLEUSE VERS LA TERRE PROMISE: LE NORD
El Norte
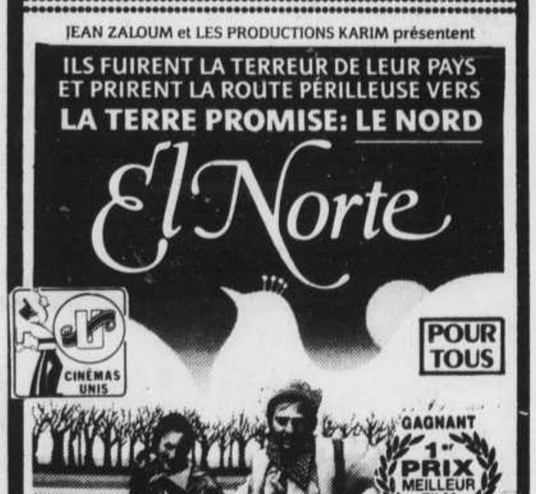
POUR TOUS
CINÉMAS UNIS
GAGNANT 1er PRIX MEILLEUR FILM
FESTIVALS: MONTRÉAL '84 QUÉBEC '84
avec ZAIDÉ SILVIA GUTTIERREZ et DAVID VILLALPANDO
produit par ANNA THOMAS • réalisé par GREGORY NAVA
ÉLYSÉE: Sam. Dim. 4.00, 6.45, 9.20. Sem. 6.45, 9.20.
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

C'est un film qui touche au coeur. En sortant, vous ne vous souviendrez plus avec qui vous êtes entré. (Journal du Dimanche)
On a tout le temps envie d'applaudir. (Le Figaro)
Non seulement le public ne trouve pas le temps long, mais il en redemande! (Les Echos)
Sa seule façon de nous raconter l'Amérique. Leone nous la montre sublime, déchirante, passionnante et plus vivante que jamais... (Minou Petrovski)
VERSION FRANÇAISE INTEGRALE
14 ANS
SERGIO LEONE / ROBERT DeNIRO

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE
PARISIEN: 2.00, 8.00.
Sam. dernier spectacle 8.00.
Le PARISIEN 4
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

ARTS ET SPECTACLES

L'architecture selon *Parachute*

ARTS PLASTIQUES

GILLES DAIGNEAULT

La page couverture, très belle, du dernier numéro de *Parachute* qui porte sur l'architecture reproduit un dessin italien du 16e siècle. Il y a là de quoi surprendre de la part d'une revue qui s'attache exclusivement — et même férocement, disent certains — à la défense et à l'illustration de l'art contemporain.

Pourtant, il n'y a rien de changé. D'abord, le seul nom de *Parachute* nous incite à faire une lecture « contemporaine » du schéma anthropomorphe de Francesco Giorgio de Martini et à y retrouver les rapports du corps à l'oeuvre et à l'environnement qui sont une des constantes de l'art post-formaliste.

Et le dossier lui-même parle de l'art de traiter l'histoire d'un point de vue actuel, notamment dans le texte très critique des historiens Foscari et Tafuri sur les rapports entre l'architecture et le pouvoir, et dans celui de René Payant sur les « travestissements architecturaux » de la peinture.

Par ailleurs, la revue rend compte de la pratique contemporaine de l'architecture en donnant la parole aux professeurs Melvin Charney, Larry Richards et Jacques Rousseau qui, en conformité avec les habitudes de *Parachute* bousculent un peu les traditions et les frontières de la discipline.

On sera aussi sensible au fait que la conception graphique de la revue s'est considérablement rajeunie avec son 36e numéro et que la section des commentaires sur les expositions, qui a toujours été sérieuse, est maintenant encore plus élaborée et plus généreusement illustrée.

Il semble enfin que cette livraison spéciale de 84 pages consacrée à un thème particulier inaugure une tradition annuelle et que, l'an prochain, le numéro qui marquera le 10e anniversaire de *Parachute* portera sur la mode, bien sûr au sens le plus large et le plus éclaté du terme.

★★★

La galerie Frédéric Palardy (1170, rue Victoria, à Saint-Lambert) a eu l'heureuse idée d'une exposition réunissant quelques oeuvres des huit artistes québécois qui ont été lauréats du prix Borduas depuis sa fondation en 1977. Sur papier, l'accrochage devrait esquisser l'histoire capricieuse de ce grand prix du Québec qui, de Léon Bellefleur à Alfred Pellan, s'efforce de reconnaître les valeurs les plus significatives de nos arts visuels.

On nous assure que les artistes eux-mêmes et quelques collectionneurs ont généreusement collaboré à ce projet qui présente des oeuvres importantes et qui ont été peu montrées au cours des dernières années. Le vernissage aura lieu dimanche prochain à 11 h et, le dimanche 18 novembre à 14 h. Le critique d'art Gilles Toupin prononcera une conférence sur le sujet.

★★★

À l'auditorium du Musée des beaux-arts, le panorama du film sur l'art se termine dimanche prochain à 2 h 30 avec le film français de Jacques Barsac sur les frères Baschet et le film américain de Brian O'Doherty sur le peintre Edward Hopper (Grand prix du Festival en 1982).

D'autre part, à compter du jeudi 15 novembre à 19 h, on pourra voir six programmes de films de la Biennale du film Whitney 1983 qui présente les recherches de cinéastes américains d'avant-garde travaillant en dehors des grands circuits de production et de diffusion. Les séances auront lieu le jeudi soir et le dimanche après-midi jusqu'au 25 novembre, et le prix d'entrée est toujours de $2. (Renseignements : 285-1600)

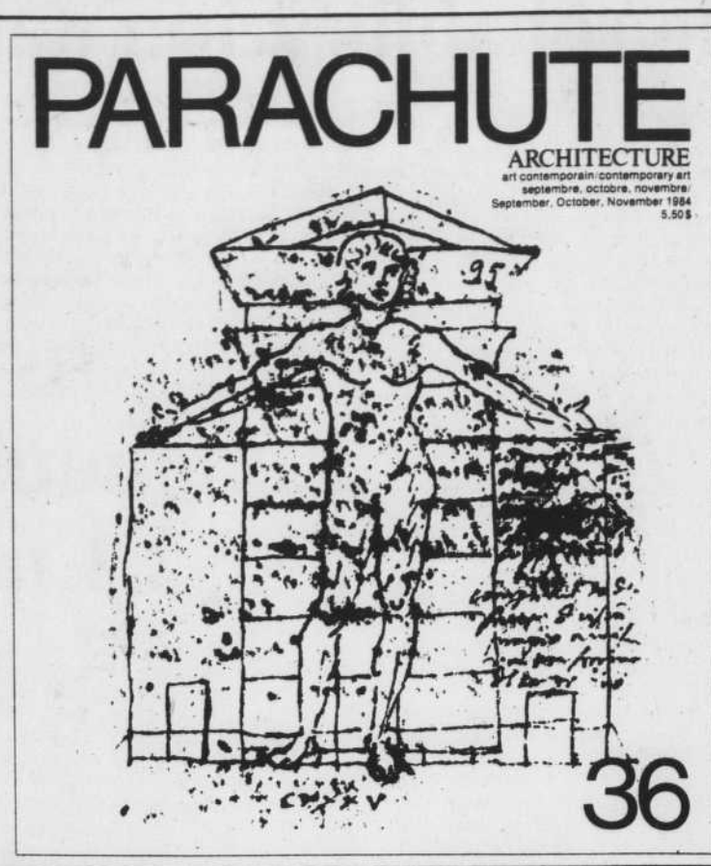

Judith Marcuse: de NDG à Vancouver

MATHIEU ALBERT

Étonnante coincidence! Sur les 52 week-ends disponibles durant l'année, le hasard a voulu que Montréal accueille en même temps deux compagnies de danse moderne de Vancouver. Tangente héberge depuis hier la Paula Ross Dance Company, tandis que Judith Marcuse et son Repertory Dance Company séjourne au Théâtre Centaur à compter de ce soir.

Hélas, quelque part dans le ciel entre Vancouver et Dorval au moment de l'entrevue, Paula Ross laisse sa consoeur seule devant le journaliste. Petite, svelte, chaudement blottie au creux d'un fauteuil qu'elle ne réussit pas à remplir, la chorégraphe parle de son art sans effusion, mais avec une profonde passion. Passion unique depuis 36 ans, qu'elle doit désormais partager avec ses devoirs de mère de famille. Mais à l'encontre de plusieurs artistes-danseurs, Judith Marcuse n'y voit nullement une entrave à sa vie d'éternelle bourlingueuse. Elle a choisi de traîner sa petite famille partout en tournée.

Lauréate du prix Chalmers en 76 et du Clifford E. Lee en 79(prix d'excellence de chorégraphie), Judith Marcuse n'est pas une nouvelle venue au monde de la danse. Entre son quartier natal de NDG et Vancouver où elle a élu domicile il y a quelques années, sa carrière de danseuse et de chorégraphe l'a menée à travers le monde entier. Après un bref séjour dans les rangs du corps de ballet des GBC « où je me sentais frustrée, confie-t-elle », la jeune danseuse s'aventure sur les routes de l'Europe où elle rejoint successivement le Ballet de Genève, le Bat Dor Dance Company d'Israel et le Ballet Rambert de Londres.

Expériences décisives pour Judith Marcuse qui, de retour au pays, abandonne ses chaussons de satin pour fonder sa propre compagnie de danse, qui se veut inspirée par le modèle du Ballet Rambert. «Je voulais m'exprimer librement, au rythme de mon inspiration et sans les contraintes imposées par le fonctionnement des grosses compagnies de danse. Et désormais, comme chez Rambert, je voudrais faire appel à différents chorégraphes pour étoffer le répertoire de ma compagnie. »

Ainsi en 1980, Judith Marcuse met sur pied son Dance Projects Society, un organisme alors voué essentiellement à la création de projets éphémères. Ce n'est qu'en juin de cette année que la chorégraphe embauche neuf danseurs, et crée une compagnie qu'elle espère permanente. Cela dépend des humeurs et de la prodigalité des mécènes, laisse-t-elle entendre.

Les danseurs de la troupe proviennent de divers horizons. Lynn Sheppard était auparavant membre des Ballets jazz de Montréal, Betsy Carson de même que Sacha Belinsky appartenaient aux GBC. Mary-Louise Albert est issue de la Anna Wyman Dance Company, Eva Christiansen du Royal Winnipeg et Enrique Redd du Contemporary Dancers.

Les six oeuvres au programme dont le merveilleux *Seascape* déjà présenté par les GBC l'an dernier sont tous signées par Judith Marcuse à l'exception de *Interregnum* signé par Grant Strate.

Plus au nord, coin Prince-Arthur et St-Laurent, Paula Ross et sa bande de six danseurs présentent un programme de cinq pièces dont deux sont inédites au public montréalais. Doyenne de la danse moderne sur la côte ouest après 20 ans de métier, Paula ross remportait à l'égal de sa compatriote, le prix Chalmers en 77.

Si l'on ajoute à ces deux spectacles, celui des GBC à la Place des Arts, dansophiles et balletomanes n'ont que l'embarras du choix. Hélas, après l'abondance du week-end, la disette revient en courant. F'aut savoir en profiter.

ÉCHOS

Le festival d'automne au Solmar sous le thème « Le soleil et la mer au Portugal » a lieu jusqu'au 30 novembre au 111 est Saint-Paul.

■

C'est un bon aperçu de la jeune peinture québécoise et de ses divers courants allant de la figuration à l'abstraction, en passant par l'hyperréalisme et l'art conceptuel que les visiteurs pourront découvrir à la Maison de la culture de Côte-des-Neiges du vendredi 2 novembre au dimanche 25 novembre.

dès DEMAIN (à la séance de 7h30!)

Un film sur HAÏTI — TOUS

CANNE AMÈRE

réalisé par JACQUES ARCELIN (KÀN ANMÈ) produit par HAITI FILMS INC.

En savoir plus sur l'histoire, la situation politique et économique actuelle.

du 10 au 13 novembre au CINÉMA OUTREMONT

et du 16 nov. au 13 déc. à L'AUTRE CINÉMA

A VOIR ABSOLUMENT!

OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145, 277-2001

ALAIN DELON — NOTRE HISTOIRE — NATHALIE BAYE

...quelle histoire!

POUR TOUS

Cinéma du COMPLEXE desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3141 PdesA

12.05 - 14.20 - 16.35 18.50 - 21.05

SUPER FOIRE DU DISQUE

APRÈS RÉNOVATION

MAINTENANT DEUX FOIS PLUS D'ESPACE CONSACRÉ AUX DISQUES, CASSETTES ET COMPACT DISCS. VISITEZ NOTRE NOUVEAU RAYON DE MUSIQUE CLASSIQUE SPÉCIALEMENT AMÉNAGÉ POUR TOUS LES MÉLOMANES.

SUPER SPÉCIAUX

4.99 CÉLINE DION « UNE COLOMBE »

6.99 RAVEL. MA MÈRE L'OYE Orch. Symph. de Montréal. Direction Charles Dutoit.

DISPONIBLES AUSSI SUR CASSETTES

TOUTES LES PLUS RÉCENTES NOUVEAUTÉS POPULAIRES ET CLASSIQUES OFFERTES À DES PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION.

• GRAND CHOIX DE COMPACT DISCS À PRIX SPÉCIAL •

- Catalogues classique complets (Disques et Cassettes) Deutsche-Grammophon, Philips, London, en spécial à $8.99
- Cassettes classique Allegro-Festivo-Viola spéc. $3.99.
- Catalogue classique complet Harmonia Mundi — Importé de France en spécial à $10.49. (Digital $9.89) (Compact-discs $18.49).
- Catalogue classique complet EMI — Importé de France en spécial à $11.99 (Disques et Cassettes).
- NOUVEAU: cassettes classique « Walkman » double durée (environ 90 minutes) spéc. $5.49.
- Disques de jazz « Blue Note » Importés de France spéc. $10.99.

PRIX RÉDUITS À NOS DEUX MAGASINS SUR TOUS NOS DISQUES, CASSETTES ET COMPACT DISCS

EN VIGUEUR JUSQU'AU 17 NOVEMBRE

ARCHAMBAULT MUSIQUE

500 est, rue Ste-Catherine, Montréal 849-6201 METRO BERRI

COMPLEXE DESJARDINS 288-2444 METRO PLACE DES ARTS

TICKETRON

EN VIGUEUR JUSQU'AU 17 NOVEMBRE

ARTS ET SPECTACLES

Le pdg prévoit des revenus de $25 millions pour les trois prochaines années

Bientôt de la publicité à Radio-Québec

TROIS-RIVIÈRES (PC) — La publicité est sur le point de faire son entrée à Radio-Québec. S'il n'en tient qu'au président de la société d'Etat, M. Jacques Girard, ce n'est plus qu'une question de temps avant que Radio-Québec n'ouvre la porte à une certaine forme de publicité.

« Je n'aurais personnellement aucun problème de conscience », a déclaré hier M. Girard devant les membres du Cercle de presse Benjamin-Sulte de Trois-Rivières.

Cette question de publicité occupe une large partie du rapport préparé il y quelques semaines sur les nouvelles orientations de Radio-Québec. C'est d'ailleurs dans le cadre d'une tournée de consultation à ce sujet que M. Girard visitait hier la région de Trois-Rivières.

Après avoir d'abord boudé la publicité sous toutes ses formes, à ses débuts, Radio-Québec a tâté ensuite le terrain de la publicité de prestige. Mais encore là, a souligné M. Girard, « on s'est rendu compte que ce champ avait des limites ».

Par ailleurs, le gouvernement québécois a clairement laissé entendre qu'il ne pouvait plus financer davantage Radio-Québec. Actuellement, Radio-Québec coûte un peu plus de $60 millions annuellement aux contribuables québécois.

C'est donc pour éviter de se retrouver dans une situation d'étranglement que Radio-Québec entend s'adresser au CRTC le printemps prochain pour obtenir l'autorisation d'introduire des périodes du publicité.

M. Girard parle dans ce cas de publicité « formative » qui serait présentée en bloc entre deux émissions ou à des moments choisis de la grille-horaire. « Il n'est donc pas question de publicité sauvage », a-t-il indiqué.

Jacques Girard

On reprendrait ici le concept de la télé française qui offre des blocs de publicité à certaines périodes définies de la journée. On estime que cette nouvelle publicité pourrait générer des revenus d'environ $25 millions pour les trois prochaines années.

Ce coup de barre que s'apprête à donner M. Girard à Radio-Québec verra également cette société compresser son développement pour une plus grande efficacité. « Finis les investissements massifs en région, s'il y en a déjà eu », a également déclaré M. Girard. Fini également l'engagement de personnel nouveau. Les programmations régionales ne seront pas augmentées pour quelques années mais en échange, on veut donner une plus grande place aux émissions régionales en les diffusant sur tout le réseau.

« Ce qu'on vise désormais, a indiqué le pdg de Radio-Québec, c'est un développement plus réaliste qui fasse une part plus grande à l'interaction avec l'entreprise privée comme cela est actuellement le cas avec l'émission Michel Jasmin ».

Enfin, Radio-Québec explore le terrain de la télévision éducative pour enfants et pour adultes avec le ministère de l'Education.

« Désormais, a conclu M. Girard, nous allons exploiter tout le registre de notre mission éducative ».

Woody Allen récidive

Woody Allen vient de terminer le tournage de *The Purple Rose* qu'on pourra voir en février prochain. Comme d'habitude, le cinéaste est avare de renseignements. Mais selon certaines indiscrétions, son dernier film serait inspiré du *Cheikh Blanc*, l'une des premières oeuvres de Frederico Fellini, et Mia Farrow y interprète une mère de famille qui a une aventure avec un acteur fantasque joué par Jeff Daniels.

Sans s'accorder de répit, Woody Allen s'apprête à réaliser un autre film, *Gannah and her Sisters*. Il se déroulerait dans le milieu du music-hall et aurait pour vedettes Mia Farrow, Michael Caine, Max von Sydow et Carrie Fisher.

Le prix Paul Moran est attribué à Christine de Rivoyre

PARIS (AFP) — L'Académie française a décerné hier le prix Paul Morand (300.000 f) à Christine de Rivoyre pour l'ensemble de son oeuvre.

Romancière à succès avec « Boy », tiré à 500,000 exemplaires, lauréate de nombreux prix depuis l'Interallié qui lui fut attribué en 1968 pour « Le petit matin », membre du jury Fémina, Christine de Rivoyre écrit avec une désinvolture et une drôlerie qui empêchent certains de la prendre au sérieux. Son style vif abonde en formules à l'emporte pièce, en traits rapides.

Née il y a soixante-deux ans à Tarbes, Christine de Rivoyre est d'une famille des Landes (sud-ouest) où elle a passé sa jeunesse. Après avoir obtenu une licence ès lettres à Paris, elle a passé deux ans à l'université de Syracuse (New York). Le thème américain revient dans plusieurs de ses romans.

À son retour en France, passionnée de chorégraphie, elle devient l'attachée de presse des Ballets de Roland Petit, puis elle entre au journal Le Monde où elle s'occupe de la rubrique de la danse et du théâtre. « La mandarine » (1957) marque le début de son succès, viennent ensuite « La glace à l'ananas », « Les sultans » (1964), « Le petit matin ».

Christine de Rivoyre vit actuellement dans la maison de sa famille à Onesse, un village proche de Bordeaux (sud-ouest), où elle a retrouvé son terroir et ses racines.

Succès inattendu

Give my Regards to Broad Street, avec Paul McCartney n'a pas attiré les foules aux Etats-Unis. Lors du week-end qui a suivi sa sortie à la fin d'octobre, il n'a rapporté que $540,000 au box-office. En revanche, un film que personne n'attendait vraiment, *The Terminator*, avec en vedette Arnold Schwarzenegger, dit Monsieur Muscle, a déjà rapporté plus de $4 millions.

LA CRITIQUE EST UNANIME!
Un des meilleurs divertissements que le cinéma québécois nous ait jamais donné
– Luc Perreault, La Presse
Pour les jeunes de 7 à 77 ans: drôle et tendre – Francine Laurendeau, Le Devoir
Une vraie réussite – Richard Gay, Le Devoir
Drôle, imaginatif, plein de passions: à voir et à revoir. – Francine Grimaldi, Radio-Canada
ROCK DEMERS et CINÉMA PLUS présentent
POUR TOUS
GUERRE TUQUES
6e SEM.
un film de ANDRÉ MELANÇON
NATHALIE SIMARD
BERRI, tous les jours: 12:30 - 2:20 - 4:10 - 6:00 - 7:50 - 9:40.
2e film aux CARTIER, MERCIER, VILLERAY, LONGUEUIL et VERDUN: «200,000 dollars en Cavale».
BERRI 1 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
CARTIER-LAVAL 226 BOUL. DES LAURENTIDES 663-5124
MERCIER STE-CATHERINE - PIE-IX 255-6224
VILLERAY ST-DENIS - JARRY 388-5577
LONGUEUIL 1 PLACE LONGUEUIL 679-7451
VERDUN 3841 WELLINGTON 768-2092

RENÉ MALO présente
«VOILÀ UNE OEUVRE QUI M'A PROFONDÉMENT APPRIVOISÉE... QUI NOUS FAIT BASCULER DANS UN UNIVERS D'ÉMOTIVITÉ D'UNE INTENSITÉ RARE ET C'EST INTERPRÉTÉ PAR UNE DISTRIBUTION PARFAITE.»
MANON PÉCLET DIMANCHE MATIN
FEMMES DE PERSONNE
POUR TOUS
4e SEM.
MARTHE KELLER JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
PHILIPPE LEOTARD CAROLINE GELLIER FANNY COTTENÇON
UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR CHRISTOPHER FRANK
MUSIQUE GEORGES DELERUE PRODUIT PAR ALAIN TERZIAN
BERRI 3 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12:40 2:45 - 4:50 - 7:00 - 9:05.

cinémasplus présente
VIVA LA VIE
Le même jour, à la même heure, dans les mêmes circonstances, dans des lieux différents, un homme et une femme qui ne se connaissent pas, disparaissent. Fugue? enlèvement? suicide? la police enquête. Locale au début, l'affaire prend soudain une dimension mondiale. Alors l'incroyable histoire de VIVA LA VIE commence...
POUR TOUS
CHARLOTTE RAMPLING - MICHEL PICCOLI - EVELYNE BOUIX
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT - CHARLES AZNAVOUR
Lun. à ven.: 7:15 9:25. Sam.-Dim.: 12:45 - 2:50 - 5:00 - 7:15 - 9:25.
DOLBY STEREO
CRÉMAZIE ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
12e SEM.

René Malo présente
«BRAVO! UNE PROUESSE! ...UN SPECTACLE CAPTIVANT, PLEIN D'HUMOUR, DE DROLERIES ET DE TENDRESSE...» Serge Dussault LA PRESSE
«UN IRRÉSISTIBLE TOUR DE FORCE... SI VOUS NE DEVIEZ VOIR QU'UN SEUL FILM CET AUTOMNE... C'EST LE BAL QU'IL FAUT CHOISIR!» Richard Gay LE DEVOIR
PRIX DU *MEILLEUR FILM* FRANCE*ALLEMAGNE*ITALIE
ETTORE SCOLA
POUR TOUS
LE BAL
7e SEM.
D'après le spectacle de THEATRE DU CAMPAGNOL
Idée originale de JEAN-CLAUDE PENCHENAT
Directeur de la photographie RICARDO ARONOVICH
Producteur GIORGIO SILVAGNI
Musique de VLADIMIR COSMA
BERRI 2 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:10 - 9:20.

UNE SEULE ET MÊME FEMME
dans un tourbillon de 2 maris... 2 familles... 2 emplois... 2 résidences...
POUR TOUS
CETTE FOIS, UNE FEMME MÈNE LE BAL!
Attention, UNE FEMME Peut en cacher une autre!
MIOU MIOU
ROGER HANIN | EDDY MITCHELL
GEORGES LAUTNER
avec DOMINIQUE LAVANANT CHARLOTTE DE TURCKHEIM, RENE ST-CYR
scénario et dialogue JEAN-LOUP DABADIE
Musique PHILIPPE SARDE
Production MARCEL DASSAULT
Producteur délégué ALAIN POIRE
PARISIEN: 1.15, 3.20, 5.20, 7.25, 9.30. Sam. dernier spectacle 11.30.
GREENFIELD: Sam. Dim. 3.25, 5.25, 9.25. Sem. 7.25, 9.25.
LAVAL: Sam. Dim. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Sem. 7.30, 9.30. Sam. dernier spectacle. 11.25.
VERSAILLES: Sam. Dim. 3.00, 5.00, 7.00, 9.05. Sem. 7.00, 9.05.
Le PARISIEN 2 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 5 McGILL CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

LE NOUVEAU FILM d'ALAIN RESNAIS
EN PRIMEUR
TOUS
SABINE AZEMA / PIERRE ARDITI
FANNY ARDANT / ANDRE DUSSOLLIER
L'AMOUR A MORT
"Une œuvre indépendante et neuve qui, loin de l'analyse, invite à l'abandon émotionnel." L'EXPRESS
EN EXCLUSIVITÉ tous les soirs à 9h30
OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145 • 277-2001

LE PUBLIC ET LA CRITIQUE SONT UNANIMES!
Tout le monde aime: (MARIO) une perle à ne pas manger
"Il y avait vraiment longtemps que le cinéma ne nous avait pas offert un aussi beau film." —Franco Nuovo "LE JOURNAL DE MONTREAL"
"Un film émouvant, touchant, extrêmement intéressant" —Chantal Jolis, "A PREMIERE VUE"
"Une oeuvre très belle, très réussie, qui m'a beaucoup plu et ému." —Rene Homier Roy, "A PREMIERE VUE"
"Quel beau film attachant!" —Louis-Guy Lemieux, "LE SOLEIL"
"Un long métrage de grande beauté." —Richard Gay "LE DEVOIR"
POUR TOUS
MARIO
DIRECTION DE LA PHOTOGRAPHIE PIERRE MIGNOT — MUSIQUE FRANÇOIS DUMONTIER — PRODUCTEUR EXÉCUTIF JACQUES BOBET
INSPIRÉ DU ROMAN DE CLAUDE JASMIN LA SARRAZINE — SCÉNARIO ARLETTE DION JACQUES PARIZ JEAN BEAUDIN
AVEC XAVIER NORMAN PITERMANN FRANCIS REDDY NATHALIE CHALIFOUR JACQUES GODIN MURIELLE BOTTI
UNE PRODUCTION DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA Distribué par CIC
Lun. à ven.: 7:30 - 9:30.
4e SEM.
LE DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Sam.- Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 7:30 - 9:30.

BERTRAND TAVERNIER
POUR TOUS
Prix de la mise en scène "CANNES 84"
12e SEM.
Un Dimanche à la Campagne
Louis Ducreux - Sabine Azéma
Celo Tavernier - Bertrand Tavernier
LE DAUPHIN 2 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à Ven.: 8:00 - 10:00. Sam.-Dim.: 2:00 4:00 - 6:00 - 8:00 - 10:00.

On a BESOIN de MARCO FERRERI – LE MONDE
FERRERI est au sommet de son art. LE FUTUR EST FEMME est la juste mesure de sa folie. – LIBÉRATION
Un cadeau du cinéaste. Un acte d'amour. – LE MONDE
SÉLECTION OFFICIELLE VENISE '84
Marco FERRERI mélange les acteurs comme les parfums. Des films toujours sensuels, souvent magnifiques et très forts. – FRANCE SOIR
Dans LE FUTUR EST FEMME, le voluptueux provocateur prédit un avenir radieux au sexe SUPPOSÉ FAIBLE. – LE MATIN
ORNELLA MUTI • HANNA SCHYGULLA
Un film de MARCO FERRERI
POUR TOUS
CINÉMAS UNIS
le Futur est Femme
avec ORNELLA MUTI • HANNA SCHYGULLA • NIELS ARESTRUP
dans un film de MARCO FERRERI: "Le Futur est Femme"
Scénario MARCO FERRERI • DACIA MARAINI • PIERA DEGLI ESPOSTI
d'une coproduction italo-franco germanique FASO FILM S.r.l. Roma-I. G. C. - TOPI-ASCOT FILM GmbH Berlin
VIVAFILM
Le PARISIEN 3 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
PARISIEN: 12.15, 2.10, 4.05, 6.00, 7.55, 9.55. Sam. dernier spectacle 11.50.

HITCHCOCK LES ANNÉES D'OR
POUR TOUS
Le rideau se lève sur 1 chef-d'oeuvre que le cinéma français n'avait pas projeté depuis près de 20 ans.
SUEURS FROIDES
V.F. de VERTIGO (1958)
8e sem.
réalisé par ALFRED HITCHCOCK scénario de JOHN MICHAEL HAYES d'après un sujet de CHARLES BENNETT et DOROTHY B. HAYES
13.00 - 15.30 - 18.00 - 20.30
Cinéma du COMPLEXE desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141 PdesA

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay
Directeurs adjoints: Denis Lord, Jacques Chabot

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LE TRIANGLE ÉCLATÉ

L'ACCUEIL réservé par le chef du gouvernement fédéral à son homologue français en visite officielle au Canada rompt avec une pénible tradition qui, dans le passé, faisait de ces périples de véritables courses à obstacles pour les prédécesseurs de M. Laurent Fabius.

Avec un sans-gêne navrant, Ottawa et Québec tenaient ces derniers en otage, les prenaient à témoin des difficultés internes de la fédération et poussaient même la grossièreté jusqu'à leur souffler publiquement des expressions et mots de circonstance visant à les ranger d'un côté ou de l'autre de la barricade. Quelques phrases auront suffi à M. Mulroney pour mettre un terme à ce jeu diplomatique infantile, à cette inculture étalée sans pudeur, à cette manière grossière d'inviter et de susciter l'ingérence.

Prenant successivement la parole, mercredi soir à Ottawa, MM. Mulroney et Fabius ont rappelé l'un et l'autre les trois composantes majeures qui font les relations entre le Canada et la France, replaçant ainsi les rapports franco-canadiens dans leur véritable perspective.

Les deux pays sont alliés et partenaires dans de nombreux domaines dont l'importance est considérable. Ils siègent côte à côte aux Nations unies, participent aux entreprises de défense commune des pays de l'Atlantique et au sommet économique qui réunit les principaux pays industrialisés. Pour l'essentiel, leurs intérêts et les valeurs qui inspirent leur présence et leurs travaux dans les forums multilatéraux convergent. À ce niveau, les deux capitales, comme l'ont souhaité MM. Fabius et Mulroney, pourraient et devraient pousser beaucoup plus loin leur concertation.

La France et le Canada sont aussi des partenaires commerciaux. À ce jour, le volume des échanges, les niveaux d'investissement et les ententes d'affaires sont restés faibles, bien en deçà des objectifs définis et redéfinis par les technocrates et les politiciens. Le chef du gouvernement français a rappelé cette réalité et appelé avec insistance à un effort commun. Avec justesse, il a noté que ces mouvements ne se créeront pas d'eux-mêmes et que, de part et d'autre, il faudra patiemment travailler à les susciter et à les soutenir. Comme pour marquer sa propre volonté d'action, il a rappelé que sa délégation est d'abord composée de représentants des milieux d'affaires, et évoqué quelques domaines où son pays et le Canada pourraient élargir leur volume d'échanges. Ce discours n'est pas neuf. Cependant, l'insistance du premier ministre français et la politique qui est la sienne donnaient à ses propos volontaristes un caractère de véritable priorité. On ne peut qu'être d'accord avec cette lecture des choses.

Enfin, la présence au sein de la fédération d'une société et de minorités francophones constitue l'autre dimension des rapports entre le Canada et la France. M. Fabius a noté l'extrême importance, mais aussi les limites du lien créé par l'usage d'une langue commune, soulignant à la fois le caractère particulier des rapports franco québécois et l'intérêt de son pays pour toutes les régions canadiennes. Cet intérêt se vérifie notamment par la géographie des investissements français au Canada et par des programmes d'appui aux minorités francophones hors Québec, programmes modestes mais néanmoins réels. Certes, le premier ministre français a rappelé les liens particuliers de son pays avec le Québec, mais en comparant la politique de « réconciliation nationale » du nouveau gouvernement canadien à la démarche de « rassemblement » de son propre gouvernement, il inscrivait clairement ces liens dans le contexte canadien.

Cette politique dite de « réconciliation nationale » venait d'être superbement illustrée par M. Mulroney. En effet, en définissant les normes qui dorénavant présideront aux rapports entre Québec et Paris, le premier ministre mettait fin à un contentieux vieux de 20 ans entre Québec et Ottawa. Après avoir rappelé que le gouvernement canadien n'abdiquait aucune de ses responsabilités constitutionnelles en matière de relations internationales, il consentait à la thèse définie jadis par M. Paul Gérin-Lajoie, thèse qui reconnaît aux États membres de la fédération une véritable extension internationale dans les champs de compétence qui leur sont propres.

Ainsi, le Québec pourra entretenir des relations privilégiées et directes avec la France dans la mesure où elles « respectent et visent des sujets qui ne heurtent pas les compétences fédérales ». Le Québec pourra entretenir ces relations en raison de « son identité culturelle », identité qui fait de la France un partenaire tout à fait privilégié pour la province majoritairement francophone.

Nouvelle doctrine ! Fin du fameux triangle ! L'usage nous dira ce qui sera fait d'un choix qui confirme d'abord un changement profond d'attitude, mais qui, surtout, consent à la reconnaissance claire de la spécificité du Québec. Exploitée avec bon sens, mesure et loyauté de part et d'autre, l'ouverture faite mercredi par M. Mulroney pourrait mettre fin à 20 années de conflits entre Ottawa et Québec dans un domaine où peuvent se conjuguer les intérêts des deux capitales. On ne doit pas laisser quelques aventuriers gaspiller cette ouverture, ni du côté québécois, ni du côté français.

Malgré la rhétorique qui célèbre les grands liens historiques et culturels entre nos deux pays, le Canada et la France sont l'un pour l'autre des partenaires commerciaux et économiques peu importants. Avec beaucoup de pertinence, M. Fabius a mis en relief cette réalité dans sa première intervention au Canada. Sans un renforcissement majeur des échanges à ces niveaux, la coopération scientifique et technique demeurera marginale, les échanges culturels mal soutenus, et la concertation politique lointaine.

Certes, les propos tenus par MM. Mulroney et Fabius à Ottawa créent un climat plus serein et un contexte de travail plus fécond. Nous sommes apparemment libérés d'une pollution politique et diplomatique qui rendait l'atmosphère étouffante au sein de l'étroit triangle forgé par l'évolution du Québec, la réaction d'Ottawa et l'ingérence de Paris; qui faisait aussi perdre de vue la stagnation des rapports commerciaux et économiques, stagnation qui traduit la vérité des rapports entre la France et le Canada. Le premier ministre français visait au coeur des choses en insistant sur cette vérité.

— JEAN-LOUIS ROY

La vie à trois temps

BILLET

ALBERT BRIE

Problématique

HIER, c'est le bon temps d'aujourd'hui, en attendant que cet aujourd'hui, à son tour, se mue en bon temps de demain. Ainsi en a-t-il toujours été depuis le commencement de l'Homme : sept millions d'années officieusement. Le présent, où celui-ci se trouve plongé infailliblement, corps et biens, il le considère en général comme du mauvais temps.

« Si je pouvais changer un peu de contemporains ! » (Montherlant).

La solution serait d'abolir le présent. Ou de le rêver. Mieux encore : de vivre dans l'amnésie du temps qui passe. Mais il « ne passe pas », comme on dirait d'une côtelette de porc qui prend un peu trop longtemps ses aises dans l'estomac, et dont l'âcreté remonte à la gorge.

L'avenir

Impuissant à abolir le présent, on espère des jours meilleurs.

« Demain est un autre jour. » À distance, de l'autre côté de la nuit, on l'imagine meilleur, parce qu'on n'a pas à le vivre sur-le-champ. Un néant le séparerait d'aujourd'hui.

Alvin Toffler, vous connaissez ? Il a écrit deux gros livres, des briques, presque des pavés : *Le Choc du futur* et *La Troisième vague*. Il s'est risqué à dépeindre l'avenir dans une optique déterministe. Célébrons son audace, et surtout sa patience. Je n'ai pas eu la sienne. Ses bouquins me sont tombés des bras (les mains ne suffisaient pas à les maintenir en place), au bout du premier tiers de leur lecture. Toffler est bavard et répétitif. Je vous le recommande en version abrégée. On devrait faire de même avec tous les *best-sellers* américains, qui aimeraient bien qu'on les prenne pour *Les Frères Karamazov* ou *Guerre et paix*.

« Je n'ai fait cette lettre-ci plus longue que parce que je n'ai pas eu le loisir de la faire plus courte » (Pascal, 11e *Provinciale*).

Toffler, dérivant dans l'avenir, est d'un optimisme de moins en moins assuré. Il s'en doutait un peu : « On peut tout prédire, sauf l'avenir. » Il en prenait conscience. En effet, la première personne qu'il cherche à convaincre de la justesse de ses coups de sonde, c'est lui-même. Dans une note liminaire à la *Troisième Vague*, il écrit : « Un avenir étonnant s'ébauche et PEUT-ÊTRE (les majuscules sont de moi) chargé d'espoir. » Son « peut-être » est l'aveu d'un doute certain.

Toffler commencerait-il à déchanter ? Se préparait-il à nous donner : « Le pare-chocs du passé » et le « Quatrième ressac » ? Ou encore : « L'avenir n'a pas d'avenir » ?

« J'ai appris que pour être prophète, il suffisait d'être pessimiste » (Elsa Triolet).

Le présent

Attention ! ce deuxième temps est à prendre avec des pincettes. Si on le peut, naturellement. C'est le temps-crabe. On ne sait par quel bout le prendre. Il n'a rien du conte de fée. Pas de « Il était une fois ». Rien non plus du roman d'anticipation à la Arthur C. Clarke ou à la Isaac Asimov. C'est le temps implacable, notre temps, le temps à vivre. Dès lors, on comprend que l'homme en général ne l'aime pas. Et il le lui rend bien.

Et pourtant : « Il faudrait essayer d'être heureux, ne serait-ce que pour donner l'exemple » (Prévert).

Et cela, en dépit des médias d'information qui n'épargnent rien pour empoigner ce temps-crabe et nous le restituer au jour le jour, d'heure en heure, en vrac, en salade et tout d'un trait.

Un exemple. Un présent-actualité, ce matin-là, s'avalait comme suit dans un gros quotidien : l'assassinat d'Indira Gandhi, le rapt du petit Maurice Viens, les Éthiopiens mourant de soif et le décès de Joseph-Arthur.

Que de tristesses ! Un véritable *preview* d'apocalypse. C'est leur seul dénominateur commun. Aucun ordre de grandeur n'est respecté, donc perceptible pour le lecteur ou le spectateur, avaleur de couleuvres. Celui-ci est dans la position de l'enfant qui, par ciel sans nuages et nuit obscure, découvre la voûte céleste et conclut que ces milliers de lumignons brillants, clignotants, sont piqués sur une toile de fond et tous pareils.

« Je vous reproche de ne pas respirer à la hauteur où je respire » (Ferrante).

Et c'est dans ce dépotoir, sauf votre respect, que l'enfant va humer ses nourritures terrestres. Que disent les manitous de la désinformation ? « Les enfants comme les autres, à quoi sert-il de leur cacher la vérité ? Un jour ou l'autre, ils apprendront, seront avertis que c'est ça la vie. » En somme, la vie, c'est ça et rien que ça : les massacres, les assassinats, la terreur, le fanatisme, la souffrance et la mort violente.

« Homme (m.) animal profondément plongé dans la contemplation extatique de ce qu'il croit être. Son occupation principale consiste à exterminer les autres animaux et ceux de son espèce, qui, nonobstant, se multiplie avec tant de rapidité qu'elle infeste toutes les parties inhabitables du globe, et même du Canada. »

Le passé

Du passé, pour l'instant, j'aurais trop à dire. Permettez que je me réserve. Le présent, l'avenir lui sont redevables d'être. On commence à y puiser. Mais c'est encore trop peu.

L'avenir s'en fout ? N'en croyez rien. Non seulement il lui doit d'être, mais s'il n'y puise pas, il se condamne à mort.

Drôle de télé religieuse

L'ÉPISCOPAT catholique du Canada a finalement décidé de ne pas participer au réseau de télévision « oecuménique » proposé aux Églises et aux religions du pays par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Trois raisons motivent les évêques. Ils ne veulent pas privilégier la communication télévisuelle aux dépens des autres moyens de communion; le réseau satellite-câble proposé coûterait trop cher par rapport aux ressources de l'Église catholique; enfin, le projet ne fait pas suffisamment place aux francophones.

Soucieux de ne pas nuire aux rapprochements interconfessionnels, l'épiscopat ne fera pas opposition au « Réseau inter-religieux canadien » présenté au CRTC, et a même constitué un groupe de travail qui étudiera une éventuelle participation catholique à la télévision religieuse.

Une analyse de la requête déjà déposée au CRTC porte à croire que les évêques se sont montrés trop charitables, et que la télévision interreligieuse qu'on propose mérite une critique plus sévère.

En effet, les promoteurs torontois du projet ont voulu profiter d'emblée de l'ouverture du CRTC à la télévision payante et aux autres formes de télé-distribution en mal d'occuper le marché. En optant pour le « *Canadian system* » proposé, les Églises opteraient du même coup pour le régime centralisé de la radio-télédiffusion en vigueur encore au Canada, et non pas pour un régime décentralisé, comme les gouvernements provinciaux en ont réclamé l'établissement ces dernières années.

Dans cette consolidation de l'idéologie de l'*unité nationale*, les réalités régionales et locales, évidemment, deviennent des accessoires, non l'essentiel de la communication.

Cet accent mis sur un système pancanadien unitaire ne répond d'aucune manière aux traditions et aux besoins des diverses communautés spirituelles au pays, mais reflète par contre un nationalisme *canadian* à la mode à Ottawa. Le CRTC et les promoteurs ne semblent guère se soucier de ce que la religion nous soit venue d'ailleurs et revête un indéniable caractère universel.

Pour eux, il s'agit de faire échec à l'invasion culturelle américaine. Les « preachers » des Églises « électroniques » venues des États-Unis seront tenus à l'écart. On pratiquera l'oecuménisme entre Canadiens, mais pas avec les communautés américaines !

Cette manipulation des intérêts ecclésiastiques d'ici à des fins nationalistes marque un revirement de la politique fédérale des communications. Avant, on ne voulait donner aucun permis aux sectes et à leurs querelles. Désormais, Églises et religions feraient partie des privilégiés du système.

Au lieu de réclamer la démocratisation des ondes pour tous, les groupes religieux trouveraient ainsi leur niche dans le pouvoir électronique. Il était fatal que le CRTC offre cet empire, pour peu que la religion veuille se prosterner à ses pieds. L'étonnant, c'est qu'autant de cultes aient si vite succombé à la tentation.

Dans la dégustation de ce nouveau pouvoir, et tout en promettant d'ouvrir leurs portes aux autres, les promoteurs du réseau inter-religieux réservent pour les Églises et religions membres de l'organisation projetée les meilleures heures d'écoute et les plus bas tarifs ! Les autres paieront plus cher pour de moins bons créneaux. Dans cet oecuménisme à deux étages, on trouve plus d'exploitation économique que de partage fraternel des ressources.

Les promoteurs du projet, fort critiques à l'endroit de la télévision d'État et des postes privés, se font fort de faire différent et mieux, vingt-quatre heures par jour et pendant autant d'années qu'il en faudra pour développer non seulement des messages confessionnels à l'endroit de cultes particuliers, mais une télévision de masse s'intéressant à tout et à tous.

Pour relever semblable défi, la télévision religieuse se financerait non pas seulement par une grande souscription publique de lancement, mais par la vente de réclame commerciale.

Or il saute aux yeux que la télévision religieuse ne pourra s'alimenter à cette réclame, même si on lui impose un « code d'éthique » plus poussé qu'aux autres canaux, sans du même coup s'associer à l'univers de la publicité commerciale et à la société de consommation, contribuant du coup à consolider cette culture d'évasion et de gaspillage qui est aux antipodes des crédos spirituels communs.

On pourrait, certes, prendre le risque de cette belle concurrence entre Dieu et Mammon, si la télévision religieuse pouvait renouveler et enrichir la culture télévisuelle canadienne. Mais étant donné l'exiguïté du pays et de ses ressources intellectuelles et financières, le risque que l'on court est plutôt, au mieux, d'affaiblir les équipes qui tentent d'apporter, dans les postes existants, une vision plus profonde de la société et de ses enjeux, et, au pire, d'ajouter une autre médiocrité à l'écran.

Faut-il, dès lors, se surprendre que les francophones aient été oubliés au départ du projet, mais qu'on ait voulu récupérer, à grand frais, la quincaillerie abandonnée dans la déconfiture de la télévision payante ?

Le CRTC, qui multiplie les permis sans se soucier des besoins et des moyens du pays, notamment dans la communauté moins nombreuse des francophones, trouvera sans doute le moyen de rendre le réseau bilingue, sinon démocratique.

Mais ces arrangements « à la canadienne » ne sauraient compenser le manque de réflexion ecclésiale sur l'aventure, ni la précipitation suspecte avec laquelle nombre d'*establishments* religieux se sont lancés sur ce pouvoir. À défaut d'une enquête en règle sur les ondes au Canada, ou d'un projet qui naisse vraiment de leurs convictions, Églises et religions pourraient au moins consulter leurs membres avant de plonger tête baissée dans la première offre venue. Qui sait ? Peut-être les croyants ne veulent-ils pas faire écran à part.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

LETTRES AU DEVOIR

■ *Aurore . . . horreur !*

IL Y A UN AN, faute d'être née ici, j'ignorais l'existence d'*Aurore* et le succès retentissant qu'avait remporté ce mélodrame au Québec. Un jour, dans le cadre des ateliers de théâtre que je donnais à l'Université d'Ottawa, une étudiante me proposa d'interpréter un monologue d'*Aurore*, pièce qu'elle avait jouée à l'école secondaire. J'avoue que ma première réaction fut celle de l'incompréhension. Comment, en 1984, quand on a vingt ans, pouvait-on encore pleurnicher dans ce sinistre mélodrame de paroisse ? L'apparition d'*Aurore* sur la scène du Théâtre de quat'sous confirme ce que je pressentais : *Aurore* n'en finit plus de ressusciter dans l'imaginaire des Québécois.

Sans doute avait-on l'intention, en ressortant des vieux fonds de tiroir « un classique québécois », d'en proposer un éclairage différent, pensais-je dans ma crédulité . . .

Qu'ai-je vu l'autre soir ? Le spectacle désolant d'un public de théâtre venu un samedi assister à un procès dans le but ultime d'envoyer à la potence une femme aliénée. Triste spectacle à regarder. Ces spectateurs de la fin du 20e siècle qui trépignent sur leurs sièges, incapables de distancier et de réfléchir, condamnent à haute voix la mère cruelle et ont un orgasme en entendant la condamnation à mort. Le spectacle devient alors un lieu de défoulement collectif, celui qui caractérise une société profondément refoulée dont les instincts de vengeance, de la plus mesquine à la plus grandiose, ne peuvent se mettre en scène qu'au niveau du fantasme. Malgré cette tristesse profonde, celle qui nous fait mesurer tout le regard d'une société encore aux prises avec la morale chrétienne, la salle était plus intéressante à observer que la représentation théâtrale proprement dite. Celle-ci nous offrait la reconstitution moderne aux parfums brechtiens, un brechtisme plutôt mal digéré, d'un mélo des années vingt pour public sadomaso en quête d'émotions fortes et de martyr à sanctifier. En 1920, passe encore, mais en 1984, c'est plus inquiétant . . . On ne retient de Brecht qu'un vague formalisme sans se soucier du *sens*. L'ensemble du montage charge de façon abominable la mère meurtrière et glorifie la sainteté d'*Aurore*. La décence voudrait qu'aujourd'hui, on s'interroge sur les causes qui engendrent de tels drames. À croire que la psychanalyse n'est pas passée par le Québec, ou du moins n'a pas encore traversé le milieu théâtral. Celui-ci porte la responsabilité du spectacle affligeant que nous offre le public. Au lieu de forcer le spectateur à réfléchir, à remettre en question la morale traditionnelle, quitte à l'inquiéter, à le provoquer, le théâtre entretient la paresse intellectuelle, les vieux préjugés, les peurs viscérales qui sont autant d'obstacles à l'émancipation d'une société.

Comment, du reste parler, d'émancipation dans un contexte où les représentations théâtrales, dans leur ensemble, exploitent avec autant d'ardeur le misérabilisme ? Dans quel but ? Celui de faire brailler le monde au moyen d'un théâtralité vide de sens, rassurante toutefois, car au-delà des quelques larmes versées, elle ne dérange rien et ne produit tout au plus qu'une attitude complaisante face au malheur.

Alors que la foule, poussée par une curiosité malsaine, se pressait au Théâtre de quat'sous pour entendre les hurlements d'Aurore et applaudir à la peine de mort, elle fuyait comme la peste le spectacle, intolérable dans sa vérité nue et bouleversante, du suicide de deux adolescentes dans le métro. Il n'y a sans doute aucun rapport . . .

— DANIELLE ZANA
metteur en scène.

Montréal, 23 octobre.

■ *Ce qui n'est pas dit*

Lettre adressé à M. Robert Lévesque.

JE NE VEUX PAS entrer dans une polémique au sujet de votre critique de mercredi dernier concernant *Alice et Gertrude*. Je sais vos attentes, votre vision d'une pratique théâtrale, vos goûts et dégoûts. Ainsi que vos colères. Ce sont des choix que je respecte ! Néanmoins, j'éprouve l'irrésistible besoin de dire une ou deux choses, car votre article me paraît souvent injuste : injuste non dans ce qui y est dit mais dans ce qui n'est pas dit. Je m'explique.

Si, aujourd'hui, je suis un auteur dramatique que vous appréciez, c'est parce que Michelle Rossignol m'a mise au monde avec *La Saga des poules mouillées*: c'était en 1981 au TNM et Monique Mercure était déjà là, ainsi que Louise Lemieux pour la scénographie et Mérédith Caron pour les costumes. Et si j'ai continué, persisté, malgré les doutes et la peur, c'est parce que Michelle Rossignol était là pour me donner du soutien, des conseils; c'est parce qu'il y avait l'amitié et la reconnaissance. Elle n'est pas la seule et la liste serait fort longue : *La Pleine Lune*, *La Vie en rose*, Pol Pelletier, Nicole Brossard, Luce Guilbault, Anne Le Dain et Jean-Louis Roux, Anne-Marie Alonzo, etc . . .

Mais avec Michelle, depuis notre rencontre en 1979, il y a le travail sur le texte, phrase par phrase, le questionnement, les doutes et les certitudes, la passion de l'émotion, de la communication et de la vie. Si, sur la scène de l'Atelier continu, il y a ces interprètes remarquables que sont Patricia Nolin, Louise Marleau, Julie Vincent, Monique Mercure et mon cher Michel Garneau, c'est que Michelle Rossignol est crédible, entreprenante, généreuse et talentueuse.

Vous vous inquiétez, à juste titre, d'une pénurie de metteurs en scène. J'ajouterai pénurie de lieux . . . Car nos institutions théâtrales sont maintenant comme des banques et des compagnies d'assurance : elles n'acceptent plus les « clients » à haut risque, c'est-à-dire nous, les dramaturges québécoises et québécois . . .

Et moi, lesbienne et féministe, née dans la classe ouvrière, où puis-je porter mes textes ??? Vous savez bien que c'est dans la mesure où je suis jouée que je peux progresser dans mon oeuvre, et il me semble important, vital même, d'en donner tout le crédit aux productions Vermeilles, à Michelle Rossignol en particulier, qui a su rallier une équipe autour d'un texte de création.

— JOVETTE MARCHESSAULT

Étang-des-Oies, 1er novembre.

■ ***« Ce qui n'est pas dit », dans ma critique, concerne, si je vous lis bien, la reconnaissance que vous portez à Mme Rossignol d'une part et le « lieu » (l'Atelier continu) qui ne serait pas adéquat à la création d'Alice et Gertrude....*** **Dans le premier cas votre lettre touche son but; dans le second elle me permets de rappeler que les conditions de la création dramatique relèvent de l'entreprise et non de l'oeuvre elle-même. Et c'est de l'oeuvre telle qu'on peut la voir à l'Atelier Continu, dans une mise en scène qui la dessert par trop de suffisance et peu d'humilité, dont je rendais compte aux lecteurs du DEVOIR. Robert Lévesque.**

■ *Parce qu'un vote, ça compte*

Lettre adressée à M. Pierre-F. Côté, directeur général des élections.

COMME plusieurs milliers d'autres citoyens québécois, je viens de recevoir, par la poste, votre avis de recensement. Quelle n'a pas été ma surprise en voyant le texte de l'avis imprimé en 12 langues (français, anglais, allemand, arabe, chinois, italien, russe, espagnol, polonais, portugais, grecque, hébreu) et en lisant, imprimé en gros caractères au dos dudit avis : « Parce qu'un vote, ça compte ! »

Malgré ce qui semble évident, ma curiosité est piquée au vif et je vous serais reconnaissante, monsieur, de bien vouloir répondre à quelques-unes de mes questions — questions que je ne suis sans doute pas la seule à me poser ou à vouloir vous poser.

Premièrement, pourquoi ne suffit-il pas, au Canada et au Québec en particulier, de rejoindre la population concernée par un tel avis dans les deux langues officielles seulement ? La connaissance d'une des deux langues officielles n'est-elle pas un prérequis de citoyenneté canadienne et seul un citoyen a le droit de voter, donc d'être concerné par votre avis.

Deuxièmement, sur quelle base a-t-on choisi de rejoindre particulièrement certains groupes ethniques plutôt que d'autres, sans risquer la discrimination ? Est-ce que notre mosaïque ethnique se limite à 12 différentes origines ? Vous semblez bien placé pour savoir que ce n'est pas le cas !

Troisièmement et dernièrement, s'il fallait absolument publier le texte de cet avis de recensement tel que vous l'avez fait, n'aurait-il pas été de bon goût d'accorder aux langues autochtones la préséance qui leur revient de droit ?

— MARIE-CLAIRE JOUBERT

Montréal-Ouest, 22 octobre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le PQ doit adopter la ligne de la fidélité, dans le respect absolu du rythme d'évolution du Québec

DOCUMENT

BERNARD LANDRY

Voici le texte d'une lettre adressée hier par le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieure, M. Bernard Landry, au premier ministre, M. René Lévesque.

EN 1969, lorsque j'ai adhéré au Parti québécois, c'est vous que j'ai averti le premier. Je fais de même aujourd'hui en vous communiquant ma position sur l'avenir du Québec et du parti que vous avez fondé. J'espère ainsi vous aider à tirer du présent débat la conclusion unificatrice des diverses tendances qui, à l'intérieur de notre parti, cherchent la meilleure solution pour le Québec.

En effet, je suggère aujourd'hui que notre parti adopte la ligne de la fidélité mais dans le respect absolu du rythme d'évolution de notre peuple. J'ai tenté de faire que ma proposition soit acceptable aux tenants de la continuité mais en adéquation avec le temps présent.

Comme en 1969, je crois que vous êtes le mieux placé pour rassembler les idées et les gens et pour concilier les doctrines de même qu'au besoin les doctrinaires; surtout que j'ai l'assurance que dans ce débat chacun recherche la meilleure démarche pour atteindre un objectif identique.

La fidélité et la continuité

Rien dans ce qui est arrivé depuis 1969 ne m'indique que la voie tracée pour vous dans *Option-Québec* et adoptée avec lucidité et enthousiasme par tant d'autres n'était pas la bonne.

Au contraire, à la lumière des tendances affirmées depuis à l'intérieur du système politique canadien, la souveraineté-association nous aurait évité bien des mécomptes. Le statut de province — le mot dit bien ce qu'il veut dire et désigne aussi bien le Québec que l'Île-du-Prince-Édouard — n'est ni réaliste ni acceptable. Pas plus hier que demain. En particulier au sein d'une entité fédérative qui possède le pouvoir illimité de dépenser, renforcé par la notion d'intérêt national et arbitrable dans tous ses aspects par une haute cour qui n'émane que de lui. Ces réalités, aussi claires que têtues, rendent de moins en moins crédibles les velléités d'épanouissement comme peuple distinct. C'est pourquoi d'ailleurs les gouvernement du Québec contemporain ont essayé d'augmenter les souverainetés québécoises. La démocratie canadienne, ce n'est pas un défaut, est fondé sur le droit. Vouloir échapper à ce fait par la pensée magique et la symbolique est le contraire de la sagesse et de la prudence.

Même dans la meilleure hypothèse de bonne foi fédérale — qui semble avoir cours présentement — le gouvernement du « peuple distinct » ne reste qu'un gouvernement provincial. Quand, dans l'hypothèse plus sombre, un gouvernement central sectaire, agissant sans mandat du peuple et suivant la technique du coup de force, décide de municipaliser le Québec, le système aboutit au jeu de massacre. Même si « l'Assemblée nationale » à l'unanimité (moins neuf voix) s'oppose formellement. Ensuite la Cour suprême confirme légalement notre vulnérabilité.

Et il n'y a pas que la partie visible des choses. Notre expérience de gouvernants nous montre assez l'impact de ces milliers de décisions administratives quotidiennes, sans aucun aspect spectaculaire, qui érodent inexorablement dans l'ombre les pouvoirs du seul État contrôlé par les Québécois.

Les libertés individuelles

Vous avez raison cependant de penser et de dire, monsieur le premier ministre, que le système n'est pas le « goulag ». Il respecte généralement à un haut niveau cette valeur première des libertés individuelles, et ses manques à ce sujet ne sont ni plus ni moins graves que dans les autres démocraties occidentales ou ne le seraient dans un Québec souverain. Je déduis de cela que l'attitude et la sémantique d'opposition à un tel système ne peuvent ni ne doivent ressembler à celles qui conviennent à la lutte contre une dictature. On doit confesser que le passé ne rend pas superfétatoire ce petit rappel.

La liberté collective

Ceci dit, ce n'est pas à vous que je rappellerai que la liberté assurée pour chaque homme et chaque femme n'a jamais rendu désuètes les valeurs de rattachement collectif, d'appartenance, d'épanouissement d'un groupe humain ayant toutes les caractéristiques d'une nation. Le grand peuple américain, qui cultive la liberté individuelle à un haut niveau et d'une façon militante, n'a jamais conclu pour cela que son nationalisme devait être mis en veilleuse. Plus près de nous, les efforts massifs de propagande nationaliste canadienne démontrent assez que ce n'est pas sur la légitimité essentielle du nationalisme que les souverainistes se distinguent des fédéralistes mais bien sur le choix de l'objet.

Le respect du peuple et de l'adéquation au temps présent

Je me suis toujours méfié de ceux qui disent aimer le peuple tout en n'aimant rien de ce que le peuple aime. Le peuple dont il s'agit, il nous a dit non à 59 % au référendum, mais dans sa volonté complexe — il en est toujours ainsi — il a demandé aussitôt après à notre parti souverainiste de continuer à le gouverner. Je crois que l'on peut en déduire à tout le moins que le peuple est en recherche. Le fait que la moyenne des sondages fait toujours osciller autour de 40 % le support à la souveraineté association milite aussi dans ce sens. Il me semble ainsi évident que fermer le livre de l'option que nous défendons et illustrons depuis tant d'années serait le véritable manque de respect d'abord à cette large portion du peuple qui a déjà choisi la souveraineté et à cette autre portion qui est en réflexion.

Si l'humanité avait banni toutes les bonnes idées qui n'ont pas dépassé 41 % d'adhésion dans les 20 ans de leur formulation, il tombe sous le sens qu'elle serait figée à l'âge de pierre.

Contre le suicide politique

C'est précisément pour cela que les détenteurs d'une idée minoritaire valable n'ont pas le droit d'être suicidaires. Nous avons des élections dans moins de deux ans. Selon toute vraisemblance, les souverainistes ne sont toujours pas majoritaires. Cependant, il se pourrait fort bien que la population souhaite encore être gouvernée par un gouvernement souverainiste et progressiste élu par des souverainistes décidés et des nationalistes qui ne veulent pas revivre un gouvernement Bourassa et replonger dans l'atmosphère de 1975.

Vue sous cet angle, la phrase du dernier congrès « un vote pour un candidat du Parti québécois est un vote pour la souveraineté » me semble bien anti-politique. Pourquoi rendre prématurément extrême la décision d'une population qui chemine ? Le référendum de mai 1980 a été admirablement bien vécu par notre peuple avec une maturité hors du commun, mais il a poussé à la limite la tension démocratique à l'intérieur même des familles. Il est prématuré de revivre un tel niveau de polarisation. La petite phrase tranchante et la mentalité qui la sous-tend doivent être exclues de notre idéal rassembleur et bannies du cheminement démocratique dont nous voulons convaincre patiemment la majorité de notre peuple.

Pour continuer à avancer

Le Québec a reculé *juridiquement* en 1982. Une infime minorité s'en réjouit. Cela n'empêche pas le Québec de former *de facto* un *peuple distinct* depuis quelques siècles. Cela n'empêche pas non plus le peuple québécois de continuer sa marche en avant dans les domaines culturel, social et singulièrement économique par l'action conjuguée des entrepreneurs et les stratégies de l'État. De même l'ouverture sur le monde se poursuit inexorablement et quasi unanimement supportée par la population.

Ce qu'il faut maintenant, c'est que la réalité juridique évolue dans le même sens que le reste en s'appuyant sur un consensus qu'un pouvoir central non sectaire ne saurait récuser.

Les enjeux de la prochaine élection : réparation des torts et compétences exclusives

En matière nationale et constitutionnelle, à la prochaine élection, il faut convier la population à appuyer :

1) La réparation de l'injustice historique de 1982, notamment par la reconnaissance dans la constitution du Canada suivant les conditions de l'Assemblée nationale :

a. de la réalité juridique du peuple québécois et de son droit à l'autodétermination;

b. du droit du Québec à rejeter pour lui-même tout amendement constitutionnel, y compris ceux de 1982, sans être pénalisé financièrement;

c. d'un droit de veto sur la réforme des institutions centrales.

2) La recherche négociée de la compétence exclusive du Québec dans les domaines suivants :

a. le développement économique interne et le développement régional;

b. la politique sociale;

c. les relations internationales découlant des juridictions internes;

d. l'éducation et la culture.

Cette façon de voir, que je vous soumets, monsieur le premier ministre, suppose de douloureux compromis stratégiques que je m'impose non sans peine. Mais il me semble que c'est à ce prix que s'est bâti cet instrument démocratique qu'est le Parti québécois et que c'est à ce prix qu'il survivra pour conduire le Québec vers le statut qui lui convient.

Il va de soi qu'un effort de compromis ne peut lui-même être figé dans la rigidité et c'est dans cet esprit que je continuerai à participer au débat.

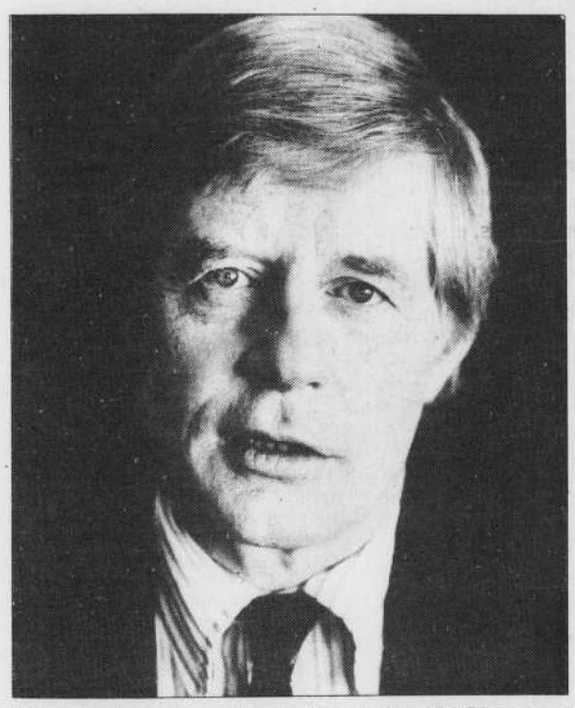

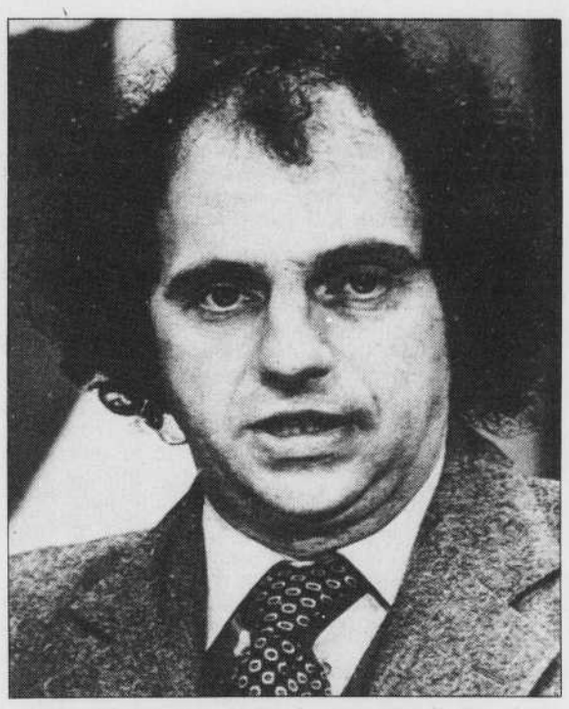

MM. Reed Scowen (à gauche) et Claude Charron : tous deux ont quelque chose à dire, mais qui veut les écouter ? (Photos PC)

Scowen, Charron : un même combat

DANIEL LATOUCHE

REED SCOWEN et Claude Charron ont tout pour les séparer, et je ne parle pas du simple fait que l'un est grand et l'autre petit. Le premier est député; pour le second, un tel statut n'est plus qu'un souvenir. M. Charron a été ministre et est toujours péquiste. M. Scowen voudrait bien le devenir, ministre — cela s'entend, pas péquiste ! Mais à part de cela, ils ont ceci en commun qu'ils n'hésitent pas à réfléchir et que, sans trop s'en douter, ils sont à faire la preuve du caractère passablement ridicule et primitif de certains clivages partisans imposés par nos institutions politiques désuètes.

Prenons d'abord le cas de Reed Scowen. Il vient de publier un texte de 50 pages : « Une stratégie économique pour un gouvernement libéral ». C'est un document fascinant à bien des égards. On n'y rencontre plus les ennuyantes attaques partisanes qui caractérisaient M. Scowen du temps où il s'était fait une fixation de compter le nombre de sièges sociaux et d'anglophones qui présumément quittaient le Québec à chaque heure. Ce document prouve hors de tout doute qu'on peut encore être un membre du parti de M. Bourassa et penser. Peu intéressé à vivre, comme son chef, dans le chaud d'une garde-robe — même si celle-ci est pourvue d'un téléviseur couleurs avec contrôle à distance —, Reed Scowen s'est vite rendu compte qu'on ne pouvait fonder la stratégie économique du Québec sur l'idée simpliste d'une deuxième-première-troisième Baie-James.

Ce texte propose une politique de croissance économique et de création d'emplois fondée sur trois principes : la nécessité de devenir concurrentiel sur les marchés internationaux, la reconnaissance du rôle stratégique que doit jouer le gouvernement dans cette politique, et la prise en considération des coûts économiques et sociaux que cette politique entraînera inévitablement. Trois idées simples mais révolutionnaires.

M. Scowen nous rappelle, en effet, que la simple volonté d'exporter ne suffit pas. Il faut avoir des produits à vendre, et des produits moins chers que ceux de nos concurrents. À part le sirop d'érable, dont les perspectives d'avenir sur les marchés internationaux sont — comme tout le monde le sait — mirobolantes, nous n'avons rien d'unique à offrir. On ne pourra donc éviter le défi de produire mieux et moins cher la même chose que les autres produisent déjà.

On n'arrivera non plus à rien si on s'acharne à se faire croire que l'État québécois n'a aucun rôle à jouer dans les « chambres à coucher » économiques de la nation. En deux paragraphes, Reed Scowen règle son compte au mythe favori des nouveaux grands-prêtres de la science économique.

Finalement, il s'aventure à suggérer que la politique économique qu'il suggère implique des choix. Il ne sera pas possible de faire plaisir à tout le monde et son père en promettant n'importe quoi ou en faisant miroiter des lendemains glorieux. On se demande ce que, du fond de sa garde-robe, le « père » politique de M. Scowen a pensé de cette réflexion. On ne pouvait guère imaginer une réflexion plus aux antipodes du panier à clichés qui sert de philosophie économique à M. Bourassa.

Mais le drame, c'est que cette réflexion du député de Notre-Dame-de-Grâce est sur le point de sombrer dans l'oubli. Il n'existe aucun moyen connu d'intégrer ce genre de réflexion dans le processus politique officiel du Québec. M. Scowen est libéral ce qui, en partant, le rend suspect aux yeux de l'équipe gouvernementale. De plus, il est dans l'opposition. Toutes les tribunes qui s'offrent à lui sont donc des tribunes partisanes. On s'attend à ce qu'il accuse le gouvernement de tous les maux de la terre. On le paie même pour cela. S'il ne remplit pas son rôle, ses chances de progrès au sein de son parti sont minces. Il doit donc, à l'occasion, y aller de critiques déchaînées qui font perdre toute crédibilité aux documents plus sérieux qu'il produit.

Et que voulez-vous qu'il fasse avec ses idées, maintenant qu'il les a mises sur papier ? La majorité des membres de son parti ne sont pas le moindrement intéressés à ses élucubrations. Il aura beau tenter de les convaincre par ses envolées oratoires lors des réunions du caucus, pour l'ensemble des députés libéraux, Reed Scowen demeure, avant tout, un concurrent qui pourrait éventuellement leur « voler » le poste de ministre qu'ils convoitent tant.

L'oubli est probablement le sort le plus enviable qui pourrait arriver au document de M. Scowen. Ce serait moins pénible, en tous cas, que de le voir déformer et dénaturer par son propre parti. C'est déjà commencé. Ainsi, dans sa réplique au message d'ouverture de la session, Gérard-D. Lévesque parle sans hésitation du « 30 % de la population et des deux millions » de Québécois qui ne peuvent travailler. Dans son texte, Reed Scowen estimait que 20 % des 3.1 millions de Québécois aptes à travailler ne participaient pas au marché du travail. Une petite distorsion de 33 % !

Et M. Charron dans tout cela ? Lui aussi souffre d'être une nonpersonne politique. Pourtant, il a quelque chose à dire, Claude Charron. Et il s'arrange quand même pour le dire. Son entrevue récente à l'émission *Le Point*, où il analysait la conjoncture québécoise, fut sans aucun doute l'une des plus perspicaces entendues depuis longtemps. Le tout se résumait en une formule lapidaire : « Il est tout à fait compréhensible que seulement 30 % des Québécois se montrent satisfaits de la performance gouvernementale, mais c'est une erreur de croire que 70 % des Québécois préfèrent effectivement Robert Bourassa. » Et les faits ont déjà commencé à lui donner raison. On commence même à croire que Robert Bourassa ne veut pas présenter sa candidature dans Saint Jacques parce qu'il a peur de perdre.

Dans une récente entrevue au DEVOIR (18 octobre), Claude Charron récidive avec une analyse toute en douceur et en justesse sur la question des jeunes. Il avoue candidement qu'il ne sait plus quoi leur dire et, pour l'instant, il choisit de se taire pour poursuivre sa réflexion. Malheureusement pour nous, Claude Charron n'est plus nulle part. Il n'a plus prise sur l'agenda public. Il doit se contenter de réactions et de quelques passages en coup de vent. Au Québec, comme dans tout régime parlementaire britannique, il faut être ministre pour espérer ne pas parler dans le désert.

Évidemment, la réforme de nos institutions politiques n'intéresse personne, surtout pas les médias qui profitent de cette médiocrité qu'on laisse s'installer. Certes, tout le monde est d'accord pour dire que le spectacle de la période des questions a atteint les « sommets » de la bassesse. Mais cet enfantillage facilite la tâche de tous les participants. Pas besoin de penser pour faire le chien savant. Et, pendant ce temps, ceux qui, à l'intérieur de leurs partis, prétendent à une réflexion originale, doivent se contenter d'entrevues discrètes.

Comment voulez-vous que les Scowen et Charron compétitionnent à armes égales avec la mini-série dramatique qui se met actuellement en place autour de l'option péquiste ? Comme il est impossible de parler d'autre chose que de cette question existentielle, celle-ci prend automatiquement l'allure d'une tragédie grecque. Et dire que cela va durer encore deux mois, pendant lesquels tous ceux qui n'apprécient guère le radotage vont devoir se taire faute de tribune ou, pis encore, emboîter le pas, sous peine de disparaître complètement de la scène politique.

Heureusement que cette année, on va pouvoir (enfin !) s'intéresser au hockey. Merci, Jacques Lemaire et Guy Lafleur. Tant qu'à regarder des gens patiner...

Une boiteuse fraternité

BILLET

SOLANGE CHAPUT-ROLLAND

NOUS SOMMES à l'heure du révisionnisme : les indépendantistes souverainistes ont du mal à prendre le virage fédéralisant que leur demande le premier ministre du Québec, et les nationalistes, pour qui le Québec demeure le pivot de l'évolution politique et sociale, sont également déchirés par une inquiétude les rendant sensibles à la boiteuse fraternité qui me paraît être notre lot quotidien. Les uns et les autres sont marqués par nos allégeances québécoises, et même si les membres du Parti québécois continuent de rêver à l'indépendance et si les autres cherchent, depuis plus de cent ans, la reconnaissance officielle et constitutionnelle d'un statut spécifique pour le Québec, ceux qui s'intéressent à notre avenir ne se sentent pas confortables dans leur peau.

Des deux côtés de la clôture constitutionnelle, sujet épineux pour plusieurs, des citoyens se demandent qui parle en leur nom, qui les rassemble, leur ressemble, qui dit vrai et qui joue la comédie. Rares sont les Québécois qui acceptent ce que Claude Morin a nommé « la banalisation » du Québec, ou le fait que le Québec soit devenu, en 1984, une province parmi les autres alors que dans la réalité, et selon l'histoire que nous avons collectivement apprise, notre province est autre. Tous, nous sommes attentifs, je crois, aux orientations des partis politiques qui nous dirigent ou qui aspirent à le faire. Qui nous dira si nous pouvons faire confiance aux déclarations du ministre Pierre-Marc Johnson, aux explications assez confuses de Robert Bourassa sur le sens profond à donner aux mots « spécificité québécoise », et qui nous dira si le premier ministre Brian Mulroney, marqué par les problèmes qu'il découvre à Ottawa, aura le courage de se pencher à nouveau sur un dossier qui ne passionne ni l'opinion publique ni — reconnaissons-le — ceux qui sont directement concernés par cette importante question du Québec. Si, au lendemain du référendum, M. Lévesque avait accepté la volonté populaire et pris le virage fédéralisant qui lui cause tant de soucis en 1984, peut-être que les discussions qui ont mené au rapatriement d'une constitution dont nous ne faisons plus partie auraient été plus ouvertes.

La mauvaise humeur évidente du premier ministre, qui a perdu son référendum en 1980, ne rendait pas les négociations souples et plusieurs ne se gênaient pas, à cette époque troublée, pour affirmer qu'ils mettaient en doute la bonne foi de la délégation du Québec à la table de M. Pierre Elliott-Trudeau. Aujourd'hui, M. Lévesque, pour ne pas perdre le pouvoir, accepte, bon gré, mal gré, de jouer le rôle que lui assignent tous les Québécois puisqu'il détient un mandat légitime de la majorité d'entre nous. Sa démarche fédéralisante n'est pas facile à accepter pour les siens, et ses adversaires ne se gênent plus pour remettre en cause sa bonne foi. Il ne sera pas sans péril d'ouvrir le classeur de la constitution canadienne. Plusieurs demeurent convaincus que, province comme les autres ou différente des autres, le Québec est en proie à des difficultés de chômage, de manque à gagner, d'affaissement économique, et que ce n'est pas une signature au bas d'un document, fût-il le plus important de notre vie politique, qui redonnera du dynamisme économique à notre société. Ils ont sans doute raison à court terme, mais à long terme, notre société devra, pour s'épanouir enfin librement, acquérir les outils qui lui construiront une solidité politique et une dimension historique que personne ne remettra en doute.

La question qui nous préoccupe, indépendantistes fédéralisants et nationalistes fédéralistes, vise MM. Lévesque et Bourassa : lequel réussira ce qu'aucun premier ministre du Québec n'a été capable d'imposer au reste du pays ? À certaines heures, j'aimerais fréquenter les coulisses politiques pour jauger la qualité du *lobby* québécois qui, peut-être, s'active autour du premier ministre Mulroney. Il est évident que M. Lévesque désire redorer son blason, faire état de sa bonne foi avant de quitter l'arène politique, et tout aussi évident que M. Bourassa cherche à convaincre le premier ministre fédéral de ne pas céder aux tentatives de rapprochement entre un gouvernement souverainiste devenu fédéraliste par la force des choses plutôt que par conviction et le gouvernement central. Si les déchirements des membres du Parti québécois sont visibles et audibles, ceux des nationalistes québécois sont plus discrets parce qu'ils ne savent plus très bien ce qui les attend : ils lorgnent vers la création d'un troisième parti, encore que personne ne sait au juste où il logerait constitutionnellement, ni si cet hypothétique parti serait de droite ou de gauche. Voilà pourquoi j'en suis arrivée à trouver insupportables les brocarts lancés à la tête de ceux qui hésitent à prendre un virage fédéralisant : les nationalistes qui, comme moi, sont demeurés des irréductibles du Québec n'ont devant eux aucun virage à prendre ou à éviter; ils attendent, mais quoi au juste ? Personne ne le sait exactement.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ La CEQ

La plus importante réserve de la CEQ a trait à la question confessionnelle. Elle risque, estime M. Charbonneau, d'accaparer « inutilement le temps et les énergies des conseils d'école », en plus d'accroître les risques de conflits entre intervenants. On sait en effet que chaque école devra décider de son statut.

La CEQ maintient donc sur ce point sa position originelle: l'école doit être commune et ouverte à tous, sans statut confessionnel, mais offrir en même temps un véritable choix aux personnes, tant au plan de l'enseignement religieux ou moral que de services pastoraux selon les convictions de chacun.

Par ailleurs, la CEQ va proposer en commission parlementaire, la semaine prochaine, quelques modifications visant à mieux assurer l'accessibilité aux services éducatifs. Ainsi, elle trouve trop large une disposition du projet de loi selon laquelle la gratuité « ne s'étend pas à ce qui ne peut plus être utilisée par un autre élève après usage ». Une telle disposition pourrait avoir une répercussion importante dans la formation professionnelle, où l'on fait grand usage de matériaux non réutilisables.

De même, la CEQ trouve trop vague une disposition sur les frais de scolarité applicables aux adultes. Elle craint aussi que « la carte nationale et régionale pour la formation professionnelle et pour l'enfance en difficulté, réduise l'accesibilét à certains enseignements spécialisés ».

D'autre part, la Townshippers Association a donné aussi hier appui au « à plusieurs aspects du projet de loi 3 ». L'association regroupe les anglophones de l'Estrie.

◆ Parizeau

thèse ou le compromis proposé deux semaines plus tôt par ses collègues Gilbert Paquette et Camille Laurin. Le ministre des Finances estime que, sous peine de perdre toute crédibilité, le PQ doit maintenir le programme voulant que les prochaines élections porteront principalement sur la souveraineté et qu'un vote pour le PQ sera un vote pour la souveraineté du Québec. Se rangeant dans le groupe des Laurentides, M. Parizeau est d'accord avec le « compromis » selon lequel l'option péquiste doit être présentée sous des formes concrètes, le gouvernement proposant aux électeurs de récupérer de grands pans de compétences qui requièrent la souveraineté.

M. Parizeau, qui n'a jamais caché ses convictions indépendantistes, a tenu aux députés sensiblement le même discours que devant les militants d'Orford et ceux d'Abitibi-est, il y a quelques jours. Selon lui, parler de souveraineté, même à l'étranger, ne nuit pas aux investissements et ne crée pas d'incertitude; le Québec a fait le maximum dans le cadre constitutionnel actuel, et « notre cheminement en est rendu là où la souveraineté est indispensable à la réalisation et à l'aboutissement de nombreux dossiers, ainsi qu'à nos besoins patriotiques ». Selon nos informations, la prise de position du ministre n'a pas eu l'impact souhaité par les irréductibles auprès des indécis. De fait, mardi, un seul intervenant ne s'est pas rangé dans un camp ou l'autre, tandis que les 10 autres se classaient parmi les révisionnistes du groupe de Québec (ou des Rocheuses, raillent certains, par opposition à celui des Laurerntides). De sorte que l'on attendait la position de deux autres poids lourds: celle de M. Jean Garon, qui ne veut être classé dans aucun clan mais s'accommoderait d'un « Québec souverain dans une communauté économique canadienne »; et celle de M. Landry, qui a dit mardi que sa réflexion était loin d'être terminée et qu'il en ferait part au moment opportun pour lui. Hier, il transmettait à la presse sa longue missive à M. Lévesque. Il discutera de sa position avec ses militants de Laval-des-Rapides, lors de leur assemblée annuelle, lundi soir prochain.

Le ministre des Relations internationales a donné des sous-titres explicatifs à ses propos, qui le rangent dans le camp des révisionnistes, sans qu'il ne le dise de façon explicite: la fidélité et la continuité; les libertés individuelles; la liberté collective; le respect du peuple et de l'adéquation au temps présent; contre le suicide politique; pour continuer à avancer; les enjeux de la prochaine élection: réparation des torts et compétences exclusives. Il suggère en substance que le PQ « adopte la ligne de la fidélité mais dans le respect absolu du rythme d'évolution de notre peuple ».

Or, ce peuple est en recherche. « Fermer le livre de l'option que nous défendons et illustrons depuis tant d'années serait le véritable manque de respect d'abord à cette large portion du peuple qui a déjà choisi la souveraineté et à cette autre portion qui est en réflexion. » Par contre, M. Landry en a contre le suicide politique et les souverainistes ne sont pas encore majoritaires. « Cependant, il se pourrait fort bien que la population souhaite encore être gouvernée par un gouvernement souverainiste et progressisdte élu par des souverainistes décidés et des nationalistes qui ne veulent pas revivre un gouvernement Bourassa et replonger dans l'atmosphère de 1975.

« Vue sous cet angle, la phrase du dernier congrès: « un vote pour un candidat du PQ est un vote pour la souveraineté », me semble bien antipolitique. » Il est prématuré de revivre la polarisation et la tension de mai 1980. « La petite phrase tranchante et la mentalité qui la soustend doivent être exclues de notre idéal rassembleur et bannies du cheminement démocratique dont nous voulons convaincre patiemment la majorité de notre peuple. »

Pour continuer à avancer, dit M. Landry, il faut maintenant que la réalité juridique évolue dans le même sens que le reste en s'appuyant sur un consensus qu'un pouvoir central non sectaire ne saurait refuser. Les enjeux de la prochaine élection devraient donc être les suivants:

- la réparation de l'injustice historique de 1982, notamment par la reconnaissance, dans la constitution du Canada, suivant les conditions de l'Assemblée nationale: de la réalité juridique du peuple québécois et de son droit à l'autodétermination; du droit du Québec à rejeter pour lui-même tout amendement constitutionnel, y compris ceux de 1982, sans être pénalisé financièrement; d'un droit de veto sur la réforme des institutions centrales;
- la recherche négociée de la compétence exclusive du Québec dans les domaines suivants: le développement économique interne et le développement régional; la politique sociale; les relations internatioinsales découlant des juridictions (compétences) internes; l'éducation et la culture.

Commençant sa lettre comme celle d'un fils à son père, M. Landry veut aider M. Lévesque, le mieux placé pour rassembler tout le monde et « tirer du présent débat la conclusion unificatrice des diverses tendances », chacune partageant le même objectif. « Un effort de compromis ne peut être figé dans la rigidité et c'est dans cet esprit que je continuerai à participer au débat », conclut-il à l'adresse de son chef, qui ne prendra pas position avant plusieurs jours.

◆ Ottawa

veut s'assurer que les ressources dont il dispose «sont dirigées vers ceux qui en ont le plus besoin».

Dans un premier temps,il étudiera plus particulièrement l'ensemble des prestations aux enfants, celles aux personnes âgées et tout le régime d'assurance-chômage, dossiers de juridiction avant tout fédérale.

Dans le cas de l'assuarance-chômage, un resserrement des critères d'admissibilité aux prestations a déjà été annoncé hier pour l'an prochain.

«Si l'ont veut que ce programme réponde aux besoins d'adaptation des individus à un marché du travail en évolution, à un coût raisonnable pour les travailleurs, les employeurs et l'Etat, il faudra probablement modifier la législation. Aussi le gouvernement a-t-il ordonné que le programme fasse d'urgence l'objet d'un examen», a dit M. Wilson hier. En 1983, 3.5 millions de chômeurs ont reçu des prestations de $10.2 milliards.

Mais dans ce cas comme dans tous les autres «les programmes ne peuvent être modifiés sans des consultations publiques approfondies», a assuré le ministre des Finances.

Le gouvernement fédéral ne désire pas seulement revoir les programmes pour lesquels il est responsable mais aussi son rôle sur le marché de l'habitation et le système de paiements de tranferts aux particuliers et aux provinces ainsi que les dépenses fédérales et provinciales au titre de la santé et de l'enseignement post-secondaire.

«Les gouvernements devront se consulter, au cours des prochains mois, a dit M. Wilson, sur l'opportunité de nouveaux changements. La nécessité de réduire le déficit est une préoccupation que partagent les divers gouvernements. Pour l'avenir, la solution ne consiste pas simplement à rajouter des fonds aux dépenses fédérales ou provinciales au tire de la santé ou de l'enseignement post-secondaire. la solution consiste à ne pas dépenser plus»,a-t-il ajouté.

La contribution fédérale aux dépenses des provinces pour l'éducation et la santé dépassera $14 milliards en 1984-85 et le ministre des Finances s'interroge:

«Il convient de se demander si les transferts aux provinces devraient échapper aux mesures de restriction», a-t-il dit hier.

Le gouvernement se garde bien de remettre en cause l'universalité de l'assurance-santé que le premier ministre, M. Brian Mulroney, a défendu tout au long de l'été.

Il se pose beaucoup de questions en revanche sur la pertinence des allocations familiales qui lui coûteront $4,2 milliards cette année et qui se divisent en allocations de $29,95 par enfant. Ces allocations sont envoyées à tous, indépendamment de leurs revenus.

Les deux autres mesures d'aide aux familles avec des enfants sont les exemptions au titre des enfants qui permettent aux parents de déduire $710 de son revenu, par enfant, aux fins de l'impôt et qui coûtent $800 millions au fédéral, et le crédit d'impôt pour enfant qui est versé aux gens à fable revenu.

«Tout changement devrait avoir pour objectif de maintenir ou, si la chose est possible, d'améliorer le soutien aux familles à faible revenu», a dit M. Wilson.

Le gouvernement veut étudier toutes ces mesures comme un tout, de la même manière qu'il révisera les prestations aux personnes âgées.

◆ Wilson

priorité non seulement cette année mais pour chacune des années du mandat du gouvernement.

La réduction du déficit est impérieuse, car on approchait du moment où les emprunts gouvernementaux servaient presque uniquement à payer pour les frais d'intérêt de la dette. Cette année, 50% des emprunts servait à cela. En 1990, cette proportion aurait atteint 76%, a soutenu hier M. Wilson.

Les prévisions du ministre libéral des Finances, Marc Lalonde, à l'effet que le déficit allait décroître à compter de cette année étaient donc loin de la réalité. Pour l'année financière en cours, le déficit sera de $34.5 milliards, soit presque $5 milliards de plus que n'avait prévu M. Lalonde. Pour l'an prochain, les projections actuelles laissaient prévoir que le déficit allait dépasser $37 milliards pour rester d'ici la fin de la décennie entre $34 et $38 milliards.

Ces prévisions impliquent que, sans action immédiate, la dette fédérale nette, qui sera de $190 milliards à la fin de l'année, aurait atteint $410 milliards vers 1990. En 1967, la dette fédérale répartie par famille était de $4,000. Actuellement elle est de $24,000. Dans six ans, cela aurait pu atteindre $54,000.

Ce problème ne pouvait être résolu par l'espoir d'une reprise économique. M. Wilson prévoit en effet que la croissance de l'économie canadienne passera de 4.2 % qu'elle est à 2.4 % l'an prochain. Par la suite, l'expansion pourrait atteindre 3.4 % et l'inflation demeurer à 4 % d'ici la fin de la décennie. Les taux de chômage demeureraient intolérablement élevés, à 11 % l'an prochain, et ne diminueraient graduellement qu'à 7 % d'ici 1990. Cela pourra être encore moins rose si les taux d'intérêts ne redescendaient pas à des niveaux plus normaux au cours des prochaines années, prévoit-il.

Les mesures prises hier par M. Wilson et son collègue président du Conseil du trésor, M. Robert de Cotret, permettront de réduire le défit de 1985-86 de $37.1 milliards à $34.9 milliards. Mais même là, M. Wilson juge l'effort insatisfaisant puisque il a déclaré: « Nous ne pouvons nous satisfaire de ce déficit; j'envisage donc de proposer d'autres mesures dans mon budget après consultation sur les propositions exposées dans le Programme ».

Ce programme est un exposé détaillé d'intentions qu'il a soumis hier qui laissent prévoir des modifications éventuelles aux programmes sociaux tels l'assurance-chômage, les pensions, les allocations familiales, les transferts fédéraux aux provinces pour la santé et l'éducation. Il a d'ailleurs avisé clairement hier les provinces qu'elles ne devaient pas s'attendre à un accroissement des paiements fédéraux dans ce domaine. Des changements sont aussi proposés dans les programmes de recherches et de développement, dans l'aide à l'industrie et dans le programme énergétique.

Une série de consultations seront amorcées en vue du prochain budget. D'abord avec les provinces mais aussi avec tous les partenaires socio-économiques du gouvernement qui seront réunis dans un sommet économique au cours de l'hiver. Les mesures qu'il proposera à la consultation pourront donner lieu à d'autres réductions du déficit. Si cela n'est pas le cas, ses fonctionnaires laissent entendre qu'il faudra alors possiblement envisager des augmentations d'impôts. Ce serait un dernier recours toutefois.

Ce qu'ont réalisé hier MM. Wilson et de Cotret constituent néanmoins une première au niveau fédéral. Jamais on n'avait sérieusement tenté de réduire les dépenses gouvernementales. Il y a une exception. En 1978, le premier ministre, M. Trudeau, avait réduit les dépenses de près de $2.5 milliards, mais cet effort était cependant resté sans lendemain.

Il faut noter que M. de Cotret n'y est pas allé de main morte puisque la réduction des besoins financiers de $4.2 milliards s'est entièrement concentrée sur la partie du budget fédéral jugé compressible, soit 20 %. Les programmes sociaux, les transferts aux provinces et le service de la dette contituent en effet 80 % du budget fédéral.

Les compressions proposées par M. de Cotret comprennent une réduction de $625 millions des subventions et prêts à des sociétés d'État. Il réajuste à la baisse pour $2.2 milliards une série de programmes gouvernementaux qui sont ou abandonnés ou amputés. Il réduit de $700 millions les frais généraux du gouvernement. Il institue par ailleurs des frais aux usagers pour de nombreux services gouvernementaux qui lui rapporteront $732 millions.

Ces mesures auraient permis de réduire substantiellement le déficit. Mais le ministre des Finances se devait d'introduire de nouvelles initiatives qui coûteront dans le budget de l'an prochain $1.7 milliards. La majeure partie ira à la formation de la main d'oeuvre, soit $1 milliard. Les veufs et veuves âgés de 60 à 65 ans auront droit par ailleurs à compter de l'automne 85 au programme d'allocation au conjoint, ce qui coûtera environ $200 millions au trésor public. Canada au travail recevra par ailleurs $196 millions. Enfin, M. Wilson institue un certain nombres de nouvelles ristournes qui profiteront surtout aux agriculteurs, pêcheurs et exploitants de ressources naturelles.

Ces ristournes visent à compenser ces producteurs pour la hausse des prix des produits pétroliers décrétées hier. Cette hausse a été rendue nécessaire en raison de l'important déficit au compte d'indemnisation pétrolière qui atteint $1 milliard. Ce compte sert à équilibrer le prix du pétrole dont une partie est produit au Canada et l'autre importée pour satisfaire les besoins de l'est du Canada. À cette fin, on hausse de $17.50 le mètre cube le prélèvement d'indemnisation payée par les raffineurs.

Cette hausse a deux effets. Tout d'abord d'amener le prix du pétrole canadien au niveau des prix internationaux. Mais pour le consommateur, cela se traduira par une hausse de 1.8 cent le litre d'essence à la pompe. Si on ajoute les taxes de vente imposées par le gouvernement fédéral et les provinces, il faut parler d'une hausse de 2.4 cents. Au Québec, cela pourrait atteindre 2.5 cents.

Le ministre des Finances a par ailleurs annoncé son intention de déréglementer le prix du pétrole canadien qui est fixé actuellement par entente entre les provinces productrices et le fédéral. Il y aura des consultations qui dureront plusieurs semaines. Le consommateur ne devrait pas en souffrir puisque le prix du pétrole canadien atteint maintenant le prix international. Le consommateur devrait alors profiter d'éventuelles baisses du prix international.

La réduction du déficit n'est pas le seul moyen qui permette de relancer l'économie. Celui-ci a indiqué hier qu'il fallait redéfinir le rôle de l'État pour qu'il fournisse un cadre plus propice à la croissance et à la création d'emploi puis promouvoir l'accroissement de l'investissement et de l'innovation.

À cette fin M. Wilson propose de vastes consultations pour revoir les programmes de développement économique actuels, tout comme les programmes sociaux. Cette révisoion n'aura des effets qu'à moyen terme. Pour le court terme, il indique que le gouvernement procédera très rapidement des modifications à la loi sur l'examen des investissements étrangers. L'agence de tamisage des investissements étrangers deviendra un organisme de promotion des investissements, a déjà annoncé le ministre Sinclair Stevens. On reverra aussi prochainement les dispositions du programme énergétique national touchant la rétoocession. « Le message clair que nous voulons transmettre est que le Canada veut devenir un meilleur endroit pour les investisseurs étrangers », a affirmé M. Wilson.

• Dans son discours, M. Wilson a clarifié ses intentions quant à l'application de mesures proposées par le budget libéral de février dernier. Ainsi il redéposera le projet de loi visant à simplifier le régime fiscal de la petite entreprise. Ce projet de loi reconnaîtra par ailleurs la présomption d'innonce pour le contribuable dont la déclaration d'impôt est contestée par le ministère du Revenu. Le contribuable pourra alors attendre la fin de toutes les procédures avant de verser au fisc les montants réclamés.

◆ La tension

Selon Managua, l'appareil aurait survolé de nombreuses localités nicaraguayennes à une vitesse supersonique.

Le Pentagone a nié hier qu'un appareil américain ait violé l'espace aérien du Nicaragua.

Des responsables américains ont d'autre part déclaré que les caisses à bord du cargo soviétique, le *Bakuriani*, arrivé mercredi dans le port nicaraguayen de Corinto, sont spécifiquement conçues pour contenir des pièces de chasseur-bombardiers MiG-21.

Cette présomption explique les avertissements lancés mercredi par le président Ronald Reagan, qui a affirmé que Washington considérerait la livraison de MiG-21 au Nicaragua comme « une affaire très sérieuse » et une menace pour les pays voisins.

Pourtant, selon ces sources, qui se fondent sur des informations recueillies par les services de renseignement américains, personne n'est sûr de ce contiennent réellement ces caisses, chargées il y a quelques jours dans un port soviétique sur la Mer Noire. « Il pourrait s'agir de jouets d'enfants », a même affirmé l'un de ces responsables.

L'ambassade du Nicaragua à Washington a formellement démenti que ces caisses contiennent des MiG-21 et le ministre nicaraguayen des Affaires étrangères, le père Miguel d'Escoto, a refusé, jeudi soir, de révéler la nature de cette cargaison, estimant que cela établirait un très mauvais précédent.

« Ce n'est pas a nous, qui sommes les victimes de fausses accusations de la part des États-Unis, à prouver la véracité de ce qu'ils disent ; c'est à eux », a-t-il notamment affirmé, dans une interview à la chaîne de télévision CBS.

Le gouvernement américain estime que la fourniture à Managua d'avions de combat à haute performance entraînerait un déséquilibre des forces dans la région, les voisins du Nicaragua ne possédant pas d'appareils comparables.

Bien que conçu dès les années 50, le MiG-21 reste un avion au potentiel offensif redoutable et selon des sources américaines, plusieurs pilotes nicaraguayens ont été formés en Bulgarie pour en piloter.

Le sénateur démocrate Daniel Patrick Moynihan (New York), qui soutient le président Reagan dans sa politique de fermeté sur la question des livraisons d'armes au régime sandiniste, a affirmé, mercredi soir, que les Soviétiques, par l'envoi de MiG, veulent montrer que le Nicaragua est leur territoire, et cela est « inacceptable ». « Nous avons décidé, à Washington, ce que nous ferions le cas échéant », a-t-il dit.

Le ministre nicaraguayen des Affaires étrangères, le père d'Escoto, a indiqué, jeudi soir, que deux bateaux militaires américains croisaient à 12 milles de Corinto et que des avions américains ont survolé le port pendant le déchargement du cargo soviétique. Ces appareils ont « harcelé » l'embarcation soviétique, selon une note de protestation nicaraguayenne.

Un porte-parole du ministère nicaraguayen de la Défense, le lieutenant Guillermo Gonzalez, a indiqué que l'artillerie nicaraguayenne avait ouvert le feu, mercredi, contre un des appareils américains — sans toutefois l'atteindre — à huit kilomètres de Corinto.

Le Pentagone a nié que l'appareil en question, un C-131, ait violé l'espace aérien nicaraguayen ou ait essuyé des tirs d'artillerie.

En accusant le Nicaragua d'avoir pris livraison de MiG, les États-Unis s'efforcent de jeter « un rideau de fumée sur ce qui se passe réellement au Nicaragua », a ajouté le père d'Escoto, qui a dénoncé « l'obsession pathologique du président Reagan de détruire la révolution nicaraguayenne ».

« Le président Reagan en veut à notre peuple d'avoir élu ses dirigeants avec une participation bien plus forte que celle qui a permis sa propre election », a ajouté le père d'Escoto.

◆ Fabius

il lancé.

Enfin, les deux souligné, chacun à leur manière, que toute rencontre entre premiers ministres augmente l'amitié qui unit les deux peuples et élargit le champ de la coopération franco-québécoise. «Pas besoin d'être spécialiste pour voir que nous sommes sur la même longueur d'ondes», a précisé M. Fabius. M. Lévesque a apprécié la «brutale franchise» avec laquelle M. Fabius répondait récemment aux questions d'une émission télévisée française, «L'heure de vérité», tandis que M. Fabius a déjà été frappé par la «qualité inhabituelle» du dialogue avec des Québécois.

Par ailleurs, M. Fabius a souligné la «dimension historique» de son interlocuteur québécois tandis que M. Lévesque réitérait sa satisfaction devant la venue rapide au Québec du nouveau premier ministre français.

Les deux hommes devaient avoir un premier entretien en tête à tête à 8h30, suivi de séances de travail entre divers ministres français et québécois et d'une séance générale présidée par les deux premiers ministres. À 13h, la coopération économique sera au menu du diner de travail des deux premiers ministres avec des hommes d'affaires français et québécois. Enfin, une conférence de presse se tiendra après les discours des deux premiers ministres devant l'Assemblée nationale, prévus pour 14h30.

Dans sa brève allocution de bienvenue, M. Lévesque avait pour sa part souligné sa joie d'accueillir l'importante délégation française. M. Lévesque a notamment souligné que la visite de M. Fabius à Ottawa et à Québec était la toute première visite à l'étranger du nouveau premier ministre français. M. Fabius est accompagné par cinq ministres ou secrétaires d'État.

«Compte-tenu des relations traditionnelles - qu'il faut porter plus loin encore- qui nous unissent, c'était une chose à la fois exceptionnelle et normale que, nommé premier ministre, ma première visite hors de France soit pour ce pays et pour ce peuple», a déclaré M. Fabius. «Vous me recevez en ami. C'est un ami qui est aujourd'hui chez vous, un ami qui croit en nos deux peuples, à la coopération entre eux, et qui vous apporte, au nom du président de la République, le salut très fraternel du peuple français», a-t-il conclu.

OTTAWA (PC) — D'autre part, au cours d'une conférence de presse avant son départ d'Ottawa en fin d'après-midi, le chef du gouvernement français a souligné qu'il avait été profondément touché par la chaleur de l'accueil qu'il avait reçu à Ottawa et qu'il était maintenant convaincu que les relations entre les deux pays allaient se poursuivre dans une plus grande harmonie.

« Il n'y a pas eu de problème de tapis rouge et d'étiquette cette fois-ci, a-t-il déclaré, et ce fut un voyage vraiment facile à organiser. » M. Fabius a constaté un profond changement d'ambiance et il a ouvertement montré sa gratitude à l'endroit de son hôte.

Les deux premiers ministres, accompagnés de leurs principaux ministres et d'hommes d'affaires, ont longuement discuté d'échanges économiques et ont tous les deux admis que des progrès sensibles avaient été enregistrés dans les différents dossiers.

M. Fabius a souligné qu'à compter de maintenant il était certain de voir les échanges entre les deux pays augmenter sensiblement, après avoir admis que lui et M. Mulroney avaient franchement déploré que ce qui avait été fait jusqu'à maintenant était nettement insuffisant.

Le gouvernement français entend investir au Canada et le premier ministre Fabius a, semble-t-il, reçu l'assurance de son hôte qu'il avait l'intention de faire fonctionner la collaboration dans l'autre sens.

De nombreux dossiers ont été discutés. Ils ont parlé de coopération industrielle et culturelle et les deux premiers ministres ont décidé d'annoncer de bonnes nouvelles.

Dans un brève allocution le chef du gouvernement canadien a annoncé que la France et la Canada avaient convenu d'instaurer un prix France-Canada pour couronner les créateurs de co-productions culturelles et élaborer un programme d'échanges culturels.

« Même si les échanges, a dit M. Mulroney, entre scientifiques de nos deux pays sont très actifs, nous avons réitéré l'importance d'élaborer des projets d'application conjointe qui feront de nos pays des partenaires industriels sur le marché de l'aérospatiale, l'informatique et la biotechnologie. »

M. Mulroney a ensuite confirmé la conclusion d'une entente entre l'Institut français du pétrole, l'Internationale de Services industriels et scientifiques et Petro-Canada, qui établit un cadre de coopération scientifique et technique.

« Cette association, a souligné le premier ministre canadien, permettra à Pétro-Canada d'exploiter un vaste potentiel français de recherche et de développement qui aura d'importantes applications pour la production de pétrole et de gaz dans les régions les plus reculées du pays. »

Les deux premiers ministres ont parlé des questions internationales. M. Mulroney a expliqué à son invité français que la nouvelle amitié entre les gouvernements du Canada et des Etats-Unis ne conduira pas à un désintéressement de la part des Canadiens envers les pays européens.

De son côté, le premier ministre Fabius repart avec la certitude que le Canada ne modifiera pas sa politique de non-ingérence dans les affaires des pays de l'Amérique latine, qu'il demeurera fidèle à ses engagements envers l'OTAN, qu'il appuira la France et les pays en voie de développement pour tenter de convaincre la gouvernement des Etats-Unis de diminuer son déficit pour faire baisser les taux d'intérêt « qui affligent toutes les économies ».

« Je crois, a dit M. Fabius, que ce sera un discours facile à tenir entre trois pays amis. »

Des mesures contre les petits salariés, affirme l'opposition

OTTAWA (PC) — L'opposition libérale comme les néo-démocrates ont sévèrement attaqué le contenu et les mesures annoncées dans l'Exposé économique du ministre conservateur des Finances, Michael Wilson, et ont prédit que ces coupures dans les dépenses de plus de $4 milliards feraient perdre pas moins de 50,000 emplois.

Le chef libéral John Turner et le leader du NPD, M. Ed Broadbent, interrogés tous deux, hier soir, à la sortie des Communes, ont manifesté leur inquiétude de façon presque identique en affirmant « que les chômeurs, les petits travailleurs, la classe moyenne ressentiraient sérieusement les effets de ces réductions. »

Immédiatement après le présentation de l'exposé, par le ministre Wilson, c'est le critique libéral des Finances, M. Donald Johnston, qui a donné la réplique au grand argentier conservateur.

« Je suis convaincu, a-t-il dit, que le ministre des Finances a constaté toutes les erreurs qu'il y a dans ce document, qu'il n'est pas du tout d'accord avec toutes les mesures qui y sont annoncées et qu'il a été forcé de les annoncer par plusieurs de ses collègues et le premier ministre. »

M. Johnston a rappelé qu'il admirait beaucoup Micheal Wilson lorsqu'il occupait les banquettes de l'Opposition et il s'est dit convaincu qu'il devait s'être fait piéger, comme la majorité des Canadiens le 4 septembre dernier. « J'avais beaucoup d'admiration pour lui, a-t-il dit, mais maintenant il se trouve piégé par les promesses généreuses et irréalisables de son chef. »

Pour M. Johnston, comme ce fut le cas pour tous les intervenants, hier en Chambre tout comme à l'extérieur, l'exposé du ministre Wilson n'était rien d'autre qu'un budget déguisé et « mal préparé ». Le critique libéral a d'ailleurs tenté de confondre les conservateurs en comparant le contenu de l'exposé, du discours du Trône prononcé lundi et les nombreuses promesses conservatrices.

« Nous nous attendions à plus, a-t-il dit, mais nous sommes forcés de constater que les Canadiens ont été trompés et que les promesses ne sont pas du tout compatibles avec l'exposé. »

Après avoir énuméré une liste partielle des nombreuses coupures contenues dans le document, M. Johnston a parlé de la première partie de l'allocution du ministre qui parlait de l'héritage laissé par les libéraux. « Alors qu'ils savaient tous que le placard était vide, a-t-il lancé, ils ont quand même fait des promesses. Aujourd'hui la priorité n'est plus la création d'emplois, mais bien la réduction du déficit au détriment des travailleurs canadiens. »

Pour le néo-démocrate, Nelson Riis, il est clair que lorsque les citoyens canadiens ont voté pour un changement, le 4 septembre dernier, ce n'est pas à cela qu'ils pensaient. Ce qu'il faut, a-t-il ajouté, c'est réformer la fiscalité pour aller chercher l'argent où il se trouve, soit dans les grandes entreprises et les banques, « là où personne ne paie d'impôt ».

« Dans cet exposé, a-t-il conclu, il n'est fait aucune mention de ce qui attend les Canadiens. » Pour M. Riis les chômeurs qui s'attendaient à se voir offrir des emplois seront sérieusement déçus.

Aux Communes, hier soir, le premier ministre Brian Mulroney n'a pas écouté la réplique libérale et après quelques minutes les banquettes conservatrices se sont vite vidées. Lorsque le tour des néo-démocrates est venu, il y avait à peine suffisamment de députés pour qu'il y ait quorum.

AUJOURD'HUI

En la salle du Gesù, conférence du professeur Vittorio Messori, de Milan intitulée « Peut-on parier sur la mort? », au 1202 de Bleury. 866-2305 ou 871-1834

■

Le Conservatoire d'expression française de Montréal, 1655 promenade Fleury, vous propose un cours d'initiation gratuit sur la maîtrise de la parole par le contrôle corporel. Contenu: pose de voix, respiration, relaxation, position, phonétique, prononcition, articulation, concentration, lecture expressive. 388-7941

■

Soirée d'information sur l'analyse et l'interprétation des rêves au Centre Colette Maher, 9924 rue Saint-Laurent, à 20 h. 387-7221

■

« Femmes, images et modèles », tel est le thème du colloque de l'Institut canadien de recherches pour l'avancement de la femme, qui aura lieu à l'Université du Québec, cette fin de semaine. 282-4430 ou 282-4522

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Rivière Beaudette, Salle de l'Âge d'Or, Chemin Sainte-Claire, de 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h 30; à Montréal, Club Richelieu d'Acadie, Centre d'achats Normandie, 2628, rue de Salaberry, de 14 h 30 à 20 h 30; et à Verdun, Centre Hospitalier de Verdun, 4000 boul. Lasalle, de 9 h 30 à 16 h.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE CAHIER 2

Montréal, vendredi 9 novembre 1984

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

SYLVAIN BLANCHARD

■ HAUSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS

Hausse importante du chiffre d'affaires de la Caisse centrale Desjardins au cours du dernier trimestre. La caisse centrale a en effet encaissé $ 44.6 millions à ce chapitre, une augmentation spectaculaire de 61 % par rapport au trimestre correspondant de 1983. Pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, le revenu total de l'institution s'établit présentement à $ 119.3 millions, en hausse de 43 % sur la période correspondante de l'année dernière.

La Caisse centrale Desjardins du Québec

Le revenu provenant des valeurs mobilières de la Caisse a totalisé $ 23.5 millions au troisième trimestre, en hausse de 34 % par rapport au trimestre correspondant de 1983, alors que le produit des prêts a plus que doublé, passant de 10 à $ 20.9 millions.

Ces activités, après déduction des frais d'intérêts et des autres dépenses, mais avant rémunération du capital, ont dégagé un revenu de $ 12.9 millions pour le trimestre, comparativement à $ 11.2 millions un an plus tôt.

L'actif total de la Caisse centrale atteint présentement $ 1.7 milliard, une croissance de 30 % par rapport au montant inscrit à ce poste au bilan du troisième trimestre de l'an dernier. Le portefeuille de valeurs mobilières s'établit à $ 901 millions, en hausse de 14 %. Les prêts s'élèvent à $ 768.5 millions, soit une augmentation de 70 % par rapport à un encours de $ 452 millions réalisé à la fin de la période correspondante de l'an dernier.

■ Le revenu trimestriel d'Argus se maintient

Les revenus d'investissements de la société Argus Corporation pour les trois derniers trimestres de l'année ont atteint la somme de $ 4,983,091 milliards, comparativement à $ 4,939,099 milliards l'an dernier. Les dépenses de la corporation se sont élevées à $ 1,681,904 milliards au cours de cette période, en hausse de $ 150 millions par rapport à 83.

ARGUS CORPORATION LIMITED

■ Baisse du bénéfice de Dome Canada

Le revenu de Dome Canada pour le dernier trimestre s'est chiffréà $ 45.5 millions au 30 septembre dernier, en hausse de $ 13 millions par rapport aux $ 32.9 millions enregistré lors de la période correspondante de l'année dernière. Cette hausse est principalement due à des ventes de pétrole brut et de gaz naturel plus élevées. Le revenu pour la période couvrant les mois de janvier à septembre derniers s'est élevé à $ 134.6 millions, comparativement à $ 96.8 millions un an plus tôt. Le bénéfice trimestriel net a été de $ 9.5 millions, ou 11 cents par action ordinaire, entre les mois d'août et septembre, contre $ 11.3 millions, ou 13 cents par action, en 1983.

DOME

■ First Marathon Inc. encaisse un profit net de $ 513,000

First Marathon Inc. a encaissé au cours du dernier trimestre des gains nets de $ 513,454, comparativement à $ 988,598 pour la période correspondante de l'an dernier.

Les gains après déduction pour les neuf premiers mois du présent exercice fiscal se situent actuellement à $ 1.2 millions, contre $ 2.7 millions durant l'année 1983, ou $ 0.21 par action.

■ Ventes et profits records pour CAE Industrie

Les bénéfices nets de CAE Industrie Ltd. pour les six mois terminés le 30 septembre 1984 se sont élevés à $13,762,000 millions, une légère hausse par rapport à l'an dernier. Le fonds de roulement de la compagnie est passé de $ 35.3 millions en 83 à $45.8 millions cette année.

■ ANZCAN inauguré

Le câble sous-marin ANZCAN, un des plus importants projets de télécommunications de ce genre jamais entrepris, vient d'être inauguré simultanément à Vancouver, à Fidji, en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni. Le câble ANZCAN est une installation d'une valeur de $ 500 millions détenue et exploitée par un consortium de 22 télécommunicateurs dont Téléglobe Canada qui, avec une participation de 13 % se situe au deuxième rang des investisseurs. D'une longueur de 15,000 kilomètres, le câble relie le Canada à Hawai, Fidji, l'île Norfolk, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il peut actuellement acheminer 1,380 conversations téléphoniques simultanément.

■ Dividende pour les actionnaires d'Imasco

Le conseil d'administration d'Imasco vient de déclarer un dividende trimestriel de 31 cents à ses détenteurs d'actions ordinaires. Ce dividende sera payable le 31 décembre à tous les actionnaires qui se seront inscrits avant le 23 novembre 1984. Il sera versé, au gré des détenteurs, sous forme d'actions ordinaires.

Imasco Limited
Imasco Limitée

Par ailleurs, les administrateurs de la société ont autorisé hier la compagnie à acheter, entre le 25 février 1985 et le 24 février 1986, aux cours des Bourses de Montréal, de Toronto et de Vancouver, jusqu'à concurrence de 5% des actions ordinaires qui seront émises le 25 février 1985, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation. Le programme d'achat d'actions vise à empêcher l'effet de dilution de l'avoir des actionnaires découlant de l'émission d'actions en vertu du régime d'achat d'actions par les employés et des régimes de dividendes-actions. L'an dernier, la société a acquis approximativement 89,000 actions ordinaires en vertu de ce programme.

■ ... Et pour ceux de Marconi

Un dividende de quatorze cents par action a été annoncé hier par Marconi. Il sera payable le 10 décembre 1984 aux actionnaires inscrits le 23 novembre 1984.

L'économie va ralentir sa croissance l'an prochain

MIVILLE TREMBLAY

OTTAWA (PC) — Le gouvernement de M. Mulroney s'est fait élire en promettant de réduire le déficit budgétaire et de ramener la prospérité. Non seulement aura-t-il peine à contenir le flot d'encre rouge, mais l'économie qui se relève avec peine d'une terrible récession, va fortement ralentir sa croissance l'an prochain.

Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a beau entrevoir un fléchissement des taux d'intérêts à la fin de 1985, ces derniers vont rester beaucoup plus hauts que ne l'estimait M. Marc Lalonde dans son budget de février, ce qui alourdit davantage un service de la dette quasiment hors contrôle.

De plus, le ralentissement marqué de l'économie attendu pour l'an prochain viendra ronger la croissance des recettes fiscales. Ainsi, malgré des coupures budgétaires substantielles, le déficit restera donc à un niveau fort élevé, ce qui n'aura pas l'heur de plaire aux milieux financiers.

En février dernier, M. Lalonde prévoyait un déficit de $29.6 milliards pour l'année en cours, mais en réalité il grimpera à $34.6 milliards, même avec les coupures et les augmentations de revenus annoncées hier. En fait, le gros de ces mesures s'appliquera dans le prochain exercice financier.

Les besoins financiers du gouvernement, données que regardent avec soin les économistes, car elle indique l'ampleur de la ponction que réalise l'État dans l'épargne collective, étaient évalués par le gouvernement précédent à $25.5 milliards, mais atteindront près de $30 milliards selon les nouveaux estimés.

La situation a considérablement empiré, et c'est la faute des libéraux, affirme M. Wilson. Toutefois, elle ne sera guère meilleure l'an prochain, première année véritable du mandat des conservaeurs.

Le ministre des Finances prévoit pour l'année fiscale 1985-86 débutant le 1er avril prochain un déficit légèrement supérieur à $34.9 milliards. Les besoins financiers vont à peine fléchir à $29.2 milliards.

Le scénario rose de M. Lalonde prévoyait pour la même période un déficit en baisse à $27.9 milliards et des besoins financiers de $23.3 milliards.

Sans les coupures, le déficit aurait atteint $37.1 milliards et les besoins financiers $32 milliards.

Cet important écart s'explique largement par des taux d'intérêts qui n'ont pas baissé comme on l'anticipait et une reprise qui s'estavérée moins vigoureuse. Ces deux même pièges menacent toujours les prévisions des conservateurs.

Les coupures budgétaires ne constituent pas la seule mauvaise nouvelle qui attend les citoyens. La reprise économique, qui pourtant n'a pas profité à tous, va fortement ralentir l'an prochain. De 4.2% en 1984, la croissance réelle du produit national brut va décélérer à un piètre 2.4% en 1985, estime M. Wilson.

Qu'importe, il prévoit un retour d'une croissance moyenne relativement vigoureuse de 3.4% de 1986 à 1990. Mais en économie, tout pronostic devient de plus en plus risqué à mesure qu'il s'éloigne dans le

Voir page 12: L'économie

D'ici à 1995

Les pâtes et papiers prévoient créer plus de 50,000 emplois

CLAUDE TURCOTTE

L'industrie canadienne des producteurs de pâtes et papiers s'attend d'offrir au moins 50,000 emplois directs et indirects d'ici à 1995. Les prévisions les plus optimistes font mention de 65,000 emplois. Pour la plus grande part, il s'agira d'emplois hautement spécialisés, ingénieurs, scientifiques, techniciens et technologues.

Phénomène particulier à cette industrie, qui existe depuis longtemps, pas moins de 28,000 employés devraient prendre leur retraite pendant cette décennie. Présentement 25 % des employés de cette industrie ont 50 ans et plus, comparativement à 18 % pour l'ensemble de l'industrie canadienne.

Un sondage mené auprès des membres de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers (ACPPP) indique en outre que l'on s'attend à la création de 20,000 à 30,000 emplois directement dans les usines ou indirectement par des sous-contrats au cours de cette même période de 10 ans. Présentement, 150,000 personnes ont un emploi dans les usines de pâtes et papiers et dans les opérations forestières. Le secteur génère 300,000 autres emplois, dits indirects.

Ces prévisions apparaissent dans un mémoire préparé par l'ACPPP à l'intention de la Commission fédérale d'enquête sur les perspectives économiques au Canada. L'Association fait valoir qu'un défi majeur va se poser pour les maisons d'enseignement, l'industrie et les gouvernements au Canada.

« La sophistication croissante des systèmes en place dans les usines et en forêt, la croissance attendue dans les travaux sylvicoles et l'accent très fort qui doit être mis sur une amélioration de la productivité nécessitent des travailleurs encore mieux préparés que par le passé », explique-t-on dans le document.

On prévoit que les frais d'entraînement des nouveaux employés, une fois embauchés, seront en moyenne de $15,000 par employé. Cela pourrait vouloir dire plus de $500 millions d'ici à 1995.

L'ACPPP pense qu'il faut d'abord établir la collaboration des groupes intéressés afin de définir des priorités pour assurer la formation de ces travailleurs dans une industrie qui est déjà en pleine période de transformation technologique majeure. L'Association soutient qu'il y a « un sérieux déséquilibre » dans l'allocation des fonds

Voir page 12: Pâtes

L'Association pétrolière canadienne réclame six changements majeurs

JEAN CHARTIER

« Les nouveaux prix à l'exportation du gaz naturel consentis depuis un mois sont de 20 à 25% moins chers que ce que prévoyaient les contrats antérieurs signés entre les producteurs de l'Ouest et les distributeurs américains mais ceci ne concerne encore que des quantités infimes de gaz vendus aux États-Unis. L'effet majeur des nouvelles ventes obtenues par ces nouveaux prix d'exportation du gaz ne sera donc ressenti par les compagnies gazières qu'au quatrième trimestre de 85 ».

Le président de l'Association pétrolière canadienne, M. Arne Nielsen, est venu exposer à Montréal en conférence de presse le chemin parcouru par les producteurs de l'Ouest quant aux six changements majeurs réclamés à la politique pétrolière canadienne.

M. Nielsen savait qu'une date a été déterminée par les conservateurs pour la déréglementation du prix du pétrole. Les producteurs d'hydrocarbures réclament depuis plusieurs années le prix mondial, quel qu'il soit, pour leur baril de pétrole. Le vieux pétrole découvert avant le 1er janvier 73 ne rapporte que $29.75 aux producteurs canadiens et le nouveau pétrole est payé $35 le baril. Le vieux pétrole représente 60% du pétrole produit au Canada.

Le président de Canadian Superior Oil ajoute que le prix du gaz vendu aux États-Unis ne doit plus être aligné sur le prix de livraison à Toronto mais à celui de la province au nord de la frontière où il est livré.

M. Nielsen estime que la taxe sur les recettes pétrolières et gazières (identifiée par les pétroleurs sous le sigle PGRT) est ce qui a mis Dome Petroleum, Turbo et Voyager Petroleum en difficultés. Cette taxe de 12% sur les revenus bruts, taxe qui agit à la manière d'une royauté, a soutiré $2.5 milliards à chaque année depuis 1980 à l'industrie et ce sont les fonds autogénérés des compagnies qui en ont souffert.

Superior Oil s'est vu privée de $50 millions par année de montants qu'elle aurait investis autrement, a

Voir page 12: L'Association

Entente de principe chez Ford

TORONTO (PC) — À quelques heures de l'échéance du délai de grève, une percée a été effectuée chez Ford Canada. Patrons et syndiqués se sont entendus hier sur ce qu'ils ont qualifié de «base de règlement», évitant de peu le déclenchement d'un arrêt de travail, prévu pour midi aujourd'hui.

Le directeur de la branche canadienne du Syndicat des Travailleurs unis de l'automobile, M. Bob White, a déclaré aux journalistes que les 14,200 employés du numéro deux de l'automobile au pays se prononceraient sur l'entente de principe dimanche.

Selon lui, l'entente est conforme au modèle établi par le contrat signé récemment à General Motors du Canada, à l'issue d'une grève de 13 jours de ses 36,000 travailleurs canadiens. Seules quelques questions particulières à certaines usines sont encore en suspens, a-t-il ajouté.

En vertu de l'entente conclue chez Ford, un ajusteur verrait son salaire horaire passer de $13.08 à $15.59 à la fin du contrat de trois ans, soit en 1987.

L'annonce de l'entente de principe fait suite à une grève sauvage qui s'est produite hier, à l'usine ontarienne de St-Thomas. L'incident aurait été suscité par la lenteur des négociations. Les 1,500 travailleurs de l'équipe de jour ont déposé leurs outils environ deux heures avant l'heure normale de départ, provoquant l'exaspération de leurs représentants chargés des pourparlers à Toronto. Un porte-parole de la compagnie a cependant nié que l'arrêt de travail ait eu des incidences négatives sur les discussions.

Le règlement, qui touche cinq usines en Ontario, survient à la suite du dépôt d'une proposition salariale de la compagnie mercredi, offre qui avait été accueillie avec optimisme par la partie syndicale.

Il s'agissait de la première offre faite par Ford depuis le début des pourparlers, à la mi-juillet.

desjardins Une ressource naturelle.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Même si le déficit ne baissera pas beaucoup

Un pas dans la bonne direction, estiment des hommes d'affaires

ANDRÉ BOUTHILLIER

Bien qu'il ne s'attaque pas beaucoup au « grave problème » du déficit, le mini-budget du gouvernement conservateur constitue un « pas dans la bonne direction ».

Tel était le sentiment des porte-parole des principaux organismes d'affaires, hier soir, quelques minutes après la présentation des mesures du nouveau ministre des Finances, M. Michael Wilson, à la Chambre des communes.

Le vice-président et directeur général de la Chambre de commerce du district de Montréal, M. André Vallerand, aurait aimé entendre M. Wilson annoncer une plus grosse baisse du déficit du pays. « Nous avions espéré, a-t-il dit, des coupures plus substantielles. Quatre milliards de dollars, c'est courageux, mais ce n'est pas suffisant ».

Malgré tout, M. Vallerand estime que le gouvernement Mulroney aura réussi à obtenir la confiance du secteur privé. « En décidant de modifier en profondeur le rôle de l'Agence de l'examen des investissements étrangers (FIRA), les conservateurs encouragent l'augmentation des investissements dans notre pays ».

Le porte-parole du Bureau de commerce de Montréal (l'association anglophone des gens d'affaires), M. Marc Leduc, a applaudi à la diminution du rôle interventionniste du gouvernement dans l'économie et du désir de M. Wilson de revaloriser l'entreprise privée en annonçant des changements dans FIRA.

Au sujet du déficit, M. Leduc a estimé que la diminution projetée n'est pas importante, mais il a fait remarquer que le ministre des Finances a promis d'autres coupures à court terme.

M. Sam Hughes, le président de la Chambre de commerce du Canada, a exprimé le même avis que M. Leduc. Selon lui, le budget du printemps prochain comportera d'autres coupures dans les dépenses gouvernementales.

Le président de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, M. John Bulloch, s'est dit d'accord avec l'essentiel des mesures annoncées. Mais, comme les autres, il aurait également aimé voir le déficit diminuer encore plus.

Quant à la Chambre de commerce du Québec, elle n'a pas accepté l'augmentation de la cotisation de l'assurance-chômage. Prévoyant l'annonce de cette mesure, elle a publié sa position hier après-midi. « Ce taux de cotisation est déjà trop élevé et s'ajoute à de nombreuses autres taxes à la masse salariale ... En augmentant ces taxes sur la masse salariale, une hausse de la cotisation de l'assurance-chômage entraînerait la perte de plusieurs milliers d'emplois au Québec », a-t-elle écrit dans un communiqué.

Pour éviter une nouvelle augmentation, la Chambre proposait entre autres de revoir la formule du régime, qui impose à l'employeur une contribution de 40 % plus élevée que celle de l'employé.

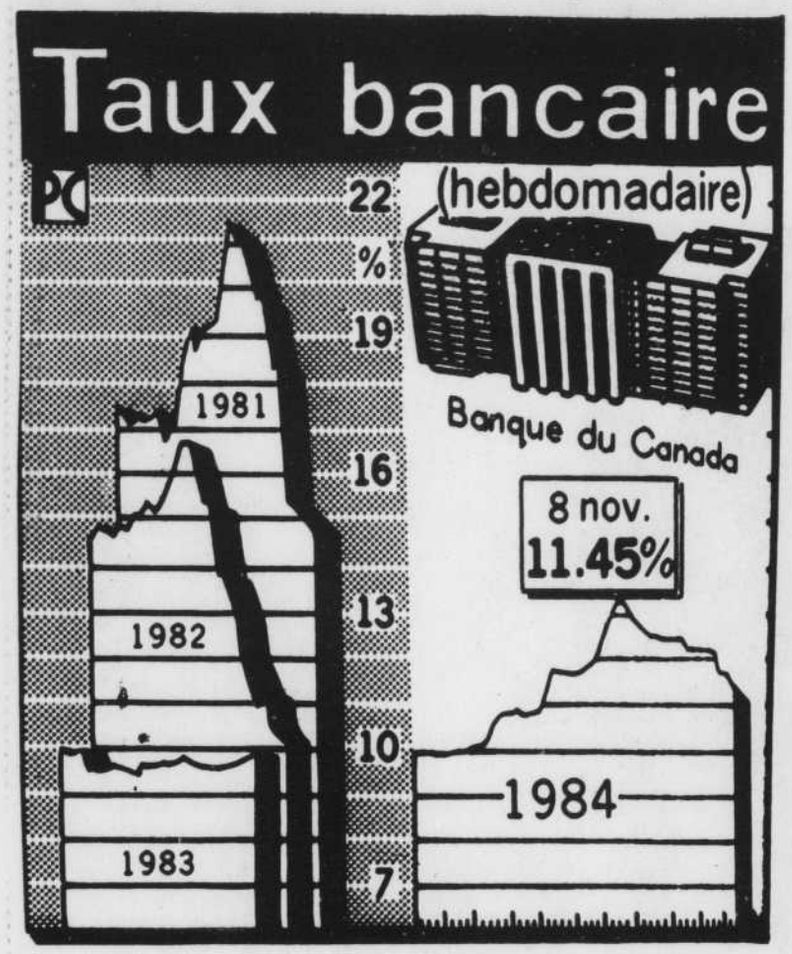

Le taux d'escompte baisse pour une 9ème semaine d'affilée

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a encore retraité hier pour la neuvième semaine consécutive, de 11.67 à 11.45%.

La baisse continuelle du taux directeur et des autres taux de prêt, à leurs plus bas niveaux depuis six mois environ, reflète le ralentissement de l'activité économique américaine et le recul du loyer de l'argent qui en découle, s'accordent à dire les spécialistes.

Le fléchissement des taux aux États-Unis a permis à notre dollar de se maintenir à peu près à hauteur de 76 cents vis-à-vis de la devise US, et à la banque centrale canadienne de réduire quelque peu la tension sur les taux d'intérêt.

Les cambistes notent cependant que la Banque du Canada a tenté de freiner la baisse des taux, afin de maintenir la stabilité sur les marchés monétaires et empêcher une réaction trop vive susceptible de déprécier notre monnaie.

◆ L'Association

précisé M. Nielsen. L'Association pétrolière a reçu l'assurance que cette taxe sera retirée graduellement. Elle sera remplacée par une taxe sur les profits.

L'Alberta, pour sa part, retire présentement des royautés de 35% sur le prix du pétrole. À l'origine, cette royauté représentait 16% du montant obtenu, elle a été diminué quelque peu ces trois dernières années mais elle demeure très élevée, excessivement élevée, estime M. Nielsen et l'Alberta n'a donné aucune garantie à l'APP qu'elle va baisser. Les négociations avec l'Alberta ont cependant comme point de chute le 31 janvier prochaine.

L'Association pétrolière du Canada réclame aussi l'élimination immédiate de l'accaparement de 25% des droits de propriété sur les découvertes de pétrole dans les zones frontalières. Ceci ne coûtera rien car aucun droit n'a encore été exercé.

M. Nielsen précise cependant que son association s'est efforcée d'être conciliante et de définir une participation canadienne comme les conservateurs le voulaient. Il est possible, dit-il, de fixer un seuil de 50% de la propriété des nouveaux champs pétrolifères mis en production comme devant être canadien mais les capitaux à investir dans les régions éloignées sont souvent détenus par les grandes compagnies internationales.

En conséquence, celles-ci devraient avoir le droit d'acheter des droit d'exemption de taxe de compagnies canadiennes détenant des titres de propriété des territoires impliquées, pour compléter la participation nécessaire à la mise en production. C'est là que survient la sixième recommandation faite par l'Association. Dans les zones frontalières, les subventions actuelles couvrent jusqu'à 80% des coûts d'exploration pour les compagnies canadiennes.

Ceci coûte une fortune au gouvernement et pourrait être remplacé simplement par une radiation des puits de forage qui s'avèrent secs, sans discrimination entre les compagnies canadiennes et américaines. À la place de la discrimination actuelle, l'APP demande un transfert d'avantages fiscaux pour les compagnies acceptant de s'impliquer, transfert que celles achèteraient des compagnies qui se retirent du forage.

M. Nielsen s'attend aussi à ce que plusieurs projets de sables bitumineux étudiés en vertu de la formule «in situ», et non en vertu de la formule minière comme c'est le cas à Syncrude, soient annoncés sous peu par le gouvernement.

Interrogé quant à l'importance des découvertes pétrolières prévues pour l'hiver 84-85, M. Nielsen a précisé que cinq zones de découvertes seront testées en Alberta cet hiver et qu'on peut s'attendre à une saison aussi fructueuse que l'hiver 79 le fut avec la découverte de West Pembina.

◆ L'économie

temps.

En attendant, le chômage conservera une ampleur inacceptable avec un taux de 10.9%, comparativement à 11.4% cette année.

Toutefois, bonne nouvelle pour ce qui est de l'inflation, qui va s'établir à 4.5% en 1984 et à 4.1% l'an prochain.

Tous les calculs du gouvernement sont éminemment sensibles aux variations des taux d'intérêts et ces derniers se sont avérés extrêmement difficiles à prévoir. Ainsi, si ceux-ci devaient rester supérieurs à 10% à moyen terme et que la croissance économique était plus lente que prévu (tout en évitant une nouvelle récession), le déficit pourrait facilement grimper à $45-50 milliards d'ici l'exercice 1990-91.

Présentement, le gouvernement table sur un taux d'intérêt de court terme de 10.6% (pour les obligations de compagnies) en 1985 comparativement à une moyenne de 11.6% cette année.

Michel Bélanger

Monsieur Michel Bélanger, Président du conseil et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada préside cette année la campagne du Timbre de Noël. En s'engageant personnellement dans la levée de fonds de l'Association pulmonaire du Québec, monsieur Bélanger tient à souligner le travail accompli par cet organisme depuis sa fondation en 1938.

Longtemps connu sous les noms de Comité contre la tuberculose ou Société du Timbre de Noël, l'Association pulmonaire du Québec a pour mandat de combattre l'asthme, l'emphysème, la bronchite, le cancer et autres maladies respiratoires par la recherche et l'éducation.

La campagne du Timbre de Noël, de même que la vente de feuilles de houx, permettent à l'Association pulmonaire du Québec de recueillir dans le public et auprès des entreprises, les sommes d'argent nécessaires à la poursuite de ses objectifs.

◆ Pâtes

gouvernementaux pour les programmes d'entraînement. Par exemple, en 1983/1984, le programme canadien de formation de main-d'oeuvre a un budget de $880 millions et seulement 12 % de ce montant, ou $106 millions, sont consacrés au secteur industriel.

Par ailleurs, l'ACPPP souligne que la composition démographique de la main-d'oeuvre va continuer de changer et que dans les prochains 10 ans la moitié des nouveaux venus sur le marché du travail seront des femmes et des aborigènes, ce qui va « amener les employeurs à puiser dans des sources non traditionnelles pour trouver les employés hautement qualifiés dont ils auront besoin ».

L'industrie des pâtes et papiers arrive toujours au premier rang des industries manufacturières canadiennes. En 1981, la valeur de sa production était de $25 milliards; ses exportations étaient de $13 milliards, ce qui représentait 15 % de toutes les exportations. L'industrie payait $5.6 milliards en salaires, dont plus de $1 milliard en impôts et taxes. Elle dépensait en matériaux et autres provisions plus de $14 milliards. Elle payait des intérêts de $700 millions et des dividendes de $950 millions. Son profit net après impôt était de $1.7 milliard.

Au total, les gouvernements ont reçu $2.5 milliards en impôts des compagnies et de leurs employés. En revanche, ces gouvernements dépensaient en administration et en aménagement de la forêt $925 millions, plus $100 millions pour divers programmes incitatifs. Aux seules fins de la sylviculture, de la protection et de la recherche, les gouvernements dépensaient $570 millions.

Groupe d'âge-employés 1983
Usines de pâtes et papiers et opérations forestières

	Moins de 35	35-49	50 +
Gérance	15 %	44 %	41 %
Surveillants	17 %	45 %	38 %
Ingénieurs et scientifiques	53 %	32 %	15 %
Techniciens et technologues	50 %	33 %	17 %
Opérateurs de machines fixes	40 %	36 %	24 %
Opérateurs de véhicules lourds	35 %	38 %	27 %
Vendeurs	32 %	43 %	25 %
Gestion du personnel	26 %	46 %	28 %
Personnel de bureau	40 %	35 %	25 %
Journaliers	47 %	33 %	20 %
Moyenne dans l'industrie des pâtes et papiers	**38 %**	**37 %**	**25 %**
Moyenne dans l'industrie canadienne	**50 %**	**31 %**	**18 %**

AU JOUR LE JOUR

ANDRÉ BOUTHILLIER

■ Northern investira $1 milliard

Northern Telecom compte réaliser cette année des investissements de plus de $1 milliard, a révélé le vice-président du conseil de l'entreprise, M. Basile Bénéteau. Parlant devant les membres du Cercle finance et placement, à Montréal, M. Bénéteau a indiqué qu'une tranche de $600 millions sera consacrée à de nouvelles immobilisations tandis que les investissements dans le secteur de la recherche et du développement s'élèveront à $435 millions. Northern consacrera aussi des efforts importants au développement de ses activités outre-mer qui constituent, estime M. Bénéteau, un élément-clé de sa croissance dans la deuxième moitié des année 80.

■ Moins d'investissements en 85

Les investissements des sociétés américaines en 1985 s'élèveront à $386 milliards soit une progression en termes réels (compte tenu de l'inflation) de 4.3 % seulement par rapport à 1984, révèle une étude effectuée par la firme McGraw-Hill Economics. Pour l'année en cours, la progression réelle des investissements des sociétés américaines devrait se situer entre 13 et 14 %. La même étude, fruit d'une enquête menée auprès de 550 sociétés, indique qu'en 1986 les investissements industriels et commerciaux aux États-Unis devraient se tasser et n'atteindre que $379 milliards, soit 1.9 % de moins qu'en 1985.

■ Découverte de pétrole en URSS

Pour la première fois, l'Union Soviétique a découvert du pétrole dans son secteur d'exploration off shore de la mer Baltique, annonce les *isvestia*. Une plate-forme de forage au large de la côte de la région de Kaliningrad (l'ancienne Prusse orientale) a découvert récemment un gisement de pétrole de première qualité à une profondeur de 2,800 mètres. L'huile a un fort pourcentage de pétrole et la plate-forme va maintenant entreprendre d'autres forages pour établir l'importance et la viabilité du gisement, ajoute le journal du gouvernement soviétique.

■ Réseau de fibres optiques

La société American Telephone and Telegraph (AT&T) a annoncé qu'elle va construire le plus grand réseau de télécommunications par fibres optiques du monde pour 1990. L'ensemble permettra de relier les principales villes américaines de la côte atlantique à celle du Pacifique. AT&T déclare que ce nouveau réseau, d'une longueur de 33,000 kilomètres environ, révolutionnera le secteur des télécommunications comme les « puces » l'ont fait pour les ordinateurs. Une première tranche de 4,700 km sera mise en service en 1987. Les réseaux radios à micro-ondes et les réseaux à fibres optiques, ainsi que 6,250 km de câbles coaxiaux adaptés à la transmission numérique relieront 120 grandes villes américaines pour 1990.

■ Le Port de Montréal ne chôme pas

Le Port de Montréal rapporte que 17,424,120 tonnes de cargaisons ont été manutentionnées au cours des neuf premiers mois de cette année, soit une augmentation de 12.5% sur la période correspondante de 1983. Les autorités portuaires prévoient un tonnage record de cargaisons en conteneurs pour la seconde année de suite.

■ Transaction de $350 millions

Le groupe américain Occidental Petroleum vendra, pour $350 millions, de sa filiale d'électricité géothermique à la société Santa Fe International Corp., qui appartient à la société des pétroles du Koweit. Cette vente, qui sera effectuée d'ici au 15 novembre prochain, fait partie de la restructuration entamée par Occidental Petroleum pour lui permettre de réduire son endettement à la suite de son rachat de la société Cities Service Co., en 1982. Occidental Petroleum souhaite aussi financer le développement de gisements pétroliers découverts en Colombie. La filiale vendue, Occidental Geothermal Inc., possède une centrale géothermique de 80 mégawatts, et des réserves d'énergie géothermique situées dans la région des geysers, dans le nord de la Californie.

■ Une autre banque baisse son prime rate

Une quatrième grande banque américaine, la Chemical Bank (New York), de même que plusieurs banques de moyenne importance à travers les États-Unis, se sont alignées hier matin sur le prime rate (taux d'intérêt préférentiel) de 11.75%, adopté mercredi par trois grandes banques. Ces trois banques sont la Citibank, la Chase Manhattan Bank et la First National Bank of Chicago. Les milieux financiers prévoient que l'ensemble du secteur bancaire américain entérinera progressivement la décision prise par ces trois banques de ramener leur prime rate de 12 à 11.75%.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

STEINBERG INC.

Avis de dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de vingt-cinq cents (25¢) l'action sur les actions ordinaires et de classe « A » sans droit de vote, en circulation, de la compagnie a été déclaré payable le 3e jour de décembre 1984 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 19e jour du mois de novembre 1984.

Par ordre du Conseil d'Administration,
La Vice-Présidente,
Directrice générale du service juridique et Secrétaire.
DIANE MARCELIN LAURIN
Montréal, le 5e jour du mois d'octobre 1984.

Pour recevoir LE DEVOIR à domicile composez sans frais l'un des numéros suivants:

À Montréal: **332-3891**
À Québec: **687-2022**
Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

Imasco Limitée

Avis est par les présentes donné que le Conseil d'administration d'Imasco Limitée a déclaré le dividende suivant:

DIVIDENDE NO 352
Dividende trimestriel, actions ordinaires — 31 cents par action

Le dividende sera payé le 31 décembre 1984, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 23 novembre 1984.

Le dividende est payable en espèces ou sous forme d'actions ordinaires de la Société aux actionnaires qui ont choisi d'adhérer aux régimes de dividendes-actions.

Par ordre du Conseil,
Paul K. Ryan, F.C.I.S.
Vice-président et secrétaire.

Montréal (Québec), le 7 novembre 1984.

CROISIÈRE

L'OCCASION

● UNE CROISIÈRE DE 3 JOURS à bord du *SS Emerald Seas* aux Bahamas : Nassau • Little Stirrup Cay

et ● La découverte d'une station balnéaire de grand luxe : 4 JOURS FACE À LA MER sur la Côte d'Or de la Floride

À compter de seulement **$639.00** canadiens par personne (occupation double, plus taxes)

Incluant ..... le vol direct aller-retour Montréal-Miami-Montréal, sans escale, ainsi que les transferts entre l'aéroport de Miami, le port de Miami et le Golden Strand Resort & Spa, aller-retour .

Seules conditions • Départ le vendredi, du 16 novembre au 7 décembre 1984.
• Chaque vacancier assiste à une présentation audio-visuelle sur la formule de multipropriété SANS AUCUNE AUTRE OBLIGATION.

GOLDEN STRAND

L'OCCASION EST UNIQUE

Pour renseignements et réservations, appeler Janine, de Montréal : 931-8706; de partout au Québec, sans frais : 1-800-361-8522. Cette offre exceptionnelle est faite par la station balnéaire Golden Strand Resort & Spa de Miami Beach, en collaboration avec l'Agence de voyages Funtastique Ltée.

En 76, Wall Street souhaitait la faillite de cette bourse

Le New York Mercantile Exchange est devenu plus important que le marché de Rotterdam pour le prix du pétrole

JEAN CHARTIER

NEW YORK — « Wall Street ne nous aimait pas. Il ne restait plus 50 négociants sur le parquet du New York Mercantile Exchange en 76. Tout le monde se tenait loin de nous. La bourse était déficitaire et nous n'avions pas livré les contrats de pommes de terre arrivés à terme. Nous étions au bord de la faillite. La rue nous détestait ».

M. Michel Marks est devenu président du conseil d'administration de la Bourse mercantile de New York à ce moment-là. Il ne retire aucun salaire de cette fonction à laquelle il consacre la moitié de son temps de travail. Quand il n'est pas accaparé par des fonctions officielles, il transige en bourse. C'est d'ailleurs sur le parquet qu'il nous reçoit, supervisant les activités de trois négociants pour sa compagnie, la Merc Oil.

« Maintenant, dit-il, nous partageons le parquet du quatrième étage au World Trade Center avec le Comex; les deux tiers de notre activité se font avec les contrats d'huile à chauffage, d'essence et de mazout brut. Notre bourse a donc complètement changé d'orientation. Nous avons choisi les contrats pétroliers et les contrats sur les métaux de la haute technologie, le platine et le palladium. Le NYMEX n'est plus la même bourse ».

Le NYMEX a traversé des eaux bien plus troubles que la Bourse de Montréal dans ses plus mauvaises années. Cette bourse mercantile a complètement réussi sa réorientation et compte maintenant 650 membres; les frais d'adhésion s'élèvent à $ 70,000 au lieu de $ 140,000 au Comex. Or, le volume d'activité y augmente fortement en 84.

En 79, il se négociait 2,000 contrats pétroliers quotidiennent. La moyenne est maintenant de 22,000 et les bons jours, comme celui de l'annonce de l'escompte sur le pétrole brut norvégien, il s'est négocié 42,000 contrats de 1,000 barils.

« Même les options sur les titres pétroliers ne réagissent pas aussi rapidement que les contrats à terme sur le pétrole brut, l'essence ou l'huile à chauffage. D'ici à la fin de l'année, le prix du baril de pétrole va demeurer très volatile, ajoute-t-il, ce qui fait que l'activité va être très grande, je pense ».

Cette journée-là, à midi, le prix du pétrole intermédiaire de l'Ouest du Texas, qui est le principal prix de référence aux États-Unis, se négociait à $ 28.54 pour livraison en décembre. Dix minutes plus tôt, il se négociait $ 28.40. Le prix du pétrole vendu à Rotterdam sur le marché libre, se vendait, lui, de 50 à 75 cents moins cher.

« Pendant trois semaines, le marché de l'or n'a pas réagi au prix du pétrole, précise le président de la bourse des marchés à terme sur le pétrole. Le marché pétrolier a été beaucoup plus vif que le marché aurifère ». M. Marks consent à préciser que sa firme négocie des contrats portant sur un million de barils de pétrole par jour approximativement pour ses clients.

« Si la déréglementation des prix du pétrole est instauré au Canada, ajoute-t-il, plusieurs compagnies canadiennes vont sûrement utiliser les marchés à terme pour faire la contrepartie. Ça va être bon pour le NYME ».

Cette journée-là, vendredi dernier, le marché a ouvert 15 cents plus bas que la veille, a poussé de 40 cents, a rebaissé de 20 cents puis est remonté à nouveau, une journée très dure pour les nerfs quoi!

D'ailleurs, l'an dernier, quand est survenu la forte chute des prix pétroliers, il y a eu trois batailles de négociateurs sur le parquet de la bourse et une crise cardiaque. Deux membres ont aussi été exclus pour faillite.

Certains clients ont aussi eu de gros maux de tête. M. Marks précise que deux courtiers se sont suicidé l'an dernier. Quand le marché ne prend pas la direction prévu, les spéculateurs mangent leur poing.

Le dollar se ressaisit en Europe

PARIS (AFP) — Le dollar s'est ressaisi hier matin en Europe, au lendemain d'un recul marqué après la réélection du président américain Ronald Reagan.

À Londres, en fin de matinée, la monnaie américaine avait repris du terrain au mark allemand, de 2.930 à 2.9375, au franc suisse, de 2.4110 à 2.4135, et au franc français, de 8.990 à 9.023. La livre a également cédé du terrain, de 1.272 à 1.2705 dollars. La tendance était la même sur les autres places.

Le marché relève le tir après une baisse excessive mercredi, a estimé le responsable des changes d'une grande banque à Paris. L'ampleur du succès électoral de M. Reagan a conduit les opérateurs à sous-estimer l'opposition qu'il pourrait rencontrer dans la solution de l'important déficit budgétaire fédéral, considéré comme un facteur déterminant de la vigueur du dollar.

Les milieux financiers attendent par ailleurs les résultats de la session en cours du comité directeur de la Réserve fédérale qui doit se prononcer sur la politique monétaire dans les prochaines semaines. De nombreux cambistes attendent un assouplissement.

Au lendemain de la baisse du «prime rate» de la Citibank, première banque américaine (de 12 à 11.75%), les cambistes prévoient, à court terme, une détente accrue sur les taux d'intérêts aux États-Unis, et donc un nouveau reflux du dollar.

La légère remontée du dollar mercredi n'a pas freiné la hausse de l'or, qui s'est échangé à $348.5 l'once dans la matinée, contre $346.75 la veille.

RENDEZ-VOUS

Pour assurer le succès d'un congrès, d'un salon, d'une conférence d'un séminaire ou d'un colloque, il faut annoncer dans cette rubrique **«rendez-vous»** Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires, communiquez avec:

Francine Gingras
844-3361

ASSOCIATION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

COLLOQUE

« Promouvoir la santé »

23 novembre 1984

HÔTEL du PARC, 3625 avenue du Parc, Montréal

PROGRAMME:

- «Nouveaux Enjeux & Objectifs en santé»: par Dr Madeleine Blanchet, présidente du C.A.S.F. et Dr Jacques Brunet, dir. gén. du C.H.U.L.
- «Cheminements et modes d'approche en matière de Promotion de la santé»: Pierre Lamarche, Santé et Bien-Être Canada.
- «Le modèle comportemental»: la lutte au tabagisme et les campagnes de sensibilisation à l'alcoolisme.
- «Le modèle communication»: la firme Sociétal (approche de masse), Télé-Santé (approche individuelle).
- «Le modèle politique (advocacy et médiation)»: les institutions publiques et les organismes bénévoles.
- Panel de clôture:
  Raymond Carignan, directeur de la Santé Communutaire, M.A.S. — Marc André, Fédération des Centres d'actin bénévole du Québec. — Jean-Pierre Bélanger, Fédération des C.L.S.C. du Québec. — Robert Maquire, directeur, D.S.C. Rimouski.

Coût de l'inscription:
nom-membres 50$. membre 35$, étudiants et personnes âgées 10$.
s'adresser à: A.S.P.Q. 284 Carré St-Louis, 2è étage, Montréal (Qc) H2X 1A4 (514) 842-7400

Nouveau: Plan de vacances sans limite à l'échelle mondiale à partir de **2,500$** semaine (réseau RCI)

Hébergement pour jusqu'à 625 personnes
- **Chambres d'hôtel et salles de bain entièrement rénovées en 1984.**
- **Villas spacieuses de 2, 3 et 4 c. à c. avec chacune sa salle de bain. Cuisine équipée, certaines avec foyer et patio en bordure du plan d'eau. Aussi studios & 2½ avec cuisinette. À la journée, à la semaine ou au mois.**

Piscines intérieure, bains sauna et tourbillon, glissade aquatique.
Tennis à volonté et gratuit (4 courts).
Gymnase, 20 salles et salons de travail et de détente, pour des groupes de 10 à 350 personnes.
Badminton, pétanque, croquet, fers, balle-molle, pratique du golf (driving range).
Équitation: Randonnée et clinique, excursions et randonnées pédestres.
Chasse au faisan • tir-à-l'arc • chasse au sanglier • pêche à la truite • Vélos 12 vitesses en location.

Haute cuisine, diners dansants, piano bar, brunch musical tous les dimanches.

FORFAITS: (Exemples)
ESCAPADE DE FIN DE SEMAINE: Vendredi souper dansant, samedi 3 repas, dimanche brunch, chambre, taxe et service 132,00 $*
Journées supplémentaires, tout compris 66$*
Plan européen à compter de 30 $*
***Par personne occupation double.**
Visite gratuite du parc historique national Louis S. St-Laurent.

URGENT: DEMANDEZ LE DÉPLIANT DES FORFAITS *"PARTIE DE NOËL"*

HOTEL ♣♣♣ Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie)
C.P. 180 J0B 1L0
Entre le mont Orford et le Vermont 20 km au sud de Sherbrooke
RENSEIGNEMENTS:
EN DIRECT DE MONTRÉAL 397-9667
AUTRES RÉGIONS (819) 835-5464
Bureau d'affaires à Montréal: (514) 465-6564

RENDEZ-VOUS

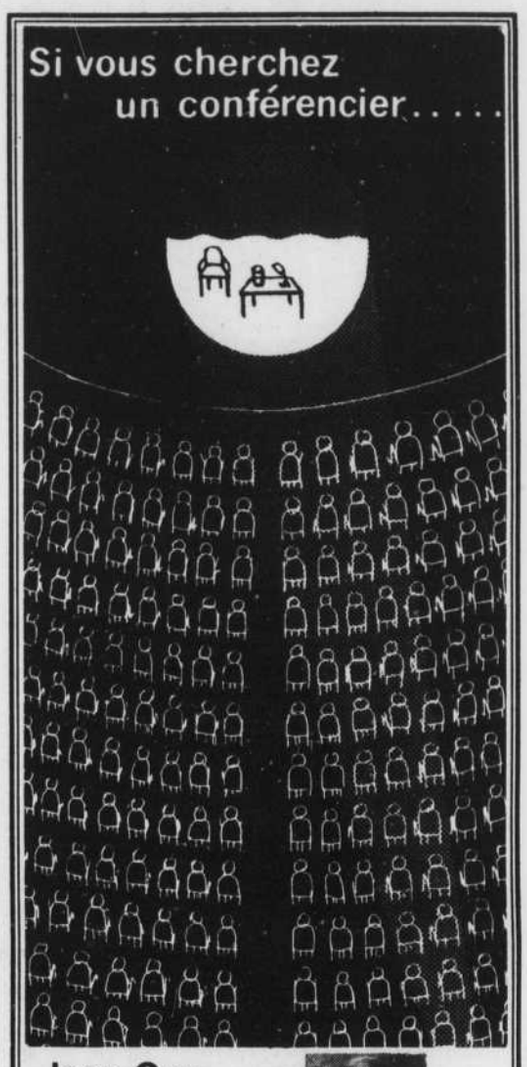

Jean-Guy LEBOEUF,
5277 Ave. du Parc
Montréal, Qué.
H2V 4G9
Téléphone:
(514) 277-2117

B.A.L.S.C., M. Ed., Adm.A.
1954 - 1984
30 ans d'excellence
Auteur des volumes:
« Arrêtez d'avoir peur! »
et « Croyez au succès! »

COLLOQUE INTERNATIONAL

LE COMMERCE ET LA NAVIGATION DURANT L'HIVER SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT

QUÉBEC
6-8 FÉVRIER
1985

L'hiver et le Saint-Laurent
LES FAITS

Comité d'organisation:

Président:
M. Hugues Morrissette
Directeur, Projet Saint-Laurent, Gouvernement du Québec

Membres:
Cap. Henri Allard
Directeur général, Port de Québec
M. Jacques Auger
Président et dirigeant principal, Ports Canada
M. Paul Bailly
Président, Administration de pilotage des Laurentides, Gouvernement du Canada
M. Joe Carton, O.C.
Président, Transworld Shipping Ltd
M. Henri Dorion
Sous-ministre adjoint, Ministère des Relations internationales Gouvernement du Québec
M. Jean-Paul Godin
Directeur général régional, Garde côtière canadienne, Région des Laurentides
M. Henri Hervé
Président, SCAC-FPS
Me Raynold Langlois, C.R.
Président, Société de promotion portuaire de Montréal
M. Bernard Michel
Professeur, Département de Génie civil, Université Laval
M. Robert Simpson
Vice-président, Gérard Parizeau Ltée, Courtiers d'assurances

Pour information:
Projet Saint-Laurent, Ministère du Conseil exécutif, 385, Grande-Allée est, Québec, QC Canada, G1R 2H8
(418) 643-7788, Télex: 0513523

Le Premier Ministre du Québec inaugurera le colloque

Québec
L'HIVER DOMESTIQUE

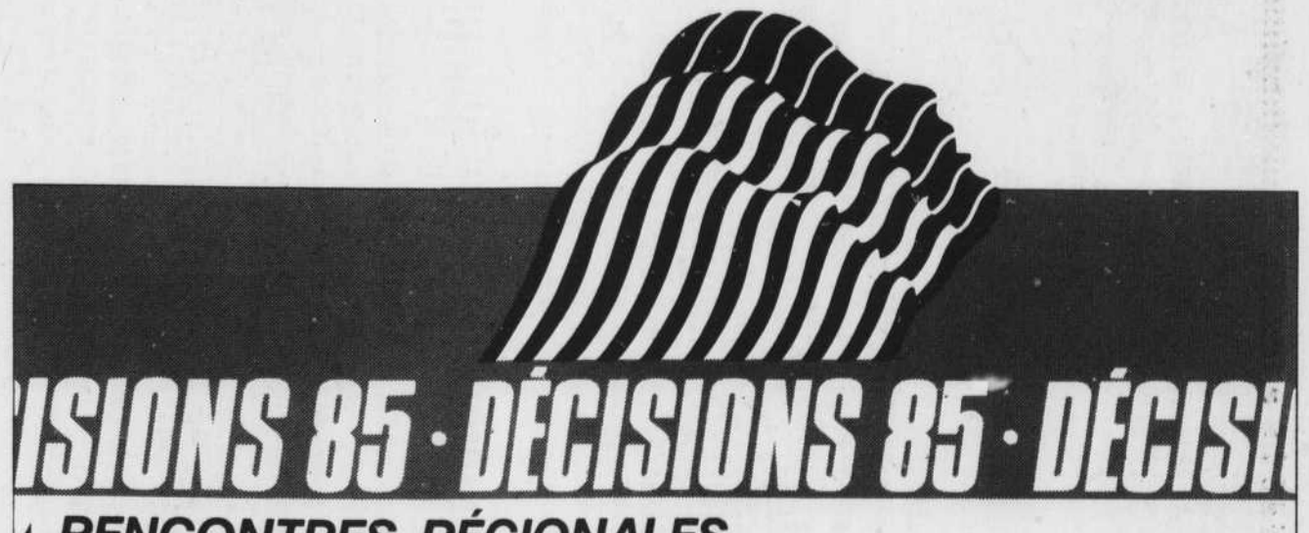

RENCONTRES RÉGIONALES SUR LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE DES QUÉBÉCOISES

Travailleuses au foyer ou rémunérées

Le Secrétariat à la Condition féminine du gouvernement du Québec vous invite personnellement à participer au débat national qui aura lieu en 1985 sur la question de la sécurité économique des Québécoises.

Ce débat commence dans votre région, en novembre et décembre 1984, avec la tenue de rencontres auxquelles vous êtes toutes conviées.

Vous aurez alors l'occasion de vous prononcer sur les orientations et les actions à privilégier dans tous les secteurs où se joue votre sécurité économique.

Les propositions seront acheminées à un comité national qui se réunira en janvier 1985 pour ensuite être présentées aux partenaires socio-économiques en mai.

Quelles que soient vos occupations et vos préoccupations, participez aux DÉCISIONS 85!

Voici les thèmes de discussion proposés pour les rencontres régionales:
1. Législations du travail
2. Organisation du travail
3. Accès à l'égalité
4. Rémunération et avantages sociaux
5. Congés de maternité, congés parentaux, retrait préventif
6. Accès au crédit
7. Formation
8. Partage de la richesse familiale
9. Partage des responsabilités
10. Soutien économique à des groupes particuliers

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Je désire participer aux rencontres régionales sur la sécurité économique des Québécoises organisées dans le cadre de DÉCISIONS 85.
Nom: .....
Adresse: .....
Région: ..... Téléphone: .....
Membre d'un groupe, syndicat ou association: ☐
Nom du groupe: .....
Participation individuelle: Travailleuse au foyer: ☐ Travailleuse rémunérée: ☐
Utiliserez-vous les services de la garderie sur place: Oui ☐ Non ☐
Faites parvenir ce coupon d'inscription, **avant le 15 novembre**, aux adresses suivantes:

Gouvernement du Québec
Secrétariat à la condition féminine

DÉCISIONS 85
Andrée Bolduc
3725, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3L9
Tél.: 286-5612

DÉCISIONS 85
Pauline Dion
1000, rue Labelle, local 210
Saint-Jérôme
(Québec)
J7Z 5N6
Tél.: 436-8622

DÉCISIONS 85
Marie-Paule Lemire
125, boulevard Sainte-Foy
Longueuil (Québec)
J4J 1W7
Tél.: 679-6772

Québec

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Marché à la hausse

TORONTO (PC) — Le marché des valeurs était en hausse, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé TSE 300 a fini la séance avec un gain de 1.44 point, à 2415.22.

Le volume des échanges a diminué à 9.57 millions d'actions, comparativement à 11.30 millions le jour précédent.

Dans les valeurs industrielles, Alcan gagne 5-8 à $38 3-8, B.C. Forest Products 1-8 à $10, Cominco 1-4 à $15 1-8, TransCanada PipeLines 1-8 à $19 1-2 et Canadian Pacific Enterprises 5-8 à $24. Canadian Tire A perd 1-4 à $8 3-4, Nova Corp A 1-8 à $7 3-8, Great Lakes Forest 1 1-4 à $87, General Motors 7-8 à $104 3-4 et Sydney Development six cents à 24 cents.

Dans le secteur des mines, Canada Tungsten gagne 1-8 à $14, Corporation Falconbridge 1-4 à $16 1-2 et Glamis Gold 3-8 à $5 7-8. Campbell Red Lake cède 3-8 à $30 1-8 et Barrick Resources cinq cents à $2.03.

Du côté des pétroles, Pennant Resources gagne cinq cents à 50 cents, Palliser International trois cents à 52 cents et Roxy Pete A cinq cents à $2.20. Dome Canada abandonne 1-8 à $6 1-4 et Canada Northwest 1-8 à $26 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

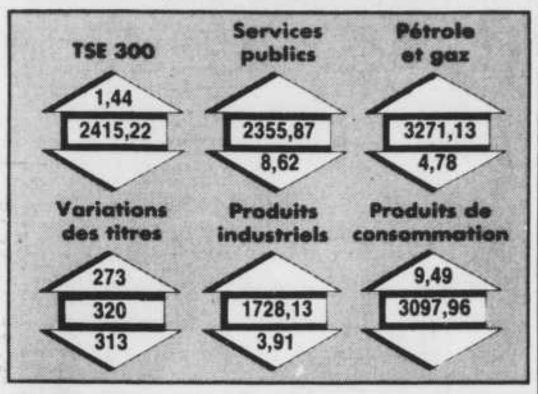

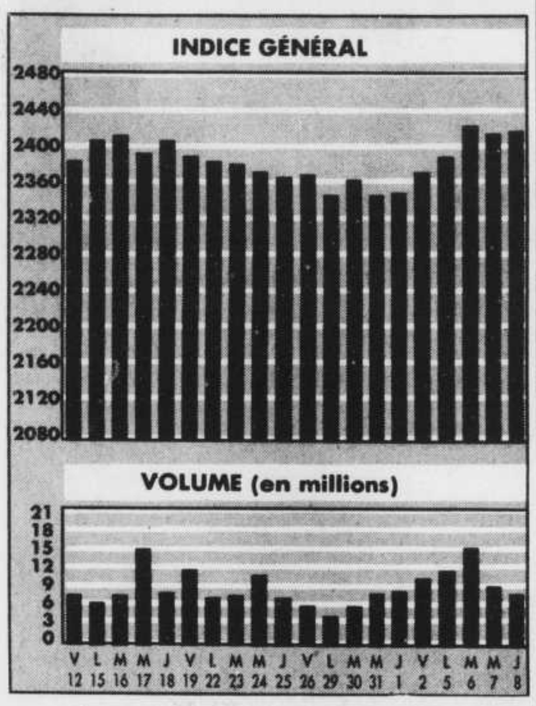

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	3550	$20⅛	19⅞	20	
AMCA p	1100	$24¾	24½	24¾	
Abatera o	1000	65	65	65	— 5
Aberford	1900	$8½	8¼	8½	
Aberford w	1550	155	145	151	+ 5
Abti Prce	2300	$28⅞	28	28⅞	
Agassiz	7900	179	175	179	— 1
Agnico E	3000	$15	14⅞	14⅞	
Agra B f	7700	495	475	475	
Aiguebel o	5000	$7½	7½	7½	+ ¼
Albany o	2400	45	45	45	
Alt Energy	21652	$22⅜	21½	22¼	+ ⅞
Alt Enr A	1975	$30⅜	30¼	30⅜	— ⅛
Al Enr 1125	1937	$36	36	36	
Alta Nat	10500	$12½	12½	12½	+ ¼
Alcan	84769	$38⅜	37⅜	38⅜	+ ⅝
Alcan w	7975	$10½	10¼	10⅜	— ⅛
Algo Cent	1111	$19¾	19⅝	19⅝	+ ¾
Algoma St	32150	$19¾	19½	19½	
AStel p	11090	$25	24⅞	25	+ ⅛
Algma St B	33090	$22¼	22	22¼	+ ¼
Altex o	6000	128	126	126	— 6
Alum A	9950	$26⅜	26⅛	26¼	
Alum c p	6000	$25⅛	25	25	
Am Eagle o	30900	152	148	148	— 4
Am Leduc	1000	25	25	25	
Andrs WA f	100	$20	20	20	— ¼
Andres W B	500	$20	20	20	— ½
Ang CT 4½	z20	$22¼	22¼	22¼	
Ang CT 290	300	$30	30	30	
Ang dGld o	2000	80	80	80	—10
Anthes	z100	16	16	16	
Arbor A	200	$8	8	8	
Arbor B f	150	$8	8	8	+ ¼
Argcen	13035	$19½	19½	19½	— ⅛
Args 250 p	z20	$30	30	30	
Argus B pr	230	$28½	28½	28½	
Argus C pr	z8	$10⅞	10⅞	10⅞	
Asamera	8200	$10⅞	10½	10¾	— ⅜
Asoc Porc o	1050	210	210	210	+ 5
Astral A f	100	$5	5	5	
Atco I f	4970	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Atco 11½	800	$29½	29½	29½	
Atco w	1150	110	100	110	+ 5
Atl C Cap	1000	160	160	160	
Atl Shop p	600	$25⅛	25⅛	25⅛	
Atlas Yk o	5000	22½	22	22	— ½
Aur Res o	100	104	104	104	+ 3
Avinda w	10000	28	27	27	
BC Rail p	3050	$26⅛	26½	26½	— ⅛
BC Sugar A	923	$21½	21⅜	21⅜	+ ¼
BC Sugar P	1000	$11¾	11¾	11¾	
BC Sugar w	1000	290	280	280	
BGR A	500	$6¾	6¾	6¾	
BGR w	1700	135	130	132	— 3
BMB Comp	1200	390	385	385	—10
BP Canada	500	$27¼	27	27	— ⅛
Bachelor	1200	$5⅛	5	5	
Bk Alberta	1800	$8½	8½	8½	
Bank BC	14623	$6⅜	6¼	6¼	— ¼
Bk BC 228	2900	$22	22	22	
Bk BC 222	2500	$23¼	23½	23¼	+ ¾
Bk Mtl	110050	$23⅞	23⅜	23¾	
Bk Mtl 285	2416	$33½	33⅜	33½	
Bk Mtl 250	81700	$29½	29½	29½	+ ⅛
Bk Mtl 3p	1000	$24⅝	24⅝	24⅝	— ⅛
Bk Mtl w	2200	390	380	380	
Bank N S	77680	$13	12¾	12⅞	— ⅛
Bk N S 1p	7000	$25¼	25⅛	25¼	+ ¼
Bankeno o	3780	360	360	360	
Bankeno w	2000	29	29	29	
Barick	176339	209	201	203	— 5
Barick w	2000	74	72	74	+ 2
Bathrst p	100	$11	11	11	
Baton A f	740	$15½	15½	15½	
Baxter	3000	65	61	65	+ 4
Baxter w	z100	9	9	9	
Bay Mills	100	$19¾	19¾	19¾	— ¼
BCE	64870	$34¾	34⅜	34⅜	— ¼
BCE 2.25 p	350	$30	30	30	— ¼
BCE 1.80 p	200	$23½	23½	23½	
BCE 1.96 p	420	$41¼	41¼	41¼	+ ¾
BCE 2.05 p	1025	$34½	34½	34½	— ⅛
BCE 2.70 p	11050	$35⅞	35½	35½	— ⅛
Black Phot	1300	$19¼	19	19⅛	— ⅛
Bikdam o	2900	300	300	300	—10
Blake	171434	1½	1	1½	
Bluesky	16694	405	400	400	—10
Bonanza R	7648	430	415	415	—15
Bonza R w	4250	65	60	60	— 1
Bonar	1000	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
Bonar w	1500	170	165	165	— 5
Bow Valy	21600	$19	18¾	19	+ ¼
Bow Vly 205	1950	$29	28¾	29	
Bow Vly R	2000	$8⅜	8⅜	8⅜	
Bralorne	12000	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Bralor 8.75	18650	$21¼	21⅛	21¼	+ ¼
Bralorn w	200	120	120	120	
Bramalea	3500	$16⅞	16⅞	16⅞	
Brscade p	13428	$40	39⅞	40	
Brascan A	37771	$30⅜	30⅛	30¼	— ¼
Brscn 8½	400	$25⅜	25⅜	25⅜	
Brscn 1981	1200	$26⅜	26¼	26¼	
Brkwater o	35500	$6⅛	6	6⅛	
Brenda M	300	$8	8	8	
Brinco	500	225	225	225	
Brinco p	935	260	260	260	
Brisa o f	2400	200	190	200	+15
BCFP	92929	$10	9⅞	10	+ ⅛
BCFP p	400	$31⅝	31½	31½	
BC Res	12550	278	276	276	
BC Res p	1340	$28⅛	28	28⅛	
BC Phone	9057	$20½	20⅜	20½	
BCPh 4¾ p	z58	$47¾	47¾	47¾	
BCPh 4.84	1700	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
BCPh 5.15	600	$52	52	52	— 1
BCPh 5¾ p	300	$61	60	60	— 1
BCPh 6 pr	200	$63	63	63	+ 1
BCP 7.04 p	100	$18¼	18¼	18¼	
BCP 10.16 p	281	$25¼	25¼	25¼	— ¼
BCP 11.24 p	200	$29⅜	29⅜	29⅜	— ⅛
Broulan	5000	95	95	95	
Brunswk	400	$16	15⅞	16	
Budd Can	1300	$11⅞	11½	11⅞	+ ⅜

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	79760	$14½	14⅛	14¼	+ ¼
CB Pak	250	$12⅜	12⅜	12⅜	— ¼
CB Pak w	1200	260	255	255	— 5
CCL B f	2700	$23	22¾	23	
CIL	694	$26¼	26	26¼	+ ¼
CME Res o	2000	27	27	27	+ 2
CSA A f	300	$5	5	5	— ⅜
Cableshar	4400	171	170	170	— 5
Cabre	1500	320	315	315	— 5
Cad Frv	100	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
Cad Frv A	9540	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Cad Frv w	300	$8⅝	8⅜	8⅜	
Calais	12000	65	65	65	
Calvert o	2000	32	32	32	
Cambridg	3501	$16⅛	16	16	
Cmbridg w	900	345	335	335	— 5
Camco Inc	200	$10½	10½	10½	
Camel O G	z200	50	50	50	
Camp RL	27045	$30⅜	30	30⅛	— ⅜
Camp Res	15105	$8⅛	8	8	— ⅛
Cam Res p	2561	380	375	380	— 5
Camp Soup	604	$16	16	16	
Campeau f	2050	$21⅞	21¾	21⅞	+ ⅛
Comreco o	2000	65	65	65	+ 3
CCem ex p	21968	$13¼	12¾	12¾	— ½
CCem 2 p	39210	$16	15¾	16	+ ¼
CDC f	18582	$6	5⅞	6	+ ⅛
CDC pr B	1718	$98	97¾	97¾	— ¼
CDC 1980	27590	$14⅛	13⅞	14⅛	
CDC 1983	6225	$24⅞	24½	24½	— ¼
Can Malt	925	$22	21½	22	— ⅛
C Nor West	7200	$27	26⅞	26⅞	— ⅛
CanP E	102101	$24	23⅝	24	+ ⅜
C Packrs	11100	$26	25½	26	+ ⅛
CS Pete f	5000	480	470	470	
Can Trust	13500	$28	27¾	27¾	
C Trust 11	600	$23⅜	23⅜	23⅜	— ¼
CTrust w A	9700	$30¼	29½	30	+ ½
C Tung	91200	$14	14	14	+ ⅛
CComrcl p	4250	$20	19¾	20	
C Curtis	3000	175	170	175	+ 5
CForms A f	2000	340	340	340	+ 10
C Found pr	500	$10¼	10	10	— ⅜
CGE	100	$54	54	54	—1½
CG Invest	476	$37½	37¼	37½	+ ¼
CI Bk Com	23552	$27⅞	27⅝	27¾	
CIBC 250 p	700	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅛
CIBC 2.05 p	4300	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
CIBC 35625	2466	$30⅜	30⅛	30¼	
CIBC 3 p	61250	$100	100	100	
CIBC w	4200	440	430	430	—10
Cdn Jorex	2800	350	340	350	
C Lncorl o	3000	11	10	11	+ 1
C Manoir	200	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
C Marconi	9200	$21⅛	20⅝	21⅛	+ ⅛
CNat R	5900	23	22	23	— 1
C Ocdental	100	$27	27	27	
CP Ltd	50830	$49⅝	49	49⅝	+ ¼
CPL A p	z50	$9⅝	9⅝	9⅝	
CPL Cdn p	100	200	200	200	—25
C Satelit o	300	420	420	420	
Cdn Tire	300	$12¾	12¾	12¾	— ¼
CTr A f	294566	$9	8⅝	8¾	— ¼
CUtil A f	12704	$16⅜	16¼	16¼	— ¼
C Util B	500	$16½	16½	16½	— ⅛
C Util 9.24	100	$25	25	25	
C Util 7.30	100	$20	20	20	
CUtil 2nd D	1000	$26½	26½	26½	
CUtil 2nd E	1800	$27½	27⅜	27½	+ ⅜
CUtil 2nd G	250	$30⅛	30⅛	30⅛	— ⅜
CUtil 2nd H	200	$22¾	22¾	22¾	— ¼
CUtil 2nd I	100	$25¾	25¾	25¾	
CUtil A w	3423	250	240	240	
CUtil B w	3302	260	250	250	—10
C Wrld	100	400	400	400	
C Wrldwd p	100	$19¾	19¾	19¾	
Cnamax o	503	470	470	470	—15
Canfor	18200	$9⅞	9⅝	9⅝	— ⅜
Canfor pr	7600	$22½	22⅛	22½	+ ¼
Canron A	5000	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Canuc o	2000	43	43	43	+ 1
Cara	1000	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Cara A f	1200	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Carl OK	4400	$16⅜	16⅛	16¼	+ ⅛
Carl A p	z10	$23¼	23¼	23¼	
Carma A	25958	39½	37	37	— 3
Carolin o	22500	385	355	380	+ 20
Cassidy L	500	315	315	315	+ 5
Casidy A p	100	$5¼	5¼	5¼	
Celanese	3400	$6⅞	6¾	6¾	+ ⅛
Centenial	8000	$5⅝	5¼	5⅜	+ ⅜
CFund A f	13320	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Centrl Tr	1000	$10⅝	10½	10½	— ⅛
Cntrl Tr p	1300	$25	24⅝	25	+ ⅜
Charter Ol	500	55	55	55	
Chvco A	2000	345	345	345	+ 20
Chieftan	6750	$14⅛	13¾	14⅛	
Chieftan B	750	$50	49½	50	+ ¾
Chieftain C	120	$47¾	47¾	47¾	+ 1
Chrysler	z10	$40¾	40¾	40¾	
Cimaron o	2100	$6¾	6⅝	6¾	+ ¼
Cineplex o	14700	355	340	340	—20
Cineplex p	3000	400	390	400	+ 5
Circo Crft	4700	$7⅝	7⅝	7⅝	
Coastl A f	700	$5⅝	5¼	5¼	— ⅛
Coho A f	2000	210	205	210	
Coin Lake o	1000	20	20	20	
Cmplx	8300	290	280	285	+ 8
Cmnc	100159	$15⅛	14⅞	15⅛	+ ¼
Cominco D	460	$28¾	28⅝	28¾	
Cmrcl OG	800	190	185	185	—15
Cmp Inv o	3800	230	222	222	— 8
Comterm	200	140	140	140	— 1
Coniagas o	200	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Con Bath A	15614	$16⅛	16	16	— ⅛
C Bath 575	200	$56	56	56	+ ½
C Norex	2775	210	202	205	+ 10
Consoltex	725	$5⅜	5¼	5¼	
C Distb A	4100	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ¼
CDistb B f	17000	$7	6¾	7	
Cons Gas	3550	$19½	19½	19½	+ ⅛
C Gas 9¼	100	$26	26	26	+ ⅛
Cons Gas w	5300	400	390	390	—10
Con Glass	10400	$12½	12½	12½	+ ¼
CTL Bank	2180	$9⅞	9¾	9¾	— ¼
Conventrs	3110	345	335	335	— 5
Conwst B f	708	$9¾	9¼	9¼	
Cooper C	2900	$9¾	9½	9¾	
Corby vt	100	$29½	29½	29½	— ½
Cor Mark f	10900	$6¾	6⅝	6⅝	
Core Mrk w	7800	210	200	205	— 5
Corp Food	1400	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
C Falcon C	12675	$16½	16¼	16½	+ ¼
Corrida o	15334	25	24	25	+ 1
Coseka R	1550	320	305	320	+ 15
Coseka 7 p	1500	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Costain Ltd	500	$8⅜	8⅜	8⅜	
Craigmt	300	167	167	167	— 3
Crain RL f	300	$15	15	15	
Crestbrk	11667	$8	7⅞	7⅞	
Crwn Life	125	$115½	115½	115½	
Cr Life Ap	5200	$26	25¾	25⅞	
Crownx	1800	$16⅛	16	16	— ⅛
Crownx A f	13771	$15⅜	15	15	
Crnx w	5200	355	325	325	—30
Czar Res	2400	168	168	168	— 6
DRG A f	200	$9½	9½	9½	— ½
Daon Dev	17756	137	135	137	+ 1
Daon 8⅝ p	200	180	180	180	— 5
Datatech o	1000	95	95	95	+ 5
Datel o	1000	145	145	145	+ 3
Delour o	2000	29	28	29	+ 1
D Eldona o	2001	54	54	54	
Delhi Pac o	6110	13	11	13	+ 1
Denison A	18070	$16½	16¼	16¼	— ⅛
Denison B f	2575	$15½	15¼	15¼	— ¼
Denison p	500	$26⅜	26⅜	26⅜	
Develcon	600	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅛
Dexleigh o	200	106	106	106	— 1
Dexligh w	z100	21	21	21	
Dicknsn A f	8650	$5½	5⅜	5⅜	
Dicknsn B	500	$5½	5½	5½	+ ¼
Digtech	17200	45	45	45	+ 1
Discovry f	213	185	185	185	
Dist Tr A	5398	61	61	61	
Dofasco A	2234	$24¼	24⅛	24¼	
Dofasco wt	640	$28	27⅞	28	— ⅛
Doman A	4508	250	245	245	— 5
Doman B f	3208	177	170	170	+ 5
Dome C	229226	$6¼	6⅛	6¼	— ⅛
Dome Mine	14300	$12¾	12½	12⅝	— ⅛
Dome M w	12300	175	165	170	— 5
Dome Pete	84463	272	264	268	+ 4
DPete A p	3600	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
D Explor o	3000	41	40	41	+ 1
D Textie	4424	$13¼	13	13	— ¼
Domtar	10801	$33¾	33½	33½	— ½
Domtar pr	100	$12½	12½	12½	— ½
Donohue	44300	$16½	16¼	16¼	— ¼
Dorset o	25000	40	40	40	
Dover Ind	150	$16⅜	16⅜	16⅜	— ¼
Dover pr	100	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Drm P	117500	35	32	34½	+ 4½
Dunraine o	500	35	35	35	
Du Pont A	300	$17½	17½	17½	
Durham o f	7112	170	165	169	— 1
Durham w	3400	90	85	85	+ 5
Dylex Ltd	600	$32	32	32	
Dylex A	15200	$31⅛	30¾	31	— ⅜
Dynamar	z221	55	55	55	
Dynmr 105	300	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Dynex A	2000	25	25	25	— 2

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin	394	$22½	22½	22½	
E-L Fin p	2500	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ⅜
Eaglet o	2500	270	255	255	—15
Echo Bay	56140	$14⅛	13⅞	14	
Echo 1986 w	150	$5¾	5¾	5¾	
Echo 1987 w	1950	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Echo 1988 w	2374	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Echo 1989 w	1150	$7⅛	7	7⅛	
Elcthm X	250	300	300	300	—20
Elcthm Y f	700	290	285	285	
Energy R o	16000	90	60	80	+ 20
Enertec	z420	90	87	90	
Epitek	6500	44	42	42	— 2
Equity Svr	3300	$9¾	9	9⅛	— ⅛
Erickson	3031	$5⅝	5⅜	5⅜	— ⅛
Evergren o	1000	35	35	35	— 2
FCA Intl	2600	$17⅞	17⅝	17⅞	+ ⅛
Flbrdg	14600	$85	84¼	85	+ ¾
Flcnbrdg w	18955	$30⅜	30	30½	+ ½
Fardy Res	z50	275	275	275	
Fathm Ocn	5700	160	145	145	—15
Fed Ind A	200	$19½	19½	19½	
Fed Ind II	2350	$29⅜	29⅛	29⅜	+ ⅛
Fed Pion	1100	$18	18	18	
Fidelity Tr p	1950	35	35	35	+ 25
Fidinam p	500	$26¾	26¾	26¾	+ ¼
Fin Truco	700	$5	475	5	
Finning A	31950	$9⅛	9	9	
Finning B f	46650	$8½	8½	8½	— ¼
Firan	1100	118	118	118	+ 2
F Calgary o	z181	82	82	82	
F City Fin	2450	$12	11⅞	11⅞	
F Cty Tr B	300	$8	8	8	
Flanagan o	11000	33	33	33	
Fleet Aero	250	$8½	8⅜	8½	— ¼
Ford Cnda	225	$124½	124½	124½	
Franco o	8500	70	68	70	+ 2
Fraser	1000	$18⅛	17¾	17¾	— ⅜
Fruehauf	100	$18½	18½	18½	— ½

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	700	$5⅛	5⅛	5⅛	— ½
Galctic o	4900	$7	6¾	6⅞	— ⅛
Galtaco	11200	$7	6½	6½	— ¼
Galtaco w	7134	350	315	315	—10
Galveston	2300	90	80	80	—20
Gandalf	1100	$17⅝	17⅝	17⅝	
Gane	3000	40	40	40	+ 4
Gaz Metr	1320	$7⅞	7¾	7⅞	+ ¼
Gaz 15 p	500	$30⅜	30⅜	30⅜	— ⅛
Geoc Comp	650	$12½	12¼	12¼	— ⅛
Gendis A	37400	$24⅛	24⅛	24⅛	
GMC	1620	$104¾	104¼	104¾	— ⅞
Genstar L	41002	$27¼	27	27	— ⅛
Gnstar 2.35	2700	$32	31¾	31¾	— ¾
Genstr D p	18000	$27⅛	27	27	— ⅛
Geocrude	15960	233	226	230	+ 5
Gibraltar	8100	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Glamis o	40840	$5⅞	5⅝	5⅞	+ ⅜
Glenayre	3000	$6	6	6	
Goldale A f	3800	335	325	325	—15
Goldcorp f	13720	$7	6¾	6¾	— ¼
Goldcrp w	22100	168	164	166	+ 2
Gld Kn	19250	269	265	265	
Gldn Rul o	z200	67	67	67	
Gldn Ter w	6000	12	12	12	+ 2
Goldlund o	37000	70	62	63	+ 6
Goodyear	400	$36¼	36	36	— ¼
Gowganda o	4300	158	156	156	— 3
Graft G	180	$25½	25½	25½	+ ½
Grafton A f	15000	$26	25¾	26	+ ½
Grandma	5000	65	60	65	+ 5
Grnge r	520033	23	18	18	— 2
GL Nickl o	z100	43	43	43	
GL Forest	13500	$88	87	87	—1¼
Gt Pacific	4700	$23⅞	23⅝	23⅞	+ ⅛
G Goose	100	$20	20	20	
Greyhnd C	2000	390	390	390	— 5
Greyhnd	233	$22	21½	21½	— ¼
Gardn MS	f14500	$6¾	6⅝	6⅝	
Gord MS w	9700	130	121	121	—11
Gord PA f	34200	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Gordn P w	5600	107	105	107	+ 2
Gulf Can	60883	$18⅛	17⅝	17¾	— ¼
Gulfstrm o	3033	70	67	68	— 1
HCI A f	2200	48	48	48	+ 3
HCI Hldg B	4200	55	55	55	
Haley	1100	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
Halifax D	200	$7	7	7	
Hardee	1250	115	115	115	
Hawker	4651	$18⅝	18¼	18⅝	+ ¼
Hayes D	6273	$20	19⅝	20	+ ⅜
Hees Intl	3200	$21	20⅞	21	
Hees Intl w	3700	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Helix	495	$11	10⅞	10⅞	+ ⅛
Helix w	200	$5⅞	5⅞	5⅞	
Heritag A f	100	$18½	18½	18½	+ ⅜
Highwod o	1150	365	360	360	—15
Hollinger	z1	$36⅛	36⅛	36⅛	
HBay Mn s	29241	$7⅛	7	7	— ⅛
HBay Mn w	5500	50	50	50	— 6
H Bay Co	11806	$19¾	19¾	19¾	
HBC A p	4228	$17¾	17½	17⅝	+
HBC B p	31400	$27¼	26⅞	27	+ ⅛
Husky Oil	76450	$12¾	12⅝	12¾	
Husky 13 p	900	$51½	51	51	— ⅞

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ITL Ind	500	70	70	70	+ 5
IU Intl	1550	$22⅛	21¾	22	+ ¾
Imasco	9534	$44⅝	44⅛	44½	+ ¼
Imp Life p	400	$27¾	27¾	27¾	— ¼
Imp Oil A	27233	$43⅝	43⅛	43½	
Imp Oil B	100	$43¼	43¼	43¼	+ 1½
Inco o	3500	460	455	460	—10
Inco	70270	$15½	14⅞	15¼	+ ¼
Inco 7.85	800	$18¾	18⅜	18⅜	— ⅜
Inco 10	5700	$26⅞	26¾	26⅞	+ ⅛
Inco wt	11800	225	220	225	+ 5
Indal	6100	$11⅝	11⅜	11⅝	+ ⅛
Inland Gas	1260	$14⅞	14⅝	14⅝	
Inlnd G 10p	1300	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
Innopac	5600	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Inter-City	5222	$9¾	9⅝	9¾	
Inter C B p	100	$15½	15½	15½	
I Atlantis o	3700	160	150	150	—20
IBM	z109	$165	164⅛	164¼	
I Thm	165100	$7⅞	7¾	7⅞	
Intpr Pipe	8982	$32	31⅝	31⅝	— ⅜
Inverness	300	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Inverns 875	600	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅜
Ipsco	z13	$12⅛	12⅛	12⅛	
Irwin Toy	2235	$6¼	6⅛	6⅛	
Irwin Toy f	1350	$6	6	6	— ⅛
Island Tel	100	$22½	22½	22½	— ¼
Ivaco A f	4000	$15	14¾	14⅞	— ¼
Ivaco C p	1250	$43⅜	43	43	— ¼
Ivaco E p	7200	$24¾	24¾	24¾	
Ivaco F p	1000	$25¼	25⅛	25⅛	— ⅛
Ivaco w	1700	450	435	435	
Jamie o	2400	54	54	54	
Jannock	1114	$10½	10½	10½	— ⅛
Jannock 8	543	$12¼	12	12	— ¼
Janock wt 2	1838	425	425	425	
Johnson M	1000	250	250	250	+ 8
Jonpol	5000	75	73	75	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Keg Rest	150	390	390	390	+ 5
Keg A f	500	345	345	345	
Keg w	5000	10	10	10	+ 7
Kerr Add	909	$16½	16½	16½	
Kiena Gld	900	$22⅜	21⅞	22⅜	+ ⅜
L A Varah	11600	420	415	420	+ 10
LAV w	12300	106	104	105	— 5
LK Res A	500	70	70	70	—20
LK ResB f	3500	70	60	60	—11
Labatt	2015	$19¾	19⅝	19⅝	— ⅛
Lac Mnrls	18019	$32	31⅞	32	
Lacana	3708	$12¾	12½	12½	— ¼
Laforge	2721	$12⅝	12½	12½	— ⅛
Laidlaw A	3800	$19	18⅝	19	+ ¼
Laidlw B f	6220	$18	17⅝	18	+ ⅛
LOnt Cem	1600	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
L Shore	1302	$43½	43	43½	— ¼
Lambda o	2000	210	200	210	+ 20
Lmbda A p	500	175	175	175	+ 10
Lanpar	1000	310	310	310	—10
Larder o	3000	30	30	30	
Lariat OG	2200	97	96	97	— 1
Laurasia o	1000	41	41	41	— 1
Lava Cap o	3900	74	70	74	— 1
Leigh Inst	19000	315	310	315	
Lenora o	7000	42	40	42	
Liberian	200	135	135	135	—10
Linear T	2200	$10⅛	10	10⅛	
LL Lac	z4	$33⅜	33⅜	33⅜	
Loblaw Co	350	$18¼	18¼	18¼	
Lob Co pr	240	$26¼	26¼	26¼	— ¾
Lob 370 p	z1720	$39¼	39¼	39¼	
Lochel A i	f10060	105	98	98	+ 3
Lochiel B	9500	100	95	95	
Logistec	300	430	430	430	+ 5
Lumonics	1935	$17⅛	17	17¼	
Lynx Can o	4000	68	65	68	+ 4
Lytton M o	4700	35	32	35	+ 2

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MDS H A	300	$18⅞	18½	18½	— ⅜
MICC	z80	165	165	165	
MICC A	300	450	450	450	—100
MICC 8⅝	300	$5½	5½	5½	
Micc 8 p	200	$5	5	5	+ 45
Vid-one	1700	248	245	245	+ 5
MPG Inv	200	$10	10	10	+ ¾
MSR Exp	334	450	450	450	+ 5
Mcknz	900	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Mclan H X	3744	$21⅞	21½	21½	— ½
Mcln HY f	1200	$21	20¾	21	+ ¼
Macmilan	68828	$25½	25⅛	25⅜	+ ⅛
Mcmiln 200	1730	$23½	23½	23½	
Mcmiln 208	200	$23	22⅞	22⅞	— ⅛
Mcmiln 221	600	$25	25	25	— ¼
Macquest o	2000	16	16	16	— 1
Magna A f	44600	$18½	18⅛	18½	+ ¼
Magnetcs	4500	109	100	100	— 6
Maistc Con	400	335	335	335	
Manitoba p	36600	$26¼	26	26	— ¼
Man w	66800	174	164	165	— 6
Manridg o	11580	79	76	76	— 4
M Lf Gard	104	$42¾	42¾	42¾	+ ¼
Mrtme El p	300	$25½	25½	25½	
Maritime f	1741	$40	39¾	39⅞	— ¼
Mar T 860	z13	$9¾	9¾	9¾	
Markel F	400	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Mark Spnc	1900	$7⅝	7½	7½	
Mark Wrk f	6100	80	77	80	+ 2
Mass Fer	4662	375	365	365	— 5
Mas F A	1200	$13⅛	12⅞	12⅞	— ⅛
Mas F B	550	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
MF Init w	13000	90	83	85	— 2
MF Add w	10000	83	83	83	— 1
Matchan o	500	17	17	17	— 1
Maynard	2076	375	370	375	+ 15
Mc Intyre	4450	$37½	37¼	37¼	+ ¼
Mercntl 2	2300	$25	25	25	
Meridian	17300	430	420	425	— 5
Merland E	6985	490	470	490	+ 15
Merland p	1100	$18⅞	18⅞	18⅞	+ ¼
Meston o f	2025	145	145	145	— 5
Metalore	1167	$6¼	6¼	6¼	
Midcon	2000	440	435	440	+ 5
Mdind Dty	3000	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Minrl Res	9500	300	292	299	+ 7
Mitel Corp	3700	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
Mitel 200 p	3075	$16½	16⅛	16¼	+ ⅛
Molson A f	15789	$15⅞	15¾	15¾	— ⅛
Molson B	400	$16	16	16	
Moneco A f	1500	$8	8	8	
M Trsco A	4800	$12½	12½	12½	+ ¼
Moore	42360	$58¾	57⅛	58⅜	+ ⅞
Morgan	5400	365	355	355	—15
Morgan 9½	1500	$30½	30¼	30¼	— ¾
Morisn	200	365	365	365	+ 10
Mothers	z50	390	390	390	
Muscocho	13960	248	240	248	+ 8
Mus p	1225	$11	10¾	11	+ ¼
N B Cook	2000	23	21½	21½	—1½
NSR Res o	5000	18	17	18	+ 2
Nabisco L	1200	$23¾	23½	23⅜	
Nabu o	28000	26	20	21	— 5
Nahanni o	9000	16	16	16	+ 2
Nat Bk Can	21631	$13⅜	13¼	13¼	
Nat Bk 15	100	$29⅛	29⅛	29⅛	— ⅛
Nat Pete o	3000	27	27	27	— 2
Nat Res o	1120	145	140	140	— 1
Nf Vg Trco	27487	$15⅜	15	15¼	+ ¼
Nearctic o	53000	33	30	33	
NB Tel	1739	$15	14⅞	15	+ ⅛
N Kelor o	500	14	14	14	
N QRagln o	1400	200	200	200	+ 5
N York Oil	500	100	100	100	
Nfl CapA f	800	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Nfld Cap B	700	$6½	6½	6½	— ¼
Nfld LP A	958	$32⅞	32	32½	+ ½
Nfld Tel	500	$14¼	14⅛	14¼	+ ⅛
Newscop o	9650	130	120	130	+ 10
Nkl Ofset o	1000	21	21	21	
Noble M o	600	42	42	42	
Noma A f	7150	$16¼	15⅞	16¼	+ ¼
Nor Acme o	z200	77	77	77	
Noranda	55548	$20¼	19¾	20¼	+ ⅜
Nor 9½	935	$100¼	99¼	99¼	— ½
Norcen	2612	$18	18	18	
Norcn ord f	50231	$16⅛	15¾	15⅞	
Norcen B	100	$25	25	25	
Norcn 7¾	6800	$26	25½	26	+ ⅜
Nor Tel	44515	$49⅜	48⅝	48¾	— ⅜
NTel 21875	3000	$26	25¾	26	+ ¼
NTel 222	2100	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
Northgat	6500	$5½	5¼	5¼	— ⅛
Nthgat w	4900	37	30	30	— 8
Nthind Bk	9600	455	450	450	—20
Nthws Drg	100	$8½	8½	8½	
Nva A f	249860	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Nova E p	100	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ¼
Nova G p	130	$25½	25½	25½	+ ½
Nova K p	5550	$21⅞	21⅜	21⅜	— ¼
Nova L p	1300	$30¾	30½	30½	— ⅛
Nova M p	5150	$33	32⅝	32¾	
Nova N p	300	$27¾	27⅝	27⅝	— ⅛
N Beauc o	37000	32	31	32	
Nowsco W	2200	$22	21½	21½	
Nu-Wst A	17543	53	51	51	— 4
NuWst C f	z52	44	44	44	
Nu-Wst 8 p	14600	140	125	140	+ 15
Nufort R o	2000	19	19	19	+ 3
Numac	9135	$16	15⅞	15⅞	— ⅛

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OPI	6000	30	30	30	+ 2
Oakwood	1267	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Oakwd A f	1462	400	395	395	— 5
Oakwd pr	100	$18¼	18¼	18¼	— ¾
Okwd B p	2600	$26¼	26¼	26¼	
Oakwood w	6600	$11¼	10½	11¼	+ ¾
Oakwd A w	z208	34	34	34	
Obrien o	4500	96	93	93	— 3
Ocelot B f	1300	$5⅜	5¼	5¼	— ⅜
Old Can	288	170	170	170	+ 20
O Canada p	240	175	175	175	
Omega	350	$8¾	8¾	8¾	
Omnibus o	1800	233	230	230	
Onitap o	3000	28	28	28	— 2
Opimion o	100	$8¼	8¼	8¼	
Orbit	1100	151	145	145	— 6
Orca o	20800	18	15	16	— 4
Orca w	12000	2	2	2	
Oshawa A f	1500	$22½	22	22⅜	— ¼
PCsar A o	2700	135	130	130	—10
Pac TrOc o	5800	98	96	96	— 4
Pac W	32800	$9⅝	9⅜	9½	+ ⅛
PWstrn A p	9800	$25	24⅞	25	+ ⅛
Pgurin A f	41200	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
Palliser o	40700	58	52	52	+ 3
Paloma P	10122	400	400	400	
Pamour	100	$8⅜	8⅜	8⅜	— ¼
PanCan P	6300	$28¾	28½	28¾	— ¼
Pango	500	40	40	40	
Parkland	2400	$10	9¾	10	
Parquet o	26250	13	11	13	— 1
Pathfind o	1500	110	105	110	
Pegasus	2362	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Pembina	z40	$18½	18½	18½	
Penn Wst o	1400	125	125	125	
PenWst A f	2328	125	120	125	
Pennant o	41100	51	48	50	+ 5
Penningtn	3100	$10⅝	10½	10½	
P Jewl	900	$11	11	11	
PJewl A f	27500	$10⅛	10	10	— ⅛
PC Prods B	900	$14¾	14¾	14¾	
Petro Sun o	z11	168	168	168	
Ptrotech o	600	215	200	215	+ 15
Phonix Oil	z50	$7¾	7¾	7¾	
Pine Point	1966	$24¼	24¼	24¼	— ¼
Place GO o	3003	87	87	87	— 3
Placer	19601	$25⅜	25¼	25⅜	— ¼
Placer w	5150	440	425	425	—10
Poco Pete	2000	$5½	5⅜	5⅜	
Pysr pr	750	$29⅛	29	29	— ⅛
Pominex o	1000	30	30	30	— 1
Potash Co p	1200	$25⅜	25½	25½	— ⅛
Potter A f	1808	122	122	122	— 2
Potter w	z250	15	15	15	
Powr Cor f	5050	$25⅞	25⅜	25⅞	+ ⅜
Pow C 2.375	300	$32¼	32	32	— ½
Provigo	1900	$16	16	16	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Sturg o	300	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Quebcor	z38	$21¼	21¼	21¼	
Qenstk	700	410	410	410	+ 5
Quenstn o	100	165	165	165	+ 5
Qintra B o	1000	55	55	55	+ 7
Ram Pet	3900	$6¼	6⅛	6¼	+ ¼
Rambler o	2000	3½	3½	3½	
Rnchm A f	1779	$6¾	6⅝	6¾	— ⅛
Rnchmn p	1200	$25⅛	25⅛	25⅛	
Ranger	8200	$7⅝	7½	7⅝	
Ravrock f	1000	$9¼	9	9¼	+ ¼
Rea Gld o	4300	125	123	123	+ 8
RelCap A f	100	400	400	400	+ 35
Redlaw o	2100	290	265	290	+ 40
Redpath	3650	$30⅜	30	30	— ¼
R Sth A	z87	$13	13	13	
Reichhold	2900	$9¼	8⅞	8⅞	— ⅛
Reich 10½	z50	$10⅝	10⅝	10⅝	
Reit A f	6900	$16	16	16	
Res Serv f	3800	150	150	150	
Revlstk A f	z54	$5⅛	5⅛	5⅛	
Revn Prp A	1593	100	100	100	—15
Revnu B f	2581	52	51	52	+ 2
Rio Algom	5241	$21	20⅝	20⅞	+ ⅜
Rogers B f	4311	$6⅜	6	6⅛	— ¼
Rolland A f	1100	$14½	14¼	14½	
Roman	900	$14	13⅞	14	+ ¼
Rothm 2p	200	$14	14	14	— ¼
Rxmk	1000	13	13	13	
Roxy A	20500	220	220	220	+ 5
Roxy B	5600	218	202	218	+ 13
Royal Bnk	27561	$28⅞	28½	28⅞	+ ¼
Ry Bk 1.88	1100	$21⅛	21⅛	21⅛	
Ry Bk 2.75	3800	$32¾	32½	32½	+ ⅛
Ry Bk 1.45	27775	$17⅛	17	17	
Ry Bk w	3050	420	420	420	— 5
Ryl Gld o	4000	35	35	35	— 2
RyTrco A f	64326	$35	33⅞	34⅞	+ 1⅛
R Tc A p	5000	$48½	48½	48½	+ ½
Rovex o	1554	480	465	465	—10
Royex p	1724	$7¼	7	7	— ½
Ruprtind o	5000	14	13	13	— 1
Ruprtind p	5000	205	205	205	+ 15

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
StL CemA f	300	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
Sandwell A	100	$5	5	5	
Scarboro o	19500	73	69	70	— 2
Sceptre	22800	$6½	6½	6½	
Scintilor o	3400	167	165	166	+ 1
Scot Paper	100	$15	15	15	
Scot York	1200	220	215	220	
Scotts f	1000	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
Scotts C	100	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
Sebright w	1500	25	25	25	— 1
Seagram	55263	$49¾	49¼	49½	
Sears Can	2200	$7⅞	7¾	7¾	
Seco 3.5625	100	$29¾	29¾	29¾	— ¾
Selkirk A f	200	$19⅜	19⅜	19⅜	
Selkirk w	200	$6⅛	6⅛	6⅛	
Senlac o	5000	153	152	152	+ 2
Sensor	z50	300	300	300	
Shawnee	10300	30	27	30	+ 5
Shell Can	26188	$23⅜	23¼	23½	— ¼
Shltr OG o	2000	85	85	85	
Sheperd P	100	$8½	8½	8½	— ¼
Sherritt	4036	$6⅝	6⅜	6½	
Shpng NZ p	300	$25½	25⅜	25⅜	
Sienna o	6000	60	56	56	— 4
Sigma	200	$10¾	10¾	10¾	
Silcorp A f	301	$25½	25½	25½	— ¼
Siltronic	2700	380	350	350	—30
Silver Lk o	1000	150	150	150	
Silverton o	2000	210	205	205	
Silvertn r	1000	½	½	½	
Slater A	100	$9¾	9¾	9¾	
Sogepet o	2000	78	78	78	+ 1
Sonor o	10000	36	36	36	— 4
Sonora o	4700	$6¼	6⅛	6⅛	
Sorrel o	2000	90	90	90	
Southm	941	$51¾	51¾	51¾	
Spar Aero f	40369	$24¾	24	24½	+ ⅜
Spar w	3830	$35⅛	34	35	+ 1
Sparton o	16000	30	25	30	+ 4
Spooner	3000	34	33	33	+ 2
St Brodcst	1500	$11	11	11	— ¼
S Trstco p	600	$24⅜	24¼	24⅜	+ ⅜
Stanford o	5000	9	9	9	— 1
Starrex o	7500	240	225	240	+ 20
States Ex o	1075	61	61	61	+ 1
Steep R	1710	290	280	290	
Stnbg 29375	1300	$27½	27⅜	27⅜	— ⅛
Stelco A	23303	$20½	20¼	20⅜	
Stelco C p	3700	$23	22¾	22⅞	
Stelco D p	100	$26¼	26¼	26¼	— ¼
Stelco E p	200	$30¾	30¾	30¾	— ¼
Stelco w	9150	350	325	350	+ 15
Strnd OG o	2500	375	375	375	—10
Sud Cont o	1000	200	200	200	
Sulivan	2000	365	360	365	— 5
Sulptro B f	2088	395	385	395	+ 10
Sunburst o	4000	30	30	30	
Suncor pr	300	$24	24	24	
Sydney o	30100	28	24	24	— 6
Systmhs A	14300	124	120	120	— 2
T H Res	4500	50	50	50	
TIETel	8700	$12⅛	11⅞	12	+ ⅛
Talcorp 300	4400	206	205	205	— 1
Tnglwod o	13500	65	53	53	—16
Taro Ind	4200	110	90	90	—20
Teck B f	9608	$11½	11⅛	11¼	
Teck e p	7175	$25⅛	25	25	+ ⅛
TelMet B f	700	$22¾	22⅛	22¼	+ ¼
Teledyne	500	$10¼	10	10¼	+ ⅜
Temagmi	2200	41	41	41	
Tembec w	625	88	88	88	
Terra Mn o	2609	340	340	340	
Terra o	2300	77	75	77	+ 2
Teratech o	3600	15	14	15	
Tex Can	160	$37⅞	37⅞	37⅞	— ⅜
Thd CGlnv	z60	$34¾	34¾	34¾	
Thom N A	625	$47	46⅞	46⅞	— ⅛
Tiber	5478	460	450	460	
Tor Dm Bk	31024	$17⅜	17⅛	17¼	
TD Bk 1.835	1300	$20½	20⅜	20½	— ⅛
TD Bk 2.375	1830	$25⅛	25⅛	25⅛	
TD Bk C	z50	$26½	26½	26½	
Tor Sun	655	$25	25	25	+ ¼
Torstar B f	6963	$16	15¾	16	+ ¼
Torstar 268	7600	$26¼	26¼	26¼	
Total Pet	840	$12⅛	12⅛	12⅛	
Traders A f	200	$19	18⅞	19	+ ¼
Trade 7½ p	1945	$37½	37½	37½	
TrCan R A	3407	225	220	225	+ 5
Trns Mt	2750	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
TrAlt R pB	4000	$25	25	25	
TrAlt A	28084	$23⅛	22¾	23	+ ¼
TrAlt B	243	$22¾	22¾	22¾	+ ½
TrAlta 7½	100	$80	80	80	+ 2
TrAlta 10	z10	$100	100	100	
TrAlta 9.80	z10	$99	99	99	
TrAlta 1.40	100	$23	23	23	+ ½
TrAlta 12	600	$27¾	27½	27¾	— ¼
TrAlt 14.25	500	$30	29¾	30	+ ⅛
TrAlt 9	2375	$26¼	26	26⅛	— ⅛
TrAlt 8.40	1500	$25	25	25	
TrAlt w	58615	290	281	290	+ 2
TrC PL	112078	$19½	19⅛	19½	+ ⅛
TrP 2.80 p	1200	$32	31½	31½	
TrP 4.50 p	140	$49⅝	49⅝	49⅝	+ ⅛
TrP 1st E	150	$54	54	54	
TrP 1st F	3050	$59¼	59	59	— ¼
Trpac Res o	9000	75	70	70	— 1
Trpac w	10000	1	1	1	— 1
Tresr Vly o	17800	90	89	90	
Tricentrol	400	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅜
Trillium	500	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Trilogy o	3960	140	136	140	— 5
Trlon A	142255	$27⅞	27½	27⅞	+ ⅜
Trilon Fin p	2700	$24¾	24⅝	24⅝	— ⅛
Trilon w	1900	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Trimac	8830	425	420	425	
Trinity Res	7600	$5¾	5	5⅜	+ ⅝
Trpl Crn E	200	405	405	405	
Trizec B	z48	$25¼	25¼	25¼	
Trizec p	z48	$10½	10	10½	
Tudor o	7800	420	395	420	+ 15
Turbo f	9481	33½	32	33½	— ½
Turbo sp	z84	26	26	26	
Turbo 10½	z200	88	88	88	
Tut Ent o	5000	28	28	28	
Twin RB f	600	125	125	125	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAP A f	100	$34	34	34	+ ½
Ulster P o	11525	118	116	116	
Unicorp A f	2516	$7	6⅞	6⅞	+ ⅜
Unicorp B	716	$7	6⅞	7	+ ½
Unicorp .80	2000	$7	7	7	
UniRes A f	8991	115	110	115	—10
UniRes b	616	125	125	125	—10
Un Carbid	200	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
Union Gas	29264	$11⅜	11⅛	11¼	
U Gas 1438	1000	$25	24⅞	25	
U Canso	3150	162	162	162	— 6
U Keno	529	$12¾	12½	12¾	
U Siscoe	z25	160	160	160	
Un Tire	200	120	120	120	+ 5
Un Wburn	300	$9¼	9¼	9¼	
Van Der	400	260	250	250	—10
Verstl A f	52280	$6¼	6	6	
Verstl Cor p	800	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
Verstl 2625	800	$29	28⅜	28⅜	
Vestgron	7050	$11	10¾	10⅞	— ¼
Vulcan Ind	4950	159	155	158	— 2
WIC B f	4900	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Waddy o	1500	120	120	120	— 5
Watrbord f	900	340	340	340	—10
Waiax A	600	$10¾	10½	10½	— ½
Walker R	9613	$25½	25⅛	25⅜	— ¼
Walker 7½	5286	$25	24¾	24¾	— ⅛
Walker 9½	3650	$28⅜	28	28⅜	+ ⅜
Wlkr 14.16	1100	$29½	29¼	29½	+ ¼
Walker w	2181	300	285	300	+ 15
Walwyn	8100	250	245	245	— 5
Wardair	3300	$8½	8⅜	8½	
Warn Can	900	$20½	20½	20½	
Warren o	15800	20	19	19	— 1
Wrintn	11000	84	82	82	— 3
Weldwod	z50	$12½	12½	12½	
Westar A p	2000	$25¼	25	25⅛	+ ⅛
Wstburne	2800	$11⅜	11⅜	11⅜	
Wcoast T	4885	$13½	13¼	13½	
Westfield	13500	200	190	200	
Westfld w	30000	54	45	50	+ 2
Westfort o	3000	16	16	16	
Wstgro B p	300	435	435	435	—15
Westnhse	z25	$48¾	48¾	48¾	
Westley o	2000	100	100	100	+ 5
Westmin	4400	$13¼	13⅛	13¼	
Westmin p	700	$27½	27¼	27½	+ ¼
Westmnt r	800	100	100	100	— 5
Weston	2450	$72¾	72½	72¾	— ¼
Wstn 4½p	100	$50½	50½	50½	+ ½
Wharf	4300	395	390	390	— 5
White P A	100	$15½	15½	15½	
Whonok A f	3000	405	395	395	— 5
Wilshir E o	4000	24	23	24	— 1
Woodwd A	57490	$11⅛	11	11	
WEaite A f	5450	$7⅝	7½	7⅝	+ ¼
WEqute I w	5800	55	53	55	
WEqu II w	6350	118	118	118	— 1
Wr Harg	z41	$7⅝	7⅝	7⅝	
Xerox	2300	$18¾	18¾	18¾	
Partnership Units					
P Storage	500	$21	21	21	+ ⅜
Trust Units					
BBC R un	3740	$6⅛	6⅛	6⅛	
BarickC u	42800	80	76	76	— 4
C Perm un	2500	$8⅝	8½	8½	— ¼
Traded in US Funds					
Alum B	1450	$26¾	26½	26¾	+ ¼
Alum d pr	100	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
Bow Vly 200	500	$26½	26½	26½	+ ⅛
C Bath 525	3300	$53¾	53⅛	53¾	+ ⅝
Mercntl 1	1100	$27¼	26⅞	27⅛	+ ⅝
RyTrco D p	2750	$29¾	29	29¾	
Stinbg 2875	800	$28	28	28	

FONDS MUTUELS

Institute Members	
AGF Group	
Amer Gwth	16.36
Cdn Gas Egy	6.98
Cdn Sec Gth	6.00
Cdn Trusteed	4.26
Corp Invest	9.92
Corp Inv Stk	5.42
Gwth Equity	6.40
HiTech	8.45
Japan	8.22
nMMF 10.76	10.00
Option Eqty	4.48
Special	9.35
Pfd Income	9.82
Assoc Inv	5.29
Bolton Tremblay	
Cda Cumul	13.42
Income Fd	10.96
Internatl	15.71
MnyFd 11.17	1.00
Pld Resourc	12.31
Taurus	4.98
Calvin Bullock Gr	
xdAcrofund	1.90
Bonner Fund	4.89
CIF	6.67
CIF Income	8.23
Central Group	
yCompound	12.02
yDividend	13.05
yFund 4000	6.11
yIntl Gwth	8.46
yNat Res Gth	6.07
yNorthn Egy	5.01
yRevenue Gth	3.69
yUnivest	6.42
CSA Mgmt Gr	
Goldfund	4.45
Goldtrust	5.36
Confed Group	
Dolphin Eqty	7.36
yDolphin Mtg	5.15
Cundill Group	
ySecurity	11.03
Value	10.95
Dynamic Group	
ynDyAm Cdn	8.84
ynDyAm US	6.74
ynDyCdn Fd	15.44
ynDyGrd Gld	4.05
ynDyn Incom	5.60
ynProspector	.80
Eaton Bay Group	
Commwlth	8.69
Dividend	6.30
Growth	10.55
Income	3.76
Internatnl	12.22
Mortgage	10.29
Viking	11.81
E-P Mny 11.13	1.00
Guaranty Trust Gr	
ynInv Equity	17.23
ynInv Income	3.95
ynMortgage	10.30
Guardian Group	
Enterprise	1.41
Gwth Fund	24.29
North Amer	6.75
Canadn MAF	5.58
STMny 10.91	10.12
World Eqty	6.10
Investors Group	
yBond	3.94
yDividend	8.19
yGrowth	7.65
yIndexed Stk	4.72
yInternatl	12.09
yJapan	20.74
yMortgage	4.92
yMutual	7.30
yProvidt Stk	9.43
yReal Prop	4.9[illegible]
yRetiremnt	15.1[illegible]
Jones Heward Gr	
ynJH Fund	5.58
ynJH Amer	5.87
ynLotus Fnd	10.79
Montreal Trust Gr	
ynEquity	24.68
ynIncome	7.21
ynInternatl	14.57
ynMortgage	9.97
Principal Gr	
yBond	2.67
yCollective	15.53
yEquity USF	5.89
yGrowth	6.44
yVenture	8.11
yWorld In US	6.18
Prudential Gr	
Growth	8.92
Income	4.96
yPtnm HlthSci	8.40
ynReal Grwth	10.08
Resourcs Can	10.00
Sagit Group	
yCam Gwth	7.19
yIntl Engy	2.99
yIntl Income	4.48
yTrans A	5.98
yTrans B	72.85
yTrans C	12.22
ySask Dev Fd	5.12
Sterling Group	
Equity	5.68
yMortgage	4.88
Templeton Group	
Temp Gwth	12.84
Temp Cdn	4.19
Trimark Group	
Trimark	9.06
Trimark Cdn	7.73
United Bond Share	
nRoyfund	13.37
nRoyfund Inc	4.72
Universal Group	
American	7.61
Equity	6.82
Income	4.23
Japan	6.48
Resource	5.92
nyWaltaine	40.78
Non-Members	
ynAltamira Fd	6.26
yBeaucanagx	6.42
nyCan-Anaes	8.45
Canagex Gr	
yHypotheq	10.09
yObligatns	9.06
yCapital Gth	7.80
nCapstone	5.03
Co-op Trust Gr	
ynCT Mutual	18.02
ynGrowth	9.41
ynIncome	8.73
Desjardins Gr	
yActions	15.90
yHypotheq	4.32
yInternatl	14.95
yObligatns	4.32
Dixon, Krog Gr	
D K Trust	11.77
D K Intl	13.36
Heritage	3.34
yDomequity	10.83
nFstCdn Mtg	10.87
yFiscon Fund	6.86
Harvard	13.61
Industrial Gr	
Indust Amer	5.46
Indust Div	7.51
Indust Eq	13.78
Indust Gwth	9.64
Indust Incom	8.10
Indust Pens	3.93
Mack Eqty	1.88
Mack Mtg Inc	1.07
yMaritime Eq	3.70
Marlborgh	10.52
yMD Growth	8.93
MER Group	
Equity	12.00
Growth	11.97
MMF 11.28	10.00
ynNatrusco	27.36
NW Group	
Canadian	6.57
Equity	11.98
yNW Trst Eq	15.07
Pemberton Group	
yPac Grwth	7.15
yPac Ret	5.81
yPac US Gth	4.51
PHN Group	
yBond	8.43
yCanadian	14.36
yDiv Income	12.11
Fund	27.15
yPooled	41.20
yRRSP	32.84
PMF Managmnt	
nPension	9.47
nXanadu Fnd	8.13
Pret et Revenu Gr	
yAmerican	19.07
yCanadian	9.70
yFonds H	5.09
yRetraite	14.65
Syncrovest	6.62
yTradex	6.17
Trust General Gr	
ynActions	17.63
ynOblig Hyp	8.32
ynHypo	10.13
ynVal Americ	9.01
United Group	
Accumula	7.53
Accumula R	8.56
American	4.44
Cont Mortg	5.14
Security	4.01
Venture	7.31
Venture Ret	8.99
Western Gth	3.72
U.S. Funds	
Dreyfus Group	
A Bnd	12.98
Cal Tx	12.76
Dreyf	12.42
Interm	12.21
Levge	17.69
GthOp	9.76
NY Tx	12.93
Spl Inc	7.41
Tax Ex	10.76
Thrd C	6.43
Fid Trend	37.85
Keystone Group	
Cus K-2	6.40
Cus S-1	18.73
Cus S-4	5.16
Intl	4.68
Lex Resrch	15.63
Manhatn	6.53
Oppenhmr	8.31
PutnmGro In	10.82
Tech	11.89

NEW YORK

Tendance encore faible

NEW YORK (AFP) — La tendance est demeurée faible, hier, à Wall Street dans un marché relativement calme. L'indice des industrielles s'est établi à 1,228.69 en baisse de 4.53 points.

Quelque 89 millions d'actions ont changé de mains. Baisses et hausses se sont néanmoins à peu près équilibrées: 761 contre 756. 494 titres ont été inchangés.

La remontée des taux d'intérêt enregistrée mercredi sur le marché du crédit a influencé les dégagements, ont indiqué les observateurs. Ils ont toutefois ajouté que les milieux boursiers continuent à penser que le comité directeur de la Réserve fédérale annoncera à l'issue des réunions de cette semaine, les mesures de relâchement du crédit nécessaires pour éviter une recession, ce qui devrait relancer une détente des taux d'intérêt.

Sperry Corp a cédé 1 1-8 à 37 7-8. Burroughs a perdu 1 1-8 à 55. General Motors a baissé de 3-4 à 78 5-8. Loews a gagné 1 3-8 à 91 1-8. Interntional Paper a monté de 1 1-4 à 52 7-8. Owens Illinois a progressé d'un à 40 5-8.

Au nombre des titres canadiens traités, Northern Telecom perd 5-8 à $37 1-8, Dome Mines 1-4 à $9 5-8 et Canadian Pacific 1-8 à $37 3-8. Ashland Oil gagne 3-4 à $28 1-4, Alcan 3-8 à $29 et Hiram Walker Resources 1-8 à $19 3-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

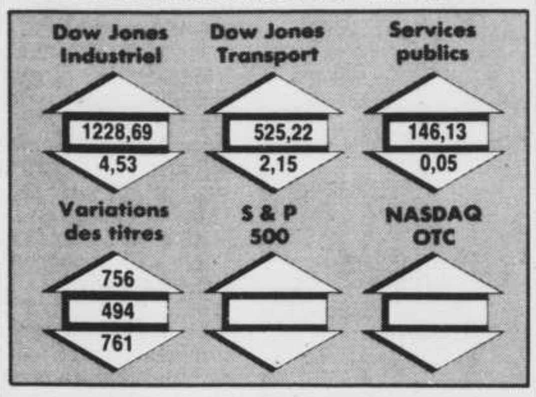

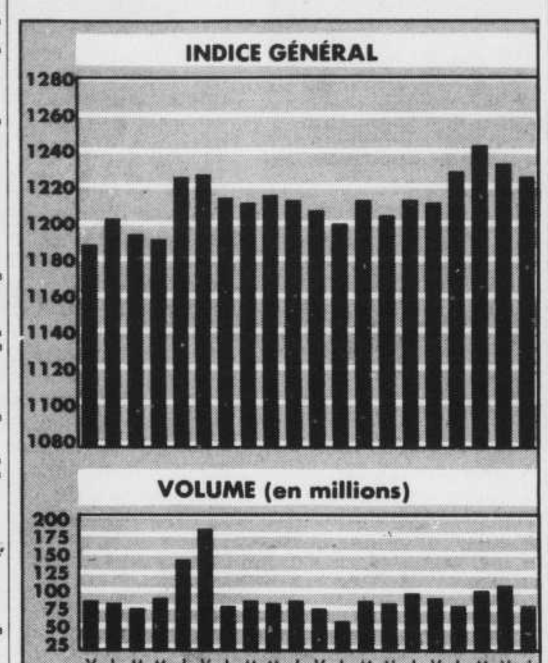

A B

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMF	87	163	15¾	15½	15⅝	— ⅛
AMR	5	2548	33¼	32¾	32⅞	
AMR 2.18	..	11	19⅜	19⅜	19⅜	
AMR 2.13	..	514	34⅜	34⅜	34½	+ ⅛
ASA	..	366	59¾	58⅞	59½	— ⅛
AbtLab	13	2728	43	42⅜	42⅝	+ ⅛
Acme Cl	..	101	15¼	15⅛	15¼	
Alcan	10	4307	29⅛	28⅞	29	+ ⅜
Alleg Cpb	9	17	86	85¾	85¾	+ ⅛
Alg Int	25	109	24⅝	23¾	24¼	+ ⅜
Alg Pw	8	872	29¼	29	29¼	
Allen G	10	54	17⅞	17⅜	17¾	+ ¼
Alld Cp	8	1116	35	34⅞	34⅞	
Allis C	..	82	8¼	8	8	— ⅛
Alcoa	9	2071	37⅜	37	37	— ⅜
Amax	..	749	18⅞	18½	18⅞	— ⅛
AmHes	9	1514	25⅝	25⅛	25¼	— ½
ABrand	9	231	63⅞	63⅜	63⅝	— ⅜
A Bdcst	9	1234	63¼	62	62	— ⅞
Am Can	12	689	50	49½	49⅝	— ⅛
A Cyan	11	1459	48¾	48½	48½	— ⅛
AEl Pw	7	1632	20¼	19⅞	20⅛	
AExp	19	5191	36¾	36¼	36⅜	— ½
AGn Cp	9	1508	25⅜	25⅜	25¾	— ¼
AHome	12	4055	50⅞	50⅜	50½	
AHosp	10	2746	31⅛	30⅜	30½	— ¼
Amrtc n 6	7	1088	73¾	73⅝	73¾	
AMI	14	2164	22¾	22⅜	22⅝	
Am Mo	..	794	4⅛	4	4	— ⅛
Am Std	11	399	32⅛	31½	31⅞	+ ⅛
AT&T	13	10809	18⅞	18½	18¾	
Ametek	13	693	24⅛	23¾	24	+ ¼
AMP	15	1653	33⅜	32¼	32⅝	
Amrep	7	14	18½	18¼	18½	+ ⅜
Apache	11	527	11½	11⅛	11¼	— ⅛
Armco	..	708	11⅜	11	11⅜	+ ⅛
Arms R	8	141	19½	19	19⅛	— ⅜
Arm Win	9	376	31⅛	30½	30½	— ⅛
Asarco	..	835	25⅛	24⅝	25⅛	+ ⅞
Ashld O	..	2191	28⅞	27⅝	28¼	+ ¾
Atl Rich	17	3587	46⅜	45⅞	46¼	— ⅜
Atlas Cp	..	64	16	15½	15¾	+ ⅛
Avco Cp	8	3634	39⅞	38¼	38½	—1⅜
Avon	10	x3081	23¼	22¾	23⅛	+ ⅛
BkrIntl	19	884	16½	16	16⅜	+ ⅛
BaldwU	..	177	⅞	¾	13-16	+ 1-16
BaxtTr	11	3706	14⅜	14⅛	14⅜	+ ⅛
BeatCo	9	763	30⅛	29¾	29¾	— ⅜
BelHow	13	x223	26⅜	26	26⅜	+ ⅛
BellAt	8	1762	78⅛	77⅝	77¾	— ½
BCE	..	86	26½	26¼	26¼	— ¼
BellSo	8	4383	32¾	32⅜	32¾	
Bendx pf	..	3	83	83	83	— ½
Benfl Cp	8	245	30¾	30⅛	30½	+ ⅛
Beth Stl	..	3174	18⅛	17¾	18	
Black D	12	1372	22¾	22⅜	22⅜	— ⅜
Blck HRb	11	687	44⅜	43¾	44¼	+ ⅛
Boeing	15	3015	57⅛	56⅛	57⅛	+ ¾
Bois Cas	11	751	40¼	39½	40¼	+ ¾
Borden	8	131	59¾	59¼	59¼	— ⅛
Borg Wa	9	435	21¼	21	21¼	
Bowtr	11	294	22⅛	21¾	22	— ⅛
BristM	15	1994	49¾	48½	48¾	—1
BritPt	6	336	24¾	24⅝	24⅝	
Bwn Gp	8	727	27⅜	26⅞	27	+ ¾
BrwnF	14	235	36½	35¾	36	— ⅛
Bucy Er	..	714	14½	13⅞	14½	+ ⅜
Burl Ind	12	2737	25⅜	24⅞	25⅜	+ ⅛
BrlNth 1	7	3786	46⅜	45¾	46	— ½
Burndy	14	125	14⅜	14¼	14¼	— ¼
Burrgh	11	2646	56⅛	55	55¼	— ⅞

C D

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CBI Ind	10	170	25¾	25⅛	25⅝	+ ⅛
CBS	10	534	78¾	78½	78⅝	+ ⅜
CPC Int	14	318	40½	40	40⅜	+ ⅛
CSX	7	2125	24	23⅛	23⅝	— ⅛
Callhn	60	81	18⅛	17⅞	18⅛	+ ¼
CRLk	..	265	23¼	22⅞	22⅞	— ⅜
ComSP	12	188	69⅝	68½	69	— ½
CdPac	..	51	37⅝	37⅜	37⅜	— ⅛
CanPE	..	3	18⅝	18	18⅛	
Caring	..	105	12⅜	12¼	12⅜	
Carnat	14	1434	79½	78½	78¾	— ¾
CartWl	10	46	27¼	26¾	27¼	+ ¾
CatrpT	..	3270	34¼	33⅝	33¾	
Cense	7	268	u80¼	79⅝	80	
CessAir	463	133	23¼	23	23⅛	+ ⅛
Chmpln	10	9982	21	20⅝	20⅞	+ ⅜
Chase	5	767	43⅞	43⅛	43½	— ⅛
Chevrn	8	2873	33⅝	33¼	33⅜	+ ¼
Chk Full	60	244	9	8⅝	9	
ChrisCr	..	792	34⅞	34	34⅛	+ ⅜
Chrysir	4	10060	31⅜	30⅞	31	— ⅜
Citicrp	6	3715	36⅛	35¾	35¾	— ⅛
ClevEl	5	493	19½	19⅜	19½	
Clorox	10	589	30⅝	30¼	30⅜	
Cluett P	9	75	28⅜	28⅛	28⅜	
Coastal	6	105	27⅜	26⅞	26⅞	— ⅛
CocaCl	14	2083	64⅝	64¼	64½	— ⅛
Coleco	..	1320	17¾	17¼	17¾	+ ½
ColgPal	11	5370	25⅞	25¼	25⅜	
Col Aik	6	782	34⅜	33¾	34	— ¼
ColGas	6	353	32¼	31½	31⅞	+ ⅛
CmbEn	12	934	32¼	31⅞	32¼	+ ⅜
CmwE	7	7253	27⅞	27½	27¾	— ⅛
Cmsat	9	293	23⅛	22¾	22⅞	— ⅛
Compgr	11	9	29¾	29½	29½	
Comp S	10	164	14⅜	13⅝	13⅝	+ ⅜
ConsEd	6	1079	28⅜	28⅛	28⅜	
ConFd	10	1397	34⅛	33¾	33⅞	
CnsFrt	10	781	27⅜	27	27	
CnsNG	8	930	40⅞	39¾	40¼	+ ⅛
CntlCp	6	712	35⅜	34⅝	35	— ¼
Contil wi	..	56	5½	5⅜	5⅜	
Contil rt	..	1670	⅞	d9-16	⅞	+ 1-16
CtllHd n	..	1655	⅝	9-16	9-16	— 1-16
CtDat	12	12657	37⅜	36⅜	36⅞	—1¼
Coopr	15	410	30⅝	30⅛	30½	
CooLb	3	500	15⅛	14¾	14¾	— ⅛
Crane	22	44	35⅜	35½	35½	— ⅛
Crn Ck	13	95	45½	45	45⅜	+ ⅛
CrwZel	10	210	30⅝	30⅛	30⅜	— ⅛
Curt Wr	11	15	38¾	38¼	38¼	— ⅛
DartKr	10	464	84⅜	83¾	84½	+ ⅛
Datpnt	11	2322	15	13¾	14	+ ⅛
Deere	17	1649	31½	31⅛	31½	+ ⅛
Delta A	7	2104	39⅛	38¼	38¾	— ⅜
DenMfg	10	8	34¾	34⅛	34¾	+ ⅛
DeSoto	10	46	u33½	33⅜	33½	+ ⅜
Dexter	12	55	22⅞	22¼	22¼	— ¾
DiamS	61	1816	19⅛	18⅝	19	
Digital	13	3055	104⅞	103⅜	104¼	+ ½
Disney	20	1458	58¾	57⅝	57⅞	+ ¾
Divrsln	4	105	4⅞	4⅝	4⅞	
Dome	..	299	9¾	9⅝	9⅝	— ¼
Dow Ch	11	3552	30⅛	29⅝	30	— ⅛
Dravo	..	1015	12	11⅞	11¾	
Dresr	20	797	20⅛	19⅞	20	+ ⅜
duPont	8	x4972	48¼	47½	47⅞	— ⅛
Duq Lt	7	900	15¾	15½	15⅝	

E F

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EGG	19	52	33⅝	33¼	33½	
EastAir	..	153	5	4¾	4¾	— ⅛
Es Kod	17	12684	73½	72½	72⅞	+ ⅛
ElecAs	..	143	3½	3¼	3½	+ ⅛
Emhrt	8	329	32¾	31½	31½	—1½
Equifax	13	24	32¼	32	32	— ¼
Ethyl	10	755	29⅞	29⅞	29⅞	
ExCelo	10	42	36½	36⅛	36½	+ ¼
Exxon	6	11329	44½	44⅛	44⅜	— ⅛
FMC Cp	8	445	58½	58	58	— ½
Fairchd	9	239	16¾	16⅝	16⅝	— ¼
Feders	9	75	5¼	5⅛	5⅛	
Firestn	8	310	18⅝	18¼	18¼	— ¼
FlaPl	9	1749	45⅝	45¼	45¼	— ¼
Fluor	..	807	16⅜	16⅛	16⅜	+ ⅜

G H

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GAF	..	161	25⅛	24⅞	25⅛	+ ¼
GCA	13	413	23⅝	22⅞	23¼	+ ½
GEO	..	838	5⅛	5	5⅛	+ ⅛
GTE .08	8	1328	41½	40¾	41	— ⅜
GnCorp	14	722	34¼	33½	33¾	+ ¼
Gn Dyn	9	1003	67	66½	66⅝	— ⅛
GenEl	12	4881	58¼	57½	57¾	
GnFd	10	477	59½	59¼	59⅜	— ⅛
GnInst	21	337	23⅛	22¾	22⅞	— ⅛
GPU	6	215	11¼	11⅛	11¼	
GenRe	22	664	63⅞	63⅜	63½	— ¼
GnSignl	13	301	46½	45⅝	46½	+ ⅛
Genst	..	922	20¾	20⅝	20⅝	— ⅛
Ga Pac	11	4527	24⅜	23½	24⅜	+ ⅜
Gillette	11	1119	56¼	55⅝	55⅞	— ⅜
Goodrch	9	641	27¾	27	27¾	+ ¾
Goodyr	7	1949	27	26½	26⅝	— ⅛
Gould	12	490	22⅛	21¾	21⅞	+ ⅛
Grace	11	783	44	43¼	43½	— ⅛
Gt AP	14	322	16¾	16⅜	16¾	+ ¼
GtWFin	10	2785	25⅛	24¾	24¾	— ¼
Greyhd	12	691	24	23⅝	23⅞	+ ⅛
Grum	7	227	27¾	27¼	27⅜	— ⅜
Glf Wst	8	2871	29½	28¾	28⅞	+ ⅛
GulfRs	6	168	13⅛	13¼	13¼	— ¼
Gulton	14	8	15¾	15⅜	15¾	+ ¼
Halbtn	11	2117	31⅞	31⅜	31⅞	
Hanna	..	82	18¾	18⅝	18¾	+ ⅛
Harris	12	753	27	25¾	26¾	+ ¾
HeclaM	17	254	18⅛	17¾	18⅛	
Heinz	12	443	43¾	42⅝	43¼	— ¾
Hercul	9	2290	34⅜	34	34¼	
Hershy	12	958	u39⅞	39	39⅛	— ¼
HewPk	18	15230	35⅝	34⅝	35⅜	—1⅞
Hilton	14	1047	54¾	54	54½	— ⅛
Holiday	13	441	43⅛	42½	42¾	
Hmstke	33	957	26⅛	25⅞	25⅞	— ⅜
Honwll	9	4267	60⅝	59¼	59½	— ⅜
HousInt	8	1443	33¾	33⅜	33¾	+ ¼
Houlnd	6	11993	22¼	22	22¼	+ ¼

I J

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IC Ind	7	738	26¼	25¾	26⅛	+ ¼
ICN	47	239	8⅜	8¼	8⅜	
CNpf2.70	..	6	23½	23	23½	+
INA In	..	10	16⅜	16⅛	16⅛	— ⅛
ITT Cp	8	3429	28⅜	28	28¼	+ ⅛
INCO	..	5985	11¾	11⅜	11⅝	+ ⅛
IngerR	..	146	43¾	43⅛	43⅜	— ⅛
InldStl	..	124	23¾	23⅛	23¼	— ¼
Interco	8	90	58¾	58½	58¼	+ ¼
IBM	12	10513	125¾	124⅛	125⅜	
IntHarv	..	985	7¼	6⅞	6⅞	— ⅜
IntMin	12	1052	39⅜	38⅞	38⅞	— ½
IntMult	8	66	25⅜	25⅛	25¼	— ⅛
Int Pap	11	9386	53⅛	51⅜	53⅛	+ 1½
IpcoCp	9	27	11	11	11	
JohnJn	14	3983	35¼	34½	34⅝	— ½
JoyMfg	16	968	25⅛	24⅜	25	+ ⅜

K L

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KLM s	11	434	12⅝	12¾	12⅝	+ ¼
K Mart	9	1998	36⅛	35⅝	36	+ ⅛
KaisAl	41	538	14⅞	14½	14⅝	
KaufBr	10	465	17⅜	16⅞	17¼	+ ¼
Kellogg	11	306	36⅞	36⅜	36⅜	— ½
KerrM	13	4114	29⅞	29	29⅜	+ ⅜
KimbCl	9	393	48⅝	48	48⅜	
Kopers	19	139	20⅞	20½	20¾	+ ¼
LTV	..	1492	10⅞	10⅝	10⅞	+ ¼
Lamaur	13	10	14¾	14½	14⅝	
LeeEnt	15	18	26	25⅞	26	+ ⅛
LeviSt	12	723	27¾	27⅛	27⅜	+ ¼
Levitz	9	1169	36½	36⅜	36½	+ ⅛
Litton	9	630	64⅞	63¾	64	— ½
Lockhd	9	2122	46⅜	45¾	46	+ ⅜
Loews	8	229	91½	89¾	90½	+ ¾
Loral	17	68	27⅛	26¾	27	
LLand	10	330	30½	29⅞	30⅜	+ ½
Lukens	148	47	12	11⅞	11⅞	+ ⅛

M N

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MCA	21	6596	43¾	43	43½	+ ¼
MGM UA	14	2134	12⅛	11¾	12¼	+ ⅛
MacMil	13	302	42	41½	41½	— ½
Macy	10	718	45	44½	44⅞	— ⅜
Mad Re	..	866	17	16½	17	+ ⅛
Manvl	5	224	6⅝	6½	6⅝	— ⅛
MarMid	5	223	26⅜	26½	26⅝	— ⅛
MrshM	40	1465	55¼	54½	54½	—1
Masco	13	4868	28	27⅝	28	+ ⅛
MaseyF	..	54	2⅞	2¾	2¾	— ⅛
Mattel	..	1174	12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
Maxam	7	218	13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
McDnld	12	2220	53	52½	52¾	— ⅜
McDnD	9	773	71⅜	70½	70⅝	— ⅜
McGEd	12	294	36	35¾	35½	— ⅜
McGrH	15	1528	41¼	40⅞	41	— ¼
McInt	..	12	28½	28¼	28½	
Mead	9	x371	37¾	37⅜	37⅜	+ ¼
Measrx	19	61	19½	19⅛	19¼	+ ⅛
Melvill	11	1249	40⅛	39⅞	39⅞	+ ⅛
Merck	13	1104	88⅜	88	88⅛	— ½
Merr Ly	127	2556	30⅜	30⅛	30⅜	
Mid Ros	20	40	19¼	19	19	— ⅛
MMM	13	1320	82⅞	82	82½	— ¼
MoPsv b	6	x80	18⅞	18⅝	18¾	+ ⅜
Mitel	..	183	6⅞	6⅝	6⅝	— ⅛
Mobil	9	6777	30⅜	29¾	29⅞	— ⅜
MobIH	..	400	2⅛	1⅞	1⅞	— ⅛
Mhwk D	..	483	9⅞	9⅝	9⅞	+ ¼
Monsn	8	1443	45⅝	44½	45¼	+ ⅝
MoreM	11	88	21¼	21	21	+ ¼
Morton	13	1618	90½	84⅞	88¾	+ 4⅛
Motrola	10	3357	34¾	34¼	34½	— ⅛
NCR	8	2552	26⅜	26¼	26⅜	
NL Ind	88	1095	12¾	12¼	12⅜	— ⅛
NabscB	11	631	53½	53	53⅛	— ⅝
Nat Can	8	x126	34¼	34⅛	34¼	+ ¼
Nat Dist	14	426	27⅞	26⅞	27¾	+ ⅜
Nat Gyp	6	292	39⅛	38⅝	38⅞	+ ⅛
NII	..	1134	28⅜	28	28	— ¼
NMedE	13	1534	23⅛	22½	23	
NSemi s	12	2864	12⅜	12	12⅛	— ⅛
NtSvln	11	12	27	26⅞	26⅞	+ ⅛
Newmt	32	805	40¾	40	40½	
NiaMP	6	1373	17⅝	17¼	17⅝	+ ¼
NorTel	..	3515	37⅝	37	37⅛	— ⅝
Nthgate	..	132	4¼	4⅛	4¼	+ ⅛
Nwst Air	9	630	37⅛	36¾	36⅞	— ¼
NYNX	8	915	73⅜	72⅝	72¾	— ⅜

O P

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Occ Pet	7	3185	30¾	30½	30⅝	
Ohio Ed	5	1883	14	13¾	13¾	
Olin	8	58	30⅜	30⅜	30⅜	+ ¼
OutbM	9	410	25⅛	24¾	25	+ ⅛
Owen Cn	9	780	32¾	32⅛	32⅝	+ ¼
PacG	7	1536	16	15⅞	16	
Pac Ltg	11	347	38⅛	37¾	38⅛	+ ⅛
PcTel	8	1600	66⅞	66⅜	66½	— ⅜
PanAm	..	548	5	4⅞	5	
PanhEC	10	2909	39⅜	38⅝	38⅞	
Penney	8	895	53⅝	53¼	53¼	— ½
Pennzol	10	1931	43¼	41⅝	42⅞	+ 1¼
PeopEn	7	522	15	14⅜	14⅜	— ⅜
PepsiCo	21	4543	45⅝	44¾	45⅛	+ ⅛
Pfizer	13	3756	39¾	39¼	39⅝	+ ⅛
PhelpD	..	2432	16⅝	16¼	16⅜	+ ⅛
PhibS	10	2961	33⅝	32¾	33⅜	+ ¼
Phila El	6	3428	15⅛	14¼	14¾	— ⅛
PhilMr	10	1896	81⅝	80¼	81⅝	+ ⅝
Phil Pet	8	5138	43½	42⅝	43½	+ ¼
PitnyB	10	962	33⅞	33¼	33¼	+ ⅛
Polarid	21	5101	28¼	27⅞	28	
Pandr	14	1481	15½	15¼	15¼	— ⅜
Portec	..	9	17¾	17⅝	17⅝	+ ⅛
PortGE	5	441	17	16¾	16¾	— ¼
ProctG	12	1770	59	58⅜	58½	— ½
PSv EG	6	787	25⅞	25¾	25⅞	— ⅛

Q R

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QuakO	11	163	72½	71⅝	71⅞	— ⅝
RCA	11	2415	38⅜	37¼	37½	— ⅜
RalsPur	12	1074	33¼	33	33¼	— ⅛
RangrO	8	161	5¾	5⅝	5¾	
Rayth	15	1809	40¾	40	40⅜	
Rever	..	21	11¾	11½	11¾	+ ¼
Revlon	11	1366	36¼	35⅞	35⅞	— ⅛
Rexnrd	18	125	15⅛	14⅞	15	— ¼
Reynln	9	2815	69⅜	69⅛	69¼	+ ⅛
ReyMtl	7	441	35½	34⅞	35	+ ¼
Rch Vck	9	58	28⅞	28⅝	28⅞	— ⅛
RiteA .41	16	416	26½	25½	25¾	+ ¼
Rockwl	10	1287	30	29½	29¾	
Ronson	..	26	3¼	3⅛	3⅛	+ ⅛
RoylD	4	3004	51⅞	51½	51½	+ ⅝

S T

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SCM	9	68	42⅝	42	42½	+ ⅜
Safewy	9	699	27⅛	26½	26⅝	— ⅛
StRegis	16	2043	u59⅜	58	58⅞	+ ⅜
SJuanR	17	2	10⅛	10⅛	10⅛	
Schr Plo	11	500	39⅞	39⅜	39¾	
Schlmb	10	3433	41⅜	40⅞	41⅛	— ¼
Scott P	9	1549	33⅜	32½	33	+ ⅜
Seacnt .42	7	13	25⅛	25	25	— ⅜
Seagrm	9	630	37⅞	37¼	37⅜	— ⅜
Sears	8	5349	32⅜	32⅛	32⅜	— ⅛
Sedco	9	765	44⅜	44⅛	44¼	
Shakle	13	155	12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
Shell Oil	10	93	54½	53¾	54½	+ ¾
Shrwin	11	357	31⅜	31	31⅛	+ ⅛
Signal	13	1680	32⅛	31⅞	31⅞	— ⅜
Singer	14	1956	31⅜	30¼	31⅛	+ ⅜
Smithln	23	x124	13⅜	13	13¼	+ ½
SmkB	9	1788	53	52	52¼	— ¾
SnapOnT	13	425	35⅞	35½	35⅝	— ⅛
SonyCp	20	2252	15½	15¼	15¼	— ¼
SCalEd	7	4737	23½	22⅞	23	— ½
SoRy	..	10	23¼	23⅛	23⅛	— ⅛
Soulnd	9	706	30⅜	29¾	29¾	— ½
SwBell	7	976	65⅞	65¼	65½	— ½
Sperry	7	3120	38½	37¾	38⅛	— ⅜
Squibb	14	822	52⅜	51⅝	51¾	— ⅜
StOInd	8	3491	58⅛	57¾	58⅛	— ⅛
StdOOh	7	4022	45⅞	44⅝	45½	+ ¾
Sterl Dg	12	3175	29	27⅞	28⅞	+ ⅞
StwWr	21	219	33¼	32⅞	33	
SunCo	12	1890	49⅞	49	49⅞	— ⅛
SunMn	12	430	11	10⅞	10¾	— ¼
Syntex	12	1001	49¼	48¼	48⅞	+ ¾
TRE Cp	25	175	20½	20	20	— ¼
TRW	11	436	73¾	72⅞	73½	
Taft Brd	14	x93	64½	63½	64½	+ ⅞
Tandy	9	3812	24⅞	24¼	24½	— ⅜
Tndycft	13	36	14⅜	13⅞	13⅞	— ½
Tektrn	13	239	60¼	59¾	59¾	—1
Telex	11	716	33⅞	32⅞	33⅛	— ⅛
Tenneco	8	23057	38¼	37⅛	37¾	+ ⅛
Texaco	8	2027	35⅛	34⅝	35	+ ⅛
TxOGs	13	3553	21	20½	20¾	
Textron	14	2201	38⅞	38	38¼	+ ¾
Tigerln	..	3366	8⅜	7⅞	8⅜	+ ⅜
Timel	13	1013	42¾	42⅛	42½	— ⅜
Tonka	..	11	39⅜	38¾	38¾	— ⅞
Transm	13	306	27⅛	26¾	26¾	— ½
Transco	9	528	49⅜	48¾	49	— ⅜
Transcn	5	38	9½	9½	9½	— ⅛
Tranwy I	9	31	33½	33¼	33½	
TriCon	..	132	24¾	24⅝	24⅝	
Trico	21	14	6⅝	6⅝	6⅝	
TritEng	17	80	17	16¾	16¾	— ¼

U V

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAL	6	x1607	42½	41⅞	41⅞	— ¼
UNC Re	..	57	10	9⅞	9⅞	
UniNV	9	137	91⅝	90⅞	91⅛	+ ¼
Un Carb	18	1885	51¾	50¼	51⅛	+ ¾
UnPac	14	1240	40	3439⅝	39¾	— ¼
UnBrnd	9	164	12⅝	d12⅛	12¼	— ¼
US Gyps	6	352	63¾	63¼	63¼	— ¼
US Steel	..	3524	25⅞	25¼	25½	— ½
USWst	7	1369	66¼	65⅝	66	— ¼
UnTch	8	2799	37½	36⅝	37	— ⅜
UnoCal	10	5692	40¾	39¾	40⅜	+ ¼
Varco	..	24	2⅝	2½	2½	— ⅛
Vornad	18	50	38¾	38¼	38¾	+ ⅛

W X

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wainoc	108	100	6⅝	6⅜	6½	— ⅛
WkHRs	..	119	19⅜	19¼	19⅜	+ ⅛
WrnCm	..	1594	20¾	20¼	20⅜	
WarnL	12	1809	35⅛	34½	34½	— ¾
WstctT	..	1	10¼	10¼	10¼	
Wn Air	..	170	3⅞	3¾	3¾	
W Union	..	2082	15½	14¾	14⅞	— ½
Westg El	9	1886	27¼	26⅞	27⅛	+ ⅛
Weyerh	16	5607	30⅛	29⅜	29¾	+ ¼
WhelPit	..	78	18	d17⅞	18	— ⅛
Whit C	9	77	29⅞	29⅜	29⅜	
William	6	1698	29¾	29	29	— ⅞
Winnbg	13	666	14½	14	14⅜	+ ¼
Witco	8	25	33⅞	33½	33⅝	— ⅛
Wolwth	..	1290	37¾	37	37½	+ ⅜
Xerox	11	4345	37½	36¾	37¼	+ ¼
ZenithE	8	811	23⅛	22½	23⅛	+ ⅝
Zurnln	11	291	25½	25⅛	25⅛	— ½

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

A B

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Agnic E	My	15	10	35	$2	$14⅞
Alcan	Fb	35	38	1219	$4⅜	$38⅜
Alcan	Fb	35 p	25	1046	80	$38⅜
Alcan	Fb	40	161	1842	160	$38⅜
Alcan	Fb	40 p	95	379	$3⅛	$38⅜
Alcan	My	35	5	126	$5¼	$38⅜
Alcan	My	35 p	4	274	165	$38⅜
Alcan	My	40	10	371	$2½	$38⅜
Alcan	My	40 p	10	195	$3⅜	$38⅜
Alcan	Nv	32½	40	66	$5½	$38⅜
Alcan	Nv	35	32	1832	$3	$38⅜
Alcan	Nv	40	93	4280	20	$38⅜
Alcan	Nv	40 p	104	453	$2⅛	$38⅜
Alt Enr	Mr	22½	5	274	125	$22¼
Alt Enr	Dc	22½	12	981	30	$22¼
Asama	Ja	10 p	30	322	40	$10¾
Asama	Ja	12½	47	1504	35	$10¾
Asama	Ap	10	5	285	185	$10¾
Asama	Jy	10 p	5	35	65	$10¾
BCE	Fb	30	20	2567	$5	$34⅜
BCE	Fb	32½	13	2168	$2⅝	$34⅜
BCE	Fb	35	197	2843	85	$34⅜
BCE	Fb	35 p	117	361	105	$34⅜
BCE	My	32½	14	998	$2⅞	$34⅜
BCE	My	32½p	10	789	45	$34⅜
BCE	My	35	34	863	130	$34⅜
BCE	My	35 p	5	306	150	$34⅜
BCE	Nv	30	1	694	$4½	$34⅜
BCE	Nv	32½	115	3513	$2	$34⅜
BCE	Nv	35	112	3112	10	$34⅜
Bk Mtl	Fb	22½	10	353	195	$23⅜
Bk Mtl	Fb	22½p	4	84	35	$23⅜
Bk Mtl	Fb	25	15	1887	65	$23⅜
Bk Mtl	Fb	25 p	3	292	140	$23⅜
Bk Mtl	My	22½	10	194	$2½	$23⅜
Bk Mtl	My	25	15	289	110	$23⅜
Bk Mtl	Nv	25	10	3378	5	$23⅜
Bk NS	Mr	10	1	611	$3⅛	$12⅞
Bk NS	Mr	12½	15	1768	100	$12⅞
Bk NS	Mr	15	9	257	25	$12⅞
Bk NS	Jn	10	11	21	$3½	$12⅞
Bk NS	Jn	12½	5	56	120	$12⅞
Bk NS	Dc	10	25	822	$2⅞	$12⅞
Bk NS	Dc	12½	35	2465	65	$12⅞
Bow Val	Ja	17½p	25	229	30	$19
Bow Val	Ja	20	12	1751	85	$19
Bow Val	Ja	22½	20	1523	25	$19
Bow Val	Ap	20	11	324	165	$19
Bow Val	Ap	20 p	10	43	155	$19
Bow Val	Ap	25	27	290	40	$19
Brscn A	Ap	32½	5	14	160	$30⅜

C D

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
C Im B	Mr	27½	4	1004	140	$27¾
C Im B	Mr	30	10	50	40	$27¾
C Im B	Jn	30	11	71	75	$27¾
C Marc	Fb	22½	200	484	110	$21
C Marc	Nv	25 p	5	111	$4	$21
CanP E	Fb	20	20	198	$4⅜	$23¾
CanP E	Fb	25	4	564	90	$23¾
CanP E	Nv	20	30	225	$3¾	$23¾
CanP E	Nv	22½	33	1366	135	$23¾
CanP E	Nv	25	33	1117	10	$23¾
Carl OK	Nv	17½p	2	10	115	$16¼
CBth A	Ja	15	5	271	135	$16
Cmnc	Mr	15 p	5	69	90	$15⅛
Cmnc	Jn	15	5	10	175	$15⅛
Cmnc	Jn	15 p	5	55	110	$15⅛
CP Ltd	Fb	45	136	534	$5⅜	$49⅝
CP Ltd	Fb	50	158	852	$2⅜	$49⅝
CP Ltd	Fb	50 p	18	253	$2¼	$49⅝
CP Ltd	My	45 p	2	29	125	$49⅝
CP Ltd	My	50	17	447	$3⅛	$49⅝
CP Ltd	Nv	40	101	941	$9⅛	$49⅝
CP Ltd	Nv	45	72	2358	$4½	$49⅝
CP Ltd	Nv	50	66	1223	45	$49⅝
CRL	Mr	30	10	313	$3⅜	$30⅛
CRL	Mr	32½	26	1371	$2	$30⅛
CRL	Mr	32½p	3	494	$3½	$30⅛
CRL	Mr	35	4	329	135	$30⅛
CRL	Jn	32½	10	280	$3⅛	$30⅛
CRL	Jn	32½p	1	107	$3⅞	$30⅛
CRL	Dc	27½	10	804	$3½	$30⅛
CRL	Dc	27½p	10	653	50	$30⅛
CRL	Dc	30	10	1131	$2	$30⅛
CRL	Dc	32½	10	1747	70	$30⅛
CRL	Dc	32½p	5	1114	$2⅝	$30⅛
CTr A f	Mr	10 p	4	130	110	$8¾
CTr A f	Jn	10	14	145	75	$8¾
CTr A f	Jn	10 p	13	23	135	$8¾
Den B f	Ja	17½	20	466	25	$15¼
Dfs A	Mr	22½	9	85	$2⅞	
Dfs A	Jn	25 p	16	32	$2⅛	
Dom M	Ja	12½p	16	338	85	$12⅝
Dom M	Ja	15	5	793	30	$12⅝
Dom M	Ap	10 p	30	30	40	$12⅝
Dom M	Jy	10	1	18	$3¾	$12⅝
Dom M	Jy	12½	40	627	$2⅜	$12⅝
Dom M	Jy	12½p	30	333	150	$12⅝

G H

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Gnstar	Ja	20	1	71	$7⅜	$27
Gnstar	Ja	25	3	997	$2⅝	$27
Gnstar	Ja	27½	20	1024	80	$27
Gnstar	Ap	25	10	112	$3¼	$27
Gnstar	Ap	27½	18	730	145	$27
Gulf C	Fb	12½	1	13	$5⅜	$17¾
Gulf C	Fb	15	10	244	$3¼	$17¾
Gulf C	Fb	17½	38	3894	135	$17¾
Gulf C	Fb	17½p	50	823	60	$17¾
Gulf C	Fb	20	72	3905	55	$17¾
Gulf C	My	15	13	79	$3⅞	$17¾
Gulf C	My	17½	31	609	$2	$17¾
Gulf C	My	20	25	1235	100	$17¾
Gulf C	Nv	15	55	1242	$2⅞	$17¾
Gulf C	Nv	17½	496	6395	40	$17¾
Gulf C	Nv	17½p	55	2751	15	$17¾
Husky	Ja	10	15	1083	$2¾	$12⅜
Husky	Ja	12½	54	7406	65	$12⅜
Husky	Ja	12½p	30	605	25	$12⅜
Husky	Ja	15	21	540	15	$12⅜
Husky	Ap	10	5	283	$3	$12⅜
Husky	Ap	12½	25	1880	120	$12⅜
Husky	Ap	15 p	30		$2¼	$12⅜
Husky	Jy	10	1	1	$3½	$12⅜
Husky	Jy	12½p	3	42	95	$12⅜
Husky	Jy	15	3	26	70	$12⅜

I J

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
I-City	Dc	10	15	1970	20	$9¾
Imsco	Ja	40	8	565	55	$44⅜
Imsco	Ja	40 p	15	179	40	$44⅜
Imsco	Ja	45	83	842	170	$44⅜
Imsco	Ap	45 p	3	6	$2⅛	$44⅜
Inco	Fb	12½	20	1060	$3⅛	$15¼
Inco	Fb	15	10	1690	130	$15¼
Inco	My	15	15	1623	190	$15¼
Inco	Nv	10	2	72	$5	$15¼
Inco	Nv	15	100	2608	50	$15¼
Inco	Nv	15 p	40	495	25	$15¼
IOil A	Fb	45	114	1345	185	$43½
IOil A	My	40	3	153	$5⅜	$43½
IOil A	My	45	3	227	$2¾	$43½
IOil A	Nv	35	2	905	$8⅜	$43½
IOil A	Nv	40	27	2309	$3⅜	$43½
IOil A	Nv	40 p	40	1601	10	$43½
IOil A	Nv	45	50	1670	30	$43½
IOil A	Nv	45 p	30	135	190	$43½
L Mnr	Mr	30	20	34	$4	$32
L Mnr	Mr	35	5	119	150	$32
L Mnr	Dc	27½	4	36	$5	$32
L Mnr	Dc	32½p	10	20	185	$32

M N

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Mitel	Mr	10	5	671	100	$8¾
Mitel	Dc	10	7	2299	30	$8¾
Mitel	Dc	12½	50	3315	10	$8¾
Moore	Fb	50	1	21	$7⅞	$58⅜
Moore	Fb	55	3	69	$4½	$58⅜
Moore	Fb	60	161	145	195	$58⅜
Moore	My	55	11	300	$4⅜	$58⅜
Moore	My	60	2	50	$2⅛	$58⅜
Moore	Nv	50	17	615	$8½	$58⅜
Moore	Nv	55	114	853	$3½	$58⅜
Moore	Nv	55 p	100	156	5	$58⅜
Moore	Nv	60	22	22	50	$58⅜
Nat Bk	Fb	12½	8	2811	120	$13¼
Nat Bk	Fb	15	10	460	20	$13¼
Nat Bk	My	15	8	445	35	$13¼
Nat Bk	Nv	12½	67	3103	75	$13¼
Nor Tel	Ja	40 p	25	442	15	$48¾
Nor Tel	Ja	45	142	1105	$4⅞	$48¾
Nor Tel	Ja	45 p	110	1925	60	$48¾
Nor Tel	Ja	50	195	2357	$2⅛	$48¾
Nor Tel	Ja	50 p	318	1607	$2⅜	$48¾
Nor Tel	Ja	55	186	2274	70	$48¾
Nor Tel	Ja	55 p	21	88	$5⅞	$48¾
Nor Tel	Ap	45	2	66	$6⅞	$48¾
Nor Tel	Ap	45 p	100	539	105	$48¾
Nor Tel	Ap	50	22	524	$4	$48¾
Nor Tel	Ap	50 p	20	131	$2⅞	$48¾
Nor Tel	Ap	55	7	573	190	$48¾
Nor Tel	Ap	55 p	3	312	$6½	$48¾
Nor Tel	Jy	50	2	20	$5¼	$48¾
Nor Tel	Jy	50 p	6	183	$3⅜	$48¾
Nor Tel	Jy	55	53	55	$3¼	$48¾
Nor Tel	Jy	55 p	11	315	$6⅞	$48¾
Noran	Fb	17½	1	345	$2⅞	$20¼
Noran	Fb	20	13	857	170	$20¼
Noran	Fb	22½	5	455	45	$20¼
Noran	My	22½	16	414	100	$20¼
Noran	Nv	20	25	1339	35	$20¼
Nva A f	Fb	7½	42	11222	35	$7⅜
Nva A f	My	7½	10	1655	55	$7⅜
Nva A f	Nv	5	5	420	$2⅜	$7⅜

O P

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Oba 01	Mr	75 p	4	333	25	$83
Oba 01	Mr	77½	1	300	$5⅞	$83
Oba 01	Mr	80	2	549	$3⅝	$83
Oba 01	Mr	80 p	25	453	100	$83
Oba 01	Mr	82½	73	467	$2¼	$83
Oba 01	Mr	82½p	6	163	$2	$83
Oba 01	Mr	85	32	437	105	$83
Oba 01	Mr	85 p	20	224	$3	$83
Oba 01	Jn	77½p	4	91	90	$83
Oba 01	Jn	80 p	30	360	145	$83
Oba 01	Jn	82½	30	238	$2¾	$83
Oba 01	Jn	85	30	331	165	$83
Oba 01	Jn	85 p	2	80	$3⅜	$83
Oba 01	Dc	80	49	1993	$3	$83
Oba 01	Dc	80 p	1	472	40	$83
Oba 01	Dc	82½	222	1634	145	$83
Oba 01	Dc	82½p	20	499	120	$83
Obd 04	Mr	77½p	4	5	35	$86⅞
Obd 04	Mr	85	30	134	$2¾	$86⅞
Obd 04	Jn	82½p	83	257	120	$86⅞
Obd 04	Jn	85 p	100	132	$2¼	$86⅞
Obd 04	Jn	87½p	40	96	$3	$86⅞
Placer	Mr	22½	5	228	$3⅝	$25⅜
Placer	Mr	25 p	1	108	130	$25⅜
Powr f	Fb	17½	5	556	$8	$25¾
Powr f	Fb	22½	20	147	$3½	$25¾
Powr f	My	25 p	5	50	120	$25¾
Powr f	Nv	22½	8	76	$3¼	$25¾
Rang	Ja	7½	55	1665	65	$7⅝
Rang	Ja	7½p	70	228	35	$7⅝
Rang	Ja	10	20	5516	15	$7⅝
Rang	Ap	7½	23	899	110	$7⅝
Rang	Ap	10	15	2267	40	$7⅝
Rang	Ap	12½	10	147	15	$7⅝
Roy Bk	Ja	27½	10	1027	185	$28⅞
Roy Bk	Ja	30	20	1773	50	$28⅞
Roy Bk	Ap	30	8	770	105	$28⅞

S T

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Segrm	Ja	50	32	884	190	$49½
Segrm	Ja	50 p	20	274	180	$49½
Segrm	Ap	50	11	231	$3⅜	$49½
Segrm	Ap	50 p	10	68	$2⅜	$49½
Segrm	Jy	50	4	20	$4½	$49½
Shell C	Fb	22½p	15	106	70	$23½
Shell C	Fb	25	15	876	95	$23½
Shell C	Fb	25 p	3	62	$2	$23½
Shell C	My	22½p	5	43	110	$23½
Shell C	My	25	5	263	160	$23½
Shell C	My	25 p	2	26	$2⅜	$23½
Shell C	Nv	25	3	949	1	$23½
Stlco A	Fb	20	40	761	140	$20⅜
Stlco A	My	20	15	1005	$2⅛	$20⅜
Stlco A	My	22½	8	127	120	$20⅜
T-D Bk	Jn	17½	15	213	110	$17¼
T-D Bk	Dc	15	5	478	$2⅜	$17¼
T-D Bk	Dc	17½	17	4572	30	$17¼
TIX	Ja	120	2	20	$3	120¾
TIX	Ja	120 p	2	20	$2	120¾
TIX	Nv	115	3	10	$5⅝	120¾
TIX	Nv	120	43	525	130	120¾
TIX	Nv	120 p	7	59	75	120¾
TIX	Nv	125 p	13	20	$4⅜	120¾
TIX	Dc	120	10	399	$2⅞	120¾
TIX	Dc	120 p	14	397	$2¼	120¾
TrAlt A	Fb	22½	36	1235	80	$23
TrAlt A	Fb	22½p	36	46	25	$23
TrAlt A	My	25	25	25	25	$23
TrAlt A	Nv	22½	40	205	50	$23
TrC PL	Fb	17½	10	714	$2⅜	$19½
TrC PL	Fb	20	17	388	70	$19½
TrC PL	My	17½	80	441	$2¾	$19½
TrC PL	My	20	55	304	105	$19½
TrC PL	Nv	17½	20	259	180	$19½
Wlkr R	Mr	25	116	1241	135	$25⅜
Wlkr R	Dc	22½	12	2763	$2¾	$25⅜
Wlkr R	Dc	25	347	2233	85	$25⅜
XCB	Nv	110 p	50	111	100	111⅛
XCM	Nv	120 p	10	10	100	122
XXM	Nv	115	7	105	$5	120⅛
XXM	Nv	120	15	412	85	120⅛
XXM	Nv	120 p	20	118	100	120⅛
XXM	Dc	115	34	43	$5½	120⅛
XXM	Dc	120	37	175	$2⅜	120⅛
XXM	Dc	120 p	40	258	$2⅜	120⅛

Total volume 8925.

Total open interest 371673.

DIVIDENDES

CHUM Ltd, B: six cents; payable le 1er déc. aux inscrits le 19 nov.

Moore Corp.: 50 cents U.S.; 2 janv., 7 déc.

Placer Development Co. Ltd: 7.5 cents ou une action; 19 déc., 30 nov.

Quebec-Telephone: 65 cents ou une action; 1e janv., 23 nov.

Superior Acceptance Corp. Ltd: A et B: six cents; 28 fév., 15 fév.

TransAlta Utilities Corp.,A: 40 cents; 1er janv., 30 nov.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Faible hausse de l'indice

MONTREAL (PC) — L'indice général de la Bourse de Montréal n'a progressé hier que de 0.08 point, à 119.98, au terme d'une séance irrégulière. Quatre des six compartiments du marché ont en effet perdu du terrain.

Le volume des échanges comprenait 2,042,402 actions, comparativement à 2,314,021 le jour précédent.

Les hydrocarbures ont cédé 0.71 point à 130.37, les services publics 0.10 à 115.79, les biens d'équipement 0.09 à 111.44 et les produits forestiers 0.08 à 141.36, tandis que les mines montaient de 1.01 à 122.06 et les banques de 0.06 à 111.09.

Parmi les titres les plus chaudement disputés, Celanese a baissé de 1-8 à $6 3-4 et 241,286 actions ont été traitées. Denison Mines A a reculé de 1-8 à $16 1-4 et 104,900 actions ont été brassées.

Par ailleurs, Northern Telecom perd 5-8 à $48 3-4, Gulf Canada 1-2 à $17 3-4, Pancanadian 1-2 à $28 1-2, Domtar 3-8 à $33 5-8, Rogers Cablesystems B 3-8 à $6, Bell Canada Enterprises 1-8 à $34 1-2 et Celanese Canada 1-8 à $6 3-4. A l'inverse, Marconi gagne 3-8 à $21, Rio Algom 3-8 à $21, CP Enterprises 1-4 à $23 3-4, Kiena 1-4 à $22 1-4 et Banque nationale 1-8 à $13 3-8. Falconbridge Copper est stationnaire à $16 1-2 et TransCanada Pipeline à $19 3-8.

Au total on compte 100 titres gagnants, 109 perdants et 95 inchangés.

Du côté des "juniors", Abitibi prend une avance de six cents à 35 cents, Yorbeau perd deux cents à 80 cents, et Muscocho inscrit un gain de 11 cents à $2.44.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice	Variation	Niveau
XXM MARCHÉ	0,08	119,98
XCO HYDRO: CARBURE	0,71	130,37
XCB BANCAIRE	0,06	111,09
XCF PRODUITS FORESTIERS	0,08	141,36
XCM MINES ET MÉTAUX	1,01	112,06

VARIATIONS DES TITRES	
En hausse	100
Inchangés	95
En baisse	109

INDICE GÉNÉRAL

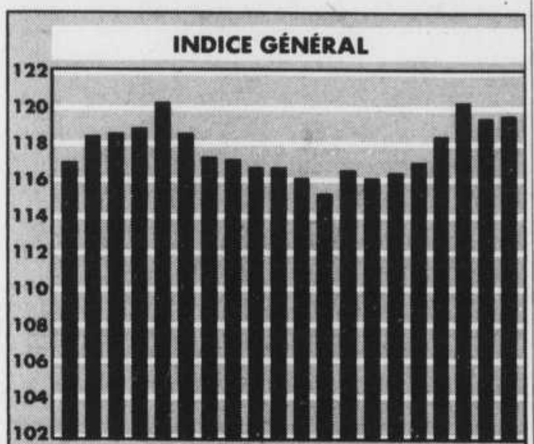

VOLUME (en millions)

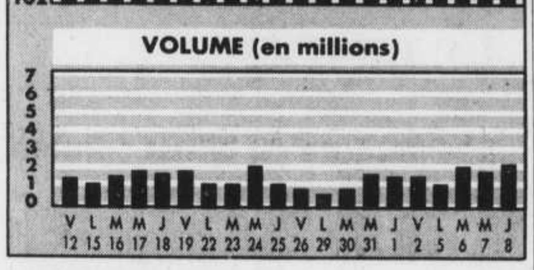

A B

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AberfrdWt	500	145	145	145	—15
Agnico E	1900	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Aiguebelle	3508	$7½	7¼	7½	+ ¼
Alta energ	6200	$22¼	21½	22¼	+ ⅛
Alcan Alu	27811	$38⅜	37½	38¼	+ ½
Alcan Wt	1190	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
Algoma St	700	$19¾	19½	19½	— ¼
Algomu 8	400	$25	25	25	+ ¼
Algma2.00	1300	$22⅜	22	22⅜	+ ⅜
Aligro	2580	$7⅛	6¾	7⅛	+ ⅜
Alum 2.312	300	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
AMCA int	2600	$20	20	20	— ⅛
Amusecar	500	130	130	130	+5
Amuse Wt	1000	3	3	3	—1
Argcen	7775	$19½	19½	19½	— ¾
Asamera	4000	$10⅞	10½	10¾	— ⅜
BCE	36353	$34¾	34⅜	34½	— ⅛
BCE 2.25p	11200	$30	30	30	
BCE 1.80p	250	$23½	23¼	23¼	— ½
BCE 2.70p	2600	$35¾	35⅝	35⅝	— ⅛
B C Forst	2777	$10	9⅞	9⅞	+ ⅛
BGR A	1300	$6⅞	6⅝	6¾	
BGRpM.wt	300	132	130	132	—7
BC Phone	4330	$20½	20⅜	20⅜	— ¼
BP Can	100	$27¼	27¼	27¼	— ⅜
Bank NS	9125	$13	12⅞	13	+ ⅛
Baue Cont	2325	$10	9¾	9⅞	— ⅛
Bq Mercn	738	$9	9	9	
Baue Mtl	19466	$23⅞	23⅝	23⅝	— ¼
BMO 2.85	700	$33½	33½	33½	
BMO $2.50	100	$29⅝	29⅝	29⅝	+ ¼
BMO Sr3	200	$24⅝	24⅝	24⅝	
BMO Wts	2200	385	380	385	
Bq Eparg	1115	$16⅞	16¾	16⅞	
BaEp 2.62	z80	$26⅜	26⅜	26⅜	— ¼
Baue Nat	166194	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
BaNat 2.94	990	$33½	33½	33½	+ ⅛
Bq Nat B	150	$29⅛	29⅛	29⅛	— ¼
Bq Royale	10447	$28¾	28½	28¾	+ ⅛
Bq Ry Wt	1450	420	420	420	—15
BqRy 1.45	1700	$17⅛	17	17	
BqRy 2.75	2740	$32⅝	32½	32½	
Barrick R.	3500	206	204	205	
Berkley.pr	550	440	425	425	—5
fBomb A	560	$18	17½	18	
fBomb B	625	$16⅞	16⅝	16⅝	— ⅛
Bow Val	4990	$19	18¾	18⅞	
Bralorne	300	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Brascade	4231	$40	39⅞	40	
Brascan A	564	$30⅝	30¼	30⅜	— ¼

C D

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	7252	$14½	14⅛	14⅜	+ ¼
CB Pak	2000	$12⅝	12⅜	12⅜	— ⅛
CB Pak.wt	150	250	250	250	—15
C T G Inc	500	200	200	200	
Cod Fw a	1000	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Cod.Fw.wt	200	$8½	8½	8½	+ ⅛
Cmbdg	1300	$16	16	16	
CmbrdgWt	150	335	335	335	
Camp R	z5	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Cmpbel.Sp	500	$16	16	16	— ⅛
CmpeauWt	600	465	460	465	—10
CDC Pr B	315	$97⅞	97⅞	97⅞	+ ⅜
CDC 1980	1350	$14⅛	14	14	
C Found	600	$8	8	8	
C Imp Bk	8426	$27⅞	27⅝	27¾	
CIBq 2.05	800	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
CIBQ 3.562	1025	$30⅜	30¼	30¼	
COcc Pete	200	$25¼	25¼	25¼	— ¼
CP Ltee	5225	$49½	49	49¼	
fC Tire A	24400	$9	8¾	8⅞	— ⅛
fC Utilit A	1000	$16⅜	16⅜	16⅜	— ¼
C.Util SrH	600	$23	23	23	+ ⅛
C Util wta	2900	250	250	250	+5
C Util wtb	257	250	250	250	—20
fCmnac.A	135	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Canron A	3800	$10⅞	10¾	10⅞	— ⅛
Carl Ok	9700	$16⅜	16⅛	16⅛	— ⅛
Cascades	524	$9⅝	9½	9⅝	
Celan	241286	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Cent Dyn	z300	52	52	52	—4
Charan	100	350	350	350	+15
Charan.wt	1300	80	80	80	
Chart 1982	275	325	325	325	
fChateau	205	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Chrysler	3000	$41	40¾	40¾	— ⅝
Circo Crft	3525	$7½	7⅛	7½	
CimL PrE	2507	$13½	13	13	— ⅛
Cim L 1.17	1000	$16	15⅞	16	+ ⅛
Cominco	8810	$15⅛	14⅞	15	+ ⅛
Comi 2.00	100	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
ComSat	1000	410	410	410	
Cmp Inv	400	222	222	222	—8
Comterm	3046	142	140	142	—3
C Bath A	21850	$16⅛	16	16	— ⅛
C Gas Wt	400	400	395	400	+10
CnsGas914	100	$25¾	25¾	25¾	
Coseka Rs	300	310	310	310	
Cosek 7p	1500	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
fCrain RL	401	$15	15	15	
ClDesi pr	z10	$11¾	11¾	11¾	+ ⅜
Czar Res	500	169	169	169	—1
Dalmy ltd	1210	$8½	8½	8½	— ½
fDalmys C	1100	$8½	8½	8½	
Daon Dvlp	8622	137	135	136	
DenisA	104900	$16⅜	16¼	16¼	— ⅛
fDenisonB	600	$15⅝	15⅝	15⅝	— ⅛
Dofasco A	z24	$24	24	24	— ¼
Dofasc Wt	300	$27⅞	27⅞	27⅞	— ⅛
Dome Cda	8508	$6¼	6⅛	6¼	— ⅛
Dme.M.wt	3000	170	170	170	+170
Dome Pet	8210	275	264	268	+4
Domtex	11098	$13¼	13⅛	13¼	
Domtar	53872	$33⅞	33½	33⅝	— ⅜
Domtar a	z50	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅜
Donohue	z1	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
DuPont A	600	$17½	17½	17½	
fDylex Ltd	9900	$31⅛	30¾	31	

E F

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Echo Bay	1140	$14	14	14	
fEnheat A	600	400	400	400	+25
Entrep CP	46845	$24	23⅜	23¾	+ ¼
Epitek Int	2000	43	43	43	—2
FCA Inter	300	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ⅛
Falcn Cop	6100	$16½	16¼	16½	
FalLtee	595	$84½	84½	84½	+ ¼

G H

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Gaz Metr	18107	$7¾	7⅝	7¾	
Gaz 15	2100	$30⅞	30⅝	30⅞	+ ⅝
Genstar	5600	$27¼	27⅛	27¼	+ ⅛
Geocrude	400	227	227	227	—1
fGldcrp.A	5700	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
GldcWt	24000	169	165	167	+1
Grma Lee	3200	65	65	65	+5
Gulf Can	127374	$18⅛	17⅝	17¾	— ½
Hawker	z10	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ¼
Hwkr 534	z10	$57⅞	57⅞	57⅞	—3⅜
Hees.Int	2000	$21	20⅞	21	
Hees.wt	450	$6¼	6¼	6¼	
Helix.Circ	1400	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
HelxWt	1700	$5⅞	5⅞	5⅞	
Hir Walkr	14568	$25⅜	25⅛	25⅜	+ ¼
H Wlkr D	2995	$25	24¾	24¾	— ⅛
H Wlkr E	1000	$28¼	28	28¼	+ ⅜
H Wlkr f	600	$29⅝	29⅝	29⅝	+ ⅛
Wlkr Wts	z50	285	285	285	
H Bay Co	49200	$19¾	19⅝	19¾	
Husky Oil	14100	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛

I J

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IU Inter	1240	$21¾	21½	21¾	+ ¼
Imasco ltd	4895	$44½	44⅛	44¼	
Imp Oil A	10893	$43½	43⅛	43½	— ⅛
Inco Ltd	11652	$15½	14⅞	15⅛	+ ⅛
Inco Wts	300	220	220	220	
IBM	155	$164⅞	164	164⅞	— ⅝
Inter Pipe	20550	$31¾	31⅝	31⅝	— ¼
Inverness	1800	$5⅞	5¾	5⅞	+ ¼
Irwin Toy	385	$6¼	6¼	6¼	
fIrwin A	200	$6	6	6	— ⅞
fIvaco A	8200	$15⅛	14¾	14¾	— ⅛
Ivaco E p	1200	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅜
Janock	100	$10⅝	10⅝	10⅝	— ⅜

K L

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kiena	2900	$22¼	21⅞	22¼	+ ¼
Labatt	2920	$19¾	19⅝	19⅝	— ¼
fLaidlw B	300	$17⅝	17⅝	17⅝	— ¼
Lake Shre	200	$43½	43½	43½	— ⅛
fLaVrdy a	300	310	310	310	
Loblaw	1300	$18½	18¼	18½	+ ¼
Louvem	3563	220	220	220	—10
LouvmWt2	1100	14	14	14	+4

M N

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mclean X	200	$21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
McM Bldl	1706	$25⅝	25¼	25⅝	+ ¼
MntobaP.p	700	$26¼	26⅛	26⅛	— ¼
Mntoba wt	1900	171	166	166	—5
C Marconi	54800	$21	20¾	21	+ ⅜
Marit El	100	$29	29	29	+ ½
fMarit Tel	2956	$40	39⅝	39¾	— ⅜
Mass Fer	400	370	370	370	
Mas F 2.5	1000	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Mcintyre	200	$37¼	37¼	37¼	— ⅛
Merland a	100	$18¾	18¾	18¾	— ½
fMeston	300	145	145	145	
Min Lac	800	$32	32	32	— ⅛
Mitel Corp	1700	$8⅞	8¾	8¾	— ¼
fMolson A	1106	$15⅞	15¾	15¾	
MTrustc A	4050	$12½	12⅛	12½	+ ⅛
Moore	1818	$58½	57⅝	58½	+ 1⅛
Nabisco L	100	$23½	23½	23½	— ⅛
Nabu Net	11000	20	20	20	—7
Nat Cbl a	500	$9	9	9	
NB Tel	1450	$15	14⅞	15	+ ⅛
NfldL 512	800	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Nfld 1414	500	$11⅞	11⅝	11⅝	— ¼
Nfld Tel	1500	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
NfldT 7.25	100	$15⅝	15⅝	15⅝	
Noranda	11760	$20¼	19¾	20¼	+ ¼
Noran pA	10300	$99¾	98½	98½	—1
Norcen.En	z10	$18	18	18	
fNoreNv	1610	$16	15⅞	15⅞	+ ⅛
Normick	2227	$7½	7⅜	7⅜	— ¼
Nor Tel	24370	$49⅜	48⅝	48¾	— ⅝
fNova Alt	15300	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Nova 638	300	$30¾	30¾	30¾	— ⅛
Nova 612	2600	$21¾	21¾	21¾	— ⅛
Nova 15	300	$30½	30½	30½	+ ¼
Nova 12	3750	$32⅞	32⅝	32¾	
NuWest A	2600	54	52	52	—2

O P

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oakwood	500	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ¼
OakwoodA	1240	400	400	400	
Oak Pr B	100	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Onyx PeT	1600	$8¼	8⅛	8⅛	+812
fOsha A	1200	$22½	22½	22½	+ ¼
Pancdn Pt	5500	$28¾	28½	28½	— ½
Placer Dv	1100	$25½	25¼	25½	— ⅛
PlacerDwt	2300	430	425	425	—15
fPowr Cr	5774	$25¾	25⅜	25¾	+ ⅜
Power Fin	700	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
Prooptic	z95	240	240	240	+1
Provigo	10048	$16	15¾	15¾	— ½

Q R

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quebecor	114	$21⅝	21⅝	21⅝	+ ⅛
Reed Sten	1500	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Reichold	500	$9	9	9	
Rio Algom	2500	$21	20⅝	21	+ ⅜
fRog b	196200	$6¼	6	6	— ⅜
fRollnd A	1500	$14½	14¼	14½	
Rothman	100	$39½	39½	39½	— ¼
Rv Trco A	3750	$34⅞	33⅞	34¾	+1
uRTrstc2.6	500	$29¾	29¾	29¾	+ 1¾
Rovex Gld	z90	455	455	455	—20

S T

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fSI CemA	1461	$24¼	24	24	
Sceptre	200	$6½	6½	6½	— ⅛
fScott Hos	100	$17¾	17¾	17¾	+1
Seagram	8800	$49⅝	49¼	49½	— ⅛
Sears Can	900	$7¾	7¾	7¾	
fSelkirk A	300	$19½	19½	19½	+ ⅛
Shell Can	4361	$23⅜	23¼	23½	— ⅛
Sony	z5	$20⅝	20⅝	20⅝	— ⅜
Southam	300	$51¾	51¾	51¾	
fSpar Aer	806	$24½	24⅛	24½	+ ¼
fSparCap	1000	45	45	45	
fSteinb A	z50	$24¾	24¾	24¾	
Stelco A	2100	$20½	20¼	20¼	— ¼
Stelco Wts	550	360	360	360	+20
Stel 1.94	950	$23	22⅝	22⅞	+ ¼
Stelco pd	250	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅛
Sullvn.Min	1400	365	365	365	+5
Systemhse	3250	122	120	122	—1
Teck A	100	$10½	10½	10½	— ⅛
fTeck B	1020	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
fTel Mt B	100	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Tembec.A	200	380	380	380	—10
TbecWt	z575	80	80	80	—10
Thomsn A	200	$47¼	47¼	47¼	
TIE teleco	5100	$12⅛	12	12	+ ⅛
Tor Dm Bk	19397	$17⅜	17¼	17¼	
TDm 1.83	100	$20⅝	20⅝	20⅝	
Total.P.wt	2400	132	125	125	—1
Tot Pet pr	100	$32½	32½	32½	+ ¼
TAIRs.prB	2200	$25⅛	25	25	— ⅛
TrAlta A	3920	$23	22⅞	23	+ ¼
TrAlta12.5	100	$29¼	29¼	29¼	
TrnsAlta.9	100	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
TrCan Pl	70721	$19½	19¼	19⅜	
TrCan pf	200	$59¼	59¼	59¼	+ ¼
Trs mount	605	$6¾	6¾	6¾	
Trilon Fin	1000	$27¾	27⅝	27¾	+ ⅛
Trilon.f.wt	1000	$5⅝	5⅝	5⅝	+157
fTrizec A	4300	$25½	25½	25½	+ ⅛
Trust Gen	250	$20½	20	20½	+ ½
fTurbo Rs	1450	32½	32½	32½	

U V

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP InA	150	$33¼	33¼	33¼	— ¼
UAP Wt	z270	$10⅞	10⅞	10⅞	— ½
Uniges A	200	265	265	265	—5
Union Gas	2025	$11⅜	11⅛	11¼	— ⅛
Ugas 14.38	200	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Unit Corp	126	$24	24	24	

W X

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wiax A	1000	$10¾	10¾	10¾	
Walwyn	500	250	250	250	+5
Wargton	6000	84	83	84	—1
Westburne	3000	$11⅜	11¼	11¼	— ⅛
Wcst Trn	1000	$13⅜	13⅜	13⅜	
Xerox Cn	1500	$18⅞	18⅝	18¾	+ ⅛
Xerox wt	400	315	315	315	

Total sales: 1,916,251

Junior Mines Oils

Titre	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abcourt	1300	109	106	109	+3
Abitibi As	24000	35	32	35	+6
Barexor	12000	37	35	36	+1
Brominco	120	215	215	215	+5
Brosnan	6500	35	35	35	
Bruneau	10000	17	16	17	
C.Imp. 10	2000	235	235	235	+10
Dumagmi	300	$6½	6¼	6¼	+ ⅛
Explo Que	1900	25	25	25	
G Knight	880	257	257	257	—3
Gold Tigr	2500	140	135	140	+4
Gr Coast	500	11	11	11	
Laduboro	2300	27	25	25	—3
Lynx Exp	5900	69	65	69	+4
Mid Canad	2600	28	28	28	—2
Mscoch	21750	245	235	244	+11
Musco pr	500	$11	11	11	+ ¼
Pet Sun	2500	180	180	180	+5
Stabell Rs	z200	60	60	60	—7
StandardG	z101	65	65	65	+11
W Q Mnes	3300	106	105	106	+1
Yorbeau	23250	82	80	80	—2
Yorb.w	1750	20	18	18	—3

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	1000	7.70	7.70	7.70

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		High	Low	Settle Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.;US$—1,000bd.ft.							
220.70	188.00	NV	208.80	208.50	208.30	+4.00	16
237.10	198.00	JA	220.30	218.00	220.30	+5.00	12
234.50	211.60	MR	233.50	233.20	233.50	+4.70	2
241.80	222.50	MY	241.80	241.50	241.80	+4.60	0

Estimate Sales:.....14... ... ...
Total open interest: ...30 ... ...

OPTIONS

A B

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Agnic E	Fb	12½	$2⅞	$3⅛		4
Agnic E	Fb	12½p	20	45		20
Agnic E	Fb	15	120	145		61
Agnic E	Fb	15 p	95	120		6
Agnic E	Fb	17½	35	60		71
Agnic E	Fb	17½p	$2⅝	$2⅞	$2⅝	10
Agnic E	My	12½	$3⅜	$3⅝		10
Agnic E	My	12½p	40	65		
Agnic E	My	15 p	120	145		6
Agnic E	My	17½	90	115	115	39
Agnic E	My	17½p	$2¾	$3		
Agnic E	Nv	12½	$2⅜	$2⅝		
Agnic E	Nv	12½p	1	25		
Agnic E	Nv	15	35	60		15
Agnic E	Nv	15 p	25	50		38
Agnic E	Nv	17½	5	30		85
Agnic E	Nv	17½p	$2⅜	$2⅝		10
Agnic E	Nv	20		10		32
Agnic E	Nv	20 p	$4⅞	$5¼		
Alcan	Fb	30	$8¾	$9	$9	43
Alcan	Fb	30 p	10	25	25	35
Alcan	Fb	32½	$6⅝	$6⅞	$7	162
Alcan	Fb	32½p	25	40	40	257
Alcan	My	32½	$7⅜	$7⅝	$6⅞	10
Alcan	My	32½p	65	80	95	109
Alcan	Nv	30	$8⅛	$8⅜	$6½	
Alcan	Nv	30 p	1	5	15	131
Alcan	Nv	32½p	1	5	10	407
Alcan	Nv	35 p	1	15	5	1974
Alcan	Nv	45	1	10	5	1333
Alcan	Nv	45 p	$6⅝	$6⅞	$7⅛	7
Alt Enr	Mr	17½	$5	$5¼	$4	70
Alt Enr	Mr	17½p	5	20		
Alt Enr	Mr	20	$2⅞	$3⅛	$2	73
Alt Enr	Mr	20 p	25	50	65	169
Alt Enr	Mr	22½p	55	80	180	38
Alt Enr	Mr	25	30	40	40	10
Alt Enr	Mr	25 p	$2⅝	$3		
Alt Enr	Jn	20	$3⅜	$3⅝	$2½	35
Alt Enr	Jn	20 p	45	65	40	5
Alt Enr	Jn	22½	170	190		
Alt Enr	Jn	22½p	75	100	185	50
Alt Enr	Jn	25	65	80	55	19
Alt Enr	Jn	25 p	$2⅝	$3		
Alt Enr	Dc	17½	$4¾	$5	$3¾	30
Alt Enr	Dc	17½p		10	40	35
Alt Enr	Dc	20	$2½	$2¾	150	244
Alt Enr	Dc	20 p	5	20	40	56
Alt Enr	Dc	22½p	40	65	140	3
Alt Enr	Dc	25		15		
Alt Enr	Dc	25 p	$2⅝	$2⅞		
Asama	Ja	10	120	135	155	870
Asama	Ja	12½p	170	190	160	129
Asama	Ja	15	10	15	20	819
Asama	Ja	15 p	$4⅛	$4⅜	$4⅛	23
Asama	Ap	10 p	45	60	60	65
Asama	Ap	12½	65	80	60	161
Asama	Ap	12½p	180	$2	$2¼	17
Asama	Ap	15	20	30	30	150
Asama	Ap	15 p	$4⅛	$4⅜		
Asama	Jy	10	$2	$2¼	$2⅜	61
Asama	Jy	12½	95	115	100	43
Asama	Jy	12½p	190	$2⅛		
BC Tel	Ja	17½	$3	$3⅜	$3	1
BC Tel	Ja	17½p		10		
BC Tel	Ja	20	55	80	105	99
BC Tel	Ja	20 p	10	30	15	5
BC Tel	Ja	22½		10	10	30
BC Tel	Ja	22½p	$2	$2¼		
BC Tel	Ap	17½	$3⅛	$3⅜		
BC Tel	Ap	17½p		10		
BC Tel	Ap	20	70	95	95	100
BC Tel	Ap	20 p	25	50		
BC Tel	Ap	22½	5	15	30	40
BC Tel	Ap	22½p	$2	$2¼		
BC Tel	Jy	17½	$3⅛	$3⅜		
BC Tel	Jy	17½p		10		
BC Tel	Jy	20	95	120		
BC Tel	Jy	20 p	40	65		
BC Tel	Jy	22½	10	30		
BC Tel	Jy	22½p	$2	$2⅜		
BCE	Fb	27½	$7	$7⅜	$7	100
BCE	Fb	27½p	1	15	10	21
BCE	Fb	30 p	10	25	15	300
BCE	Fb	32½p	20	30	25	511
BCE	My	30	$5	$5⅜	$5¼	56
BCE	My	30 p	15	35	40	2
BCE	Nv	27½	$6⅞	$7⅛	$7	101
BCE	Nv	27½p		5	40	20
BCE	Nv	30 p		5	1	557
BCE	Nv	32½p	1	5	5	2004
BCE	Nv	35 p	50	75	35	97
Bk Mtl	Fb	20	$3¾	$4		35
Bk Mtl	Fb	20 p	5	20		31
Bk Mtl	My	22½p	55	70	55	49
Bk Mtl	My	25 p	170	195		20
Bk Mtl	Nv	20	$3⅝	$3⅞		4
Bk Mtl	Nv	20 p		5		
Bk Mtl	Nv	22½	115	140		312
Bk Mtl	Nv	22½p	1	10		406
Bk Mtl	Nv	25 p	120	145		87
Bk Mtl	Nv	27½		5	1	473
Bk Mtl	Nv	27½p	$3⅝	$3⅞		18
Bk NS	Mr	10 p	5	20	10	28
Bk NS	Mr	12½p	35	50	50	57
Bk NS	Mr	15 p	$2	$2⅜	$2	6
Bk NS	Jn	10 p	15	40		
Bk NS	Jn	12½p	40	60	60	12
Bk NS	Jn	15	25	50		
Bk NS	Jn	15 p	$2¼	$2⅝		
Bk NS	Dc	10 p		5	10	57
Bk NS	Dc	12½p	5	20	20	787
Bk NS	Dc	15	5	15	10	416
Bk NS	Dc	15 p	$2	$2¼	190	3
Bow Val	Ja	17½	190	$2⅛	$2¼	505
Bow Val	Ja	20 p	125	145	145	438
Bow Val	Ja	22½p	$3½	$3⅞	$3	73
Bow Val	Ja	25	1	15	15	929
Bow Val	Ja	25 p	$6	$6⅜	$5½	1
Bow Val	Ja	27½		10	30	85
Bow Val	Ja	27½p	$8½	$8⅞	$8⅞	
Bow Val	Ap	17½	$2⅜	$2¾	$2⅝	14
Bow Val	Ap	17½p	55	75	85	29
Bow Val	Ap	22½	55	70	65	346
Bow Val	Ap	22½p	$3⅝	$4	$4	14
Bow Val	Ap	25 p	$6	$6⅜	$6⅜	5
Bow Val	Jy	17½	$3	$3⅜		
Bow Val	Jy	17½p	75	100		
Bow Val	Jy	20	190	$2⅛	$2⅛	14
Bow Val	Jy	20 p	190	$2⅛	$2	28
Bow Val	Jy	22½	75	100	75	13
Bow Val	Jy	22½p	$3¾	$4⅛		
Brscn A	Ja	27½	$3¼	$3½		14
Brscn A	Ja	27½p	25	45		
Brscn A	Ja	30	180	$2		108
Brscn A	Ja	30 p	60	75		30
Brscn A	Ja	32½	55	80		569
Brscn A	Ja	32½p	$2⅛	$2⅜	$2	148
Brscn A	Ja	35	10	35		246
Brscn A	Ja	35 p	$4½	$4¾		66
Brscn A	Ja	40		10		20
Brscn A	Ja	40 p	$9½	$9⅞		
Brscn A	Ap	27½	$4⅛	$4⅜		
Brscn A	Ap	27½p	50	75		5
Brscn A	Ap	30	$2⅜	$2⅝	$2⅝	27
Brscn A	Ap	30 p	95	120		46
Brscn A	Ap	32½p	$2¼	$2½		37
Brscn A	Ap	35	45	70		15
Brscn A	Ap	35 p	$4⅝	$4⅞		1
Brscn A	Jy	30	$3⅛	$3⅜		5
Brscn A	Jy	30 p	140	165		
Brscn A	Jy	32½	190	$2⅛		
Brscn A	Jy	32½p	$2⅜	$2⅝		
Brscn A	Jy	35	90	115		6
Brscn A	Jy	35 p	$4⅞	$5¼		

C D

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
C Im B	Mr	22½	$5⅛	$5½	$5⅝	243
C Im B	Mr	22½p	5	15	25	96
C Im B	Mr	25	$3	$3⅜	$3¼	1335
C Im B	Mr	25 p	15	35	30	224
C Im B	Mr	27½p	70	95	130	100
C Im B	Mr	30 p	$2⅜	$2¾		
C Im B	Jn	25	$3¼	$3½	$2⅜	12
C Im B	Jn	25 p	40	65	100	10
C Im B	Jn	27½	170	190	150	44
C Im B	Jn	27½p	115	140		
C Im B	Jn	30 p	$2½	$2⅞		
C Im B	Dc	22½	$5⅛	$5½	$5⅛	20
C Im B	Dc	22½p		10	15	181
C Im B	Dc	25	$2⅞	$3⅛	$3	441
C Im B	Dc	25 p	5	15	15	81
C Im B	Dc	27½	75	95	90	1486
C Im B	Dc	27½p	40	65	40	725
C Im B	Dc	30	10	20	15	240
C Im B	Dc	30 p	$2⅜	$2⅝	$3⅜	
C Im B	Dc	32½				
C Im B	Dc	32½p				
C Marc	Fb	20	$2¼	$2½		326
C Marc	Fb	20 p	60	80		43
C Marc	Fb	22½p	170	195	$2	54
C Marc	Fb	25	45	65		168
C Marc	Fb	25 p	$3¾	$4	$4	10
C Marc	Fb	27½	5	30		86
C Marc	Fb	27½p	$6¼	$6⅝		
C Marc	Fb	30	5	20		
C Marc	Fb	30 p	$8¾	$9⅛		
C Marc	My	20	$3	$3¼		10
C Marc	My	20 p	90	115		
C Marc	My	22½	175	185		65
C Marc	My	22½p	185	$2⅛		
C Marc	My	25	80	105		21
C Marc	My	25 p	$3¾	$4		
C Marc	My	27½	35	60	50	1
C Marc	My	27½p	$6¼	$6⅝		
C Marc	Nv	20	100	120		168
C Marc	Nv	20 p	1	20	25	96
C Marc	Nv	22½	5	25		238
C Marc	Nv	22½p	140	165	190	149
C Marc	Nv	25		5		389
C Marc	Nv	27½		5		214
C Marc	Nv	27½p	$6¼	$6⅝		
C Marc	Nv	30		5		28
C Marc	Nv	30 p	$8¾	$9⅛		
ConP E	Fb	17½	$6½	$6⅞		13
ConP E	Fb	17½p	1	10		
ConP E	Fb	20 p	5	25		100
ConP E	Fb	22½	$2⅛	$2⅜	$2	619
ConP E	Fb	22½p	35	60	65	365
ConP E	Fb	25 p	135	160		17
ConP E	My	20	$4⅜	$4⅞		56
ConP E	My	20 p	10	35		5
ConP E	My	22½	$2¾	$3		63
ConP E	My	22½p	55	80	60	27
ConP E	My	25	125	150	125	1432
ConP E	My	25 p	165	190	190	16
ConP E	Nv	17½	$6⅛	$6½		
ConP E	Nv	17½p		10		
ConP E	Nv	20 p		10		114
ConP E	Nv	22½p		10		1092
ConP E	Nv	25 p	115	140		66
Carl OK	Fb	15	160	180	150	357
Carl OK	Fb	15 p	20	30	35	165
Carl OK	Fb	17½	35	40	40	495
Carl OK	Fb	17½p	150	165	$2⅛	108
Carl OK	Fb	20	5	30	5	212
Carl OK	Fb	20 p	$3⅜	$4		
Carl OK	My	15	$2	$2⅛	$2	140
Carl OK	My	15 p	35	55	55	2
Carl OK	My	17½	75	100	75	39
Carl OK	My	17½p	145	175	125	10
Carl OK	My	20	20	45	50	10
Carl OK	My	20 p	$3¾	$4		
Carl OK	Nv	15	105	130	70	78
Carl OK	Nv	15 p		20	20	18
Carl OK	Nv	17½	1	10	20	902
Carl OK	Nv	20		5	5	1496
Carl OK	Nv	20 p	$3¾	$4	$2	5
Carl OK	Nv	22½		5	55	25
Carl OK	Nv	22½p	$6¼	$6½	$2¼	
CBth A	Ja	12½	$3½	$3¾		
CBth A	Ja	12½p	1	25		60
CBth A	Ja	13¾	$2⅜	$2⅝		70
CBth A	Ja	13¾p	5	30		42
CBth A	Ja	15 p	20	45		170
CBth A	Ja	17½	25	50		148
CBth A	Ja	17½p	155	180		
CBth A	Ja	25				
CBth A	Ja	25 p				
CBth A	Ja	27½				
CBth A	Ja	27½p				
CBth A	Ja	30				70
CBth A	Ja	30 p				
CBth A	Ap	12½	$3¾	$4		2
CBth A	Ap	12½p	5	30		20
CBth A	Ap	13¾	$2¾	$3	$3	26
CBth A	Ap	13¾p	30	55		32
CBth A	Ap	15	150	175	165	60
CBth A	Ap	15 p	45	70		1
CBth A	Ap	17½	55	80		
CBth A	Ap	17½p	175	$2		
CBth A	Jy	12½	$4	$4¼		
CBth A	Jy	12½p	15	40		
CBth A	Jy	15	185	$2⅛		6
CBth A	Jy	15 p	70	95		5
CBth A	Jy	17½	85	110		
CBth A	Jy	17½p	$2	$2¼		
Cmnc	Mr	10	$5⅜	$5¾		
Cmnc	Mr	10 p	1	15		
Cmnc	Mr	12½p	10	35	80	20
Cmnc	Mr	15	115	140	110	303
Cmnc	Mr	17½	20	45	30	896
Cmnc	Mr	17½p	$2½	$2⅞	150	300
Cmnc	Jn	12½	$3⅜	$3¾		
Cmnc	Jn	12½p	30	55	50	10
Cmnc	Jn	17½	60	85	70	1120
Cmnc	Jn	17½p	$2⅝	$3	175	545
Cmnc	Dc	10	$5⅛	$5½	$4	10
Cmnc	Dc	10 p	1	15		
Cmnc	Dc	12½	$2⅝	$3	$2½	528
Cmnc	Dc	12½p	5	25	65	33
Cmnc	Dc	15	60	85	55	360
Cmnc	Dc	15 p	35	60	120	158
Cmnc	Dc	16⅝	5	15	15	259
Cmnc	Dc	16⅝p	155	180	160	11
Cmnc	Dc	17½	1	10	20	664
Cmnc	Dc	17½p	$2¼	$2⅝	$2	2
Cmnc	Dc	18⅜	1	10	20	129
Cmnc	Dc	18⅜p	$3⅛	$3½	$3	
CP Ltd	Fb	35	$14½	$15	$14¾	113
CP Ltd	Fb	35 p	1	15	5	126
CP Ltd	Fb	40	$9⅞	$10	$10	54
CP Ltd	Fb	40 p	5	25	20	75
CP Ltd	Fb	45 p	55	70	105	117
CP Ltd	My	45	$6⅞	$7¼	$7¼	239
CP Ltd	My	50 p	$2⅜	$2⅝	$3⅜	5
CP Ltd	Nv	35	$14⅛	$14½	$13	20
CP Ltd	Nv	35 p		5	1	53
CP Ltd	Nv	40 p		10	5	719
CP Ltd	Nv	45 p		5	5	1446
CP Ltd	Nv	50 p	100	125	130	179
CRL	Mr	22½	$7⅞	$8⅜	$8⅞	20
CRL	Mr	22½p	20	35	40	235
CRL	Mr	25	$5⅞	$6¼	$5⅜	300
CRL	Mr	25 p	45	60	65	259
CRL	Mr	27½	$4¼	$4½	$4⅞	509
CRL	Mr	27½p	115	135	120	1070
CRL	Mr	30 p	$2	$2¼	$2⅛	274
CRL	Mr	35 p	$5	$5⅜	$5	128
CRL	Jn	27½	$5	$5½	$5	11
CRL	Jn	27½p	155	180	160	75
CRL	Jn	30	$4	$4¼	$4⅜	60
CRL	Jn	30 p	$2⅜	$2¾	$2½	29
CRL	Dc	22½	$7½	$8	$7½	80
CRL	Dc	22½p	5	15	20	181
CRL	Dc	25	$5¼	$5⅝	$6	487
CRL	Dc	25 p	15	25	15	661
CRL	Dc	30 p	120	145	115	998
CRL	Dc	35	15	25	25	1069
CRL	Dc	35 p	$4⅞	$5¼	$5⅛	2032
CRL	Dc	40	1	10	25	508
CRL	Dc	40 p	$9¾	$10¼	$13	
CTL Bk	Mr	10				
CTL Bk	Mr	10 p				
CTL Bk	Mr	12½				
CTL Bk	Mr	12½p				
CTL Bk	Dc	10	45	65		504
CTL Bk	Dc	10 p	25	50		20
CTL Bk	Dc	12½		10		542
CTL Bk	Dc	12½p	$2⅜	$2⅝		242
CTL Bk	Dc	15		5		4
CTL Bk	Dc	15 p	$4⅞	$5¼		
CTr A f	Mr	7½	150	175		1
CTr A f	Mr	7½p	10	20		
CTr A f	Mr	10	20	40		407
CTr A f	Mr	12½		15		499
CTr A f	Mr	12½p	$3¾	$4		2
CTr A f	Jn	7½	175	$2		
CTr A f	Jn	7½p	15	40		
CTr A f	Dc	7½	125	150		10
CTr A f	Dc	7½p	1	25		21
CTr A f	Dc	10	10	20		979
CTr A f	Dc	10 p	115	140		21
CTr A f	Dc	12½		10		187
CTr A f	Dc	12½p	$3⅜	$3⅞		
Den B f	Ja	12½	$3	$3⅜	$2	1
Den B f	Ja	12½p	5	20	100	2
Den B f	Ja	15	75	100	125	46
Den B f	Ja	15 p	25	50	45	35
Den B f	Ja	17½p	$2	$2⅜	115	20
Den B f	Ja	20	1	20	30	245
Den B f	Ja	20 p	$4⅜	$4¾	$3¾	
Den B f	Ap	12½	$3¼	$3⅝	$3	10
Den B f	Ap	12½p	10	30	120	7
Den B f	Ap	15	110	135	170	40
Den B f	Ap	15 p	55	75	70	27
Den B f	Ap	17½	50	70	60	33
Den B f	Ap	17½p	$2¼	$2⅝	$2⅜	20
Den B f	Ap	20	20	40	60	25
Den B f	Ap	20 p	$4½	$4⅞		
Den B f	Jy	15	175	$2		
Den B f	Jy	15 p	75	100	95	10
Den B f	Jy	17½	75	100		
Den B f	Jy	17½p	$2⅜	$2¾	$4⅜	10
Dfs A	Mr	17½	$6⅞	$7¼		466
Dfs A	Mr	17½p	10	20		170
Dfs A	Mr	20	$4¾	$5⅛		89
Dfs A	Mr	20 p	15	40		10
Dfs A	Mr	22½p	50	75		84
Dfs A	Mr	25	120	145		87
Dfs A	Mr	25 p	155	180		16
Dfs A	Jn	22½	$3¼	$3½		400
Dfs A	Jn	22½p	80	105		5
Dfs A	Jn	25	175	$2		9
Dfs A	Dc	17½	$6⅝	$7		147
Dfs A	Dc	17½p	1	10		5
Dfs A	Dc	20	$4⅜	$4⅝		86
Dfs A	Dc	20 p	1	15		53
Dfs A	Dc	22½	$2	$2¼		93
Dfs A	Dc	22½p	15	40		40
Dfs A	Dc	25	60	80		403
Dfs A	Dc	25 p	125	150		55
Dom M	Ja	10	$3	$3¼	$3	182
Dom M	Ja	10 p	10	20	25	31
Dom M	Ja	12½	110	120	125	877
Dom M	Ja	15 p	$2¼	$2½	$3⅛	229
Dom M	Ja	17½	15	25	15	624
Dom M	Ja	17½p	$4⅝	$4⅞	$5	103
Dom M	Ja	20	5	10	10	1539
Dom M	Ja	20 p	$7⅛	$7½	$6⅞	55
Dom M	Ap	10	$3¼	$3½	$4	13
Dom M	Ap	12½	175	190	135	311
Dom M	Ap	12½p	110	125	110	238
Dom M	Ap	15	70	75	80	274
Dom M	Ap	15 p	$2⅜	$2⅝	$2⅞	111
Dom M	Jy	10 p	40	50		
Dom M	Jy	15	115	130	130	29
Dom M	Jy	15 p	$2½	$2¾		

G H

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Gnstar	Ja	17½	$9⅜	$9⅞	$8	
Gnstar	Ja	17½p	1	15	35	20
Gnstar	Ja	20 p	1	15	10	42
Gnstar	Ja	22½	$4½	$4⅞	$4⅞	150
Gnstar	Ja	22½p	5	20	30	74
Gnstar	Ja	25 p	15	30	25	271
Gnstar	Ja	27½p	80	105	100	10
Gnstar	Ap	20	$7¼	$7⅝	$7⅜	11
Gnstar	Ap	20 p	1	15	25	4
Gnstar	Ap	22½	$5	$5⅜	$4¼	82
Gnstar	Ap	22½p	10	35	75	12
Gnstar	Ap	25 p	35	60	135	14
Gnstar	Ap	27½p	130	145	$2	80
Gnstar	Jy	25	$3⅞	$4⅛	$3¾	10
Gnstar	Jy	25 p	65	90	130	3
Gnstar	Jy	27½	$2¼	$2⅝	$2¼	14
Gnstar	Jy	27½p	165	190		
Gulf C	Fb	12½p	1	10		
Gulf C	Fb	15 p	5	15		139
Gulf C	Fb	20 p	$2⅜	$2⅝		365
Gulf C	My	15 p	20	30		11
Gulf C	My	17½p	80	105		83
Gulf C	My	20 p	$2⅜	$2⅞		48
Gulf C	Nv	12½	$5⅛	$5½		19
Gulf C	Nv	12½p		5		
Gulf C	Nv	15 p		5		289
Gulf C	Nv	20	1	5	1	8485
Gulf C	Nv	20 p	$2⅛	$2⅜		254
Husky	Ja	7½	$5⅛	$5⅜	$4¾	1
Husky	Ja	7½p		10		
Husky	Ja	10 p	5	15	20	140
Husky	Ja	15 p	$2¼	$2⅝	$2¼	8
Husky	Ap	7½	$5¼	$5⅝		
Husky	Ap	7½p		15		
Husky	Ap	10 p	10	30	35	70
Husky	Ap	12½p	65	80	60	60
Husky	Ap	15	30	50	35	200
Husky	Jy	10 p	15	35		
Husky	Jy	12½	150	165	165	66
Husky	Jy	15 p	$2¼	$2⅝		

I J

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
I-City	Mr	7½	$2⅜	$2¾		
I-City	Mr	7½p	1	20		
I-City	Mr	10	50	70	55	349
I-City	Mr	10 p	45	70	60	2
I-City	Mr	12½	5	10	35	11
I-City	Mr	12½p	$2⅝	$3		
I-City	Jn	7½	$2½	$2⅞	$2⅞	5
I-City	Jn	7½p	1	25		
I-City	Jn	10	75	100	120	10
I-City	Jn	10 p	55	80	75	
I-City	Jn	12½	10	35		
I-City	Jn	12½p	$2⅜	$3		
I-City	Dc	7½	$2⅛	$2½	$2½	10
I-City	Dc	7½p		15		
I-City	Dc	10 p	35	60	50	34
I-City	Dc	12½		5	5	2167
I-City	Dc	12½p	$2⅜	$3	$2½	
Imsco	Ja	32½	$11⅞	$12⅜		90
Imsco	Ja	32½p		10		
Imsco	Ja	35	$9½	$9⅞	$9⅝	1151
Imsco	Ja	35 p		25		35
Imsco	Ja	45 p	160	185	175	143
Imsco	Ap	35	$9⅞	$10¼		18
Imsco	Ap	35 p	15	40		
Imsco	Ap	40	$5⅞	$6	$6¼	58
Imsco	Ap	40 p	55	80	60	300
Imsco	Ap	45	$2¼	$2½	$2⅝	344
Imsco	Jy	40	$6½	$6¾		313
Imsco	Jy	40 p	105	130	105	10
Imsco	Jy	45	$3	$3¼	$3	50
Imsco	Jy	45 p	$2¼	$2½		
Inco	Fb	10	$5⅜	$5¾	$4⅝	14
Inco	Fb	10 p		15		
Inco	Fb	12½p	10	30	30	190
Inco	Fb	15 p	70	90	80	254
Inco	Fb	17½	45	60	45	424
Inco	Fb	17½p	$2⅛	$2½		
Inco	My	12½	$3⅜	$3¾	$3	38
Inco	My	12½p	25	50	75	5
Inco	My	15 p	110	135	110	50
Inco	My	17½	70	90	80	69
Inco	My	17½p	$2⅛	$2½	$2	
Inco	Nv	10 p		5	10	70
Inco	Nv	12½	$2⅜	$3	$2⅞	222
Inco	Nv	12½p	1	5	15	157
Inco	Nv	17½		5	5	764
Inco	Nv	17½p	$2⅛	$2½	$2¼	45
Inco	Nv	20		5	20	184
Inco	Nv	20 p	$4½	$4⅞	$6⅝	
IOil A	Fb	32½	$11⅜	$11⅞		
IOil A	Fb	32½p	5	20	35	60
IOil A	Fb	35	$9	$9½	$10	53
IOil A	Fb	35 p	10	35	40	96
IOil A	Fb	40	$4¾	$5	$5¼	963
IOil A	Fb	40 p	65	75	55	412
IOil A	Fb	45 p	$2¼	$2⅝	$2¼	67
IOil A	My	35	$9⅞	$10⅜	$7½	25
IOil A	My	35 p	30	55	60	112
IOil A	My	40 p	100	120	125	52
IOil A	My	45 p	$2¼	$2⅞	$2¼	12
IOil A	Nv	32½	$10¾	$11⅛	$11½	71
IOil A	Nv	32½p		5	5	59
IOil A	Nv	35 p		5	10	622

K L

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
L Mnr	Mr	22½	$10¼	$10⅝	$8⅛	3
L Mnr	Mr	22½p	10	25	45	6
L Mnr	Mr	25	$7⅞	$8¼	$7	11
L Mnr	Mr	25 p	20	35	65	85
L Mnr	Mr	27½	$5¾	$6⅛	$4⅞	25
L Mnr	Mr	27½p	55	80	125	8
L Mnr	Mr	30 p	120	145	$2¼	36
L Mnr	Mr	32½	$2⅜	$2⅝	$2½	59
L Mnr	Mr	32½p	$2¼	$2½		
L Mnr	Mr	35 p	$3½	$3⅞	$5¼	2
L Mnr	Jn	27½	$6⅝	$7		
L Mnr	Jn	27½p	85	110		
L Mnr	Jn	30	$4⅞	$5¼	$4¼	4
L Mnr	Jn	30 p	155	180		
L Mnr	Jn	32½	$3½	$3¾		
L Mnr	Jn	32½p	$2¼	$2¾		
L Mnr	Jn	35	$2⅜	$2⅝	$2⅝	9
L Mnr	Jn	35 p	$4	$4¼		
L Mnr	Dc	22½	$9⅝	$10		
L Mnr	Dc	22½p	5	20	80	15
L Mnr	Dc	25	$7¼	$7⅝	$5⅝	10
L Mnr	Dc	25 p	15	30	20	67
L Mnr	Dc	27½p	15	35	65	70
L Mnr	Dc	30	$2¾	$3	$2¾	170
L Mnr	Dc	30 p	60	85	95	128
L Mnr	Dc	32½	115	140	115	198
L Mnr	Dc	35	35	55	70	241
L Mnr	Dc	35 p	$2⅞	$3¼	$3¼	18
L Mnr	Dc	40	10	25	10	194
L Mnr	Dc	40 p	$7¾	$8⅛	$13⅛	

M N

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Mitel	Mr	5	$3⅞	$4¼	$4⅜	36
Mitel	Mr	5 p	15	30	20	86
Mitel	Mr	7½	$2⅛	$2⅜	$2⅜	257
Mitel	Mr	7½p	40	60	50	262
Mitel	Mr	10 p	160	185	180	114
Mitel	Jn	7½	$2⅜	$2⅞	70	3
Mitel	Jn	7½p	70	90	80	21
Mitel	Jn	10	120	140	120	107
Mitel	Jn	10 p	175	$2	$2	7
Mitel	Dc	5	$3¾	$4⅛	$4⅝	26
Mitel	Dc	5 p	1	10	10	75
Mitel	Dc	7½	165	190	190	435
Mitel	Dc	7½p	10	20	25	963
Mitel	Dc	10 p	125	150	150	375
Mitel	Dc	12½p	$3½	$4	$3¼	5
Mitel	Dc	15	1	10	1	428
Mitel	Dc	15 p	$6	$6½	$5	
Moore	Fb	50 p	5	30	100	3
Moore	Fb	55 p	65	105	110	111
Moore	Fb	60 p	$2¼	$3¼		
Moore	My	50	$9¼	$10¼		
Moore	My	50 p	10	60		
Moore	My	55 p	80	160		
Moore	My	60 p	$2½	$3½		
Moore	Nv	40	$18¼	$19	$13	1028
Moore	Nv	40 p		10	50	26
Moore	Nv	45	$13¼	$14	$11⅛	62
Moore	Nv	45 p		10	25	41
Moore	Nv	50 p		10	50	613
Moore	Nv	60 p	150	$2½		
Nat Bk	Fb	10	$3½	$3¾		51
Nat Bk	Fb	10 p		25		63
Nat Bk	Fb	12½p	10	35		83
Nat Bk	Fb	15 p	165	190		
Nat Bk	My	10	$3⅝	$3⅞		143
Nat Bk	My	10 p	5	30		30
Nat Bk	My	12½	130	150	140	1734
Nat Bk	My	12½p	25	50		28
Nat Bk	My	15 p	175	$2		15
Nat Bk	Nv	10	$3¼	$3½		36
Nat Bk	Nv	10 p		5		24
Nat Bk	Nv	12½p		5		1398
Nat Bk	Nv	15		5	1	1220
Nat Bk	Nv	15 p	150	175		
Nor Tel	Ja	35	$14⅛	$14⅝	$15⅛	38
Nor Tel	Ja	35 p	1	10	10	40
Nor Tel	Ja	40	$9¼	$9¾	$11⅛	110
Nor Tel	Ap	40	$10½	$11	$11¾	10
Nor Tel	Ap	40 p	25	40	40	150
Nor Tel	Jy	45	$7⅝	$8¼		
Nor Tel	Jy	45 p	130	150	130	1
Noran	Fb	15	$5⅜	$5¾		2
Noran	Fb	15 p	1	25		
Noran	Fb	17½p	30	45	35	191
Noran	Fb	20 p	90	115		387
Noran	Fb	22½p	$2¼	$2⅝		242
Noran	My	17½	$3¾	$4		100
Noran	My	17½p	45	70	50	70
Noran	My	20	$2¼	$2½	$2	42
Noran	My	20 p	150	160	135	52
Noran	My	22½p	$2½	$2¾	$2¾	10
Noran	Nv	15	$5⅛	$5½		1
Noran	Nv	15 p		10		
Noran	Nv	17½	$2⅝	$2⅞	$2½	187
Noran	Nv	17½p		15		132
Noran	Nv	20 p	5	30		141
Noran	Nv	22½		5		2043
Noran	Nv	22½p	$2¼	$2½		68
Noran	Nv	25		5		702
Noran	Nv	25 p	$4¾	$5⅛		44
Nva A f	Fb	5	$2½	$2⅝	$2¾	200
Nva A f	Fb	5 p		10		
Nva A f	Fb	7½p	15	40	20	25
Nva A f	Fb	10	5	10	5	95
Nva A f	Fb	10 p	$2⅜	$2¾	$2⅛	
Nva A f	My	5	$2½	$2⅞	$2¾	85
Nva A f	My	5 p		15		
Nva A f	My	7½p	35	50	35	20
Nva A f	My	10	10	20	10	226
Nva A f	My	10 p	$2⅜	$2¾	$2¼	
Nva A f	Nv	5 p		5	1	20
Nva A f	Nv	7½	5	10	5	7156
Nva A f	Nv	7½p	5	20	5	194
Nva A f	Nv	10		10	$3⅛	
Nva A f	Nv	10 p	$2⅜	$2¾	$3⅛	

O P

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Oba 01	Mr	70	$12¾	$13¼		
Oba 01	Mr	70 p		20		4
Oba 01	Mr	72½	$10⅛	$10⅝		8
Oba 01	Mr	72½p	5	30		35
Oba 01	Mr	75	$7¾	$8¼	$8	134
Oba 01	Mr	77½p	45	70		327
Oba 01	Jn	77½	$5¾	$6¼	$6⅜	79
Oba 01	Jn	80	$4	$4¼		148
Oba 01	Jn	82½p	$2⅛	$2⅜	$2⅛	156
Oba 01	Dc	70	$12¾	$13¼		
Oba 01	Dc	70 p		5		40
Oba 01	Dc	72½	$10¼	$10¾		24
Oba 01	Dc	72½p		10		343
Oba 01	Dc	75	$7¾	$8	$8⅛	493
Oba 01	Dc	75 p		15		552
Oba 01	Dc	77½	$5¼	$5¾	$5¾	801
Oba 01	Dc	77½p		10		372
Obc 03	Mr	87½				
Obc 03	Mr	87½p				
Obc 03	Mr	90				
Obc 03	Mr	90 p			$5½	1
Obc 03	Mr	92½				
Obc 03	Mr	92½p				
Obc 03	Mr	95				
Obc 03	Mr	95 p				
Obc 03	Mr	97½				
Obc 03	Mr	97½p				
Obc 03	Jn	92½				
Obc 03	Jn	92½p				
Obc 03	Jn	95				
Obc 03	Jn	95 p				
Obc 03	Jn	97½				
Obc 03	Jn	97½p				
Obc 03	Dc	85			$10½	1
Obc 03	Dc	85 p			$2⅜	96
Obc 03	Dc	87½		$9	$5¼	36
Obc 03	Dc	87½p			25	46
Obc 03	Dc	90			$5	1
Obc 03	Dc	90 p			$2¼	62
Obc 03	Dc	92½				
Obc 03	Dc	92½p				
Obc 03	Dc	95				
Obc 03	Dc	95 p				
Obc 03	Dc	97½				
Obc 03	Dc	97½p				
Obd 04	Mr	75	$11⅝	$12⅛		
Obd 04	Mr	75 p		25		22
Obd 04	Mr	77½	$9½	$9⅝		96
Obd 04	Mr	80	$6¾	$7¼		49
Obd 04	Mr	80 p	35	60		168
Obd 04	Mr	82½	$4½	$5		66
Obd 04	Mr	82½p	75	100		44
Obd 04	Mr	85 p	160	175	175	18
Obd 04	Mr	87½	145	170		58
Obd 04	Mr	87½p	$2⅛	$2⅝		45
Obd 04	Jn	82½	$4¾	$5¼		74
Obd 04	Jn	85	$3¼	$3½	$3⅝	50
Obd 04	Jn	87½	185	$2⅛	$2¼	82
Obd 04	Dc	75	$11⅝	$12⅛		22
Obd 04	Dc	75 p		15		31
Obd 04	Dc	77½	$9½	$9⅝		108
Obd 04	Dc	77½p		20		67
Obd 04	Dc	80	$6⅝	$7⅛		18
Obd 04	Dc	80 p		25		61
Obd 04	Dc	82½	$4¾	$4⅝	$4½	72
Obd 04	Dc	82½p	15	40		172
Obd 04	Dc	85	$2¼	$2½		161
Obd 04	Dc	85 p	70	95		48
Placer	Mr	17½	$8¼	$8⅝	$6⅝	10
Placer	Mr	17½p	5	20	25	18
Placer	Mr	20	$6⅜	$6½	$6	240
Placer	Mr	20 p	15	40	50	33
Placer	Mr	22½p	65	70	65	114
Placer	Mr	25	$2⅜	$2⅝	$2⅝	420
Placer	Mr	27½	75	80	80	7
Placer	Mr	27½p	$2⅜	$2¾		
Placer	Jn	22½	$4⅜	$4⅝	$4⅜	1
Placer	Jn	22½p	70	90	80	5
Placer	Jn	25	$3	$3¼	$2⅞	16
Placer	Jn	25 p	150	170	195	10
Placer	Jn	27½	150	160	95	20
Placer	Jn	27½p	$2½	$2⅞	$2⅞	2
Placer	Dc	17½	$8	$8⅛	$6¼	513
Placer	Dc	17½p	10	15	15	385
Placer	Dc	20	$5¼	$5½	$4⅛	1028
Placer	Dc	20 p	10	15	50	825
Placer	Dc	22½	$2⅝	$2¾	$3⅛	1225
Placer	Dc	22½p	20	35	55	795
Placer	Dc	25	145	150	130	628
Placer	Dc	25 p	120	125	80	237
Placer	Dc	27½	10	35		
Placer	Dc	27½p	$2¼	$2⅝		
Powr f	Fb	17½p		15		13
Powr f	Fb	20	$5⅞	$6		37
Powr f	Fb	20 p		25		25
Powr f	Fb	22½p	10	35		25
Powr f	Fb	25	175	$2	170	114
Powr f	Fb	25 p	65	85	90	10
Powr f	My	20	$6	$6⅜		1020
Powr f	My	20 p		20		5
Powr f	My	22½	$3¾	$4		214
Powr f	My	22½p	30	55		25
Powr f	My	25	$2½	$2¾		20
Powr f	Nv	17½	$8	$8½		50
Powr f	Nv	17½p		5		70
Powr f	Nv	20	$5½	$5⅞		735
Powr f	Nv	20 p		20		523
Powr f	Nv	22½p		20		28

Q R

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Rang	Ja	5	$2½	$2⅞		
Rang	Ja	5 p	1	20		
Rang	Ja	10 p	$2¼	$2⅝	$2½	49
Rang	Ja	12½	5	10	35	540
Rang	Ja	12½p	$4¾	$5⅛	$4⅞	
Rang	Ap	5	$2⅜	$3		
Rang	Ap	5 p	5	25		
Rang	Ap	7½p	45	70	50	54
Rang	Ap	10 p	$2¼	$2⅝	$2⅛	55
Rang	Ap	12½p	$4¾	$5⅛		
Rang	Jy	5	$3	$3¼	$3¼	6
Rang	Jy	5 p	10	30		
Rang	Jy	7½	125	140	140	81
Rang	Jy	7½p	60	85	75	24
Rang	Jy	10	50	65	60	30
Rang	Jy	10 p	$2¼	$2⅝	$2¼	5
Roy Bk	Ja	25	$3⅞	$4⅛	$4⅛	515
Roy Bk	Ja	25 p	5	10	5	84
Roy Bk	Ja	27½p	25	40	40	335
Roy Bk	Ja	30 p	145	170	155	234
Roy Bk	Ja	32½	5	10	10	483
Roy Bk	Ja	32½p	$3¾	$4⅛	$4½	2
Roy Bk	Ap	25	$4	$4⅜	$3⅞	638
Roy Bk	Ap	25 p	20	35	40	257
Roy Bk	Ap	27½	$2⅜	$2¾	$2¾	283
Roy Bk	Ap	27½p	65	75	75	162
Roy Bk	Ap	30 p	190	$2⅛	$2¼	68
Roy Bk	Jy	27½	$2⅞	$3¼	$2⅞	10
Roy Bk	Jy	27½p	90	115	110	5
Roy Bk	Jy	30	125	150	110	31
Roy Bk	Jy	30 p	$2⅛	$2½		

S T

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Segrm	Ja	35	$14⅝	$15		
Segrm	Ja	35 p	1	15		
Segrm	Ja	40	$9¾	$10⅛	$10⅜	83
Segrm	Ja	40 p	10	25	25	116
Segrm	Ja	45	$5⅛	$5⅜	$5⅞	312
Segrm	Ja	45 p	20	45	30	206
Segrm	Ja	55	30	40	40	240
Segrm	Ja	55 p	$5⅜	$5¾	$5	4
Segrm	Ap	35	$15⅝	$16	$16	
Segrm	Ap	35 p	1	15		
Segrm	Ap	40	$11	$11⅜	$11⅞	1
Segrm	Ap	40 p	15	35	30	44
Segrm	Ap	45	$6⅝	$7	$6⅞	71
Segrm	Ap	45 p	50	70	75	38
Segrm	Ap	55	120	140	140	106
Segrm	Ap	55 p	$5⅜	$6	$5⅜	20
Segrm	Jy	45	$8	$8⅜	$7⅞	
Segrm	Jy	45 p	85	110	100	7
Segrm	Jy	50 p	$2¼	$2⅝		
Segrm	Jy	55	$2½	$2⅞		
Segrm	Jy	55 p	$5¾	$6⅛		
Shell C	Fb	17½	$5⅞	$6⅛		
Shell C	Fb	17½p	5	30		
Shell C	Fb	20	$3¾	$4	$5¼	17
Shell C	Fb	20 p	20	40	20	31
Shell C	Fb	22½	185	$2	$2½	453
Shell C	Fb	27½	40	45	50	752
Shell C	Fb	27½p	$4	$4⅜	190	5
Shell C	My	20	$4⅛	$4½	$5⅜	10
Shell C	My	20 p	30	50	30	7
Shell C	My	22½	$2½	$2¾	$3⅛	44
Shell C	My	27½	75	95	125	319
Shell C	My	27½p	$4	$4⅜	$3⅞	17
Shell C	Nv	17½	$5¾	$6⅛		
Shell C	Nv	17½p		10		
Shell C	Nv	20	$3¼	$3⅝	$3¾	47
Shell C	Nv	20 p		10	50	2
Shell C	Nv	22½	95	120	150	574
Shell C	Nv	22½p	10	20	20	120
Shell C	Nv	25 p	150	175	125	134
Shell C	Nv	27½		5	5	835
Shell C	Nv	27½p	$3⅞	$4¼	$3⅝	
Stlco A	Fb	17½	$3⅛	$3½		
Stlco A	Fb	20 p	50	60	50	20
Stlco A	Fb	22½	45	70	80	655
Stlco A	Fb	22½p	$2	$2⅜	160	124
Stlco A	Fb	25	20	45	50	772
Stlco A	Fb	25 p	$4½	$4⅞	185	92
Stlco A	My	20 p	75	100	65	50
Stlco A	My	22½p	$2¼	$2½	110	5
Stlco A	My	25	30	55	90	54
Stlco A	My	25 p	$4⅝	$5		
Stlco A	Nv	17½	$2¾	$3⅛	$6	
Stlco A	Nv	20	45	70	90	3
Stlco A	Nv	20 p		25	30	29
Stlco A	Nv	22½		20	15	1095
Stlco A	Nv	22½p	$2	$2⅜	$2	43
Stlco A	Nv	25		1	5	977
Stlco A	Nv	25 p	$4½	$4⅞	$4½	24
Stlco A	Nv	27½		5	5	678
Stlco A	Nv	27½p	$7	$7½	$6	
Stlco A	Nv	30		5	25	300
Stlco A	Nv	30 p	$9½	$10	$4¼	
T-D Bk	Mr	12½	$4¼	$5⅛	$4¾	102
T-D Bk	Mr	12½p	1	10		61
T-D Bk	Mr	15	$2⅜	$2⅞	$2¾	1564
T-D Bk	Mr	15 p	10	35	10	124
T-D Bk	Mr	17½	70	85	90	886
T-D Bk	Mr	17½p	55	75	90	95
T-D Bk	Jn	15	$2⅞	$3¼	$3⅛	13
T-D Bk	Jn	15 p	20	40	40	5
T-D Bk	Jn	17½p	85	95		
T-D Bk	Dc	12½	$4¾	$5	$4⅞	168
T-D Bk	Dc	12½p	1	5	20	147
T-D Bk	Dc	15 p	1	15	5	244
T-D Bk	Dc	17½p	25	50	95	376
TIX	Ja	115	$6⅞	$7¼	$6½	10
TIX	Ja	115 p	85	100	90	10
TIX	Ja	125	180	195	$2⅛	72
TIX	Ja	125 p	$5½	$5⅞		
TIX	Nv	115 p	1	10	25	715
TIX	Nv	125	1	15	10	166
TIX	Dc	115	$6¼	$6¾	$6½	76
TIX	Dc	115 p	40	55	55	201
TIX	Dc	125	110	125	145	217
TIX	Dc	125 p	$5⅛	$5½	$5½	
Total P	Ja	10	$2¼	$2½	$2⅝	97
Total P	Ja	10 p	1	25	5	25
Total P	Ja	12½	45	55	70	968
Total P	Ja	12½p	50	65	65	232
Total P	Ja	15	5	20	10	312
Total P	Ja	15 p	$2⅜	$3	$2	5
Total P	Ap	10	$2⅜	$2¾		
Total P	Ap	10 p	10	35		
Total P	Ap	12½	80	105	110	15
Total P	Ap	12½p	70	95		
Total P	Jy	10	$2½	$2⅞	$3⅛	9
Total P	Jy	10 p	15	40		
Total P	Jy	12½	105	130	90	4
Total P	Jy	12½p	90	115	90	4
TrAlt A	Fb	17½	$5⅝	$6		
TrAlt A	Fb	17½p	1	20		
TrAlt A	Fb	20	$3⅛	$3½	175	
TrAlt A	Fb	20 p	5	25	25	
TrAlt A	Fb	25	5	25		
TrAlt A	Fb	25 p	$2	$2⅜		
TrAlt A	My	20	$3¼	$3⅝		
TrAlt A	My	20 p	15	40		
TrAlt A	My	22½	90	115	75	10
TrAlt A	My	22½p	45	70		
TrAlt A	My	25 p	$2⅛	$2½		
TrAlt A	Nv	17½	$5½	$5⅞		
TrAlt A	Nv	17½p		5		
TrAlt A	Nv	20	$3	$3⅜	$2¼	10
TrAlt A	Nv	20 p		10		
TrAlt A	Nv	22½p		20	60	55
TrAlt A	Nv	25		10		
TrAlt A	Nv	25 p	190	$2⅛		
TrC PL	Fb	12½	$6¾	$7⅛	$5	
TrC PL	Fb	12½p		10		
TrC PL	Fb	15	$4⅝	$4⅞	$4⅝	766
TrC PL	Fb	15 p		15		
TrC PL	Fb	17½p	5	25	15	225
TrC PL	Fb	20 p	80	100	115	30
TrC PL	My	15	$4¾	$5	$4¾	50
TrC PL	My	15 p	5	20		
TrC PL	My	17½p	15	35	60	30
TrC PL	My	20 p	100	120	175	10
TrC PL	Nv	12½	$6¾	$7⅛	$4¾	
TrC PL	Nv	12½p		10		
TrC PL	Nv	15	$4⅝	$4⅞	$4⅛	95
TrC PL	Nv	15 p		10	1	18
TrC PL	Nv	17½p		5	15	81
TrC PL	Nv	20	5	15	5	30
TrC PL	Nv	20 p	50	75	150	5

W X

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Wcoast	Mr	12½	100	150		
Wcoast	Mr	12½p	10	35		
Wcoast	Mr	15	10	25	20	6
Wcoast	Mr	15 p	165	$2⅛		
Wcoast	Jn	12½	110	160		
Wcoast	Jn	12½p	20	45		
Wcoast	Jn	15	15	35	25	650
Wcoast	Jn	15 p	190	$2⅜		
Wcoast	Dc	12½	85	135	140	381
Wcoast	Dc	12½p	5	30		
Wcoast	Dc	15	1	15	30	290
Wcoast	Dc	15 p	150	$2		
Wlkr R	Mr	20	$5⅜	$5¾		61
Wlkr R	Mr	20 p	1	20		20
Wlkr R	Mr	22½	$3¼	$3½		541
Wlkr R	Mr	22½p	10	25		399
Wlkr R	Mr	25 p	65	90		25
Wlkr R	Jn	22½	$3⅜	$3⅞		206
Wlkr R	Jn	22½p	20	40		175
Wlkr R	Jn	25	175	$2		15
Wlkr R	Jn	25 p	95	120		
Wlkr R	Dc	20	$5¼	$5⅝		28
Wlkr R	Dc	20 p		5		6
Wlkr R	Dc	22½p	5	15		433
Wlkr R	Dc	25 p	25	50	40	267
Wlkr R	Dc	27½	1	15		118
Wlkr R	Dc	27½p	$2¼	$2½		7
XCB	Ja	105	$7½	$8		
XCB	Ja	105 p	120	145		
XCB	Ja	110	$4⅜	$4⅝		
XCB	Ja	110 p	$3¼	$3½		
XCB	Ja	115	$2½	$2¾		
XCB	Ja	115 p	$5⅞	$6⅜		
XCB	Nv	100	$10⅞	$11⅜		10
XCB	Nv	100 p		15		10
XCB	Nv	105	$5⅞	$6⅜		7
XCB	Nv	105 p	1	30		6
XCB	Nv	110	$2	$2¼	$2¼	77
XCB	Nv	115	25	50		20
XCB	Nv	115 p	$4½	$4¾		
XCB	Dc	105	$6¾	$7¼		6
XCB	Dc	105 p	50	75		
XCB	Dc	110	$3⅜	$3⅝		12
XCB	Dc	110 p	$2½	$2¾		
XCB	Dc	115	165	190		
XCB	Dc	115 p	$5¼	$5¾		10
XCM	Ja	115	$8	$9		
XCM	Ja	115 p	195	$2⅜		10
XCM	Ja	120	$4	$4½		13
XCM	Ja	120 p	$2⅞	$3¼		
XCM	Ja	125	$2½	$3		5
XCM	Ja	125 p	$5	$5½		
XCM	Nv	115	$6¾	$7¾		
XCM	Nv	115 p	25	50		5
XCM	Nv	120	$2⅜	$2⅞	$2⅞	5
XCM	Nv	125	10	35		20
XCM	Nv	125 p	$3⅜	$3⅞		
XCM	Dc	115	$7½	$8½		
XCM	Dc	115 p	100	125		
XCM	Dc	120	$3¾	$4		3
XCM	Dc	120 p	$2	$2¼		
XCM	Dc	125	155	180		
XCM	Dc	125 p	$4	$4½		
XCO	Ja	125	$8¾	$9⅛		
XCO	Ja	125 p	175	$2		
XCO	Ja	130	$5⅜	$5¾		
XCO	Ja	130 p	$3⅛	$3⅜		
XCO	Ja	135	$3⅛	$3⅜		
XCO	Ja	135 p	$5⅞	$6¼		
XCO	Nv	120	$10⅜	$10⅞		
XCO	Nv	120 p		25		
XCO	Nv	125	$5⅜	$5¾		
XCO	Nv	125 p	10	35		
XCO	Nv	130	150	175	$2⅛	5
XCO	Nv	130 p	130	155		
XCO	Nv	135	20	45		5
XCO	Nv	135 p	$4¾	$5⅛		
XCO	Nv	140		25		5
XCO	Nv	140 p	$9¾	$10¼		
XCO	Dc	125	$7⅜	$7¾		
XCO	Dc	125 p	100	125		
XCO	Dc	130	$3⅞	$4⅛		
XCO	Dc	130 p	$2½	$2¾		
XCO	Dc	135	170	195		
XCO	Dc	140	75	100		20
XCO	Dc	140 p	$9⅞	$10⅜		
XXM	Ja	115	$6⅜	$6¾		
XXM	Ja	115 p	100	125		60
XXM	Ja	120	$2⅞	$3⅛		9
XXM	Ja	120 p	$2⅞	$3⅛		1
XXM	Nv	110	$9⅝	$10⅛		9
XXM	Nv	110 p		15		7
XXM	Nv	115 p		20		222
XXM	Dc	115 p	60	80	65	113

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Pays	Devise	Taux
Afrique du Sud	Rand	0.7499
Afrique franco	Franc CFA	0.002910
Allemagne-Ouest	Mark	0.4476
Antilles Angl.	Dollar	0.4870
Australie	Dollar	1.1357
Autriche	Schilling	0.06364
Bahamas	Dollar	1.3155
Belgique	Franc	0.02214
Danemark	Couronne	0.1236
Espagne	Peseta	0.007971
États-Unis	Dollar	1.3122
Finlande	Mark	0.2132
France	Franc	0.1455
Grèce	Drachme	0.01080
Hollande	Florin	0.3968
Hong Kong	Dollar	0.1678
Inde	Roupie	0.1103
Israël	Sheqels	0.002470
Italie	Lire	0.000716
Jamaïque	Dollar	0.3124
Japon	Yen	0.005448
Liban	Livre	0.1773
Mexique	Peso	0.006285
Norvège	Couronne	0.1533
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6552
Portugal	Escudo	0.008252
Royaume-Uni	Sterling	1.6704
Suède	Couronne	0.1554
Suisse	Franc	0.5443
Venezuela	Bolivar	0.1058

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 75,97 CENTS US (0,26)

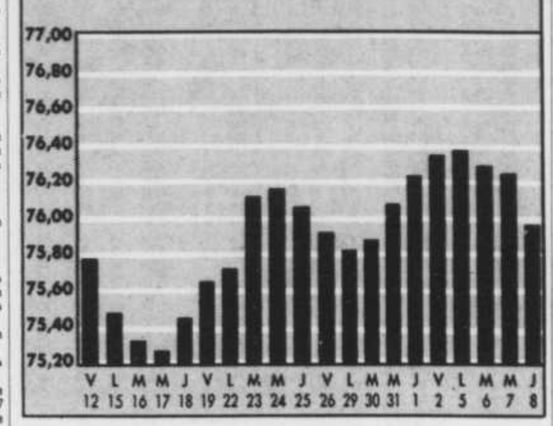

TAUX D'INTÉRÊT

INSTITUTIONS	DÉPÔT À TERME 30-59	1 an	3 ans	5 ans	PRÊT HYPOTHÉCAIRE 1 an	5 ans	PRÊT PERSONNEL 1 à 5 ans
Fid. du Québec	10.25	11.50	12.00	12.50	12.50	n.d	—
Trust Royal	10.00	11.50	12.00	12.25	12.50	13.25	13.90
Trust Général	10.25	11.63	12.13	12.25	12.50	13.25	—
Crédit Foncier	10.25	11.50	12.00	12.12	12.50	13.50	—
Morguard	11.00	11.75	12.25	12.25	12.50	13.50	—
Montréal Trust	10.25	11.75	12.00	12.25	12.50	13.25	—
Fid. Prêt. Rev.	10.75	11.75	12.25	12.25	12.75	13.25	—
Guardian	11.00	11.50	12.25	12.25	12.75	14.00	—
Fiduciaires	10.50	11.50	12.25	12.62	12.50	13.25	—
Le Permanent	10.00	11.50	12.00	12.25	12.50	13.50	13.75
Morgan Trust	10.00	11.75	12.25	12.25	12.75	13.75	—
Soc. Nat. Fid.	10.50	11.00	11.75	12.00	12.75	13.25	—
Trust National	9.50	11.50	12.00	12.00	12.50	13.25	13.50
First City	10.50	11.87	12.00	12.25	—	—	—
Guaranty Trust	10.00	11.50	12.00	12.25	12.50	13.50	—
B. Mercantile	11.25	11.25	11.00	11.50	—	—	—
B. Nationale	9.50	10.50	10.75	11.25	12.50	13.75	14.25
B. d'Épargne	9.50	10.25	10.75	11.50	12.50	13.75	13.25
B. Royale	9.50	10.00	10.25	11.00	12.50	13.50	—
B. Commerce	9.50	10.00	10.75	11.00	12.50	13.50	14.25
B. de N.-Écosse	9.50	10.00	10.25	11.00	12.50	13.50	14.25
B. Continentale	9.75	10.50	10.75	11.50	—	—	—
B. de Montréal	9.50	10.00	10.25	11.00	12.50	—	—
B. T.-Dominion	9.50	10.00	10.25	11.00	12.50	—	—
T. Financial	11.25	12.00	12.25	12.25	—	—	—
B. Com. Italiana	10.75	11.75	12.50	12.50	12.50	13.50	—
B. Com. du Cda	11.25	11.50	11.50	11.50			

(Compilation par LE DEVOIR, le 1er novembre 1984)

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
nov 325	7	56	27.00	27.00	27.00
Fb 325	43	293	35.00	32.00	33.00
Feb 325p	10	787	3.00	2.50	3.00
Nov 350	20	1523	6.00	4.00	4.00
Nov 350p	2	1034	4.00	4.00	4.00
Feb 350	10	1512	16.00	14.00	14.50
Mai 350	8	164	25.00	24.00	25.00
Nov 375	3	2391	.30	.30	.30
Feb 375	192	1396	6.00	5.00	5.00
Mai 375	5	305	12.50	12.50	12.50
Nov 400	30	1283	.11	.11	.11
Feb 400	5	2442	2.50	2.50	2.50

Total volume: 335

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
nov 325p	1690	.11	.60
Mai 325	8	41.00	44.00
Mai 325p	226	5.00	6.00
Feb 350p	1440	10.00	12.00
Mai 350p	738	12.00	14.00
Nov 375p	95	26.00	29.00
Feb 375p	87	26.00	29.00
Mai 375p	1	26.00	29.00
Nov 400p	15	50.00	54.00
Feb 400p	1	50.00	54.00
Nov 425	3071	0.00	.11
Nov 425p	0	75.00	79.00

Total open interest: 20558

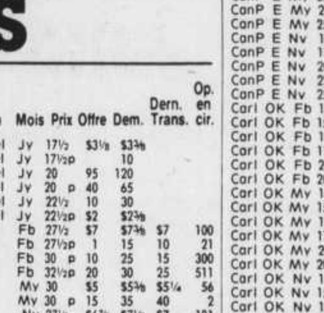

Imaginez un court-circuit dans ce système!

Le fonctionnement du corps humain peut se comparer à celui d'un système électrique. Une panne peut toujours survenir, Par exemple, avec la sclérose en plaques; un mal redoutable qui court-circuite le système nerveux. La SP perturbe les messages du cerveau aux yeux, aux bras, aux jambes...

Elle peut affecter toutes les fonctions motrices et sensorielles.

On ne connait pas les causes de la maladie ni les moyens de la prévenir ou de la guérir. Les recherches se poursuivent activement mais il faudrait faire plus pour les patients.

Vous qui avez encore vos réflexes, donnez un petit coup de pouce à
LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES
Division Québec, 3555, rue Berri, suite 919, Montréal, P.Q. 849-7023

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Tendance irrégulière

VANCOUVER (PC) — La tendance était irrégulière et une forte activité régnait à la Bourse de Vancouver, hier. Le volume des échanges était de 8,556,353 actions.

Les pertes l'ont finalement emporté sur les gains par 209 contre 179 et 414 titres ont conservé leurs positions.

L'indice global du marché a fini la journée à 939.86, soit une hausse de 1.62 point sur la précédente clôture.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

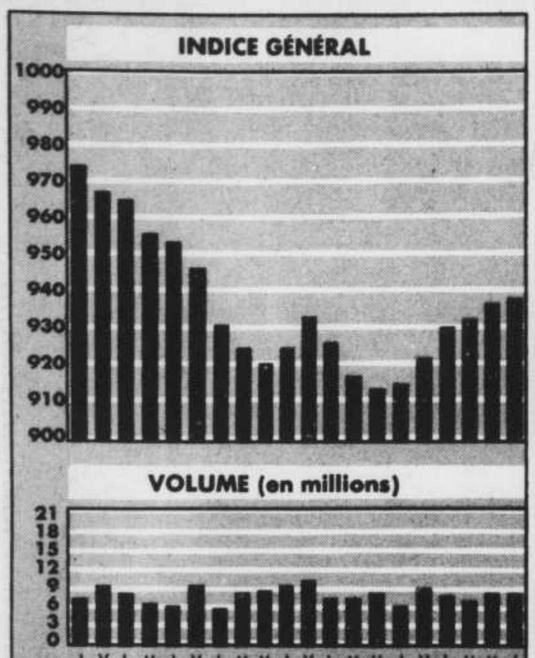

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aaron	4000	12	12	12	
Abater	1000	65	65	65	
Abuoil	9166	60	58	60	
Acacia	31000	22	17	22	+5
Achats	600	40	40	40	
Achron	67541	30	25	27	—4
Achils	667	18	18	18	—2
Acorn	17500	28	26	28	+3
Acaulin	5500	41	38	41	—2
Adams	7510	135	130	130	
Adapt tc	66000	110	106	110	—5
Adnarn	3000	15	15	15	—1
Adriatc	1500	45	45	45	—5
Advanc	2000	12	12	12	—3
Aegis rs	4500	31	31	31	
Aerolift	6500	81	79	79	—5
Aerolf w	1000	16	16	16	—5
Aiay res	4000	5	5	5	
Alcina	200	100	100	100	
Alice Lk	6000	42	42	42	
Altar gld	500	20	20	20	
Amazn	8000	46	44	44	—2
Ambrhl	8000	5	4	5	
Amble	z1	48	48	48	
Amca	7700	110	100	105	
Amer aq	3000	45	45	45	
Amer bd	1500	35	34	34	—2
Am mcr	2000	30	30	30	
Am Pyd	11300	125	120	122	—3
Amer tel	12100	155	150	151	—4
Amhwk	8000	29	26	29	
Amir	4500	100	100	100	+5
Amstar	9500	30	29	30	
Andarx	500	30	30	30	—1
Andron	z1	20	20	20	
Anglo	16000	84	78	80	—5
Anglo Bo	2900	99	93	99	
Angus rs	4600	25	20	20	—3
An arbr	1000	40	40	40	—1
Ansca rs	3000	26	26	26	—2
Applied	21800	185	180	185	
Aqarus	5000	10	10	10	
Arch dev	36000	6	5	5	—1
Artc Red	1000	18	18	18	
Argo dev	z200	18	18	18	
Arcona	21000	15	15	15	
Aries	14500	330	320	320	
Arivac	11700	290	280	290	+15
Arvc w b	17000	24	22	22	+1
Arizona	600	320	320	320	
Arnhm	500	39	39	39	
Arowhd	1000	17	17	17	
Arthrn	500	35	35	35	
Artilry	3500	9	9	9	
Asitka	4000	65	63	65	+5
Avinch	11000	69	69	69	—3
Avino	2200	194	185	194	+4
Award	3250	24	21	24	
Awsom	2000	25	25	25	
Averok	500	4	4	4	
Azora	5000	41	41	41	—4
Ba res	3000	20	20	20	
BC res	10899	279	275	278	+2
Baden r	18500	1	1	1	
Baden	5500	22	20	20	+3
Baha res	9000	36	34	35	
Balco	100	$7¼	7¼	7¼	
Banbry	600	50	50	50	+2
Banco rs	15600	80	65	80	+10
Bnk BC	700	$6⅜	6⅜	6⅜	
Bankit	8500	46	46	46	
Bnqwst	1000	15	15	15	
Bar	1000	70	70	70	
Baroqu	5167	12	12	12	
Battle	1000	15	15	15	
Beaver	5135	55	53	53	
Belair	6500	27	25	25	
Belabn	5000	15	15	15	
Bellevu	4000	25	24	25	
Belmnt	12000	105	100	100	—5
Blmorl	11650	115	100	100	—15
Berg	7000	35	32	35	
Berl res	51000	32	30	32	+4
Bern res	500	100	100	100	
Big ben	21400	124	120	124	+7
Bgs mnr	5000	60	60	60	—4
Bigstn w	4000	2	2	2	—1
Bishop	2600	175	175	175	—4
Bison	z300	44	44	44	
Bitec dvl	8500	188	185	185	
Blk Dmd	20000	13	11	13	+1
Blac mrl	19500	25	24	24	—5
Blac sw	2000	55	50	50	—5
Blk thdr	2000	44	44	44	
Blue lke	500	90	90	90	
Bmp tec	1000	90	90	90	
Boise cr	41000	35	32	35	+5
Bonus pt	500	55	55	55	
Bouldr	5500	20	18	18	
Bowes ly	1000	25	25	25	
Bpi res	2880	178	170	170	—5
Brama	4500	39	35	39	+1
Bras d or	z200	77	77	77	
Bras rng	12000	28	25	28	+3
Brkwtr	6800	$6⅛	6	6⅛	
Brese	8100	60	50	50	
Brdgw	11000	6	6	6	
Brigde	3000	37	37	37	+2
Bra res	4500	18	18	18	
Branco	15000	4	2	2	
Brower	43855	35	35	35	
Bullet en	3000	12	11	11	—1
Bur Gld	5000	15	15	15	
Butler	10500	50	50	50	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C T Exp	5180	30	30	30	—1
Caara	4000	60	59	60	—5
Coche	1500	47	47	47	
Cal dnvr	1000	290	290	290	—10
Calavrs	19000	10	10	10	
Calif slv	2500	$5½	5½	5½	
Callex	10000	130	125	130	+10
Can am	1500	13	13	13	—1
Canex	1000	35	35	35	
Cantel	1000	18	18	18	—2
Canmx	1000	50	50	50	
Canbec	2500	6	6	6	
Caneco	1000	5	5	5	
Canfic	8500	20	18	20	
Canova	8250	50	49	50	+1
Cnreo	3500	30	30	30	
Canuc	15500	45	44	45	+2
Canuc w	25000	7	6	7	
Capella	12000	10	10	10	
Caplino	14900	129	125	126	—1
Cpricrn	2000	18	18	18	
Caprk e	6000	30	30	30	—5
Carl crk	7000	25	20	21	—3
Carlson	8000	28	28	28	
Carnes	1200	56	56	56	
Crpnter	z100	22	22	22	
Cascda	17000	41	38	38	—4
Casia pt	14650	44	41	41	—2
Catear a	1500	14	14	14	—1
Cater en	10400	31	30	31	
Caulfld	2100	22	22	22	+2
C Brnca	4500	38	35	38	+2
Cdn cntl	700	7	7	7	+1
Cdn ferit	500	28	28	28	
Cdn osea	1000	15	15	15	
Cdn untd	11560	58	51	58	+4
Cdn ut w	35000	10	10	10	
Cdr Res	2000	7	7	7	
Celbrty	35500	28	26	27	+2
Cntnl	4500	$5⅜	5¼	5⅜	
C crude	4000	25	25	25	—2
Chmpn	8200	29	26	26	—4
Chargr	13500	13	13	13	
Chrlmg	20500	58	57	58	+2
Chatwd	17000	39	38	39	
Chavin	7000	21	21	21	+1
Chckmt	21000	85	81	85	+5
Chcmt w	20000	29	25	28	+3
Cheryl	1000	39	38	38	—2
Chishm	6500	9	9	9	
Ciesta	1000	76	75	76	+6
Claymr	1500	18	18	18	
Clear	12500	26	26	26	
Cst rang	16600	105	103	105	+4
Colby	3000	165	160	165	+2
Cold Lk	500	43	43	43	
Colfax	1000	40	40	40	
Collins	600	22	22	22	—1
Colony	26000	142	141	142	+2
Comput	2000	25	25	25	
C ascot	11800	34	33	33	
C barier	1000	140	140	140	
C Bound	15100	14	13	14	
Cns cma	1000	85	85	85	
C Cinola	4500	430	410	410	—20
Cons knb	3100	32	30	32	
C norex	3500	202	200	202	+7
Cons pay	1000	60	60	60	
C Reactr	1000	34	33	34	
C rio plat	500	13	13	13	
Cons slv	z400	76	76	76	
Contct	16000	46	43	44	—2
Contnd	500	75	75	75	
Control	1200	17	17	17	
Cop yrkq	10000	15	15	15	+2
Cop Lak	7000	110	101	101	—5
Coralta	8500	25	25	25	
Corin	3000	30	30	30	
Cornwl	6700	17	13	17	
Corprte	3000	6	6	6	—2
Corrie	6500	13	11	11	
Corvet	8500	12	10	10	—5
Cosmos	4600	28	25	28	
Cous crk	18500	68	64	68	+1
Cous b w	z10000	10	10	10	
Crack	2000	25	25	25	
Cream	2000	35	35	35	—3
Crescnt	1000	44	44	44	
Cruiser	5500	55	52	55	
Crystal	2500	62	60	60	
Cube	12480	83	70	83	+9
Cumbr	2000	22	22	22	+6
Currie	7000	75	72	72	+2
Cusac	1900	140	140	140	
Custom	500	12	12	12	
Cutlass	4500	181	175	181	
Cymric	1000	40	40	40	
Dor vol	1500	135	135	135	—5
Dakota	3600	15	15	15	—5
Dankoe	z300	23	23	23	
Dav kys	z390	12	12	12	
Dawsn	27800	161	142	161	+21
De baca	9000	38	38	38	+1
Decker	8500	83	75	83	+1
D south	225500	36	28	34	+8
Dsthw	176500	3	2	3	
Del nort	5000	21	21	21	
Dentia	500	22	22	22	
Desert	2000	6	6	6	
Devon	3500	14	14	14	+2
Diatec	12000	45	41	45	+3
DPP	13500	60	60	60	
Dplmat	3700	85	80	80	—7
Dora	1000	12	12	12	
Dorado	500	20	20	20	
Dovrtn	700	14	14	14	
Draw rs	8267	140	125	140	+10
Drc res	3000	55	55	55	
Du wel	13500	49	43	43	—6
Du wel w	8500	5	5	5	
Dual res	2050	210	210	210	
Dunoll a	3400	180	175	180	+5
Dusty M	2900	181	178	178	—3
Dnamc	2000	51	51	51	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E l e en	z8	32	32	32	
Eagle R	12500	20	17	19	—1
East wst	4400	155	150	155	+10
Estma	7700	85	85	85	
Estma w	z100	18	18	18	
Eclipse	3000	9	9	9	
Ecnmy	2000	42	42	42	
Egemt	1500	19	19	19	
El cmin	7000	30	30	30	
El Coco	5700	60	55	56	+6
El dordo	8400	105	100	100	—5
E paras	500	25	25	25	+5
Eldrdo	8000	12	12	12	
Electra	4800	75	70	70	—5
Elite res	17000	30	29	29	
Emerik	60000	155	120	145	+20
Endtc	1000	61	61	61	+1
Energx	15500	30	30	30	
Enex	750	235	230	230	—5
Entek	5000	6	6	6	
Epoch	1011	100	100	100	
Equine	2000	18	18	18	
Ericsn	300	$5⅝	5⅝	5⅝	—⅛
Esprnz	3200	62	60	60	
Essex	10000	22	22	22	
Eureka	4700	120	115	120	+5
Euro pet	15500	255	250	250	—1
Euro am	6500	91	87	90	
Eurocn	6500	23	22	22	—3
Europa	3274	27	25	25	
Extotal	500	30	30	30	—1
Falmth	22000	32	32	32	+2
Fiftha	1000	70	70	70	
Fleck	1000	18	18	18	
Fletwd	3000	30	30	30	
Folkstn	2000	45	45	45	
Forms	2000	28	28	28	+3
Frt knox	5000	45	44	44	—6
Fredon	17000	6	6	6	—1
Fredm	5000	22	22	22	
Futurty	10000	25	23	25	
Futurtk	35500	28	26	26	—2

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	8400	$7	6¾	6¾	—⅛
gaalc w c	7500	80	72	79	+4
Galc w d	15000	58	54	54	—5
Galiln	10000	20	20	20	+1
Galit res	1000	45	45	45	
Gator rs	12700	32	29	30	+3
Geddes	700	120	120	120	
Gedds w	2000	1	1	1	
Gen syst	2700	145	140	145	+4
Genex	22000	18	16	17	
Genove	1000	22	22	22	—6
Geodm	600	205	205	205	—15
Gint bay	3100	265	265	265	
Gnt nth	2000	65	65	65	
Gnt Reef	500	300	300	300	
Gigi oil	5000	11	11	11	
Gldtr rs	10000	27	25	25	
Glamis	1150	$6	5¾	6	+⅜
Glf tech	1500	17	17	17	
Glory	1000	5	5	5	
Glow res	2500	38	38	38	—2
Gd brige	500	16	16	16	
Gldmrk	500	32	32	32	
Gold pnt	5000	57	57	57	+5
Gld seek	3500	22	22	22	
Gld star	5000	30	30	30	+5
Gold pan	2600	24	24	24	+1
Goldbit	11000	111	105	105	—5
Gldbra	500	40	40	40	
Gldn crn	9500	40	38	38	—2
Gldn div	2000	18	18	18	
Gldn hnd	1000	30	30	30	
Gldn hpe	1000	41	41	41	
Gldn key	18500	70	67	67	—3
G knight	32450	270	264	270	+10
Gldn lion	2200	190	180	180	—10
Gld nws	6000	40	40	40	
Gld nrth	2400	76	72	76	
Goldn sc	2600	$6⅞	6½	6½	—¼
Gld seal	34500	17	16	17	+1
G shield	4000	38	35	35	—3
Gldn tg	4500	38	44	44	—1
Gldnbel	89900	148	107	140	+35
Goldra	5000	85	85	85	—5
Goldrh	29300	63	56	58	—2
Gldsil	200	141	141	141	+1
Goldstk	4200	140	135	140	
Gldstm	8500	55	52	55	+5
Goldwn	34000	49	42	42	—3
Goliath	23800	$7¾	7	7¾	
Good hp	1000	90	90	90	
Gossan	11000	9	8	9	+1
G canyn	22000	25	14	25	+14
Grnde tky	17200	90	82	87	—3
Grndv	7200	315	310	310	
Grange	300	310	310	310	
Granvil	3000	28	28	28	+3
Grenwl	2500	45	45	45	
Greyhk	5500	19	15	19	
Grndst	1000	20	20	20	—1
Grt Pac	35350	80	75	80	+5
Gulf intl	7500	17	13	13	—4
Gulf tltn	315700	125	110	125	+12
Htr ind	1000	325	320	325	
Hardy	4000	21	21	21	
Hargor	6000	25	20	25	
Harlin	1000	75	75	75	+5
Hawk rs	21500	48	47	48	+1
Hwksbl	2100	240	240	240	
Hector	5000	139	135	137	—3
Helix	5200	200	195	200	
Hemgl	1500	33	30	33	+3
Hmspr	200	100	100	100	
Henesy	14000	50	35	38	—8
Herdis	7500	85	80	80	—10
Heron	7000	50	50	50	
Hilton rs	1000	120	120	120	+5
Homstd	12300	91	90	91	—4
Homstc	7500	15	15	15	
Hot res	z200	60	60	60	
Hudson	76300	115	98	105	
Hycroft	4000	35	35	35	—5

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Icon	700	100	95	95	
Impact	2000	21	21	21	
Imprial	500	90	90	90	
Idp	2300	66	65	65	
Infsy sys	4600	9	5	5	
Irecov	7800	90	86	90	—3
Intactn	z112	18	18	18	
Intercn	z417	18	18	18	
Intr dta	15216	100	90	95	
Intrike	10600	120	115	115	—5
Istrt res	1500	51	51	51	—4
Itl Brmc	12000	27	25	25	
I camero	17900	100	65	95	+30
I chroke	10000	16	16	16	
Intl crna	12100	$8⅞	8½	8¾	+¼
I dmascs	8025	55	54	54	—1
Intl flyer	z250	21	21	21	
I lonarc	5500	5	5	5	
I laco	z60	20	20	20	
Intl med	4000	80	70	78	—1
Intl Pete	2500	220	220	220	+5
Intl phsr	12300	46	41	45	—3
Inf phnx	27460	20	17	20	+3
I rhodes	7500	23	22	22	—2
Intl trbn	26000	75	70	71	+1
Intl vrtc	36000	145	135	145	+15
I wstwrd	2800	9	9	9	
Int widct	833	15	15	15	
Intl widr	z250	18	18	18	
Invadr	1000	55	55	55	—10
Invmay	62800	50	48	49	+1
Island M	8500	38	31	37	+7
Jack crs	1500	737½	737½	737½	
Jacksn	16400	135	130	130	+10
Jalna	2000	27	27	27	+2
Jetta res	47000	57	51	53	—7
Joy Ind	1000	32	32	32	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaba	4500	35	31	31	—6
Kala exp	2000	43	40	40	—4
Kaliber	2000	70	60	60	—10
Kamad	13614	51	45	45	
Kenar	4000	26	26	26	—3
Kerf pet	z150	18	18	18	
Kerry	5500	31	31	31	
Kettle	1500	90	90	90	+10
Keystn	500	12	12	12	
Kidd res	12300	44	31	42	+12
Kilemb	100	100	100	100	—1
Kng slm	17810	285	271	285	+5
Kng sl w	13000	15	10	15	
Kngdm	1000	6	6	6	
Kina Kin	2000	80	80	80	
Kumix	500	12	12	12	
La Teko	11100	92	85	85	—1
Ldy robn	6500	35	30	35	
Lancstr	3000	66	64	64	—1
Lnsdwn	1000	35	35	35	—2
Laredo	10000	30	30	30	
Lathwl	14000	31	30	30	—1
Laurel	500	55	55	55	
Lawrnc	1000	20	20	20	
Leader	4000	10	9	9	—1
Lear oil	12000	60	56	60	+2
Levon	24800	280	260	275	+5
Librt bel	15500	95	85	95	+1
Lincoln	17235	197	191	192	—1
Livngst	15000	6	5	5	
Lockwd	2800	70	70	70	+6
Lode res	12500	70	57	57	—3
Logan	1300	24	24	24	
Londn	3000	85	85	85	
Lone str	1000	10	10	10	+1
Lorcan	z20	17	17	17	
Loredi	8000	17	15	17	+2
Lost lak	1000	60	60	60	
Lovalst	2700	40	35	35	
Lugano	20000	6	5	5	—1
Lunar	7700	22	19	19	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mac am	7500	45	37	45	+8
Macfie	6500	16	16	16	
Mcmiln	88500	67	60	64	—3
Maggie	8500	20	14	17	+2
Magic 3	11000	57	57	57	+2
Magna	1420	305	300	300	
Maisty	7500	20	19	20	+2
Mairt	2500	52	52	52	+2
Mlartic	4450	$18⅞	18⅝	18⅝	—⅛
Mmoth	117000	32	25	27	+4
Mandr	99593	60	50	50	—5
Mann oil	4200	12	12	12	
Maple w	2000	2	2	2	
Marlg	30300	143	128	138	—2
Marlg w	4000	80	80	80	
Marthn	27300	22	20	20	
March	z20	21	21	21	
Marco	2700	390	380	390	
Mrieta	1000	17	17	17	+1
Marnr	25000	47	40	45	
Mark V	22000	35	30	35	+7
Masive	5000	375	370	375	+5
Maymc	2500	315	310	315	+10
Mconel	7000	24	23	24	+1
Mckiny	8000	11	10	11	
Mcneln	6400	55	50	55	—5
Mecca	z200	10	10	10	
Media a	8334	82	80	80	—2
Metoil	2000	35	35	35	
Michi rs	2000	17	17	17	—3
Midind	8834	38	38	38	
Midnpr	4500	30	30	30	
Migent	8600	185	180	185	
Mindy	22000	38	37	38	
Minerx	11100	118	115	118	—1
Mirm en	3500	30	27	27	—1
Mischf	1300	70	70	70	
Mistral	3000	29	25	29	+2
M video	1200	240	240	240	
Module	1000	40	40	40	
Mono	10500	13	11	13	
Mngrm	z10	215	215	215	
Monshn	4000	15	15	15	
Mosprt	1000	265	260	260	—5
Mosato	4550	38	36	36	—2
Moss	16000	39	30	39	
Mt clvry	500	70	70	70	+4
Multint	1000	20	20	20	
Mndee	15500	30	29	30	
Murgld	6000	29	27	29	+4
Musto E	36700	350	345	350	
Mutual	8600	85	75	75	—10
Nakusp	500	25	25	25	
Nalcus	44000	55	35	35	—5
Nalos	15000	105	91	91	—6
Ncn expl	23800	145	140	140	+4
Nevcal	56900	36	30	32	—4
New beg	101900	127	110	125	+10
New frn	1000	95	95	95	
N Minex	2000	15	15	15	
N Nodna	562	30	30	30	
New pen	1717	86	86	86	+1
New pnr	605000	33	33	33	
N Privtr	4500	79	75	78	—2
New rid	12000	31	30	30	—2
New sbn	1000	60	60	60	+10
N Scope	1600	131	130	131	+11
Nwbry	6500	30	26	30	+3
Newcst	2000	12	12	12	
Newfld	10000	57	55	57	
Newhk	25000	11	10	11	+1
Newlin	15000	17	15	17	+2
Newtec	4000	38	38	38	+3
Nexus	3600	325	320	320	
Ni Cal	3100	$7¾	7⅝	7⅝	—¼
Nickling	z100	13	13	13	
N hawk	2300	470	470	470	
Nirvna	5000	17	17	17	+1
Nomad	1500	5	5	5	
Nor con	2000	23	23	23	
Norges	1400	117	110	110	—10
Norco	2000	22	22	22	
Nrman	3000	15	15	15	
Normn	3500	58	58	58	+1
Norsat	4700	500	490	490	
Norsmt	1000	69	69	69	
Nortek	6500	35	35	35	
Na powr	6000	49	48	49	+1
Nth Sth	14250	63	60	63	+3
Nthair	1000	165	165	165	—5
Noxe	24800	17	15	15	—1
NRD Mn	4400	70	65	69	
Nrg res	2500	24	24	24	—1
N dynsty	1000	145	145	145	
N eagle	5000	28	28	28	
N Lights	z300	1	1	1	
Nat res	3320	145	145	145	+5
Nu start	16700	51	49	51	+1
Nugold	1500	31	31	31	—2
Nunsco	1800	110	105	110	+5
Nuspar	44000	65	60	65	+6

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Op res	6000	52	48	48	—2
Odysey	9600	38	35	38	+3
Omni	3800	28	25	25	+5
Orbex	48600	110	100	105	+20
Orotek	1000	13	13	13	—1
Orsina	1000	50	50	50	—5
Osler res	6500	22	22	22	
Outlnd	2500	75	75	75	—3
Pac mn	3500	79	71	71	—24
Palace	3500	45	45	45	—1
Paliser	70954	60	50	51	+9
Panoro	5000	19	19	19	+1
Psdna	1000	400	400	400	
Pcr ind	3000	7	7	7	
Pecos	9600	139	135	139	+9
Penisla	2600	120	115	115	—10
Perron	2000	67	66	67	—3
Ptrsfld	1500	35	35	35	
Petrgld	2000	45	45	45	
Petrlgc	1000	18	18	18	
Petrom	230000	155	126	146	+21
Pezaric	7675	300	295	295	—5
Philip rs	6500	32	30	30	
Pilgrm	z100	15	15	15	
Pinto	500	320	320	320	
Pipestn	6500	70	65	70	+5
Plains	3000	50	50	50	
Plmbn	6500	5	5	5	—1
Polaris	2500	35	35	35	
Poney	5000	21	21	21	
Potter B	z8	131	131	131	
Pwrgm	21500	62	59	62	+2
Preferd	15200	199	195	195	
Pride	34500	23	20	23	
Primrs	10550	310	300	305	
Princtn	4000	110	105	110	+10
Princt w	7000	7	7	7	
Prism	10300	35	31	31	
Proflex	500	5	5	5	
Prolific	2000	11	11	11	
Propsy	9500	23	20	20	—2
Propht	4000	18	16	16	—2
Pryme	500	55	55	55	+2
Pulsar	1000	14	14	14	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QC Exp	1600	70	70	70	
Quntm	5000	13	10	11	
Que west	500	35	35	35	
Qued res	3000	33	33	33	+3
Quest en	3500	85	80	80	—5
Qstmnt	1500	37	37	37	
Quinto	2700	32	32	32	—3
R c l res	1000	46	46	46	—2
Robbit	1000	12	12	12	+1
Rainex	5000	37	37	37	+5
Ramblr	17000	10	8	8	—4
Romm	15400	135	128	130	—5
Ramp	10000	22	22	22	
Ramrd	2000	16	16	16	
Ransm	1500	40	40	40	+5
Rapid cd	3000	40	40	40	
Ravnrc	503	33	33	33	
Rea gold	18150	130	120	120	—5
Red dmn	1500	33	32	32	
Red hill	38000	40	37	40	
Redfrn	3500	13	13	13	
Redfrd	1500	25	25	25	—5
Reeves	2500	11	11	11	
Reg res	2500	35	30	35	
Regis	27000	11	10	10	
Reguls	z300	27	27	27	
Retlaw	209700	310	283	290	+7
Rex silv	2000	70	70	70	
Rex slv r	z100	1	1	1	
Rhyolit	5000	70	70	70	
Richprt	10500	235	220	230	
Ridcrst	2000	23	16	16	—4
Rmacn	1000	12	12	12	
Rio sier	8000	60	60	60	
Rcmstr	1600	185	185	185	
Rcmst w	z3000	2	2	2	
Rocprt	2000	40	35	35	
Rocrdg	500	22	22	22	
Rocky	6000	39	38	38	
Roddy rs	3700	70	70	70	—3
Rodeo	7700	13	12	12	—3
Romx	24000	20	18	20	
Roxwel	1000	20	20	20	
Ruby	5800	70	70	70	—5
Rule	500	35	35	35	
Rush	5000	8	8	8	
Ruskin	6475	86	85	86	+1
Ryan	7500	48	46	48	+1

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
So res	12000	19	19	19	
Smsn gl	z125	8	8	8	
Sands M	1000	110	110	110	
Sanfred	500	90	90	90	
Saturn	44500	295	265	291	+25
Saxton	2600	450	440	440	
Schrbr	5000	36	36	36	—1
Schrbr w	5000	7	7	7	+1
Score	3000	30	25	25	—5
Scottie	4100	155	145	145	—10
Sea gold	18500	31	30	30	—1
Seawnd	10000	7	7	7	
Snsrt wt	500	3	3	3	
Sequoia	1868	21	16	16	
Seymor	10000	32	32	32	
Shakwk	6500	56	55	55	
Shanell	z2	32	32	32	
Shndoh	4000	40	40	40	
Shoal	1500	15	15	15	
Sibola	7000	9	8	9	—1
Sienna	5000	60	59	60	
Sigma	20100	310	295	300	—10
Signl hil	1700	110	105	105	
Signet rs	44500	55	45	50	—5
S Cloud	2000	14	14	14	—1
Silvr cup	5000	26	25	25	—3
Slv hrt a	4000	135	130	133	
Silvr hill	1000	28	25	28	+3
S Prncss	1000	20	20	20	
Slvr strk	10500	139	135	135	+5
Svr Tusk	z167	13	13	13	
Slvrdo	2700	180	175	180	
Slvrhw	2000	205	205	205	
Simpat	14500	150	145	150	+2
Skeena	500	28	28	28	+1
Skylark	500	25	25	25	
Skyline	1500	80	80	80	
Slocan	4500	11	11	11	—1
S atln	z200	20	20	20	
Sthn star	1000	54	54	54	—1
Spetro	6500	56	56	56	—2
Sthw tec	1000	75	70	75	
Sovrgn	37500	25	21	25	+2
Spectm	5000	5	5	5	
Spirit	4000	60	60	60	—3
Stabell	7400	69	65	69	
Stackpl	1500	25	25	25	+2
Stall Lak	1000	35	35	35	
Stanmr	500	25	25	25	—1
Starfire	23800	120	105	105	—10
Stan gld	6466	52	51	51	—2
Stralak	3000	47	47	47	+1
Stralk w	5000	8	8	8	
Stryker	1000	140	140	140	
Suez pet	2000	75	75	75	
Sun god	24500	30	26	30	+8
Sun gd w	9000	6	5	6	
Suntco	500	50	50	50	
Sundan	3000	14	14	14	—1
Sunxco	1000	8	8	8	—1
Suthrld	2000	33	30	33	+3
Sydney	4600	30	25	26	—4
TRV Mn	5300	180	175	175	—5
Taiee	1333	35	34	34	—1
Tanker	2500	15	15	15	
Tarron	500	73	73	73	+3
Tashta	6000	60	55	60	+15
Tasu	8000	10	10	10	
Taurus	4500	95	85	95	
Tay Rvr	7400	8	8	8	
Tegra	2500	85	80	80	
Telstar	14665	37	34	35	—1
Templr	2000	23	23	23	+1
Terato	4400	30	30	30	
Teriton	1000	45	45	45	—3
Terace	500	100	100	100	
Terrm	5500	75	75	75	
Teritorl	1000	7	7	7	
Texas n	1000	28	28	28	
Texoro	3000	35	35	35	
Thor Ex	1000	29	29	29	
Thndr ex	800	100	100	100	
Tiara	2000	28	28	28	
Tiffany	1000	15	15	15	
Tillicm	16500	28	28	28	+3
Time	3600	160	160	160	
Tms sq	4000	26	23	24	+2
Tinto gld	6000	35	32	32	—3
Titan	14000	22	22	22	
Tor col	8000	35	25	25	—15
Torhsn	30000	31	31	31	
Totem	1000	40	40	40	+3
Torngn	500	115	115	115	
Tracon	3000	7	7	7	+2
Tracer	6500	20	18	18	—2
Tradr rs	1000	140	140	140	+10
Trawlr	1000	43	43	43	
Tresr isl	1000	35	35	35	
Tri basin	2100	100	100	100	—10
Tri Powr	800	110	110	110	—5
Tri Star	9508	103	100	100	—2
Tri state	2600	160	150	160	+10
Tri west	16000	14	11	11	
Trident	125000	82	54	76	+26
Triex rs	z200	52	52	52	
Trigon	3000	60	60	60	
Trio arc	2000	24	24	24	
Trojan	9500	10	10	10	
Troy	9500	25	22	22	—3
Tu tahl	5000	25	25	25	
Tundra	13600	62	60	60	—4
Tungco	500	10	10	10	
Tunkw	5000	33	32	32	—3
Turner	87700	61	55	60	+8
Tuscals	5400	11	11	11	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Uke res	3300	40	40	40	
Unicrn	18900	63	59	60	
UCbrge	1500	38	38	38	
U grnwd	4000	30	30	30	—3
U Herne	2400	345	340	340	—10
Utd librt	z100	78	78	78	
U Ravor	300	205	205	205	—5
U Wstld	2600	65	56	56	—4
Univex	1000	6	6	6	
Us precs	2100	275	235	250	—25
Valclar	17000	41	40	40	—4
Valhalo	5000	63	63	63	
Velvet	2500	45	40	40	
Ventex	3000	10	10	10	
Ventra	1000	25	25	25	
Veronx	z50	$6⅞	6⅞	6⅞	
Viceroy	2500	50	49	50	
Ware	2000	8	8	8	+4
Warior	1000	80	80	80	
Warstr	500	26	26	26	—1
Watrlo	4000	23	22	22	
Wvcrst	6600	125	121	125	+5
Wavbo	8000	33	30	30	—2
Weaco r	2500	75	75	75	—1
Wlcm N	500	50	50	50	
Wnatch	19200	45	42	42	—5
Wescal	3000	39	38	39	+1
West nrs	1400	400	400	400	—15
Westm	27500	42	40	40	—2
Westat	5000	85	69	85	+18
Wstbnk	3900	405	400	405	
Westbr	4000	30	28	30	
W alinbe	2500	54	48	48	+1
W trinity	10000	28	28	28	—1
Wstlke	2000	40	40	40	
Westly	1000	95	95	95	
Westsn	9100	95	90	95	+5
Wstunit	3500	95	90	90	
Weswtr	3000	79	79	79	
Wildfir	6000	35	33	33	—5
Windra	186200	150	130	143	—2
Windsr	4750	21	20	21	
Winstn	23000	30	24	30	+6
Wrld c	11600	32	30	32	
Xenex	58500	30	24	30	+5
Xing hai	500	87	87	87	+2
York	1400	$8	7⅝	7⅝	—⅛
York pet	8000	22	22	22	+2
Young	900	17	17	17	
Zenco	45350	62	59	59	—2
Zuni egy	5000	14	14	14	
Zurich	1000	38	37	38	—1
Zytec	36900	295	280	290	+10
20th Cen	60000	28	21	22	—3

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: Lobo et Cortland: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant $10.50, au grossiste $9.19; 8x5 lb, au détaillant $11.00, au grossiste, $9.63; Cell pack, grosseur 120, au détaillant $14.00, au grossiste $12.25; Cell pack, grosseur 140, au détaillant $12.00, au grossiste $10.50; 4x4, au détaillant $7.00 au grossiste $6.13, minot (en vrac) au détaillant, $7.50, au grossiste, $6.56.

McIntosh, Spartan hâtives et High River: 12x3 pintes ou 9x4 pintes, au détaillant, $11.50, au grossiste, $10.06; 8x5 lb, au détaillant, $12.00, au grossiste, $10.50; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, $15.00, au grossiste, $13.13; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, $13.00, au grossiste $11.38; 4x4 pintes, au détaillant, $8.00, au grossiste, $7.00; minot en vrac, au détaillant, $8.50, au grossiste, $7.44.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Betteraves: moyennes, $2.00 à $2.50 le sac de 25 lb.

Brocoli: glacé $8.00 à $9.00 la caisse de 14 unités; ordinaire $8.00 à $9.00 la caisse de 12 ou 14 unités

Carottes: $1.50 à $1.75 le sac de 25 lb; $4.00 à $4.50 le sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; carottes mini: $5.50 à $6.00 la caisse de 20 sachets de 12 oz; grosses, $2.25 à $2.75 la caisse de 50 lb.

Choux chinois: $4.50 à $5.00 la caisse de 12 unités.

Choux de Bruxelles: $6.50 à $7.00 la caisse de 12 casseaux de 10 oz; la caisse de 9 tiges $9.00 à $10.00; glacés, la caisse de 25 lb, $14.00 à $15.00.

Choux de Savoie: $4.50 à $5.00 la caisse de 12 unités.

Choux-fleurs: $9.00 à $10.00 la caisse de 12 unités.

Choux-fleurs en vrac: $10.00 à $11.00 pour 12 unités.

Choux rouges: $7.00 à $8.00 la caisse de 12 unités.

Choux verts: $3.00 à $3.50 la caisse de 40 lb; $3.00 le sac de 50 lb; gros, $2.50 à $2.75 le sac de 50 lb.

Echalotes françaises: $8.00 à $9.00 la boîte de 10 lb; $7.00 à $8.00 la caisse de 12 sachets de 250 gr.

Endives, en caisse de 5 lb, $7.50 à $8.50.

Haricots verts: $18.00 le sac de 20 lb.

Laitue Boston de serre, $6,00 à $7.00 ls caisse de 12 ou 16 unités; la caisse de 24 unités, $13.00.

Navets blancs; $5.00 à $5.50 le sac de 25 lb.

Oignons jaunes: gros, $8.00 à $9.00 les 50 lb; moyens, en 50 lb, $3.50 à $4.00; moyens, sac de 25 lb, $1.75 à $2.00; oignons jaunes moyens, le sac de 10 lb, $1.25 à $1.50; oignons jaunes moyens, sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, $4.50 à $5.00; oignons jaunes petits, $0.75 à $0.85 le sac de 10 lb.

Oignons rouges, $7.00 le sac de 50 lb.

Panais: $5.50 à $6.50 le sac de 20 lb.; $7.00 à $7.50 12 sachets de 2 lb.

Persil: $9.00 à $10.00 les 5 doz de paquets.

Poireaux: $2.50 à $3.00 la botte de 12 unités.

Pommes de terre: la caisse de 50 lb, (lavées) $5.00; le sac de 50 lb; $2.75; le sac de de 20 lb (lavées) $1.15 à $1.20; le sac de 10 lbs (lavées)$0.65 à$0.70; la grosse, le sac de 50 lb, $3.50 à $3.75; rouges, le sac de 50 lb, $3.50 à $4.00; la caisse de 50 lb (lavées) $5.50. Arrivages: 350,000 lb.

Radis: la caisse de 30 sachets de 6 oz ou 12 sachets de 16 oz, $4.00 à $4.50.

Rutabaga: moyens $3.00 à $3.25 le sac de 50 lb; gros, $2.50 à $3.50 le sac de 25 lb; gros, sac de 50 lb, $2.25 à $2.50.

Tomates: de serre, $7.00 à $7.50 la caisse de huit lb.

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — La tendance était irrégulière, hier, au marché aux grains de Winnipeg. Environ 185,000 tonnes de denrées agricoles ont fait l'objet de transactions.

Le colza oscille entre une baisse de $1.50 et une hausse de $1.90, le contrat novembre clôturant à $400.80.

Le lin termine la séance inchangé et en hausse de 40 cents, livraison décembre à $354.00.

L'orge de Thunder Bay baisse de 20 cents et monte de 30 cents, décembre à $133.40. L'orge d'Alberta est stationnaire et en progression de $1.30 avec novembre à $136.50.

L'avoine enregistre une perte de 10 cents et un gain de 30 cents, décembre à $122.80.

Le blé fourrager cède 40 cents et prend 60 cents, décembre à $161.80.

Le seigle abandonne 50 cents à $1.00 et finit à $144.50 en décembre.

BÉNÉFICES

Aiguebelle Resources Inc., semestre clos 30 sept.: 1984, $113,000 ou deux cents par action; 1983, $108,000 ou deux cents.

Algoma Steel Corp. Ltd, neuf mois clos 30 sept.: 1984, perte $34.06 millions ou $3.80 par action; 1983, perte $100.28 millions ou $7.61.

Alberta Energy Co. Ltd, neuf mois clos 30 sept.: 1984, $56.2 millions ou 96 cents; 1983, $42.2 millions ou 68 cents.

Asamera Inc., neuf mois clos 30 sept.: 1984, perte $4.23 U.S. ou 15 cents; 1983, $425,000 ou neuf cents.

Bankeno Mines Ltd, neuf mois clos 30 sept.: 1984, $1.97 million ou sept cents; 1983, perte $6.72 millions ou 24 cents.

Canada Development Corp., neuf mois clos 30 sept.: 1984, $35.3 millions ou trois cents; 1983, perte $73.9 millions ou $2.90.

CAE Industries Ltd, semestre clos 30 sept.: 1984, $13.76 millions ou 38 cents; 1983, $9.62 millions ou 27 cents.

CHUM Ltd, exercice clos 31 août: 1984, $10.94 millions ou $2.32; 1983, $8.71 millions ou $1.95.

Canadian National, neuf mois clos 30 sept.: 1984, $196.75 millions; 1983, $152.83 millions.

Electrohome Ltd, neuf mois clos 30 sept.: 1984, perte $2.4 millions ou 46 cents; 1983, perte $3.4 millions ou 64 cents.

Federal Inustries Ltd, neuf mois clos 30 sept.: 1984, $10.40 millions ou $1.31; 1983, $2.26 millions ou 40 cents.

Geocrude Energy Inc., neuf mois clos 30 sept.: 1984, $5.84 millions ou 16 cents; 1983, $3.13 millions ou 10 cents.

Ivaco Inc., neuf mois clos 30 sept.: 1984, $26.52 millions; 1983, perte $3.68 millions.

MICC Investments Ltd, neuf mois clos 30 sept.: 1984, perte $55.29 millions ou $5.59; 1983, perte $2.49 millions ou $1.05.

Moore Corp. Ltd, neuf mois clos 30 sept.: 1984, $85.63 millions ou $2.94; 1983, $73.24 millions ou $2.58.

Scottish and York Holdings Ltd, neuf mois clos 30 sept.: 1984, perte $300,000; 1983, $5.1 millions.

St. Lawrence Cement, neuf mois clos 30 sept.: 1984, $10.1 millions ou $3.22; 1983, perte $800,000.

Whonnock Industries Ltd, neuf mois clos 30 sept.: 1984, perte $15.9 millions ou $2.45; 1983, $7.2 millions ou $1.11.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les affaires étaient calmes hier dans le marché canadien des obligations.

Le court terme était inchangé. Les moyen et long termes ont gagné un quart et un huitième de point, respectivement. Les obligations des provinces et des sociétés n'ont pas bougé.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 12.25 pour cent.

Les bons du trésor à trois mois donnaient un rendement moyen de 11.20 pc au lieu de 11.42 la semaine dernière, et ceux à six mois rapportaient 11.25 pc au lieu de 11.48.

MARCHÉ A TERME

Marché des valeurs à terme (Transactions combinées Toronto-Montréal) Par la PRESSE CANADIENNE

Bons du trésor du Canada, 91 jours, $1 million, multiples de $0.005.

	Haut	Bas	Cours Régl.	Var.	Cont Vig.
Déc 84	97.300	97.300	97.300	.025	430
Mar 85	97.310	97.305	97.305	.025	367
Jun 85	—	—	97.290	—	174
Sep 85	—	—	97.190	.015	5
Déc 85	—	—	96.900	—	—

Ventes: hier: 16 mercredi: 42.
Contrats en vigueur: mercredi 976.
Limite de fluctuation quotidienne: $0.150 plus ou moins cours de règlement.

Obligations du Canada, 18 ans, 9 %, quantité $100,000, base $100 (décimales à 1-32e)

	Haut	Bas	Cours Régl.	Var.	Cont Vig.
Déc 84	74-14	74-14	74-14	14	487
Mar 85	74-02	74-02	74-06	04	302
Jun 85	73-10	73-10	73-24	06	2650
Sep 85	—	—	72-00	06	2650

Ventes: hier 31; mercredi: 31
Contrats en vigueur: lundi: 6,089.
Limite de fluctuation quotidienne: 64-32 plus ou moins dernier cours de règlement.

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire.

Algoma Steel Corp., huit pc priv. A: 50 cents; payable le 1er déc. aux inscrits le 19 nov.

Canada Safeway Ltd, 4.40 pc priv.: $1.10; 1er janv., 1er déc.

Consumers Glass Co. Ltd: 20 cents; 30 nov., 16 nov.

Ford Motor Co.: 50 cents U.S.; 3 janv., 30 nov.

Imasco Ltd: 31 cents ou une action; 31 déc., 23 nov.

Lawson and Jones Ltd, classe B: $17 semestriel; 13 déc., 30 nov.

Melcor Development Ltd: 10 cents; 14 déc., 30 nov.

Rockwell International Corp.: 25 cents U.S.; 10 déc., 19 nov.

United Westburne Industries Ltd: 7.5 cents; 1er janv., 7 déc.

Union Gas Ltd, 5.5 % priv.: 69 cents; 31 déc., 4 déc.

Wajax Ltd, classe A: 12 cents; 28 déc., 14 déc.

Westburne International Industries Ltd: cinq cents; 1er janv., 7 déc.

Whonnock Industries Ltd, A: une action A équivalant à 13 1-3 cents; 30 nov., 16 nov.

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	août	403.35	403.77	3.3
Revenu du travail (millions $)	juil.	19,588.4	19,962.7	4.8
Personnes occupées (en millions)	sept.	11.16	11.51	1.9
Chômeurs	sept.	1,363,000	1,347,000	7.4
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	août	3,434.7	3,304.7	6.8
Appartenant aux fabricants (millions $)	août	32,575.4	32,411.6	8.9
Nouvelles commandes (millions $)	août	19,176.6	17,336.6	12.7
Commandes en carnet (millions $)	août	22,354.2	22,126.0	33.9
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	sept.	123.0	122.9	3.8
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	août	95.1	95.2	0.2
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	sept.	212.7	214.1	0.8
Sans charbon pétrole brut, gaz naturel	sept.	156.1	158.4	2.0
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	sept.	312.0	312.5	3.6
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	août	1,275.4	10059.2	4.2
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	sept.	9,545	84,572	−19.1
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	juil.	4,437	32,120	31.6
Production d'électricité (TW/h)	août	33.7	279.5	9.5
Production de gaz (millions de mètres cubes)	juin	6,921.5	50,617.2	5.7
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	juil.	8.0	51.4	9.1
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	août	9,011	74,132	28.2
Importations, base balance des paiements (millions $)	août	−8,059	−62,054	33.5
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	août	23.0	174.4	20.3
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	août	1,136.0	9,829.1	21.7
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	août	873.0	6,506.5	4.7
Livraisons des fabricants (millions $)	août	18,948.4	148,872.6	16.1
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	août	1,186.6	10.794.9	34.5
Ventes au détail (millions $)	août	9,768.3	73,432.8	9.5

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

DENRÉES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.76 le kg; No 93, $4.78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.869; coloré: $4.876.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.851 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.103; petit lait en poudre comestible, $0.474 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.352 le kg; lait de beurre, $1.947 le kilo.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.34 1-10; A-gros, $1.32 9-10; A-moyens, $1.27 8-10; A-petits, $0.92 3-10

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.30; A-gros, $1.29; A-moyens, $1.24; A-petits, $0.89; A pee-wee, $0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, nouvelles: $0.70 à $0.75 le 10 lb; $1.30 à $1.35 le 20 lb; $3.00 à $3.25 le 50 lb; Canada No 1 lavées, $4.00 à $4.50 le 50 lb; Ile du Prince-Edouard: $0.90 à $1.00 le 10 lb, $1.80 à $1.85 le 20 lb, $3.75 à $4.00 le 50 lb.

BESTIAUX

MONTREAL (PC) — Le total des arrivages cette semaine au marché aux bestiaux de Montréal comprenait 1,056 bovins, 1,252 veaux, 40 porcs et 12 moutons.

Les prix s'établissaient ainsi:

Bouvillons: $52-67.

Génisses: $45-54.50.

Vaches: D3: $44-$49.75; D5: $40-$44.

Taureaux: $52-57.75.

Bouvillons d'embouche: 400-500 lb: $78-87; moins de 400 lb: $79-84.

Génisses d'embouche de plus de 500 lb: $45-65.

Veaux de choix: $95-$111; bons animaux: $75-$95; moyens et communs: $50-$80.

Bons veaux de remplacement: $75-$108; moyens et communs: $59-$84.

Agneaux de plus de 80 lb: $78-82.

Truies: $45-47.75.

Prix moyen du porc ontarien, lundi: $69.55; mardi: $70.79; mercredi: $70.83.

LE DOLLAR CANADIEN

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, hier, en hausse de 11-25 et cotait $1.3163 contre la devise canadienne. La livre sterling a cédé 3-4 à $1.6717.

A New York, le dollar canadien a perdu 13-50 à $0.7597 et la livre a abandonné 1 à $1.2700.

LE BRIDGE

Les joueurs de Whist comme Bath aidèrent le bridge

par Charles-A. Durand

♠ ♥ ♦ ♣

Donneur: Sud
Vulnérables: Nord-Sud

Nord
♠ 5
♥ D V 8 3
♦ A 5 3
♣ A V 6 4 2

Ouest	**Est**
♠ R V 9 7 4	♠ D 10 8 6 2
♥ 10 6 2	♥ 4
♦ R D 10 8	♦ 9 7 6
♣ 8	♣ D 10 9 5

Sud
♠ A 3
♥ A R 9 7 5
♦ V 4 2
♣ R 7 3

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	1 ♠	3 ♥	3 ♠
passe	4 ♠	5 ♥	passe
passe	passe		

Entame: le Roi de carreau du joueur Ouest.

Le Coup de Bath consiste à refuser la prise de l'entame d'un Roi lorsque le déclarant possède la fourchette A V x dans la même suite. Si le défenseur tombe dans le piège en continuant le jeu de la même couleur, le déclarant fait facilement deux levées avec cette disposition de cartes ou s'il joue vers une autre couleur l'avantage va encore à l'exécutant du contrat qui souvent établira une gagnante lui permettant de défausser une perdante dans la couleur d'entame.

Cette main illustre une autre prise de main à retardement. C'est un coup habile que l'on emploie fréquemment depuis au-delà de deux cents ans alors que le whist, précurseur du bridge, était le jeu favori des grandes dames de Londres en villégiature à Bath.

Lors de ce genre de retenue, il arrive fréquemment que l'As soit dans la main du mort et le Valet chez le déclarant, ou vice versa, comme le démontre la main ci-dessus.

Arrêtons-nous à la bonne déclaration de Sud: il a passé à son deuxième tour d'enchères, après que Est eut déclaré 3 piques. C'était sage et nécessaire; il avertissait ainsi son partenaire que son ouverture de 1 coeur avait été faite avec les points requis sans rien contenir au-dessus d'un minimum. C'est dans des circonstances semblables que chaque déclaration doit être faite avec beaucoup de vérité et de précision dans le but de servir de base au partenaire pour un contre profitable ou pour la continuation des enchères. Ouest avec le soutien de son partenaire et seulement 1 trèfle ne craint pas d'aller à 4 piques et Nord gage 5 coeurs. C'est une enchère un peu prétentieuse; par ailleurs l'on sait que les grands joueurs gagent sur leurs mains à la limite extrême de leur valeur en points et pour les exécuter, ils font des prouesses bien classiques telles ce coup de Bath, les impasses, l'établissement d'une levée affranchie par le laisser-passer ou une coupe bien dirigée, ou autres subterfuges.

Suivons avec plus de détails le jeu de la carte du déclarant. Après avoir refusé de capturer ce Roi de carreau, il voit Ouest jouer pique; le déclarant s'empare de cette carte et avec promptitude il perçoit le plan à suivre pour gagner son contrat. Il établira un trèfle sur lequel il écartera un carreau perdant. Jouons avec détails: Sud est en main avec l'As de pique; il soutire les atouts adverses, joue son Roi de trèfle et donne un trèfle à l'adversaire Est. Celui-ci joue un carreau dont s'empare Sud avec l'As du mort. L'As de trèfle est joué et un quatrième trèfle est coupé par le déclarant. Ce n'est qu'à ce moment que le 3 de pique est coupé par le mort dans le but de lui donner la main et le 5ième trèfle est joué sur lequel le carreau perdant est écarté. Si Sud avait joué l'As de carreau sur la première carte d'entame par Ouest, il n'aurait pas accompli son contrat car il aurait perdu 2 carreaux et un trèfle ce qui aurait été une levée de chute.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Balance commerciale américaine

Un déficit record de $ 33.3 milliards

WASHINGTON (AFP) — Le déficit de la balance commerciale des États-Unis calculé sur la base de la balance des paiements a atteint le record de $33.3 milliards au troisième trimestre contre 25.7 milliards le trimestre précédent, a annoncé hier le département du Commerce.

Pour les neuf premiers mois de l'année, le déficit ressort ainsi en rythme annuel à $113.2 milliards contre 61.1 milliards pour la totalité de 1983.

Toujours en rythme annuel, les importations américaines ont progressé de 27% à la fois en volume et en valeur au cours des neuf premiers mois de l'année, par rapport à 1983. Leur valeur annuelle, en hausse de $69.9 milliards, s'est chiffrée à $331.2 milliards.

De leur côté les exportations américaines ont augmenté de 7% en volume et de 9% en valeur, soit 17.8 milliards, pour atteindre $218 milliards en rythme annuel.

La progression des importations américaines depuis le début de l'année a reflété essentiellement une augmentation des importations de produits non pétroliers, et en particulier de biens d'équipement, de biens de consommation et d'automobiles.

Les importations pétrolières américaines ont atteint en moyenne 5.61 millions de barils-jour pendant les neuf premiers mois de l'année (contre 5.20 mbj en 1983). Leur valeur annuelle s'est élevée à $57.6 milliards, soit 7% ou 3.8 milliards de plus qu'en 1983.

Pour les neuf premiers mois de l'année, le déficit commercial des États-Unis avec l'Europe occidentale s'est élevé, en rythme annuel, à $15.9 milliards contre 1 milliard seulement en 1983.

Vis-à-vis du Japon et des pays nouvellement industrialisés d'Extrême-Orient (Hong Kong, Singapour, Corée du Sud et Taiwan), il s'est élevé respectivement en rythme annuel à $34.7 milliards (contre 19.6 milliards pour l'ensemble de 1983) et à 21.2 milliards (contre 10.7 milliards en 1983).

Le département du Commerce précise qu'au cours du troisième trimestre, les importations américaines ont progressé de 11% en volume et de 10% ou $7.9 milliards par rapport au trimestre précédent pour s'établir à $88.3 milliards.

Au cours de la même période, les exportations américaines se sont inscrites de leur côté en hausse de 2% en volume et de 1% ou 0.4 milliard en valeur pour atteindre $55 milliards.

Toujours au troisième trimestre, l'accroissement du déficit commercial global des États-Unis a reflété principalement une aggravation marquée de leurs déficits envers les pays nouvellement industrialisés d'Asie (7.2 milliards contre 4.1 milliards au second trimestre), le Japon (10.4 milliards contre 7.9) et l'Europe occidentale (5.7 milliards contre 3.3).

Au mois de septembre

Le surplus commercial du Canada atteint près de $ 2 milliards

OTTAWA (PC) — Le Canada a exporté pour $1.9 milliard de plus en produits de toutes sortes qu'il n'en a importé durant le mois de septembre, mais tant les exportations que les importations ont fléchi au cours de cette même période, par rapport au mois d'août, signale Statistique Canada.

L'agence gouvernementale note que le surplus commercial pour les neuf premiers mois de l'année 1984 s'établit à $15.3 milliards, en hausse de $1.9 milliard au regard de la période correspondante l'année dernière.

Le surplus commercial de septembre égal presque le record de $2.1 milliards enregistré en juin et en juillet de cette année. Une recrudescence des importations en août a réduit le surplus commercial à $1.4 milliard pour ce même mois.

Durant le mois de septembre, cependant, les exportations sont tombées de 3.8% à $9.8 milliards, tandis que les importations ont régressé de façon plus prononcée encore, tombant de 10.1% à $7.9 milliards.

Statistique Canada dit que les automobiles et les pièces détachées pour les véhicules moteurs y sont pour beaucoup dans la situaion commerciale de septembre. En effet, dans la chute de $385 millions dans les exportations, les produits automobiles à eux seuls représentent un fléchissement de $315 millions.

Par contre, la même situation s'est produite dans le domaine des importations qui ont régressé de $890 millions, dont près de la moité est attribuable aux importations des voitures et des avions.

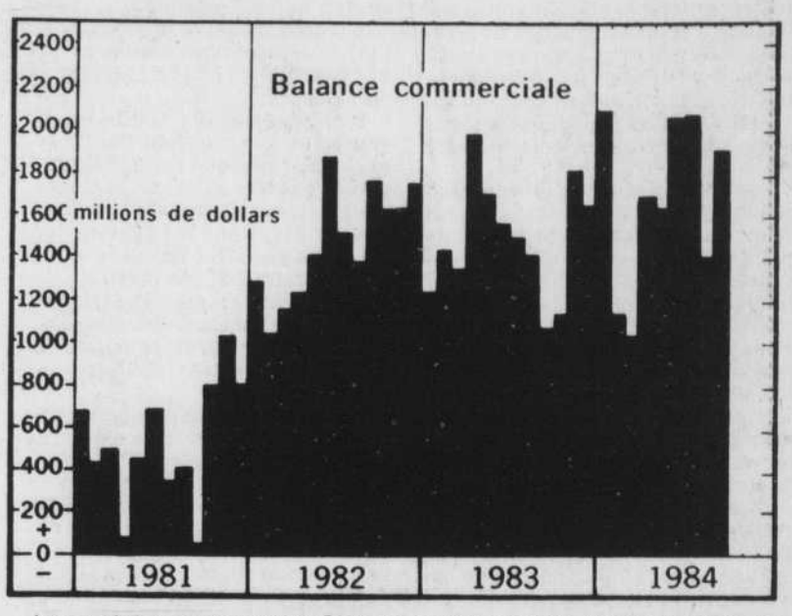

Le surplus commercial du Canada a atteint $ 1.9 milliard au mois de septembre selon Statistiques Canada. Cet excédent représente $ 500 millions de moins que ce que le Canada avait enregistré comme surplus au cours du mois d'août dernier. Les exportations canadiennes en septembre se sont chiffrées à $ 9.7 milliards tandis que les importations se sont élevées à $ 7.8 milliards.

Pour neutraliser les effets négatifs du déficit budgétaire des USA

Les milieux financiers américains tentent d'apporter des solutions

PARIS (AFP) — Les effets du déficit américain — budgétaire et commercial — dépassent largement les frontières de l'Union et les milieux financiers s'interrogent actuellement sur les décisions que la nouvelle administration pourrait prendre pour le limiter.

La réduction du déficit budgétaire, estiment les experts, allégerait d'autant le besoin de financements extérieurs et permettrait donc de réduire les taux d'intérêt. Du même coup, le dollar, dont l'ascension a été déclenchée par la hausse du loyer de l'argent, perdrait de son attrait pour les investisseurs.

La baisse du dollar faciliterait alors les exportations américaines et rendrait moins compétitifs les prix des industriels étrangers sur le marché des États-Unis et on assisterait alors au rééquilibrage voire à un excédent du commerce extérieur des USA.

Actuellement, le déficit budgétaire est estimé à près de $180 milliards et celui du commerce extérieur à $130 milliards. Dans n'importe quel autre pays, notent les experts, une telle situation aurait déjà fait fondre le cours de la monnaie. et aux États-Unis au contraire, le dollar n'en est que plus florissant.

En effet, le déficit n'est qu'une partie de la stratégie économique des USA qui a permis la reprise de l'activité intérieure et dopé le dollar. L'équipe du président Reagan a choisi de soutenir la relance par les dépenses budgétaires, d'où un creusement du déficit. Celui-ci atteignait $60 milliards en 1980, $110 milliards en 82 et passé à $175,3 milliards en 1984.

Parallèlement, la baisse des impôts et les aides fiscales à l'investissement ont relancé la demande intérieure, permis la modernisation de l'industrie et du même coup amorcé la reprise qui a fait boule de neige. Les experts les plus sourcilleux font remarquer que la reprise a finalement été financée par les capitaux étrangers: au départ les investisseurs ont profité de taux d'intérêt supérieurs à ceux du reste du monde et ensuite ils ont recherché des placements dans l'industrie qui obtenait des bénéfices plus substantiels qu'ailleurs. Et pour cela ils ont acheté du dollar en masse, ce qui explique l'envolée du billet vert.

La question est désormais de savoir si cette situation peut continuer. Actuellement les milieux financiers semblent préoccupés par l'ampleur du déficit américain qu'ils considèrent comme un facteur de déséquilibre. Mais il ne s'agit pas encore de défiance à l'égard de l'économie américaine et même en perdant un peu de terrain, le dollar reste la devise-fétiche des marchés des changes.

En outre, les experts relèvent que la baisse des taux d'intérêt américains ne suffirait pas à décoter fortement le dollar. Car il «profite» également de l'ampleur de l'endettement international, libelle environ aux deux tiers en dollars, et dont les échéances stimulent les achats de billets verts.

Toutefois, un certain nombre d'analystes, y compris aux États-Unis, craignent un retour à la récession si les taux d'intérêt restent si élevés et le déficit budgétaire aussi important. Généralement, les observateurs de la politique américaine estiment que le président Reagan devra tôt ou tard s'attaquer au problème du déficit, sans doute en relevant les impôts.

En fait, le budget actuel court jusqu'à l'automne 85, et les éventuelles décisions seront annoncées au plus tôt au début de l'année pour se réaliser au dernier trimestre. Il n'y a donc aucune raison d'attendre dans les prochaines semaines un changement de politique économique qui pourtant préoccupe déjà les marchés des changes.

Le dollar US clôture à 9.021 francs

PARIS (AFP) — Le dollar a regagné hier une partie du terrain qu'il avait perdu la veille.

À New York par exemple, le dollar s'est redressé à l'ouverture, cotant 2.9380 d-marks contre 2.9072 mercredi en clôture, à 9.021 francs français contre 8.93, à 2.4158 francs suisses contre 2.3990 et à 0.8134 livre sterling contre 0.7824.

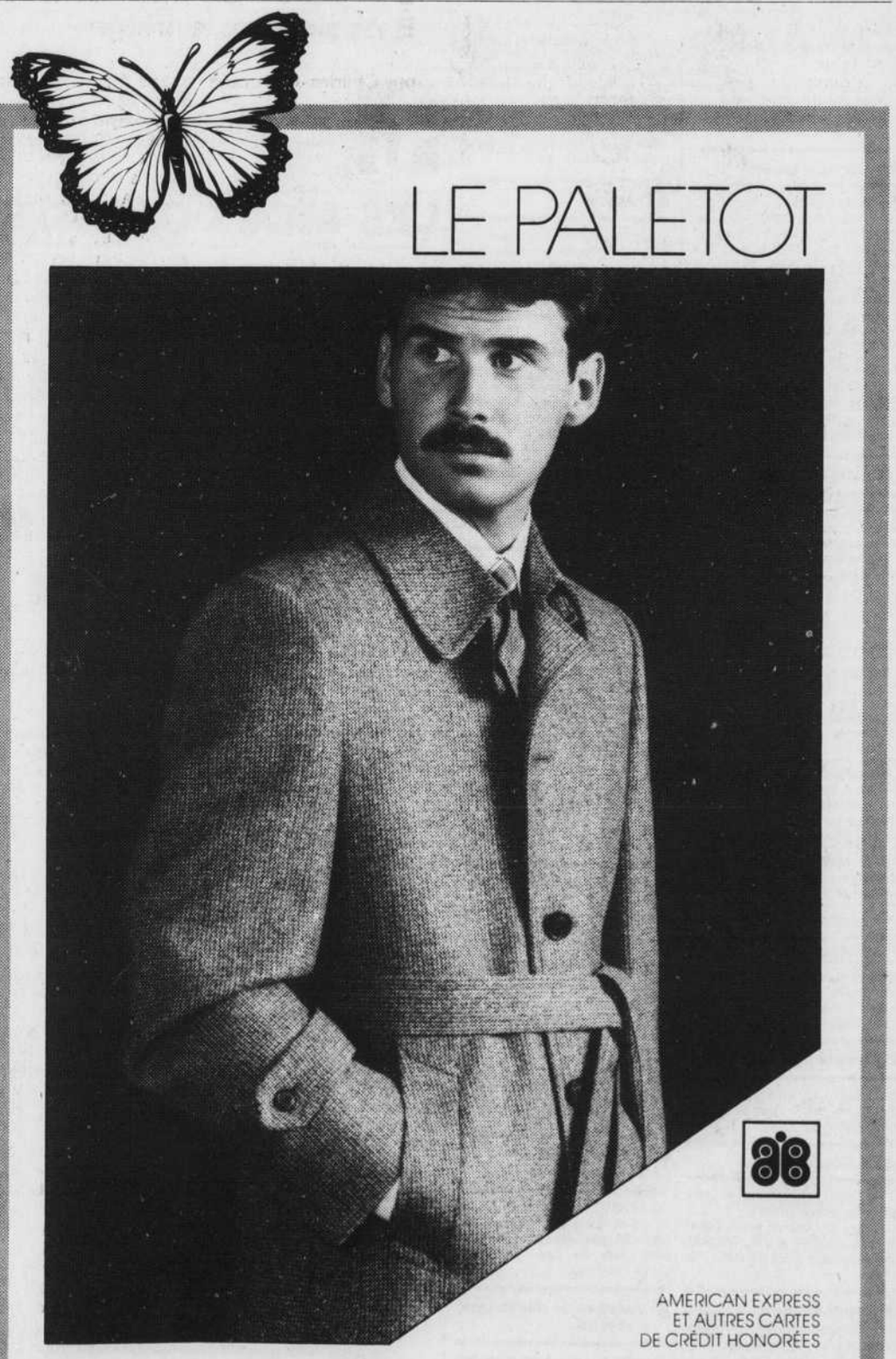

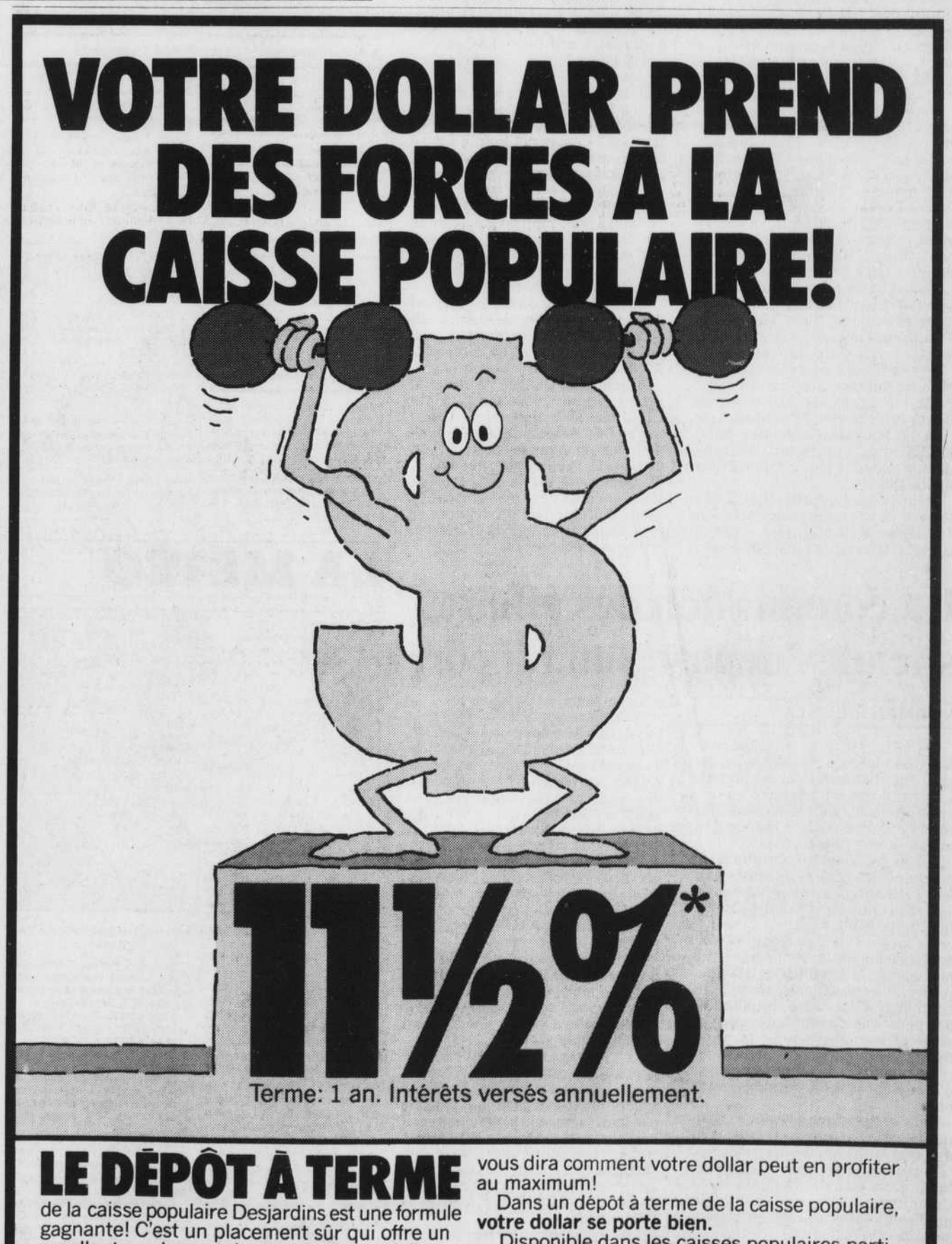

Le MAS n'a pas encore arrêté les priorités pour son réseau de CLSC

RENÉE ROWAN

Où et quand se fera l'implantation des 46 nouveaux locaux de services communautaires (CLSC) qui viendront parachever le réseau d'ici 18 mois tel qu'annoncé par le ministre des Affaires sociales il y quelques semaines?

Aucun échéancier n'est encore disponible et il est impossible pour l'instant d'obtenir un ordre de priorité dans la mise en place des nouveaux CLSC, répond Micheline Paradis, du cabinet du Dr Camille Laurin. Une seule chose est assurée: l'implantation de 25 à 30 CLSC avant la fin de mars 1985: pour les autres, cela devrait se faire avant le 31 mars 1986. Le ministre compte annoncer l'ouverture de chaque nouveau CLSC au fur et à mesure que les décisions seront prises. La direction des services communautaires du MAS a déjà soumis ses priorités au ministre qui a le dernier mot à dire dans ce dossier.

« L'arbitrage n'est pas encore fait, ajoute Mme Paradis. Nous devons tenir compte du dynamisme du milieu et de l'état des besoins de la population. » Il est évident que les pressions exercées par chaque comité promoteur ne sont pas étrangères aux décisions. L'avis des conseil régionaux de la santé et des services sociaux entre aussi en ligne de compte.

Le comité promoteur est constitué de personnes qui, soit en leur nom propre ou au nom d'organismes qu'elles représentent, revendiquent auprès du ministre des Affaires sociales un CLSC sur son territoire. Le comité promoteur est le maître-d'oeuvre de l'immense travail de sensibilisation et de mobilisation qui doit se faire dans le milieu, auprès de la population, de certains groupes de représentants politiques et d'établissements du réseau des Affaires sociales pour revendiquer un CLSC.

« La création d'un CLSC est un geste politique », rappelle le guide d'implantation d'un CLSC publié par la Fédération, ajoutant que le ministre est attentif au député qui demande un CLSC pour son comté et au mouvement d'une communauté qui revendique un CLSC publiquement.

C'est dans les régions de Montréal et de Québec où il y a le plus de trous dans le réseau à compléter. Dans la région 06A (Montréal métropolitain), il reste 18 CLSC sur 39 à créer, alors que dans la région 03 (Québec), il y en a encore 12 à implanter sur 28. Des fusions sont aussi à prévoir dans ce dernier district.

Voici la liste des districts qui restent à doter dans la région de Montréal métropolitain: Ahuntsic-Sault-aux-Récollets, Anjou, Côte-des-Neiges-Ouest, Côte Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Lachine-Ville Saint-Pierre-Dorval, Lasalle, Mercier-Est, Mercier-Ouest, Mont-Royal-Outremont, Notre-Dame-de-Grâce-Montréal-Ouest, Nouveau Bordeaux, Pointe-Claire, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Saint-Michel, Saint-Paul et Verdun. Deux autres CLSC, Lafontaine et Villeray-Nord, sont en voie d'implantation et devraient entrer en fonction d'ici deux mois environ.

Les districts à pourvoir dans la région de Québec sont: Baie Saint-Paul, Beauceville-Saint-Joseph, Beauport, Charny, D'Assise-Maizerets, La Malbaie, Les Saules, Lévis, Rivière-du-Loup, Sainte-Anne-de-Beaupré-Ile d'Orléans, Sainte-Foy et Vieux Québec.

Pour les districts de CLSC à l'extérieur des communautés urbaines de Québec et de Montréal, le découpage territorial correspond à celui des nouvelles municipalités régionales de comté (MRC). Cette décision du MAS rejoint des orientations gouvernementales majeures en terme de décentralisation. La concordance des territoires de CLSC et de MRC devrait aider à mieux articuler des collaborations avec des instances hors réseau, estime-t-on au ministère.

Dans la région 01 (Gaspésie), les 12 CLSC prévus sont déjà en place, alors que dans la région 02 (Saguenay-Lac Saint-Jean), il reste trois districts sur neuf à doter: Arvida, Chicoutimi, Jonquière-Kénogami. Dans la région 04 (Centre du Québec), six districts sur douze sont à pourvoir: Cap-de-la-Madeleine, Drummondville, Haute-Mauricie, Maskinongé, Shawinigan-Grand-'mère et Trois-Rivières, alors que dans la région 05 (Estrie), il n'en reste que deux sur huit: Coaticook et Magog.

Dans la région 06B (Laurentide-Lanaudière), le déficit est de quatre sur onze: Joliette, Lachute, Repentigny-L'Assomption, Saint-Adèle. Dans la région 06C (Montérégie ou région sud de Montréal), les 20 CLSC prévus sont déjà créés; la situation est identique dans la région 07 (Outaouais) où 10 CLSC sont en opération.

Dans la région 08 (Abitibi-Témiscamingue), sur les huit CLSC prévus, il ne reste que celui d'Amos à mettre en place alors que pour la région 09 (Côte Nord), c'est complet, dix sur dix. Dans les régions 10A (Kativik) et 10B (Baie James), il n'y a aucun CLSC de prévu.

En tenant compte des fusions à opérer dans quelques districts, le réseau complet devrait comprendre, une fois achevé, 166 CLSC à travers le Québec.

En attendant l'implantation des CLSC dans les districts non pourvus de la région de Montréal, le Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain (CSSSRMM) a mis sur pied des équipes de services de première ligne visant à regrouper l'ensemble des programmes socio-sanitaires dispensés par des organisations distinctes. Il existe actuellement 16 équipes dans autant de districts.

Ces équipes de services de première ligne sont destinées à devenir les futurs CLSC. Elles sont dotées d'une structure administrative appelée « comité aviseur », structure qui ressemble à celle d'un conseil d'administration de CLSC et avec des responsabilités à peu près similaires.

Il reste donc encore deux districts où il n'y ni CLSC ni équipe de services de première ligne, soient Dollard-des-Ormeaux et Pointe-Claire. Ce qui ne veut pas dire que la population soit privée pour autant de services: dans le premier cas, le Centre de services sociaux Ville-Marie assume des programmes socio-sanitaires tandis que dans le deuxième, cela est fait par le département de santé communautaire (DSC) du centre hospitalier Lakeshore.

Pour savoir où contacter les équipes de première ligne, le public n'a qu'à téléphoner au service à la population du CSSSRMM, en composant le 286-5675.

Ailleurs, au Québec, la situation est différente. Quand il n'y a pas de CLSC dans un district, il faut s'adresser au DSC de l'hôpital de sa région pour les services de santé (cours prénatals, vaccination, hygiène industrielle, etc) et au centre de services sociaux pour les services sociaux (problèmes de dépannage, problèmes de couple ou problèmes scolaires, hébergement, etc).

Les syndiqués de l'hôpital Notre-Dame réclament la tenue d'une enquête publique

RENÉE ROWAN

Les quelques 3,000 travailleurs des sept syndicats de l'hôpital Notre-Dame réclament une enquête publique sur la situation dans cet établissement, avant que le ministère des Affaires sociales mette en application des solutions qui pourraient être « inadéquates ».

Le ministre Camille Larin doit en effet tirer la ligne, au cours des prochaines semaines, dans ce dossier qui traîne depuis maintenant presque une année. Il annoncera les mesures qui devront être prises par l'établissement pour atteindre l'équilibre budgétaire et éponger son déficit qui est de $7.6 millions, le plus important des établissement de santé du Québec.

« Depuis 1979, ont rappelé les dirigeants syndicaux, il y a eu des coupures de $15 millions. L'équivalent de 450 postes à temps complet a disparu. Les compressions budgétaires ont amené une diminution de 9 % des heures travaillées directement auprès des patients et de 24 % dans les services indirects, mais non moins essentiels, que sont le service alimentaire, l'entretien ménager, la pharmacie, etc. Pourtant chaque année, Notre-Dame se retrouve avec un nouveau « déficit » et tout recommence. » Pour ces travailleurs, il est plus que temps d'aller au fond de la question et de voir où se situe véritablement le problème, ont- il déclaré hier en conférence de presse.

D'une part, notent-ils, dans leurs échanges privés, les principales parties impliquées mettent de l'avant leurs hypothèses. L'administration locale parle de sous-budgétatisation; le ministère soutient qu'il s'agit de développements excessifs et non autorisés. D'autre part, tous les éléments permettant de porter un jugement sur la qualité de l'administration à l'hôpital Notre-Dame ne sont pas connus du public.

« Quelles sont les lacunes administratives? Y en a-t-il? S'agit-t-il de sous-budgétatisation ou de sur-développement? La lumière est loin d'être faite dans ce dossier et rien nous permet de faire le partage des choses », affirment les porte-parole des employés de l'hôpital, qui ont obtenu une rencontre privée avec le Dr Laurin vendredi dernier, afin de lui soumettre leur demande d'enquête.

La réaction du ministre n'a pas été négative, affirment les représentants des syndiqués qui espèrent obtenir l'appui des professionnels de l'hôpital et de la population.

Le ministre des Affaires sociales Camille Laurin a proposé à la direction de l'hôpital Notre-Dame d'éliminer 80 lits afin de rétablir sa santé financière.

En réponse à une question du député libéral de Brome-Missisquoi Pierre Paradis, M. Laurin a précisé hier que l'administration de ce centre hospitalier montréalais lui avait proposé l'alternative suivante: ou bien fermer son centre d'obstétrique ou bien éliminer 174 lits.

"J'ai longuement considéré cette demande en fonction des intérêts des malades, des besoins des malades et j'ai pensé que cette solution n'était pas la bonne", a expliqué M. Laurin avant d'annoncer sa proposition.

Le mnistre a ajouté que le déficit budgétaire de l'hôpital Notre-Dame était le plus important du Québec et qu'il faut le corriger pour atteindre un équilibre "qui correspond à la capacité de payer de la population".

Le député Paradis a profité de la visite de son chef Robert Bourassa à l'hôpital Notre-Dame pour poser sa question.

Campagne contre *Penthouse*

Le numéro de décembre de la revue *Penthouse* fait l'objet d'une véritable campagne nationale de protestation de la part de groupes de femmes qui exigent son retrait des kiosques.

Hier à Montréal, une trentaine d'hommes et de femmes, membres de groupes associés au Comité canadien d'action sur le statut de la femme, ont manifesté devant le Palais de Justice exigeant l'adoption de lois plus strictes en matière de diffusion de matériel « endossant la violence sexuelle ».

Plus tôt cette semaine de semblables manifestations ont eu lieu à Vancouver et à Toronto.

Les manifestants dénoncent particulièrement un reportage photographique, contenu dans le numéro de décembre de la revue *Penthouse*.

Intitulé Sakura, le reportage présente des femmes ligotées et suspendues à des arbres.

De telles scènes se rapprochent selon les manifestants du contenu violent des « pires magazines pornographiques » et indiquent un glissement vers une plus grande violence sexuelle des revues de type Penthouse.

De nombreux télégrammes ont été expédié au ministre de la justice, M. John Crosbie, demandant que des poursuites pour « obscénité » soient intentées contre Penthouse.

Les protestations ont jusqu'ici recueilli un certain succès.

A Ottawa, la chaîne W.H.Smith a demandé à ses succursales de retirer le numéro de décembre de ses étalages.

Le distributeur John C. Bach aurait fait savoir à *Penthouse* qu'il cesserait de le distribuer s'il continuait de publier de tels reportages.

La commission des affaires sociales dépose son rapport

NORMAN DELISLE

QUÉBEC (PC) — Une grand-mère assistée sociale a pris en charge son petit-fils abandonné par ses parents. La grand-mère a réclamé que ses prestations d'aide sociale soit ajustées en conséquence mais sa demande a été rejetée.

La loi de l'aide sociale interdit en effet que des grands-parents ayant leur petit-enfant à charge soient considérés comme une famille pour les fins de prestations.

La loi devrait être modifiée à cet égard, souligne dans son dernier rapport annuel la Commission des affaires sociales, un tribunal administratif chargé d'entendre les plaintres des personnes insatisfaites de décisions prises à leur sujet dans le domaine des affaires sociales.

Le rapport de la Commission vient d'être déposé à l'Assemblée nationale.

On y souligne que souvent, la Commission des affaires sociales rend des décisions qui lui apparaissent "anormales" mais elle est obligée de la faire car elle est liée par la loi. La Commission invite cependant les députés à modifier ces lois qui paraissent discriminatoires.

Ainsi, la Commission suggère dans son dernier rapport que les grands-parents puissent, dans des circonstances exceptionnelles, être reconnus comme chefs de famille aux fins de recevoir l'aide sociale s'ils ont à assumer la garde réelle de leurs petits-enfants.

La Commission des affaires sociales cite dans son dernier rapport annuel d'autres cas du même genre auxquels elle a dû faire face.

Ainsi, des prestations de déménagement allant jusqu'à $200 peuvent être versées à une assistée sociale obligée de déménager pour des raisons de santé ou de salubrité.

"L'aide ne peut être versée pour payer des déménagements nécessités par d'autres motifs qui sont tout aussi valables", souligne-t-on dans le rapport, après que la Commission ait dû refuser une aide financière à une assistée sociale qui a dû déménager à cause du comportement violent de son conjoint séparé de fait.

Par ailleurs, un assisté social peut percevoir des prestations s'il est propriétaire d'une résidence, à condition que la valeur de l'équité nette de cette résidence ne dépasse pas $40,000.

Ce montant n'a pas été modifié depuis juillet 1980 et la Commission des affaires sociales recommande qu'il soit réévalué "considérant la hausse générale de la valeur des maisons depuis quatre ans".

La Commission relève par ailleurs la pratique administrative par laquelle les prestations d'aide sociale sont diminuées d'un montant de $25 par mois lorsque le bénéficiaire doit un remboursement au ministère. Dans le cas où le bénéficiaire conteste sa dette, il ne devrait pas y avoir de retenue jusqu'à ce que la cause ait été entendue, d'après la Commission.

Cette pratique "ne respecte pas suffisamment le droit d'appel du bénéficiaire et la Commission recommande aux autorités de prendre les mesures nécessaires pour que cesse cette pratique administrative", conclut-on dans le rapport.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
844-3361

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Du lundi au vendredi de 9h à 16h30
Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.
Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6
NOUS ACCEPTONS
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ **Ameublement**

Set de chambre 1920 en noyer massif, 4 morceaux, miroir bisauté, 1 700$. Acheteurs sérieux seulement. Après 17h: 273-5872. 12-11-84

■ **Animaux**

Abyssin, femelle, très agréable compagne, exelliente reproductrice, 738-0140. 12-11-84

■ **Antiquités**

Chandelier 6 branches, cristal de bohème, 336-9118. 12-11-84

Encan d'antiquités, dimanche 11 novembre au 2019 Boul. Taschereau, La Belle Époque Antique. — (514) 562-3946. 12-11-84

■ **Autos à vendre**

Mercedes, année 1984, modèle 190, 4 portes, toit ouvrant, couleur grise, 18,000 km, 26 000$. Pour informations: Martine Perreault, Midair Services Ltée, 866-4195 entre 9h et 17h. J.N.O.

VOLVO 1978, haut millage d'autoroute mais condition impeccable, moteur, batterie, pneus neufs, 3 500 $. 845-7229. 10-11-84

■ **App./logements**

OUTREMONT, grand 6½ chauffé, 3 c.c., 2 s.b., eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, immeuble de classe, 750 $ — 272-5961. 12-11-84

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus, 6 à 12 mois. Troc-Vacances, 288-4194. 28-11-84

Centre-sud, grand 3½ rénové, 2e étage, non chauffé, libre 1er décembre, 340$, 525-1074, après 20h, 521-4610. 20-11-84

OUTREMONT rue Lajoie, grand 5½ chauffé, très propre, eau chaude, 2e étage, 650 $, 271-7247 ou 274-2601. 10-11-84

WESTMOUNT, 6½, rue Victoria, nord de Sherbrooke, partiellement rénové. 650$. Libre immédiatement. 495-8671. 12-11-84

Édouard-Montpetit, près du boisé, 5 pièces, chauffé, rénové, appareils, très éclairé, 495$. — 389-2090 — 735-6743. 16-11-84

Centre, 4 entièrement rénové, non chauffé, laveuse/sécheuse, 450$, 681-1949, après 20h 931-1156. 12-11-84

Métro Crémazie, grand 7½ avec s.s., boiseries, vitraux, libre immédiatement, 550$ non chauffé, 381-5043. 12-11-84

■ **App. à partager**

FEMME dans la quarantaine désire partager 6½ dans OUTREMONT avec femme de 40 à 55 ans. Références exigées. Après 18 heures: 279-4241. 15-11-84

5½ à partager avec personne sérieuse, 360$ divisé par 2, avenue du Parc près Mont-Royal. André 286-9541. 12-11-84

■ **Bureaux à louer**

ÉDIFICE de 2 étages à vocation professionnelle coin St-Denis/Rachel. 1er niveau 20 x 70 et à louer en tout ou en partie ainsi que l'atelier adjacent 35 x 40, 284-3106. 12-11-84

276 ST-JACQUES, 2525 p.c., suite de bureaux pour professionnels, bonne finition, sous-location jusqu'en février 1987. Renseignements Doris Bouchard 849-7037. 12-11-84

Bureau 1300 p.c., divisé en 6 pièces, près métro Berri, frais peint, 500$, 844-0770. 12-11-84

BERRI/VIGER, 600 p.c., maison victorienne. 288-9969. 15-11-84

■ **Chalets à louer**

St-Donat Lac Ouareau, maison québécoise, 3 c.c., foyer, lave-vaisselle, laveuse/sécheuse, près centres de ski, 2 500$ saison + chauffage. Après 5h 489-7062 ou 282-0223. 12-11-84

VERMONT, maison de ferme en pierre, 5 c.c., foyer, site de choix, novembre à avril. — 933-7039 — (809) 933-8366. 12-11-84

Sortie 100 Autoroute des Cantons de l'Est, Lac Libby, 3 c.c., chauffage électrique, foyer, laveuse/sécheuse, 1er décembre/1er avril, semaine: 766-7710, fin de semaine: 297-3251. 12-11-84

Chalet hivernisé sur lac Memphrémagog, 4 c.c., Franklin, 10 min. Orford, 30 min. Owls Head, janvier à mai, 2 600$, chauffage non compris. — 932-0924 ou (819) 843-0527. 12-11-84

Prévost, 65 km., grand chalet ski, en alternance, 12 fin de semaine, 2 000$. — 739-6157 — 1-224-7119. 12-11-84

Magog-Orford, chalet hiver, foyer, 3 chambres, à louer saison, pour famille. F. Gagnon 648-8286. 10-11-84

ORFORD SUR LE LAC, Eastman, meublé, chauffé, 3 c.c., saison. — Semaine: 331-3055. Week-end: 1-297-3605 12-11-84

■ **Chalets à partager**

Recherche 3 à 5 personnes, (25-35 ans) location chalet près pistes ski de fond. Charles: 733-1576. 12-11-84

■ **Chalets à vendre**

À VAL-DAVID, chalet suisse, près pentes de ski, terrain 20 000 pi., 3 c.c., 2 s.b., foyer, tout meublé, lave-vaisselle, 51 000 $. Entre 9h et 17h, 843-2432, fins de semaine (819) 326-7096. 12-11-84

■ **Condominiums à louer**

MIAMI BEACH, quartier résidentiel, luxueux condo. Tout équipé. Couple, saison. 737-5515 — 1(819)-327-2551. 01-12-84

■ **Copropriétés à vendre**

À deux pas du Mt-Royal, 5½ pièces rénovées, façade de pierres, bois franc, murs de briques, etc., 31 500$, 521-2624. 10-11-84

■ **Cours**

Cours de conversation anglaise. Professeur qualifiée et dynamique. Débutants et avancés. Quartier d'Outremont. Téléphonez 739-5926. 12-11-84

■ **Condominiums à vendre**

OUTREMONT
vous attend
1425 ouest,
Bernard
app. 3
Magnifiques 5 1/2 rénovés à neuf
site enchanteur
64 600$ à 78 000$
Visite sam. & dim.
1 hre à 5 hres P.M.
352-4496
Gilles

12-11-84

■ **Déménagement**

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

■ **Disques**

Collection de 13 disques, réalisée en 1964, enregistrement de sketches de l'émission « Chez Miville ». Réalisée en nombre limité. Soir: 482-4178. 12-11-84

■ **Divers**

Centre ville près métro, bistro connu disponible pour réunions de fêtes en privé ou repas causerie, lancements, production spectacles, etc. Console et micro de qualité sur place. Pour arrangements avantageux: 678-1209 après 10h AM. 12-11-84

Manteau vison Back Diamond 10 ans, chapeau/turban ocelot, 2 peaux, neufs, succession, 1 300$, 733-1460. 12-11-84

■ **Instruments de musique**

Piano Yamaha style provincial français, excellente condition, 3 600$, 486-7851. 12-11-84

■ **Livres**

OFFRE EXCEPTIONNELLE. Dans la Bible, la Parole de Dieu nous trouvons la réponse à nos nombreuses questions. Si vous ne possédez pas la Bible, nous vous l'enverrons par poste, sur demande, gratuitement et sans obligation. Les Saintes Écritures, C.P. 677, Hawkesbury, Ont. K6A 3C8. 03-12-84

■ **Maison de campagne à louer**

NORD, près pistes de ski, magnifique maison ancienne, 4 c.c., 15 décembre/30 janvier, prix à discuter, 514-271-1874. 12-11-84

Lac Memphrémagog Austin, 4 c.c., foyer, tout fournis, 1er décembre/1er mai, 5 000$, références, 274-2952. 12-11-84

À Ste-Agathe, maison de campagne à vendre ou à louer, foyer, chauffage électrique, tapis mur à mur, grand terrain, 277-2707. 17-11-84

■ **Maisons à louer à l'étranger**

SUD FRANCE, maison dans village à 12 km de Montpellier, 100 km de Marseille. Salle de séjour, 3 chambres, cuisine, salle de bain, jardin. 843-3452. 12-11-84

■ **Maisons de campagne à vendre**

St-Benoit du Lac, chalet suisse, vue panoramique, 2 c.c., grand terrain paysagé, proximité de l'abbaye et de 5 centres de ski. 819-472-5681, 843-0995. 12-11-84

■ **Occasions d'affaires**

DESIGNER d'expérience (costumes, accessoires et décors) cherche associé(e), 521-1746. 12-11-84

■ **Propriétés à louer**

N.D.G., secteur "in", rénové 5½ - 6½, terrasse, jardin, chauffé, 550$, 4468 Melrose, 484-7324. 10-11-84

■ **Offre d'emploi**

RELEVEZ UN NOUVEAU DÉFI. Augmentez votre revenu en travaillant à l'étranger. Les services de professionnels, d'ouvriers qualifiés et de manoeuvres sont avidement recherchés par diverses compagnies opérant dans des pays tels l'Arabie Saoudite, le Koweit, également en Alaska et aux Territoires du Nord-Ouest. Pour vous procurer notre toute récente publication et pour savoir comment vous prévaloir de notre garanti spéciale, veuillez acheminer votre nom et adresse à: WORLD WIDE OPPORTUNITIES, C.P. 727, Succursale F, Toronto, Ontario. M4Y 2N6 10-11-84

HOMME À TOUT FAIRE, langue portugaise pour vivre dans une famille nombreuse. Travaux divers incluant chauffeur, entretien de voiture et de terrain, domestiques et jardinier. S'adresser de 10h à 12h et de 14h à 16h, 937-8189. 10-11-84

■ **Offres de services**

TRAITEMENTS DE TEXTES, manuscrits de tous genres: thèses, articles, publications, etc. Anne-Marie 287-1082 (métro Laurier). 12-11-84

Maître-électricien, contracteur: résidentiel, commercial, industriel. Spécialité: chauffage électrique. Bas prix. Estimation gratuite. — 651-5186. 10-11-84

Disponible pour travaux de dactylographie de tous genres, bilingue, expérimentée, bureau: 598-6313, résidence: 728-7745. 12-11-84

■ **Offres de services**

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O

■ **Propriétés à vendre**

N.D.G.: très grand duplex, revenu 24 000 $, foyers, garages, immense terrasse, boiseries chêne, 195 000 $. Éloi Gendron, courtier, 766-0962. 20-11-84

N.D.G. limite Westmount. Grande maison semi-détachée très élairée, 4 c.c., chambre principale 25 pi. Cheminées. Impeccable. Occupation immédiate. Sur rendez-vous ou dimanche 2h à 4h, 149 000$, 932-6801. 12-11-84

VERDUN, particulier, duplex impeccable, très luxueux, armoire de chêne. Libre 1er décembre. 69 500$. 769-1913. 10-11-84

Outremont adjacent rue Plantagenet, duplex 6½, 7½, 155 000$ sans agent. 737-4232. 22-11-84

■ **Société-Loisirs**

CE SOIR, RENCONTREZ UNE PERSONNE CHARMANTE STATUT MARITAL SANS IMPORTANCE
Un service destiné aux adultes pour des rencontres occasionnelles ou sérieuses. Ouvert 6 jours de 9h AM à 11h PM. Membre du B.B.B.
Appelez
OPTIONS MAINTENANT
Montréal 395-2420
Ottawa Toronto
613-594-8438 416-271-1776
J.N.O. 232579-R-404

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LA MÉTÉO

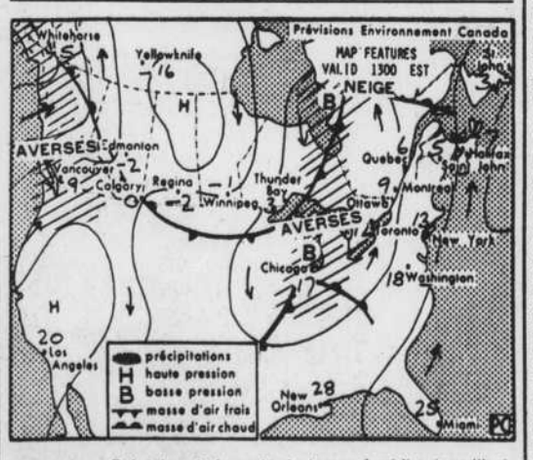

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: une dépression en provenance de l'Ontario passera sur le nord du Québec. Elle donnera des averses qui deviendront beaucoup plus fréquentes samedi à cause d'un renforcement de la perturbation. Les régions du nord seront plus affectées que celles du sud. Les vents seront modérés du secteur est, surtout dans la vallée du St-Laurent. Les températures s'approcheront des normales le jour et ne baisseront pas beaucoup la nuit à cause de la couverture nuageuse qui persistera.

MONTRÉAL

Nuageux. Possibilité d'averses et vents modérés. Max.: 8. Précipitations: 30 %. Samedi: pluvieux.
LEVER DU SOLEIL: 6 h 45
COUCHER: 16 h 32

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: nuageux avec averses dispersées. Vents modérés. Max.: près de 6. Précipitations: 30 %. Samedi: pluvieux.
Réservoirs Cabonga et Gouin, Laurentides: nuageux avec possibilité d'averses. Vents modérés. Max.: 6. Précipitations: 30 %. Samedi: pluvieux.
Outaouais, Pontiac-Gatineau et Lièvre: nuageux. Possibilité d'averses. Vents modérés. Max.: 8. Précipitations: 30 %. Samedi: pluvieux.
Estrie-Beauce, Trois Rivières et Drummondville: nuageux. Possibilité d'averses et vents modérés. Max.: près de 8. Précipitations: 30 %. Samedi: pluvieux.
Québec, Rivière-du-Loup et La Malbaie: nuageux avec possibilité d'averses et vents modérés. Max.: 4. Précipitations: 30 %. Samedi: pluvieux.
Lac St-Jean: nuageux avec quelques averses de pluie ou de neige fondante. Vents modérés. Max.: 5. Précipitations: 50 %. Samedi: averses de pluie.
Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: nuageux avec possibilité d'averses de pluie ou de neige fondante. Vents modérés. Max.: 5. Précipitations: 30 %. Samedi: averses de pluie.
Rimouski-Matapédia, Ste-Annes-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: ennuagement graduel et vents modérés. Max.: 4. Précipitations: 20 %. Samedi: quelques averses de pluie.
Baie-Comeau, Sept-Iles: ennuagement tôt en matinée. Averses de neige dispersées par la suite. Vents devenant modérés. Max.: près de −2. Précipitations: 30 %. Samedi: quelques averses de pluie.
Basse côte nord-Anticosti: ensoleillé en matinée. Ennuagement par la suite. Vents modérés par moments. Max.: 0. Samedi: quelques averses.

LES MOTS CROISÉS

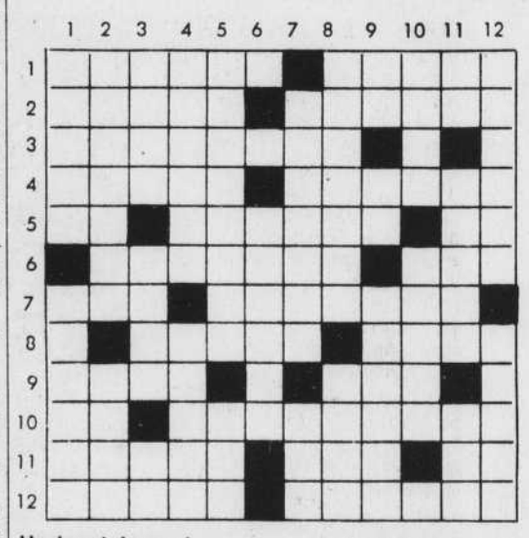

Horizontalement

1—Pendule murale. — Le corps sans la tête ni les membres.
2—Clarté faible. — Contenant.
3—Se dit des régions polaires septentrionales.
4—Organes plats de forme circulaire. — Milieu dans lequel s'exerce une activité.
5—Krypton. — Projet qui paraît irréalisable. — Métal précieux.
6—Incapacité d'exécuter des mouvements coordonnés. — Affirmation.
7—Matière visqueuse et tenace qui sert surtout à prendre des oiseaux. — Explosif.
8—Matière grasse du lait. — Indication du jour et de l'année,
9—Notion que l'esprit se forme de quelque chose. — Familièrement.
10—Avalé. — Développement et localisé de poils.
11—Période de la marée comprise entre la morte-eau et la vive-eau. Proclamation officielle et publique. — Seul.
12—Ce qu'il y a de meilleur. — Prénom masculin.

Verticalement

1—Général américain né en 1896. — Construction qui fournit au gréement de beaupré des points d'appui en saillie de l'étrave.
2—De l'aurore. — Combat entre deux adversaires.
3—Quittance. — Insecte sans ailes. — Six.
4—Soutient la jeune plante. — Temps de détente.
5—Mouche. — Ville du sud-ouest du Nigeria.
6—Breuvage composé d'eau, de miel et de vinaigre.
7—Pointe acérée et allongée. — Longue ceinture en soie des japonais.
8—Support à trois pieds. — Empereur de Russie.
9—Ruisselet. — Hélium. — Convenable, propre à quelque chose.
10—Variété d'argile. — Enlevais.
11—New-Hampshire. — Servait à filer le chanvre et le lin. — change de poil, en parlant des animaux.
12—Plante potagère (ache). — Bois noir.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	I	M	O	N	I	A	Q	U	E	■	M
2	O	D	O	R	A	T	■	U	S	N	E	E
3	M	E	N	E	■	H	A	I	E	■	U	T
4	P	A	T	I	N	O	I	R	E	S	■	I
5	T	L	■	L	I	S	■	I	S	O	L	E
6	U	■	A	L	E	■	P	T	■	■	I	R
7	O	B	J	E	C	T	I	E	Z	■	E	■
8	S	O	U	■	E	R	E	■	A	L	U	N
9	I	N	S	U	■	I	■	F	I	E	R	E
10	T	■	T	R	I	C	H	E	N	T	■	V
11	E	T	E	N	D	O	I	R	■	O	I	E
12	■	C	R	E	A	T	E	U	R	■	N	U

LA COMMISSION BEAUDRY

Les autochtones réclament un statu égal aux autres travailleurs

CLÉMENT TRUDEL

TROIS-RIVIÈRES — «Les heures effectuées pour une réserve indienne ne peuvent pas être créditées», a écrit un fonctionnaire de l'Office de la Construction du Québec aux représentants de la nation Waban-Aki. Pour les travailleurs autochtones ainsi traités, le cas relève d'une absence d'égalité d'accès au travail; la nation Waban-Aki demande à la Commission consultative sur le travail d'empêcher que se poursuive cette pratique discriminatoire.

Le dernier intervenant aux audiences publiques que tenait depuis mardi la commission Beaudry dans le chef-lieu de la Mauricie est électricien de métier. Pierre Saint-Aubin Carrière est aussi secrétaire exécutif du Grand Conseil de la nation Waban-Aki Inc. Il estime qu'il ne faut pas attendre que tout soit fini dans la région pour corriger ces faits qui agravent le chômage et le nombre d'assistés sociaux chez son peuple.

L'OCQ refuse de comptabiliser des heures accomplies par des gens de métier. M. Saint-Aubin se demande si l'OCQ tient compte des heures de travail faites par un non-autochtone sur une réserve indienne, pour certains grands travaux comme il en existe tant dans une région se préparant à recevoir le mégaprojet de Péchiney (future aluminerie de Bécancour).

Le porte-parole des Abénakis d'Odanak (Pierreville) et de Wôlinak (Bécancour) a dit souhaiter des mesures concrètes «pour avoir le même statut» que n'importe quel autre travailleur, sinon «nos gens sont dans une impasse» mêeme lorsqu'ils ont une compétence vérifiable...hors réserve seulement

La séance d'hier a de plus été marquée par l'intervention de la FTQ (Mauricie-Bois-Francs appelant surtout à un programme pour atténuer les effets désastreux des fermetures d'usines. M. Edouard Gagnon souligne que sa centrale ne détient pas de solution-miraclé; elle se réjouit toutefois du prédédent créé lors du sommet tenu les 6 et 7 novembre à Victoriaville, la partie patronale ayant consenti à former une table de concertation sur ce sujet précis. La FTQ souhaite, advenant la possibilité de fermeture d'une entreprise, des «préavis suffisants», l'obligation pour l'entreprise de justifier cette fermeture (on veut éviter que des subventions disponibles ne provoquent de simples déménagements de lieux de travail) et des sanctions sévères à l'endroit d'entreprises qui ne se plieraient pas à ces exigences. Comme la CSN, la FTQ souhaite l'accès aux livres comptables dans tout plan de recyclage de main-d'oeuvre licenciée et la protection pour les plus vulnérables des travailleurs.

La commission a rendu publique hier la lettre qu'elle a fait tenir au président Louis Laberge (FTQ) pour motiver le refus de procéder en deux phases pour son rapport, l'une devant, selon la FTQ, contenir les amendements qu'il est urgent d'apporter au Code du Travail. Des délais trop longs surviendraient et de plus la commission devrait faire des recommendations avant que ne soient terminés les projets de recherche destinés à étayer ses recommendations.

Il arrive peu fréquemment que les commissaires se sentent gênés par certains énoncés. Hier, devant le contenu du document défendu par la Chambre de Commerce de Drummondville - qui réclame entre autres la supervision par des tiers des votes pris à des assemblées syndicales - le juge René Beaudry, président de la commission, a demandé ce que serait la réaction d'une chambre de commerce si un délégué du gouvernement allait superviser le mode de scrutin de cet organisme. La commissaire McNeil s'est étonnée que ce mémoire, compilant les résultats de consultations auprès des adhérents, ne dise pas un mot sur la gestion et semble considérer la syndicalisation comme non avenue. Les deux délégués de la Chambre de Drummondville ont quitté prestement les lieux sitôt finie leur prestation qui leur valut cette remarque du président Beaudry: «Vous avez une notion de l'homme-instrument plutôt que de l'hommeêtre social». Il a paru à la commission abusif de laisser entendre que syndicalisation et baisse de productivité allaient de pair, la Chambre insistant pour «obliger» les signataires d'une convention collective à insérer une clause de productivité.

La SQT se plaint du Canadien National

QUÉBEC (PC) — La Société québécoise des transports (SQT) a écrit à la fin du mois dernier au président de Transports Route Canada pour lui demander que le Canadien National respecte une entente signée avec elle en 1981, ce qu'il semble ne pas faire.

C'est ce qu'a annoncé hier à l'Assemblée nationale le ministre des Transports Jacques Léonard en réponse à une question du député libéral de Mont-Royal John Ciaccia.

Le député voulait savoir ce qu'entendait faire le gouvernement pour empêcher que la compagnie Overnite Transport, acquise conjointement par la SQT et le gouvernement fédéral, ne déménage ses installations de hull à Ottawa ce qui ferait perdre 104 emplois à la province.

Dans une entente signée en 1981 par le ministre de l'époque, M. Denis de Belleval, les opérations d'Overnite devaient demeurer au Québec. En outre, celles de Husband Transport, autre société de camionnage impliquée dans l'entente, devaient être transférées d'Ottawa à Hull.

«Aujourd'hui nous apprenons que non seulement Husband Transport ne viendra pas à Hull mais que la compagnie Overnite va déménager à Ottawa», a noté le député.

«Nous avons été très suspris d'apprendre par la presse qu'il serait question de déménager le terminus d'Overnite de Hull à Ottawa puisque nous n'avions pas été informés d'un tel geste», a révélé le ministre.

M. Ciaccia a voulu savoir si le ministre entendait prendre des procédures légales afin de faire respecter l'entente de 1981 avant que les opérations d'Overnite ne soient transférées.

Les chiros s'opposent à la loi 42

QUÉBEC (PC) — Le projet de loi 42 sur les lésions professionnelles est injuste et incohérent envers les accidentés du travail et envers les chiropraticiens.

C'est là la position de l'Ordre des chiropraticiens, rendue publique hier par le porte-parole de l'ordre, le Dr Jean-Paul Bergeron.

La chiropratique, a-t-il rappelé, a été, en 1973, légalisée et élevée au rang de profession reconnue.

Le chiropraticien est devenu un professionnel de la santé à part entière, habilité à dispenser des soins professionnels sans que leurs clients aient à obtenir auparavant des avis ou des références des autres professionnels de la santé, a-t-il dit.

DONNONS ILS EN ONT BESOIN

Le Tiers-Monde a les yeux tournés vers nous. Pour les lépreux, les affamés, les handicapés, les réfugiés, les vieillards et les plus pauvres du monde, il n'existe pas d'espoir de relance.
De plus en plus d'appels au secours parviennent chaque jour à l'*Institut Fame Pereo pour les lépreux* et à *Le Cardinal Léger et ses Oeuvres*. Nos dons représentent souvent le seul espoir de soulagement ou de soutien pour ceux et celles qui souffrent ou qui luttent pour vaincre la misère.
Donnons... Ils en ont besoin.
Faites parvenir vos dons à:

Le Cardinal Léger et ses Oeuvres — **Institut Fame Pereo pour les lépreux**
130, ave de l'Épée Outremont (Qc) H2V 3T2
Filiales de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger

N° de permis de sollicitation de la ville de Montréal; 06214

Prière de joindre les dons sous forme de chèque ou mandat.

Montant $
M. Mme Mlle
N° Rue App.
Ville Province Code Postal
Je désire un reçu pour fins d'impôt Oui ☐ Non ☐

AVIS PUBLICS

Prenez avis que la compagnie SERVICES TECHNIQUES B.C. LTÉE/B.C. TECHNICAL SERVICES LTD demandera à l'Inspecteur général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Montréal, le 5 novembre 1984.
MENDELSOHN ROSENTZVEIG SHACTER
Les procureurs de la compagnie

AVIS est donné que: Marcel L'Heureux, 119 St.-Christophe, St.-Denis sur le Richelieu, demande à la CTQ de transférer son permis M502399-001, région 6, à Denis Picard, 200 Bordeleau, St.-Hyacinthe, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions les 8 et 9 novembre 1984
S.P.T.Q. LTÉE

Avis est donné que: Bernard Desnoyers, 157 rue St.-Joseph, Terrebonne, demande à la CTQ de transférer son permis M510474-001, région 10, à Jean Hamel, 3844 de la Concorde, St.-Vincent de Paul, Laval, conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratiques de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions les 8 et 9 novembre 1984.
S.P.T.Q. LTÉE.

Avis est donné que: Michel Gingras, 5097 rue Valeda, St.-Félix de Valois, Cté Bertier, Qué., demande à la CTQ de transférer son permis M506601-001, région 6, à Thérèse Adam Baril, 41 Chemin Joliette, St.-Félix de Valois, Cté Berthier, Qué., conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions les 8 et 9 novembre 1984.
S.P.T.Q. LTÉE.

Avis est donné que: TRANSPORT R.G.D.T. LTÉE., 595 Rancourt, Laval, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis de transport suivant: de Montréal et tout point dans un rayon de 50 miles de la dite ville à la frontière Québec / États Unis (port de sortie Lacolle) pour le transport de produits alimentaires transportés en transit et ne nécessitant pas de permis de L'I.C.C. à destination des ports de la Floride, Georgie, et Alabama, pour le compte de Agence Maritime S.S. Ltée.
Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions les 8 et 9 novembre 1984.

PRENEZ AVIS que la requérante Transport Valcam Inc. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de transférer à Transport Ventura Inc. tous les droits et privilèges rattachés à son permis M-300378-001.
Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir dans la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la deuxième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec au 505, est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec H2L 1K2.
1ère parution: 9 novembre 1984
2ième parution: 10 novembre 1984
ME SERGE L. COULOMBE
PARENTEAU, BOUCHER & ASSOCIÉS

Avis est par les présentes donné qu'en vertu de l'article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q. 1977 C. P-16) que les garanties créées par l'acte de Fiducie consenti par Option Decor de Laval Inc., en faveur de Fiducie du Québec reçu devant Me Pierre Benoît le 23 janvier 1984, et enregistré au bureau d'enregistrement de Laval, le 26 janvier 1984, sous le numéro 546258 est devenue exécutoire.
Daté à Montréal, ce 6 novembre 1984.
Jean Charles Godbout, C.A.
Agent és qualité de Fiduciaire pour le détenteur d'obligation de Option Decor de Laval Inc.,
ADRESSE:
221 rue Fleury Ouest,
Montréal, Québec H3L 1T8

PRENEZ AVIS que la requérante, 2150-4915 QUÉBEC INC., s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de TRANSPORT DRUMMONDVILLE ST-HYACINTHE LTÉE, détentrice du permis M-306245 et ce dans le cadre des permis de cette dernière.
La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique pour que la décision devienne en vigueur immédiatement.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec. H2L 1K2.
1ère publication: 9 novembre 1984.
2ième publication: 10 novembre 1984.
PAQUETTE PERREAULT RIVET TRUDEAU & ASS.
Céline Trudeau,
Procureur de la requérante.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-013625-848. YOLANDE RICHARD, demanderesse — vs — DAVID SNYDER et DISTRIBUTEURS SNYDER DISTRIBUTORS INC., défenderesse. Le 20 novembre 1984, à 11:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 42 rue Green en la cité de St-Lambert, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur Westinghouse, 3 poêles Westinghouse, 1 t.v. couleur 26" RCA Victor, 4 laveuses, 1 lave-vaisselle, 1 sécheuse Médaillon, 3 ventilateurs York, 1 caisse enregistreuse National, 1 tondeuse à gazon Sunbeam, 1 lazy-boy orange. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: RICHARD LÉGER, huissier, FAUBERT, NADEAU & ASSOCIÉS. Longueuil, ce 25 octobre 1984.

AVIS DE LA DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie "HABITATIONS DU CASANIER INC." demandera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.
Longueuil, ce 6 novembre 1984.
HABITATIONS DU CASANIER INC.
par: PIETRO RECINE
Secrétaire

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie ZILBEC INC. demandera à l'Inspecteur Général des Institutions financières la permission de se dissoudre.
À Montréal, ce 5ième jour de novembre 1984.
Maurice Martel, c.r.
Procureur de la compagnie

PRENEZ AVIS que M. CLAUDE MERCURE, ès qualité de syndic à la faillite de 115186 Canada Inc., 1420 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal (H4Z 1G1), détenteur du permis no M-305136, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son système de transport, en faveur de "131751 CANADA INC., 2240 Chadillon, Dorval (H9P 1L4), le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des Règles de pratique et 41 de la Loi des transports.
Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis.
1ère parution: 9 novembre 1984
2ième parution: 10 novembre 1984
GERVAIS & LOZEAU, avocats
500 Place d'Armes, suite 2380
Montréal H2Y 2W2

Prenez avis que EPHREM PICARD INC., St-Alexis des Monts, (Maskinongé) J0K 1V0 titulaire du permis de camionnage en vrac numéro Q-508190-001 pour la région 04 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de GÉRALD ARSENEAULT, 371 Notre-Dme Nord, Louiseville, (Maskinongé) J5V 1X9.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.
BEAUDET, PIUZE, Avocats,
2030 Père Lelièvre, suite 374,
Duberger, G1P 2X1
1ère parution: 9 novembre 1984
2ème parution: 10 novembre 1984

Prenez avis que ROGER BOURQUE, B.P. 55, Lavernière, Îles-de-la-Madeleine, G0B 1L0, titulaire du permis de camionnage en vrac numéro Q-504572-001 pour la région 01 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de DANIEL MIOUSSE, Fatima, Îles-de-la-Madeleine, G0B 1G0.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.
BEAUDET, PIUZE, Avocats,
2030 Père Lelièvre, suite 374,
Duberger, G1P 2X1
1ère parution: 9 novembre 1984
2ème parution: 10 novembre 1984

En vertu de l'article 41 de la loi des transports du Québec (LRQ chapitre T12), et en vertu de l'article 30 des règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports, Steve Taylor, faisant affaires sous la raison sociale de Transport et Plus, s'adressera à la Commission des transports du Québec pour obtenir le transfert d'un permis qu'il détient sous le numéro M-306834 en faveur d'une compagnie appelée Transport Raschel Inc., dont les actions sont contrôlées en majorité par lui-même et son père David Taylor (66%).
La requérante invoquera l'article 85 des règles de pratique et de régie interne de la Commission, afin que la décision à être rendue puisse entrer en vigueur de façon immédiate.
Toute personne intéressée peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant, dans les cinq jours de la deuxième parution du présent avis, à la Commission des transports du Québec, 505, rue Sherbrooke est, à Montréal, province de Québec, H2L 4N3.
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
31, St-Jacques, suite 100
Montréal, Qué.
H2Y 1K9
Première parution: le 9 novembre 1984
Deuxième parution: le 10 novembre 1984.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-075902-787
TANCREDE COULOMBE,
requérant-intimé
— vs —
CLOTHILDE THIBAULT,
intimée-requérante
PAR ORDRE DE LA COUR
Le requérant-intimé et les Procureurs Geoffrion & Prud'homme sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication.
Une copie de la requête en péremption d'instance a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à leur intention et sera présentable le 17 janvier 1985.
PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou défense dans les délais susdits, l'intimée-requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement en péremption d'instance.
Montréal, le 6 novembre 1984
DOMINIQUE DI BERNARDO, P.A.
PROTONOTAIRE-ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 505-41-000119-84 4
ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC
ART. 139 C.P.C.
A: MONSIEUR ANDRÉ CROTEAU
Considérant la demande formulée par la requête en date du 7 novembre 1984, la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au Greffe du Tribunal de la Jeunesse situé au 201 Place Charles Lemoyne à Longueuil, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informé sous réserve des restrictions légales prescrites de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisi et pour prendre copie d'une déclaration le concernant.
PATRICK PLANTE, greffier
BERNIER, ARCHAMBAULT & GAGNON
Procureurs du Directeur de la Protection de la jeunesse du Centre de Services sociaux Richelieu

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-004184-843
DAME CÉCILE ANDRÉ
— vs —
MICHELET LUMA
PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimé MICHELET LUMA est requis de comparaître au greffe de cette Cour le 12 décembre 1984 au Palais de Justice de Montréal en la salle 2.17 à 9:30 heures. Une copie de la demande en séparation de corps, avis, requête pour mesures provisoires, affidavit, avis a été laissée à la Direction Générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
A défaut par l'intimé de comparaître dans le dit délai un jugement par défaut sera alors prononcé contre lui avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, le 6 novembre 1984
Dominique Di Bernardo P.A.
Me Jean Saulnier
7190 St-Denis
Montréal, Qc.
Tél.: 273-1525

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

ROBERT CARVETH
701 Victoria Drive
Baie d'Urfé, Québec
H9X 2K5

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que Robert Carveth a déposé une cession le 5ième jour de novembre 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23ième jour de novembre 1984, à l'heure de 10h00 de l'avant-midi, au bureau du Syndic, à 1411, rue du Fort, Suite 200, de la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Daté de Montréal ce 5ième jour de novembre 1984.
M.B. MILLER DE M. MILLER ET ASSOCIÉS LTÉE
Syndic
Bureau de:
M. MILLER ET ASSOCIÉS LTÉE
1411, rue du Fort, Suite 200
Montréal, Québec H3H 2N6
(514) 933-8611

AVIS est par les présentes donné que ROLAND MORIN en sa qualité de cédant entend s'adresser à la Commission des Transports du Québec pour demander un transfert de son permis M500760(001) à Les Entreprises Roland Morin Inc., propriété à 100% de Roland Morin, tel que prévu aux articles 29 et 30 des règlements sur le camionnage en vrac (R.R.Q. 1981, chap. T-12, R. 3).
Tout intéressé pourra introduire une opposition ou une intervention dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 9 novembre 1984.
2ième parution: 10 novembre 1984.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05 011863-840
RICHARD RENAUD, résidant et domicilié au 7615 rue Mondor, Ville de Brossard, Province de Québec;
Demandeur
— vs —
LE BUREAU D'IMMEUBLES B.U.I.M. INC., un corps politique dûment incorporé selon la loi, ayant une place d'affaires principale au 765, 81e avenue, app. 3, Chomedey, Ville de Laval, Province de Québec;
— et —
ROGER TELLIER, résidant et domicilié au 765, 81e avenue, app. 3, Chomedey, Ville de Laval, Province de Québec;
Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR
Les défendeurs, LE BUREAU D'IMMEUBLES B.U.I.M. INC. et ROGER TELLIER sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à leur attention au bureau de la Cour Supérieure de Montréal.
Montréal, le 6 novembre 1984
GISÈLE DE MADDELEIN
Protonotaire C.S.M.
Mes KANDESTIN, KUGLER & ASSOCIÉS
800 Carré Victoria
Suite 2204
Montréal, Québec
H4Z 1C5

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-04-004289-840
JUAN ALBERTO SOLORZANO
Demandeur
—C—
GLADYS ZUZUGANA MNTOYA
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse GLADYS ZUZUGANA MONTOYA est, par les présente, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication. Une copie de l'action en Séparatron de Corps a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier ou de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le demandeur procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement en Séparation de Corps accompagné de toute ordonnance qu'il sollicite contre vous.
Me DOMINIQUE DI BERNARDO P.A.
YVES BOISROND
12335, boul. Rolland
Suite 10
Montréal-Nord Qc.
H1G 6A6
Procureur du demandeur

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

ALEXANDER BARELOS
9018, Parent
LaSalle, Québec
H8R 3W5

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que Alexander Barelos a déposé une cession le 5ième jour de novembre 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22ième jour de novembre 1984 à l'heure de 2h00 de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, au Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle 01 ou 02, de la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Daté de Montréal ce 5ième jour de novembre 1984.
M.B. MILLER DE: M. MILLER ET ASSOCIÉS LTÉE
Syndic
Bureau de:
M. MILLER ET ASSOCIÉS LTÉE
1411, rue du Fort, Suite 200
Montréal, Québec H3H 2N6
(514) 933-8611

PRENEZ AVIS que la requérante, TRANSPORT GILLES LEMIEUX INC., s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de TRANSPORT DRUMMONDVILLE ST-HYACINTHE LTÉE, détentrice du permis M-306245 et ce dans le cadre des permis de cette dernière.
La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique pour que la décision devienne en vigueur immédiatement.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec. H2L 1K2.
1ère publication: 9 novembre 1984.
2ième publication: 10 novembre 1984.
PAQUETTE PERREAULT RIVET TRUDEAU & ASS.
Céline Trudeau,
Procureur de la requérante.

PRENEZ AVIS que la requérante, MESSAGE TÉLÉJET EXPRESS (1979) INC., s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de TRANSPORT DRUMMONDVILLE ST-HYACINTHE LTÉE, détentrice du permis M-306245 et ce dans le cadre des permis de cette dernière.
La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique pour que la décision devienne en vigueur immédiatement.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec. H2L 1K2.
1ère publication: 9 novembre 1984.
2ième publication: 10 novembre 1984.
PAQUETTE PERREAULT RIVET TRUDEAU & ASS.
Céline Trudeau,
Procureur de la requérante.

PRENEZ AVIS que la requérante-vendeur, COMPTOIR DES CULTIVATEURS ENRG. (Messieurs Sylvestre et Maurice Valois opérant sous les nom et raison sociale de), et la requérante-acquéreur, TRANSPORT RÉAL GIROUX INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer à la requérante-acquéreur les certificats de permis M-301253, 001, 002 et 003, le tout conformément à l'article 41 de la Loi des Transports et à l'article 30 du règlement concernant les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec (AC 147 82).
Les requérantes demandent de plus, conformément à l'article 85 du règlement concernant les règles de pratique et de régie interne de la Commission (AC 147 82) que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
JOCELYN LECLERC, MARTINEAU WALKER
Procureurs de la requérante
1ère parution: le 8 novembre 1984
2ème parution: le 9 novembre 1984

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

ARMAND RACICOT
2378, Lavallée, #301
Longueuil, Québec
J4L 1R4

L' PÈRE LUC ENR.
440, boul. St-Luc
St-Luc, Québec
J0J 2A0

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que Armand Racicot (L' Père Luc Enr.) a déposé une cession le 5ième jour de novembre 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 22ième jour de novembre 1984 à l'heure de 2h30 de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, au Complexe Guy Favreau, 200 boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, Salle #01 ou #02, de la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Daté de Montréal ce 5ième jour de novembre 1984.
M.B. MILLER DE: M. MILLER ET ASSOCIÉS LTÉE
Syndic
Bureau de:
M. MILLER ET ASSOCIÉS LTÉE
1411, rue du Fort, Suite 200
Montréal, Québec H3H 2N6
(514) 933-8611

DÉCÈS

WYSE, Jeanne. — À l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme, le 6 novembre à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Jeanne Goulet Wyse épouse de feu Gérald. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Suzanne (Gabriel Beaudry), Madeleine (Guy La Haye), ses petits-enfants: Michel, Paul et Robert Beaudry ainsi que Josée, Monique, Hélène et Caroline La Haye. Les funérailles auront lieu samedi le 10 novembre. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, boul. Décarie et avenue Notre-Dame de Grâce, pour se rendre en l'église St-Antonin où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée vendredi de 7h à 10h PM.

CITE DE
COTE SAINT-LUC
PROVINCE DE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

POUR LA LOCATION DE CONTENEURS À DÉCHETS 40 V.C.

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales, et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressé à Monsieur Marc Brunet, Directeur des Achats, 5490 avenue Westminster à Côte Saint-Luc, Québec, seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, le jeudi 22 novembre, 1984.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus au bureau du Directeur des Achats, à Côte Saint-Luc, Province de Québec.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 22 novembre 1984 à deux heures de l'après-midi, dans la Chambre du Conseil, au numéro 5490 avenue Westminster, à Côte Saint-Luc Province de Québec.

La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

pour: Mme J. Habra, Greffière.

---

la fierté a une ville
montréal

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

VILLE DE MONTRÉAL

Règlement 6509.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil municipal, à sa séance tenue le 20 septembre 1984, a adopté le règlement suivant:
Règlement 6509 modifiant le règlement autorisant un emprunt de $ 300 000 000,00 pour dépenses capitales (5814, modifié) et portant à $350 000 000,00 le montant de l'emprunt autorisé.
Ce règlement a été approuvé par la Commission municipale du Québec le 19 octobre 1984 et par le Ministre des affaires municipales le 24 octobre 1984.

Hôtel de Ville, Montréal, le 9 novembre 1984.
Maurice Brunet Greffier de la Ville

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES

AVIS D'APPELS D'OFFRES

La Ville lance un appel d'offres pour les travaux suivants:
Contrat 571/565 — Modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains dans la rue St-Jacques, entre les rues Peel et Guy et dans la rue Guy, entre les rues Argyle et Sherbrooke ainsi que dans le boulevard de Maisonneuve, entre la rue Metcalfe et le boulevard St-Laurent et dans la rue Peel, entre les rues St-Jacques et Sherbrooke.

Fourniture du dossier:

Les entrepreneurs peuvent obtenir les documents de soumission à la Commission des services électriques, 110, boulevard Crémazie Ouest, bureau 900 Montréal, contre le dépôt d'un chèque visé de 50 dollars garantissant le retour des pièces.

Ouverture des soumissions:

Les soumissions devront parvenir, sous pli cacheté dans les enveloppes fournies à cette fin, à l'hôtel de ville, au secrétariat administratif, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 415,
au plus tard le mercredi 21 novembre 1984 à 12:00, heure locale,
et seront ouvertes par le Greffier en séance publique, au bureau 120, immédiatement après cette heure fixée pour la clôture des soumissions.

LE GREFFIER, Maurice Brunet

Le 9 novembre 1984

SPORTS

Murray Cook devra transiger pour améliorer l'équipe

Les Expos ne réclament aucun gros nom

GUY ROBILLARD

(PC) — « Si nous engageons seulement un des joueurs que nous avons sélectionnés, ce sera déjà une bonne moyenne ».

C'est ce qu'estimait le directeur général Murray Cook, des Expos, après la séance de repêchage des joueurs autonomes tenue à New York. Il a choisi 12 joueurs par ordre alphabétique, à l'exception de John Stearns, des Mets de New Yok, choisi à la toute fin, en 14e ronde. Les Expos ont choisi un autre receveur, Steve Nicosia, des Dodgers.

Interrogé à savoir s'il cherchait un réserviste à Gary Carter à la place de Roberto Ramos, Cook s'est contenté de dire que « nous cherchons à améliorer notre personnel ».

Cook a l'intention de parler à tous les joueurs qu'il a sélectionnés ou à leurs agents, de même, peut-être, qu'à certains joueurs choisis par trois équipes ou moins et libres de négocier avec la formation de leur choix.

C'est le cas notamment des deux Expos, Miguel Dilone et Jim Wohlford, qui ont intéressé seulement le Dodgers.

« Nous avons fait à Wohlford une offre que nous croyons intéressante, a déclaré Cook. Mais lui et son agent Dick Moss ont jugé bon de tester le marché des joueurs autonomes. Nous avons également fait une offre à Dilone et nous espérons les réengager tous le deux ». Cook prédit d'ailleurs que 80 pour cent des joueus autonomes retourneront avec leur ancienne formation.

Comme prévu, les Expos n'ont sélectionné aucun gros nom et Cook a admis que cela augmentait les possibilités de transactions puisque les lacunes majeures des Expos ne pouvaient être comblées par aucun des joueurs choisis.

Ainsi, les Expos ont repêché trois joueurs d'intérieur, Bill Almon (moyenne de .217 en 1984), Jerry Royster, qui a épousé une Montréalaise (.207) et Rob Wilfong (.248), qui sont des réservistes, et aucun voltigeur régulier à l'exception de Lee Lacy, âgé de 35 ans et qui n'est pas un frappeur de puissance.

Ils ont sélectionné cinq lanceurs.

« Les bons joueurs capables d'évoluer tous les jours, comme Jim Gantner par exemple, n'étaient pas disponibles », a dit Cook.

Ce dernier a sélectionné quatre joueurs qui ont déjà porté les couleurs des Pirates de Pittsburgh, son ancienne organisation, soit les lanceurs Bruce Kison et Ed Whitson, le receveur Steve Nicosia et Lacy, le seul du groupe encore avec l'équipe. « Je les connais bien », a-t-il reconnu.

Au cours de sa conférence de presse téléphonique, Cook a demandé aux journalistes montréalais s'ils avaient des nouvelles au sujet du futur gérant des Expos.

« J'ai reçu beaucoup d'offres ici à New York, a-t-il dit, de la part de journalises qui n'aiment pas leur travail ».

Cook a confié qu'il voulait faire vite pour entreprendre les négociations avec les joueurs autonomes, dès la semaine prochaine.

Il ne reste plus qu'à espérer qu'il soit plus rapide pour engager un joueur autonome qu'un gérant...

Les 12 choix des Expos

NEW YORK (PC) — Voici la liste des joueurs autonomes sélectionnés par les Expos lors du repêchage d'hier à New York:

Don Aase (Californie);
Bill Almon (Oakland);
Ruppert Jones (Detroit);
Bruce Kison (Californie);
Lee Lacy (Pittsburgh);
Steve Nicosia (Los Angeles);
Jerry Royster (Atlanta);
Tim Stoddard (Cubs de Chicago);
Steve Trout (Cubs de Chicago);
Ed Whitson (San Diego);
Rob Wilfong (Californie);
John Stearns (Mets de New York).

Steve Shutt se sent délaissé sous le régime de Lemaire

BERNARD CYR

(PC) — On ne peut accuser Jacques Lemaire de faire preuve de favoritisme. Il a fait la pluie et le beau temps avec Guy Lafleur et Steve Shutt à titre de joueur, mais ce sont aujourd'hui ceux qui se sentent le moins à l'aise dans le système de jeu du pilote du Canadien. Et il n'est pas question que Lemaire fasse exception à la règle en ce qui a trait à ses deux anciens compagnons de trio.

On a beaucoup parlé des périodes sombres de Lafleur depuis le début de la saison, mais Shutt ronge aussi son frein... en silence et en sarcasmes.

Quand on lui a demandé hier comment il réagissait au fait de n'avoir presque pas joué depuis le début de la saison, Shutt a répondu: « C'est fantastique. Ce sont sûrement les moments les plus palpitants de ma carrière ».

Plus sérieux, Shutt, qui détient toujours le record de la Ligue nationale pour un ailier gauche avec 60 buts en une saison, a ajouté: « C'est certainement une des saisons les plus décevantes de ma carrière, du moins jusqu'à présent. Je suis heureux une journée sur 18, celle de la paye ».

L'ailier gauche de 32 ans a raté trois des 12 matches des siens, étant victime d'un surplus de joueurs. Et lors des matches qu'il a disputés, on l'a surtout vu jouer en avantage numérique. Il a pourtant trouvé le moyen de marquer deux buts, ce qui représente exactement la moitié de la production de ceux qui dominent l'équipe à ce chapitre, Bobby Smith, Bob Gainey, Ryan Walter, Mark Hunter et Lucien DeBlois. Mais le plus inquiétant pour lui est de tenter de savoir ce que lui réserve l'avenir dans l'uniforme bleu-blanc-rouge.

« Je ne sais pas si l'équipe à l'intention de m'échanger. Il faudrait le demander à Serge (Savard). Moi, je ne sais plus très bien à quoi m'attendre, » a déclaré Shutt.

Shutt exprime moins son désarroi que Lafleur, mais semble aussi désemparé face au nouveau régime. Si la tendance se poursuit, les deux joueurs connaîtront des fins de carrière identiques... à moins de les terminer ailleurs qu'à Montréal.

Bergeron cherche un jeu de puissance

ANDRÉ BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Les Nordiques cherchent encore. Ils cherchent toujours la manière de profiter des avantages numériques qui, souvent, peuvent changer une défaite ou un verdict nul en une victoire.

Jusqu'à maintenant, sept pauvres petits buts en 59 occasions, ce qui explique en partie le début de saison difficile de l'équipe.

Eh bien hier, à la séance d'entraînement, Michel Bergeron et ses adjoints ont encore accordé une grande importance à cet aspect du jeu. On a pratiqué et pratiqué encore les situations de supériorité numérique.

Il y a deux ou trois ans, peu après l'arrivée des Stastny, les Nordiques faisaient la loi avec leur redoutable attaque à cinq. C'était la terreur des gardiens adverses. On se passait le disque de façon étourdissante et le jeu parfait, scientifique, produisait des dividendes à un rythme régulier.

Les autres équipes en sont cependant venues à décoder la formule magique des Nordiques de sorte que depuis deux ans, la belle machine est remplie de grains de sable.

Devant l'évidence, Bergeron et cie ont décidé de diversifier les méthodes d'approche. Désormais, on mettra davantage l'accent sur l'improvisation, l'agressivité devant le filet de sorte à provoquer des ouvertures, des occasions de marquer. On tirera plus souvent vers le gardien avec l'espoir de créer des occasions.

« Le talent ne suffit plus, disait hier Bergeron. L'agressivité devra remplacer la finesse, il faudra tirer plus souvent vers le filet avec un gros gars devant le gardien de manière à pratiquer de l'obstruction. Il faudra changer de patrons de jeu et forcer l'adversaire à toujours se tenir sur le qui-vive ».

Ces joueurs au style robuste, qui ne craindraient pas de recevoir des rondelles sur la cheville pourraient être les Alain Côté, Luc Dufour, Dale Hunter, Tony McKegney.

« Il faudra faire davantage place à l'improvisation, changer les plans de jeu et présenter quelque chose de différent, explique Bergeron. Si nous réussissons à trouver le joueur idéal à la pointe, notre problème sera résolu de beaucoup. Sauvé a beaucoup de finesse mais il ne possède pas le tir approprié; Bruce Bell est un jeune talentueux mais si la stratégie ne fonctionne pas, il devient nerveux ».

Dans l'esprit de l'entraîneur, si seulement ses joueurs démontraient autant d'agressivité et de mobilité en avantage numérique qu'en infériorité, ils accompliraient beaucoup de choses et le problème de l'attaque à cinq serait réglé.

Scotty Bowman est à trois victoires du record de Irvin

(AP) — Cela pourrait se produire la semaine prochaine ou la semaine suivante. Quoi qu'il en soit, Scotty Bowman deviendra sous peu l'entraîneur ayant remporté le plus de victoires dans l'histoire de la Ligue nationale de hockey.

Bowman, entraîneur et directeur général des Sabres de Buffalo, a entrepris la saison avec 680 victoires remportées à St. Louis, à Montréal, où il a gagné la coupe Stanley cinq fois, et à Buffalo. Ce ne fut pas toujours un cheminement très facile pour Bowman, mais c'est toujours sous le signe de l'efficacité qu'il a progressé dans le monde du hockey. Aussi est-il sur le point de surpasser les 690 victoires de Dick Irvin. Il lui en manque trois.

Le gardien Ken Dryden, du Canadien, qui a fait partie des cinq équipes championnes de Bowman, a peut-être le mieux décrit cet homme énigmatique.

« Comment-est-il, a dit Dryden en reprenant la question qu'on lui posait. Demandez aux 20 joueurs qui sont ici et vous aurez 20 réponses différentes ».

En effet, Bowman est parfois un homme difficile à comprendre. Peu de gens peuvent se vanter de bien le connaître. Bien sûr, il a ses favoris, comme Bob Gainey, Larry Robinson, Dryden et Serge Savard, à Montréal, et Gilbert Perreault et Bill Hajt, à Buffalo. Mais, même ces joueurs, s'ils arrêtent de produire, subissent immédiatement ses foudres.

Un exemple récent est celui du jeune gardien Tom Barrasso, qui a été renvoyé aux mineures après avoir connu un lent début de saison. Pourtant, Barrasso avait mérité les titres de gardien par excellence et de recrue de l'année avec les Sabres l'an dernier.

Bien sûr, Bowman a plusieurs ennemis. Les joueurs du Canadien ont grogné pendant des années sous sa tutelle. Il n'y avait rien de plus important pour lui que le travail et il avait la mauvaise habitude d'enguirlander ses joueurs en public quand ils commettaient des erreurs. Mais avec lui, ces mêmes joueurs ont remporté des championnats.

Quand Bowman est arrivé à Buffalo en 1979, il ne lui a pas été nécessaire de louer un gros camion pour déménager.

« Il n'a aucune filière, dit Jimmy Devellano, directeur général des Red Wings de Detroit. Il garde tout dans sa tête. Il est comme un ordinateur. Il n'y a aucun doute, il en sait plus sur toutes les équipes de la LNH que toute autre personne ».

Bowman a acquis une réputation enviable en regard des échanges. Il rebâtit les Sabres depuis 1979 et il n'a gardé que quelques joueurs; Perreault, Hajt, Craig Ramsay. Il croit également au repêchage. Parmi les joueurs qu'il a réclamés récemment, on compte Phil Housley, Dave Andreychuk, Barrasso.

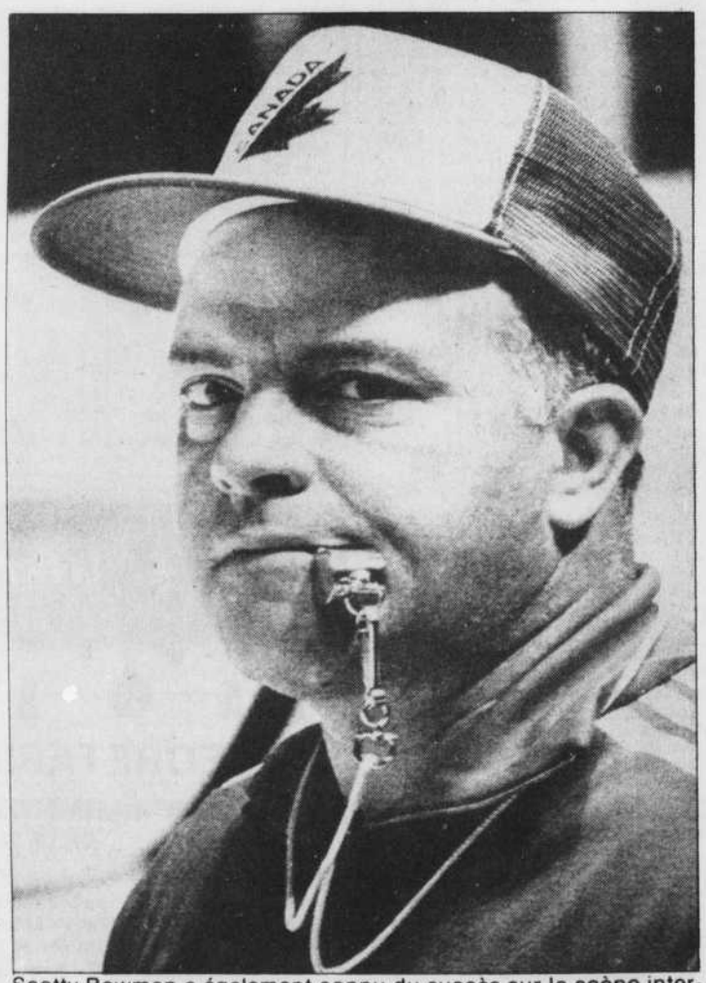

Scotty Bowman a également connu du succès sur la scène internationale en dirigeant Team-Canada à la victoire au tournoi Coupe Canada de 1976. (Photolaser CP)

Mais c'est à titre d'entraîneur que Bowman écrira bientôt une nouvelle page d'histoire. Cela est quelque peu ironique puisque Bowman a tenté à maintes reprises d'abandonner ses tâches d'entraîneur. Mais à chaque fois, il est revenu derrière le banc parce que son remplaçant n'obtenait pas les résultats escomptés.

C'est ironique aussi parce qu'il a quitté le Canadien justement parce qu'il en avait assez du poste d'entraîneur et qu'il voulait succéder à Sam Pollock à titre de directeur général. Il n'a jamais digéré qu'on lui préfère Irving Grundman.

Maintenant, Bowman croit qu'il est le seul homme capable de bien orchestrer la remontée des Sabres. Avec l'arrivée de plusieurs nouveaux venus au cours des trois dernières années, son expérience semble essentielle.

« Je m'approche du record et cela m'a probablement forcé à demeurer en poste au cours des dernières années, a dit Bowman. J'aimerais connaître une bonne saison avant de me retirer. Le fait d'avoir tellement de nouveaux joueurs nous force à continuer ».

Bowman n'a pas changé beaucoup comme entraîneur. Bien sûr, il s'est adapté à un nouveau style dans la LNH où on contrôle beaucoup plus la rondelle. Mais dans le fond, il n'a pas changé. C'est un dictateur, qui tente de comprendre les joueurs.

« Je me choque quand l'équipe ne s'améliore pas comme elle le devrait, a-t-il dit. Ou, si nous obtenons du succès, je ne m'explique pas comment cela peut cesser. Il m'arrive souvent d'être impatient, de demander aux joueurs d'être meilleurs qu'ils ne le sont. Mais je ne ressens pas autant de pression qu'avant ».

La pression a en effet tendance à disparaître quand on approche de sa 700e victoire.

Lou Nanne congédie Mahoney

BLOOMINGTON, Minneapolis (AP) — Les North Stars du Minnesota ont congédié l'entraîneur Bill Mahoney, hier, et ils l'ont remplacé par Glen Sonmor. La nouvelle a été annoncée par Lou Nanne, le directeur général de la formation.

Mahoney — ancien instructeur à l'Université McMaster à Hamilton — avait remplacé Sonmor avant le début de la saison 1983-84. Les North Stars sont présentement à égalité avec les Maple Leafs de Toronto au dernier rang de la division Norris avec une fiche de 3-8-2. La fiche de Mahoney depuis qu'il a pris l'équipe en main est de 42-39-12.

Sonmor a été l'instructeur qui a connu le plus de succès dans l'histoire de l'équipe. En cinq saisons derrière le banc des North Stars, il a compilé une fiche de 152-125-71. Sonmor a occupé le poste de directeur du développement des joueurs après avoir quitté son poste d'instructeur.

Nanne a mentionné en conférence de presse que Sonmor sera à son poste pour le prochain match de l'équipe, samedi soir, contre les Canucks de Vancouver au Met Centre de Bloomington.

CHRONIQUE SPORTIVE

Guy Lafleur partage la nostalgie du public

RICHARD MILO

Guy Lafleur n'a marqué que deux buts cette saison et pourtant, il demeure l'idole du Forum. Sa popularité est telle qu'il n'y a pas si longtemps, les amateurs lui ont même réservé une ovation debout lorsqu'il a mis fin à sa léthargie d'une trentaine de matchs.

Guy Bigras risque une explication: « Guy Lafleur transporte le rêve d'un retour à la vie. Le public se surprend à espérer qu'il revive. On veut le voir marquer des buts malgré l'évidence que ses belles années sont derrière lui », avance le consultant en préparation sportive.

« Et ce rêve, Lafleur le vit intensément, ne serait-ce qu'en tirant au but dans des angles difficiles, comme s'il espérait compter malgré tout », risque-t-il encore.

En ce sens, Lafleur partage la nostalgie du public lorsqu'il évolue sur la patinoire.

Le jeu de Lafleur, crinière au vent, ne cadre plus très bien avec le jeu collectif du Canadien. Et pourtant, le *Démon blond* soulève encore la foule du Forum, prouvant qu'il a encore « une valeur de figure », dit Bigras.

En cela, le consultant en préparation sportive estime qu'il ne faut donc pas s'attendre à ce que le Canadien échange Lafleur !

« La valeur sentimentale de Lafleur est si grande que le temps venu, la direction souhaitera plutôt qu'il quitte de lui-même », dit Bigras.

Avis donc à Lafleur, qui envisage présentement la possibilité de devenir autonome à la fin de la saison 1985-86. Bigras croit que le principal intéressé faciliterait alors la tâche du Canadien en tentant sa chance sur le marché des agents libres. Qu'importe d'ailleurs qu'il choisisse de poursuivre sa carrière chez les Nordiques, les principaux rivaux du Tricolore. Lafleur quitterait alors Montréal de lui-même, retirant ainsi une épine du pied du sénateur.

« Quand un vendeur ne vend plus, on souhaite qu'il parte. Les équipes professionnelles se livrent à un marchandage assez strict des athlètes. Mais elles veulent également paraître humaines », explique Bigras.

Détenteur d'une maîtrise en éducation physique, en instance de thèse en psychologie clinique, M. Bigras connait bien le milieu du sport pour avoir vécu les belles années de la Confédération des sports du Québec, l'ex-organisme de regroupement des fédérations sportives. Il agit présentement comme consultant psychologique auprès de quelques athlètes olympiques. Il occupe également la présidence de la Fédération de crosse du Québec.

Bigras se demande d'ailleurs si Lafleur, comme plusieurs athlètes olympiques, peut encore repousser ses limites. Il constate fort à propos que l'ailier droit « ne fait plus le pas additionnel au bon moment ». Et il s'étonne qu'il ne soit plus en mesure de déjouer qui que ce soit, même les défenseurs les plus faibles.

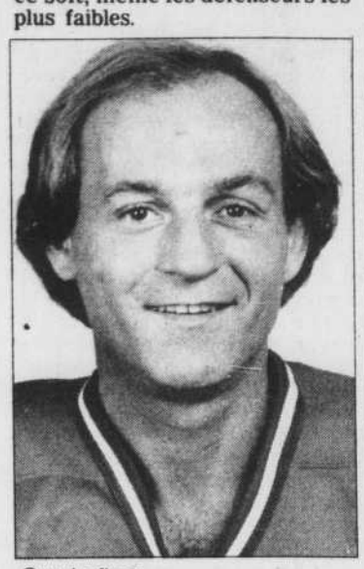

Guy Lafleur

Lafleur a perdu confiance. Son assurance n'est plus la même, sans doute parce qu'il est ce type d'athlète qui se dévalorise parce qu'il ne compte plus comme avant.

« Il y a des athlètes qui s'écroulent lorsqu'ils ne peuvent maintenir les mêmes standards d'excellence. Lafleur est probablement du nombre. Sa confiance est liée à la perception des autres. Et il ne compte plus », dit-il.

Au risque de faire le procès du hockey mineur, Bigras souligne par ailleurs que les succès de Lafleur lui ont valu d'être dorloté et cajolé dans toutes les catégories. Son statut de jeune vedette l'aurait ainsi rendu encore plus sensible à son rendement sur la patinoire.

Or, contrairement à un Wayne Gretzky qui a « du plaisir à jouer », Lafleur joue nerveusement, de façon stressé, comme à ses premières années avec le Canadien. Le doute s'est visiblement installé dans son esprit depuis quelques années. À preuve, Bigras rappelle ses mauvaises déclarations publiques », comme s'il ne savait plus vers qui se tourner pour lancer un appel au secours.

« Lafleur profiterait sûrement des services d'un psychologue sportif », dit Bigras.

« Il ne se comprend plus. »

★★★

Guy Lafleur a marqué 29, 28 et 21 buts à ses trois premières saisons avec le Canadien, de 1971-72 à 1973-74. Il a ensuite réussi 53, 56, 56, 60, 52 et 50 buts de 1974-75 à 1979-80, devenant ainsi le premier joueur à marquer au moins 50 buts pendant six saisons consécutives. Sa production est cependant tombée à 27, 27 et 30 buts lors des trois dernières saisons. Et cette année, la fiche de Lafleur est de deux buts et trois passes.

EN BREF...

■ *Accord entre Renault et Goodyear*

PARIS (AP) — C'est le manufacturier de pneumatiques Goodyear qui équipera l'écurie Renault de Formule un lors du prochain championnat du monde. « Les deux sociétés entretiennent d'excellentes relations depuis 1962, date à laquelle Goodyear a commencé à fournir des pneus à Renault pour l'équipement d'origine », précisait le communiqué de la Régie. La collaboration entre la Régie et le manufacturier américain commmencera dès le 12 novembre sur le circuit Paul Ricard au Castellet.

■ *Chay Blith rescapé en mer*

LONDRES (AP) — Le Britannique Chay Blith et son équipier Eric Blunn, qui tentaient de battre le record américain, vieux de 133 ans, le périple New York - San Francisco à la voile (22,520 kilomètres), ont été récupérés hier au large des côtes sud du Chili après le naufrage de leur trimaran. Les deux hommes ont été sauvés par un bateau de pêche 11 heures après l'envoi du signal de détresse en début de journée à une quarantaine de milles du cap Horn. Blith et Blunn, qui attendaient assis sur la coque du Beefeater II, ont pu rejoindre le port chilien de Bahia Orange d'où ils ont ensuite gagné par hélicoptère Porto Williams.

■ *Le huit français n'a pas été saboté*

ZURICH, Suisse (AFP) — Le huit français n'a pas été saboté à l'occasion des derniers Jeux olympiques de Los Angeles. Il s'agissait en la circonstance d'un défaut de fabrication, a indiqué hier le président de la Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron (FISA), M. Thomas Keller. « Nous avons fait procéder à des analyses de laboratoire très poussées notamment avec des microscopes électroniques au siège de la société Alusuisse. Il en est clairement ressorti que le bateau français présentait un défaut de fabrication », a précisé le président de la FISA. Le huit français, trahi en repêchage à Los Angeles par une barrette de fermeture de l'aviron tribord numéro trois, avait été néanmoins été repêché pour la finale, le jury ayant admis le principe d'un sabotage de l'embarcation, un bateau acheté chez le plus grand fournisseur du marché, un fabricant ouest-allemand.

■ *Colloque sur le soccer*

Plus de 300 personnes sont attendues au colloque sur la pratique du soccer-football qui aura lieu au cours du week-end au Holiday Inn de Pointe-Claire. Organisé par la Fédération québécoise de soccer-football, ce colloque s'adresse à tous les niveaux d'intervenants de la discipline, athlètes, entraîneurs, arbitres et administrateurs. L'entraîneur de l'équipe olympique canadienne, M. Bob Bearpark, et le président de la Régie de la sécurité dans les sports du Québec, M. Gilles Néron, ont été invités à prononcer une conférence. MM. Jean Perrault, l'ex-conseiller aux communications du Manic, Derek Wisdom, président du comité national des arbitres, Me Laurier Dugas, directeur des services juridiques au RONLQ, animeront également des ateliers. La Fédération québécoise de soccer-foootball profitera également de l'occasion pour dévoiler la liste de ses lauréats de l'année. Pour plus d'informations: 374-4700, postes 276 et 277.